

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS**

1998



COMPOSITION DU BUREAU AU 1^{er} JANVIER 1998

Présidents d'honneur :

M. Jean ARNOULD, Les Cèdres, rue de la Cloche-Rouge, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 11 09.
M. Claude LEYMARIOS, 26, rue de la Garenne, 41000 Blois.
M. Jackie DESPRIÉE, 18, rue Charles-Lindbergh, 41000 Blois.

Président :

M^c Philippe ROUILLAC, 13, rue des Béguines, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 80 09 25.

Vice-présidents :

M^c Paul COUV RAT, 43, rue Poterie, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 50 41.
M. Henri MÉSANGE, 27, avenue du Petit-Thouars, 41100 Villiers-sur-Loir. Tél. 02 54 72 91 25.

Secrétaire :

M. Jean-Claude PASQUIER, 9, rue Jean-Bouin, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 40 75.

Trésorier :

M^c Jacques AUBERT, 2, rue du Général-de-Gaulle, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 88 38.

Bibliothécaires :

Mlle Geneviève CHIDAINÉ, 9, rue Victorien-Sardou, 75016 Paris. Tél. 01 42 88 25 77.
M. Jacques de BOURDONCLE DE SAINT SALVY, château de Fretay, 41360 Savigny-sur-Braye. Tél. 02 54 23 96 52.

Délégué à l'informatique :

M. le D^r Philippe MANTEAU, « Laperrière », 41800 Lavardin. Tél. 02 54 85 02 69.

Membres du Conseil d'Administration

Membres d'honneur :

S. A. Monseigneur le Prince JEAN DE FRANCE, duc de Vendôme.
† M. Louis LEYGUE, sculpteur et membre de l'Institut, ancien président de l'Académie des Beaux-Arts.
M. Marcel GUIARD, 17, rue Albert-I^{er}, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 11 12.

Membres de droit :

Mlle Laurence GUILBAUD, conservateur du Musée de Vendôme, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 26 13.
M. l'Inspecteur d'Académie, Centre administratif, 41000 Blois.

Membres :

M. Bernard DIRY, 2, rue Notre-Dame, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 17 26.
M. Jacques DUGIED, 7, rue de l'Orléanais, 41100 Villetrun. Tél. 02 54 77 43 02.
M. Michaël FAUVINET, 3, allée Ferdinand-de-Lesseps, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 77 79 54.
M. Pascal FOREAU, 33, rue Alexis-Carrel, 41100 Saint-Ouen. Tél. 02 54 77 03 14.
M. Jean-Jacques LOISEL, 14, rue Honoré-de-Balzac, 41100 Vendôme. Tél. 02 54 72 25 08.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE
DU VENDÔMOIS

Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1877

1998

Publié avec le concours des Archives de France
et du Conseil général de Loir-et-cher

SOMMAIRE

Actes de la Société.	3
Compte d'exploitation, <i>par Jacques Aubert</i>	4
Activités de la Société.	6
Bibliothèque de la Société, <i>par Jacques de Saint Salvy</i>	6
Le point sur le quartier Rochambeau	13
Colloque Geoffroy de Vendôme	
Geoffroy de Vendôme (1097-1997), 900 ans après la venue d'un pape à Vendôme, <i>par Philippe Rouillac</i>	15
Présentation du Colloque, <i>par Paul Couvrat</i>	21
Geographie des paysages du Vendômois vers l'an 1100, <i>par Jean-Claude Yvard</i>	23
L'architecture romane religieuse en Vendômois aux XI ^e et XII ^e siècles, <i>par Frédérique-Anne Constantini</i>	26
La connaissance de la peinture murale romane de la vallée du Loir, un siècle après la synthèse de Henri Laffillée, <i>par Christian Davy</i>	35
Mobilier, objets d'art aux XI ^e et XII ^e siècles, <i>par Philippe Rouillac</i>	42
Visite nocturne de l'église abbatiale de la Trinité illuminée, <i>par le chanoine André Couffrant</i>	54
Geoffroy de Vendôme : formation intellectuelle et culture, <i>par Geneviève Giordanengo</i>	57
La Vierge de Vendôme et le travail au XI ^e siècle, <i>par Anne Granboulan</i>	65
Homélie pour le colloque Geoffroy de M. L'abbé François Brossier	69
Allocution du maire de Vendôme, M. Daniel Chanet	70
Remerciements du président Philippe Rouillac	71
Discours de clôture par M. le sous-préfet, Alain Deyber	73
Revue de presse 1893	74
Revue de presse 1996	77
Bibliographie sur Geoffroy	82
L'église primitive de la Trinité de Vendôme, <i>par Dominique Croyère</i>	83

Illustration de la couverture :

« La pêche miraculeuse », salle capitulaire, Vendôme

Photo : Gilbert Paoletti, avec l'aimable autorisation des Éditions du Cherche-Lune ;
planche XXIV : « Les peintures murales romanes de la Vallée du Loir »

Les dessins, plans et photographies sont des auteurs.

Avec le concours de l'Imprimerie des Presses Universitaires de France.

354^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Devant un bon public fort d'une centaine de personnes, la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Vendôme tenait sa 354^e Assemblée générale, ce vendredi 16 mai 1997, salle d'honneur de la porte Saint-Georges.

M^e Rouillac déclarant la séance ouverte, d'entrée, le rapport financier commenté par M^e J. Aubert faisait apparaître un bilan très positif et fut adopté à l'unanimité. Le trésorier en profitait alors pour remercier les généreux membres qui n'hésitaient pas à majorer leurs cotisations annuelles.

Dans son rapport moral, le président, à son tour, vantait à juste titre le nouveau bulletin sorti en mars 1997, de 120 pages et couverture entièrement en couleurs, et retraçait, en quelques mots, le grand succès remporté par le dernier Colloque de Geoffroy, 5^e abbé de la Trinité, en septembre 1996. Après avoir mentionné la participation active de la Société au sein de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager nouvellement proposée à Vendôme et lors des journées du Patrimoine, M^e Rouillac regrettait cependant que la sortie annuelle prévue pour le 25 mai 1997 dans le Perche vendômois ne puisse avoir lieu, la date (élections législatives obligent) ne pouvant plus convenir.

Le Colloque concernant G. Babeuf, quant à lui, arrêté les 6 et 7 septembre prochains, se présentait sous les meilleurs auspices conjointement avec le musée, la bibliothèque municipale, la ville, le Conseil général et le concours d'une dizaine d'intervenants de tous horizons.

M^e Rouillac devait ensuite retracer le bilan des dix dernières années de sa présidence à la tête de la Société (1987-1997).

Plus jeune président de toute l'histoire de l'Association depuis 1862, il sut rajeunir également le Bureau auquel il adressa ses vifs remerciements pour son étroite collaboration, sans oublier le petit travail souvent obscur mais combien nécessaire des quelques bénévoles toujours présents.

S'il est vrai que le nombre des adhérents augmenta de plus de 30 % et le mode de financement de plus de 75 % durant ce même laps de temps, cela permit ainsi d'informatiser en partie la bibliothèque (tables méthodiques), d'améliorer sans cesse la présentation du bulletin et d'organiser 4 colloques de haute tenue et très fréquentés.

Pour autant, le public présent ne fut pas oublié et eut droit, comme il convient et très librement, à la parole après l'autocritique du président qui rappela, effectivement, que le Bureau était là pour lui signifier parfois la conduite à suivre et que lui-même acceptait toutes suggestions, propositions et autres critiques indispensables.

Quelques remerciements et vives félicitations émanant de l'auditoire ponctuèrent, en effet, ce rapport moral inattendu mais somme toute positif.

Enchaînant immédiatement par la projection de diapositives, M^e Rouillac retraçait l'étonnante histoire de la porte

Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois, 1997 (p. 3 à 5)

Renaissance, classée, contemporaine du portail flamboyant de la Trinité, redécouverte depuis peu, car oubliée depuis plus de trente ans et appartenant à l'immeuble sis au n° 8 de la place de la République à Vendôme.

Pour M. J. Coispeau, membre de la Société, copropriétaire des lieux, l'ayant signalée à qui de droit, il s'agit dès lors de la sauver avant qu'elle retombe dans l'oubli et surtout d'en faire profiter un large public. Plusieurs suggestions de sauvegarde furent donc proposées : dépôt ou protection sur place ? Dans tous les cas, une affaire à suivre.

Après la traditionnelle suspension de séance, la première des deux communications à l'ordre du jour pouvait alors commencer.

Toujours sur la brèche, M^e Rouillac, à l'aide de quelques diapositives, commentait dans le détail deux tableaux inédits du peintre Horace Vernet concernant directement le duc d'Orléans lors d'un bref séjour à Vendôme, en 1791. Cette année-là, en effet, Louis-Philippe d'Orléans, colonel du 14^e régiment de dragons, en garnison dans la ville, devait sauver un prêtre non assermenté de la vindicte populaire, le jour de la Fête-Dieu et un homme se noyant dans le Loir du côté des Prés-aux-Chats. Par ces deux peintures immortalisant chacune des scènes, la petite histoire rejoignait ainsi la grande histoire quand on sait pertinemment que le modeste sauveteur montera, quelques années plus tard, sur le trône sous le nom de Louis-Philippe, roi des Français... et que, justement, ces tableaux lui appartiendront.

Enfin, pour clore la soirée, M. H. Jacomet, conservateur du Patrimoine, évoqua avec passion, méthode et force détails, les souvenirs que laissèrent en Vendômois les pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle. Là encore, avec diapositives à l'appui, judicieusement choisies, l'auteur s'attardait sur l'iconographie riche et variée propre à Saint-Jacques et plus spécialement en Vallée du Loir.

Jean-Claude PASQUIER.

355^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Société Archéologique se rapproche de Romorantin.

Lundi 27 octobre, salle d'honneur de la porte Saint-Georges, la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois tenait sa 355^e Assemblée générale.

En présence de Mme Marie-Hélène Vidal et M. le D^r Philippe Degeyne, maires adjoints, représentant M. le maire excusé et d'un bon auditoire toujours fidèle, M^e Rouillac, président, rappelait d'entrée le bilan très positif, donc satisfaisant, de l'année écoulée. Ainsi, la bonne fréquentation constatée lors du Colloque Babeuf et des journées du Patrimoine contribua grandement à leur franc succès.

Après avoir signalé la sortie de l'ouvrage référentiel sur les peintures murales romanes de la Vallée du Loir aux Édi-

tions du Cherche-Lune et la présentation des œuvres picturales de M. J.-C. Ferron en l'église de Meslay, M^e Rouillac proposa une possible journée du livre régional pour l'an prochain et un IV^e Colloque sur Balzac, l'écolier le plus illustre du Vendômois, pour 1999.

Lecture fut faite ensuite du communiqué de presse concernant le devenir du Manège suite au jugement au tribunal administratif, le 11 juillet, annulant la ZAC Rochembeau.

Les élections verront Mlle G. Chidaine, MM. Aubert et Pasquier, reconduits et M. J.-J. Loisel, élu à l'unanimité.

Enfin M. Marc Bouyssou, chercheur émérite, auteur d'une thèse de doctorat : *Comment la réforme catholique a-t-elle été reçue dans le monde rural ?*, à partir de l'exemple du Blésois et du Vendômois, lança personnellement la souscription de son important ouvrage.

En seconde partie, M. Jean-Yves Lallart, sous-préfet de Romorantin, évoqua avec brio et un certain humour, diapositives à l'appui, les grandes heures du château de la capitale solognote, qui, de royal de 1448 à 1789, fut converti en palais de justice, prison, gendarmerie et sous-préfecture de la Révolution à nos jours.

Château des comtes d'Angoulême, résidence préférée de Louise de Savoie, berceau de Claude de France, mais délaissé par les successeurs de François I^{er}, mal entretenu, partiellement détruit et largement défiguré, il n'est plus, aujourd'hui, que l'ombre de lui-même.

Jean-Claude PASQUIER.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 1997

I - RECETTES

Crédit au 1 ^{er} janvier 1997.	63 623,75
Cotisations	57 105,00
Intérêts 1996 livret Caisse d'Épargne .	1 316,47
Subvention Archives régionales (bulletin).	12 000,00
Subvention Conseil général (Geoffroy de Vendôme)	5 000,00
Subvention Conseil général (Gracchus Babeuf).	8 000,00
Ventes d'ouvrages	11 822,00
Vente Poster sur Vendôme (850 + 1 020)	1 870,00
Colloque Gracchus Babeuf des 6 et 7 septembre 1997	8 690,00
Divers	213,00
TOTAL	169 640,22

II - DÉPENSES

Impression bulletin 1997 51 959,81	
Achat livres et revues	9 302,00
Frais de bureau	3 139,00
PTT	8 907,00
Assurances	865,57
Reliure bulletin	1 144,86
Reliure <i>Dictionnaire de la noblesse</i>	5 170,00
Achat photocopieur	15 460,62
Confection étagères	14 277,22
Ordinateur	13 856,94
Colloque Gracchus Babeuf	15 531,25
Divers	5 941,80
TOTAL	145 556,07
<i>Crédit au 1^{er} janvier 1988</i>	24 084,15
Représenté par :	
CCP	14 352,18
Caisse d'Épargne	7 940,37
Espèces	1 791,60
TOTAL	24 084,15

Le Président,
Ph. ROUILLAC.

Le Trésorier,
J. AUBERT.

AUGMENTATION DE LA COTISATION

Le compte d'exploitation ci-dessus fait apparaître un crédit au 1^{er} janvier 1998 de 24 084 F - nettement insuffisant pour financer l'impression du bulletin 1998. Le montant de la cotisation annuelle (130 F) n'a pas varié depuis quatre ans. Il sera proposé à l'Assemblée générale de la Société au printemps 1998 de porter cette cotisation à 150 F. De nombreux membres de la Société payent déjà bénévolement une cotisation annuelle largement supérieure à 130 F et nous les en remercions, de même que nous remercions ceux qui voudraient bien faire un versement supérieur à 150 F.

La cotisation de la Société Archéologique de Vendôme est, de beaucoup, la plus faible des cotisations des sociétés savantes avec lesquelles nous correspondons.

Le Trésorier,
J. AUBERT.

ADMISSIONS NOUVELLES POUR L'ANNÉE 1997

M. Gilles HERVÉ, 10, rue Ferme, 41100 Vendôme.
M. CHAPELOT, 124, avenue Saint-Exupéry,
92160 Antony.
M. Luc ARNAULT, 42, rue Michel-de-l'Hôpital,
91150 Champmotteux.
Mme Marie-Françoise GAILLARD-COISPEAU,
26, rue Desnouettes, 75015 Paris.
Mme Anne-Marie AUGERAY, 1, rue de l'Étang,
41160 Fréteval.
M. et Mme Jean-Jacques, Marie-Claude SILLY, La
Grange du Petit-Conillon, 41170 Sargé-sur-Braye.
M. l'abbé Serge CROZET, Presbytère des Rottes,
41100 Vendôme.
M. TOUCHET, 8, allée Sisley, 41100 Vendôme.
Mme Louise CRINIÈRE, 24, rue Gilbert-Navard,
41150 Onzain.
Mme LOUVEAU-JOUAN, La Villeneuve,
41160 Danzé.
M. Gilbert PAOLETTI, 10, Grande-Rue, 41120 Chite-
nay.
M. et Mme Pierre CAILLET LEBLANC, 18, rue Pril-
lieux, 41170 Mondoubleau.
M. Jean-François BEREL, 18, rue Lemyre-de-Villers,
41100 Vendôme.
M. Jean-Marc MONIN, Château de Givry, Givry,
89200 Avallon.
M. et Mme KERNEIS, 14, Résidence des Belleres,
41350 Saint-Gervais-la-Forêt.
M. Bertrand FOURNIER DE LAUNAY, 5, avenue du
Parc-Saint-James, 92200 Neuilly-sur-Seine.
M. Jean RENARD, 19, rue de Vendôme, 41100 Pezou.
M. Jean RIVIÈRE, 50, rue des Quatre-Huyes,
41100 Vendôme.
Mme LULIN CHARUWAN, 10, place Saint-Martin,
41100 Vendôme.
Mme Annie LEMAIRE, 2 bis, Grande-Rue, 41150 Mes-
land.
M. l'abbé Joël LAMBERT, rue de la Mairie, 01480 Jas-
sans-Riottier.
M. Jean-Claude BENOIST, 31, boulevard du Roi,
78000 Versailles.
M. Emmanuel DURAND, Résidence du Parc Ronsard,
place Saint-Martin, 41100 Vendôme.

DISTINCTIONS

M. Robert Girond, conseiller général et régional, maire
honoraire de Saint-Ouen, a été officier de la Légion
d'honneur dans la promotion du 14 juillet 1997.

M. Daniel Chanet, maire de Vendôme, conseiller gé-
néral et président de la Communauté du pays de Vendôme, a
été nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national du
mérite.

M. l'abbé Philippe Verrier a été élevé au rang de prélat
d'honneur par le nonce apostolique de Paris récompensant,
entre autres, l'important travail effectué pour les commé-
morations du tricentenaire du diocèse de Blois.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1997

Nous avons appris, cette année, avec peine les décès de :
Mme Marguerite GRANDJEAN de Montoire
(Loir-et-Cher).

Mme Renée CARLIER de Vendôme.

M. Pierre NOULIN de Nourray (Loir-et-Cher).

M. André LATRON de Coulans-sur-Gée (Sarthe).

Mme Cécile FERY de Vendôme.

M. Jacques TRICAUD de Tours.

Mme Marie LEFAIX de Vendôme.

Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression
de notre respectueux souvenir.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE POUR L'ANNÉE 1997

14 mars : sortie du bulletin annuel, 120 p., couverture entièrement en couleur.

Vendredi 28 mars : salle n° 1, Hôtel de ville de Vendôme.

Réunion d'information, sous la présidence de Mlle G. Guillou, premier adjoint, en présence de M. J. Lemoine, chargé d'études et autres associations concernées, sur l'élaboration d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

Mardi 15 avril :

Présentation officielle du bulletin 1997, au siège de la Société Archéologique, place G.-Babeuf, en présence de M. Alain Deyber, sous-préfet de Vendôme, de Mme Anglade, adjoint au maire, de M. Marion, conseiller municipal, de présidents des associations amies, de conseillers généraux et d'un nombreux public.

Vendredi 16 mai : 354^e assemblée générale, salle d'honneur de la Porte Saint-Georges.

En première partie, présentation d'une porte Renaissance redécouverte au n° 8 de la place de la République, par M^e Rouillac.

En seconde partie, deux communications : « Le duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, à Vendôme en 1791 », présentation de deux tableaux du peintre Horace Vernet, par M^e Rouillac. « Souvenirs du pèlerinage de Saint-Jacques dans le Vendômois », conférence axée essentiellement sur le culte et l'iconographie, par M. Humbert Jacomet, conservateur du Patrimoine.

Samedi 6 et dimanche 7 septembre :

Colloque sur le procès de G. Babeuf à Vendôme (1797-1997) ; avec le concours de la ville de Vendôme et du Conseil général de Loir-et-Cher ; sous la présidence d'honneur de M. Régis Bouis, professeur honoraire à Blois, et de M. François Furet de l'Académie française † ; greniers de l'abbaye et salle d'honneur de la Porte Saint-Georges.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre :

Journées portes ouvertes des monuments historiques ; accueil, visites commentées et exposition à la bibliothèque de la Société ; visites guidées des stalles et du mobilier de la Trinité ; lecture des fresques de la salle capitulaire du cloître.

Dimanche 28 septembre :

Participation au 13^e Salon du livre régional organisé dans l'orangerie du château de Beaugard à Cellettes (Loir-et-cher).

Lundi 27 octobre : 355^e assemblée générale, salle d'honneur de la Porte Saint-Georges.

Communication de M. Jean-Yves Lallart, sous-préfet de Romorantin, sur « Les grandes heures du château de Romorantin de la résidence des rois de France à celle de la République ».

Lundi 10 novembre : salle n° 1, Hôtel de ville, 2^e réunion placée sous la présidence de Mme Marie-Hélène Vidal, adjoint à l'Urbanisme, et concernant la ZPPAUP.

Lundi 22 décembre : 3^e réunion pour la ZPPAUP, salle n° 1, Hôtel de ville, sous la présidence de Mme Marie-Hélène Vidal, adjoint à l'Urbanisme.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Liste des ouvrages

entrés en bibliothèque en 1997

I – DONS D'AUTEURS

Fonds « Roland Brudieux », œuvres gravées, sur bois de bout (1943), léguées par Roland Brudieux à la Société Archéologique du Vendômois : 14 bois de la série « Vendôme » (133 mm × 190 mm), numérotés de 1 à 14 ; 1 bois « Saint-Georges - Patron de Vendôme », (177 mm × 235 mm) ; 23 bois de la série des « Miséricordes de la basilique de la Trinité de Vendôme » (74 mm × 98,5 mm) ; 1 bois « Un Angelot ».

Tradition babouiste en Loir-et-Cher (1796-1947), par Jean-Marc SCHIAPPA.

La Beauce. Le Beauceron, par Jean DESPERT.

Esquisse de la descendance masculine et féminine de Jacques Boisseau (décédé le 30 novembre 1686 à La Bazoche-Gouët) (p. 34 à 49), par Jean-Michel BOISSEAU DE MALLAUVILLE.

Un Vendômois illustre, le maréchal de Rochambeau (extrait du Bulletin municipal de Villiers-sur-Loir), par Henri Mésange, vice-président de la SAV.

II – AUTRES DONS

— De M. Régis BOUIS (Blois) :

Réimpression de l'ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États généraux jusqu'au Consulat (mai 1789 - novembre 1799), avec des notes explicatives, Paris, Plon, 1858-1863 : t. « 0 » - *Introduction Historique* ;

t. 1 à 6 - *Assemblée constituante* ; t. 7 à 9 : *Constituante* ; t. 10 à 13 - *Assemblée législative* ; t. 14 à 25 - *Convention nationale* ; t. 26 - *Convention nationale - Directoire* ; t. 27 à 29 - *Directoire exécutif* ; t. 30 à 31 - *Tables*.

— De M. Paul LEFIN :

Premier anniversaire du Combat d'Orléans (11 octobre 1870), par l'abbé Th. COCHARD, Orléans, 1871.

Le 75^e Mobiles. Court historique d'un régiment, par Pierre DUFAY, Paris, 1909.

— De M^e Philippe ROUILLAC, président de la SAV :

Les hommes de la Révolution. Gracchus Babeuf, par Victor MARIE, Paris, Librairie du Progrès.

Notice sur Edmond Maurice Perrot, peintre, par J.-L. VAUDOYER, Paul GUTH, Pierre BRISSET.

« Le Pont des Arts », *Bulletin de l'Association « Les Artistes de la Vallée du Loir »*, n° 1, octobre 1996.

« Martin, Clovis et la France », *Renaissance de Fleury, Bulletin de l'Association des Amis de Saint-Benoît-sur-Loire*, n° 179, septembre 1996.

Vendôme Généalogie, n° 3, juin 1996.

Un Dossier concernant les projets de modification des statuts de l'Office de Tourisme de Vendôme, janvier 1996.

Catalogues touristiques. Vallée de la Loire, 1997 (éd. anglaise, néerlandaise, allemande et italienne).

Catalogue « Circuits Groupes 1997 », de Vendôme à La Flèche, Vendôme, Office de Tourisme.

Vendôme, Guide pratique du doyenné, 1997.

Exposition « Augustin Thierry, 1795-1856 », Dossier de presse, Blois, Conseil général.

Exposition « Bernard Lorjou. Sur les pas de Lorjou dans le Val de Loire », 25 octobre - 25 novembre, Dossier de presse.

Exposition « Dominique Mansion », Dossier de presse, Blois, 14 mai - 4 juin 1997.

Exposition « Clochers en Loir-et-Cher », Blois, 1997, Comité départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher.

Magazine de la Communauté de communes du pays de Vendôme, n° 2, février 1997.

A la vue du Canton, journal d'information de Maurice Leroy, conseiller général du canton de Droué, février 1997.

« Ensemble », *Bulletin de liaison de l'Association « Verte Vallée »*, n° 11/1995, n°s 14 et 15/1996, n°s 18 et 20/1997.

Catalogue « Auréliana ».

Vendôme, Conseil municipal : intervention de Paul Violet, 5 mars 1997.

L'Art est une affaire publique, Congrès interprofessionnel de l'art contemporain, Tours, octobre 1997.

Dossier « Ville de Tours ».

Châteaudun Informations, n° 51, juin 1997, 800^e anniversaire, 1197-1997.

Bulletin des amis du Musée de Guéret, n° 7, 1987-1991.

Musées en Limousin.

— De M. Jean ARNOULD, président d'honneur de la SAV :

De l'Allemagne, par Mme de Staël (t. 2), Paris, Flammarion, 1935.

Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, 1930.

Revue « L'Histoire », 12 livraisons, du n° 201, juillet-août 1996, au n° 212, juillet-août 1997 ; livraison n° 59, septembre 1983.

Manuel « WordPerfect 5 ».

Dossiers de la Documentation photographique, 34 livraisons, du n° 171, janvier 1957, au n° 289/290, novembre-décembre 1968 (collection incomplète).

Réalité, n° 113, juin 1955 : « Les chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire », p. 64 à 71.

Plaisir de France, janvier 1957 : « Mise au jour des fresques d'Asnière-sur-Vègre (Sarthe) », par Anne de PENNENDREFF, p. 32 à 35.

Le Courrier de l'Unesco, n° 7, 1954 : *Aidons les monuments à défier le temps*.

— De M. le chanoine André COUFFRANT, conservateur du Musée diocésain d'art religieux, Blois :

Fil de Foi. Chemin de Soie, exposition d'art liturgique au château de Chambord, 11 septembre - 15 novembre 1993.

— Legs de M. Roland BRUDIEUX :

L'église de la Trinité de Vendôme, par l'abbé Gabriel PLAT, Petites monographies des grands édifices de la France, Paris, Lourens, 1934.

Congrès archéologique de France, 139^e session, 1981, Blésois et Vendômois.

La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle, par Dominique BARTHÉLÉMY, Paris, Fayard, 1993.

Vendôme en guerre. Souvenirs de juin 1940, reportage photographique de P.-J. ANGOUVENT.

Catalogue Exposition « Roland Brudieux », Musée de Vendôme, 23 juin - 17 septembre 1978.

Catalogue de la vente de la collection Marcel Bouteron : Honoré de Balzac, Paris, Drouot, 21 mars 1963.

Notes sur le Congrès balzacien : Balzac et Vendôme, 5 août 1949.

Les Roses de Talcy, article d'Armand LANNOUX.

« Diverses photographies de Vendôme », *Point de Vue*, 12 octobre 1956.

Un ensemble de cartes postales et de photographies de Vendôme.

Un ensemble de lithographies de Launay : Vendôme et le Vendômois.

Dossier concernant la déviation RN 10 à Vendôme.

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves du lycée Ron-sard : 1888-1972, Quelques pages de son histoire.

Bulletin « Sites et monuments », n° 48, octobre-décembre 1969 : *L'exemplaire destruction de l'église des Cordeliers de Vendôme*, par Michel LACROIX.

— Des Presses Universitaires de France (Vendôme) :

L'Année balzacienne, t. 16, 1995, t. 17, 1996.

Revue historique, Livraisons 597, janvier-mars 1996 à 600, octobre-décembre 1996.

— Des Éditions du Cherche-Lune, Vendôme, :

Cinquante années de Vie publique. Notes, Souvenirs, Anecdotes, par Robert GIROND, préface de Daniel CHANET, illustrations de Claude BAYLE, Vendôme, Cherche-Lune, 1996.

Prière, Patronage et Pouvoir. L'Abbaye de la Trinité de Vendôme, 1032-1187, par Pénélope D. JOHNSON, traduit de l'anglais par Jean-Paul et Paul-Ursin DUMONT, Vendôme, Cherche-Lune, 1997.

Les Peintures murales romanes de la Vallée du Loir, par Christian DAVY, Vincent JUHEL et Gilbert PAOLETTI, Vendôme, Cherche-Lune, octobre 1997.

— De Mme PALLY (Vendôme) :

La défense de Fréteval (13, 14 et 15 décembre 1870), par Alfred VUILLIÈME, Vendôme, Empaytaz, 1903.

Une ratification du traité d'Hamptoncourt (1562-1568), par l'abbé MÉTAIS, Paris, IN, 1903.

Les origines du lycée de Vendôme, par M. GÉLINET (31 juillet 1895), Vendôme, Launay, 1895.

Nouvel aperçu sur les causes de la mort de Gabrielle d'Estrées, par Gustave CHANTEAUD, Vendôme, Empaytaz, 1904.

Ode à Rochambeau, par Donatien YVONNEAU, Vendôme, Empaytaz, 1900.

- Notice sur le château de Blois*, par Louis de LA SAUSSAYE, Blois, 1885.
- La ville de Blois et ses environs. Petit guide complet de l'étranger*, par Edmond MICHEL, Orléans, Herluison, 1884.
- Le château de Chambord*, par Louis de LA SAUSSAYE, Blois, 1890.
- Éloge funèbre de M. l'abbé Monsabré*, par l'abbé AUGEREAU, Vendôme, 1896.
- Quelques odes et poésies diverses, par un Vendômois*, Vendôme, 1820.
- Galerie des Hommes Illustres du Vendômois. Pierre de Ronsard*, par J. JEANNOTTE-BOZÉRIAU, Vendôme, Henrion, 1863.
- Le paysans vendômois au Moyen Age*, par Gustave CHANTEAU, Vendôme, Launay, 1910.
- Découvertes archéologiques dans le Loir-et-Cher en 1887*, par Ludovic GUIGNARD, Caen, Delasques, 1888.
- En route pour l'exil et Sainte-Hélène. Napoléon à Vendôme, 30 juin 1815*, par Gustave CHANTEAU, Vendôme, Launay, 1912.
- Le clocher de Saint-Martin transformé en latrines publiques* (carte postale).
- De M. Jean-Claude YVARD :
- Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. IV, 1855.
- De M. Michel BIZET (Vendôme) :
- La vie de Gracchus Babeuf*, par Ilya EHRENBORG, traduit du russe par Madeleine ÉTARD, Paris, Gallimard, 1929.
- De M. Didier LEMAIRE :
- Babeuf à Vendôme, 1797-1997, avec une carte postale de la commémoration du bicentenaire de son exécution*, brochure du Centre culturel du Vendômois.
- Journal de la Haute Cour de Justice ou L'Écho des Hommes libres, vrais et sensibles*, par Nicolas HÉSINE, du n° 1, 20 fructidor an IV, au n° 73, 7 prairial an V, reproduction par photocopie.
- Don anonyme :
- Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme*, par Henri HAUSER et Augustin RENAUDAT, Paris, F. Alcan, 1938.
- Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, t. II : *L'Europe féodale. Les Croisades, 1095-1270*, ouvrage publié sous la direction de E. LAVISSE et A. RAMBAUD, Paris, A. Colin, 1925.
- Les Angevins de Naples*, par Émile LÉONARD, Paris, PUF, 1954.
- Actes et lettres de Charles I^{er}, roi de Sicile, concernant la France, 1257-1284. Extraits des registres angevins de Naples*, publiés par A. de BOÛARD, Paris, E. de Boccard, 1926.
- Lettres de Charles VIII, roi de France*, publiées par P. PÉLICIER, t. 1 à 5, 1483 à 1498, Paris, Renouard, 1898-1905.
- Histoire du Moyen Age*, t. 2 : *L'Europe occidentale de 888 à 1125*, par A. FLICHE, Paris, PUF, 1941.
- Histoire de la Baronnie de Craon de 1382 à 1626*, par A. JOUBERT, Paris, Lechevalier, 1889.
- Études sur les Communautés et Chapitres de Laval*, par L. de LA BEAULUÈRE, Laval, Moreau-Goupil, 1891.
- Des Villages en France et aux Pays-Bas. Notes généalogiques*, par L. de LA BOUTETIÈRE et J. ÉNSCHEDÉ, Harleem, J. Henschedé, 1881.
- faites à l'Académie*, 1994 : « Un graveur sur bois, Jean Chièze », par J.-M. GRAVIER ; « L'âme au corps », par J.-P. CHANGEUX ; « L'originalité dans le domaine de l'Art », par R. POLIN ; 1995 : « Pierre Puget, sculpteur et architecte (âge baroque et classique) », par André DUNOYER DE SEGONZAC ; « 100 ans de cinéma, avec et sans les pouvoirs publics », par J.-C. TOCCHIELLA ; « Naissance de l'Académie royale de musique. Musique et pouvoir », par L. DEPAMBOUR-TARRIDE ; « Les découvertes en astronomie depuis 60 ans », par Ch. FEHRENBACH ; « La rose nord de la cathédrale de Chartres », par G. NICOT ; 1996 : « Architecture et sidérurgie », par F. MER ; « L'église d'Assy et les artistes », par M. NOVARINA. *Séances publiques annuelles de l'Académie*, 1994 : « De l'Architecture », par B. ZEHRFUSS ; 1995 : « Des Villes », par B. ZEHRFUSS ; 1996 : « L'Académie des Beaux-Arts à l'aube du III^e millénaire », par A. d'HAUTERIVES ; Réceptions à l'Académie de Maurice Béjart, François Stally, René Quillivier et Jean-Louis Florentz.
- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : *Comptes rendus des séances* des années 1995 et 1996.
- Société Nationale des Antiquaires de France, Paris : *Bulletin*, année 1996.
- Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye (78) : *Bulletin*, n° 28, 1996.
- Les Amis du Vieux Selles, Selles-sur-Cher (41).
- Groupe d'Études d'Histoire et de Géographie Locales d'Onzain et des Communes Voisines, Onzain (41) : *Bulletin*, n° 43, avril 1997.
- Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de la Sologne, Lamotte-Beuvron (41) : *Bulletin*, n° 3, 1996 : « La Sologne et son passé », n° 19 ; « Souvenirs d'un notable de Beaugency, du Premier Empire à la Troisième République », par Jules LORIN DE CHAFFIN, 1795-1877 ; *Bulletin*, n° 4, 1996 ; *Bulletin*, n° 1, 1997 : « La Sologne et son passé », n° 20 ; *Bulletin*, n° 2, 1997.
- Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne, Romorantin-Lanthenay (41) : *Bulletin*, n° 126, 1996 ; *Bulletins*, n°s 127, 128 et 129, 1997.
- Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, Blois (41) : *Mémoires*, t. 52, 1997 : « Le personnel des comtes de Blois (1310-1360) », par J.-P. SAUVAGE ; « Les prêtres de Loir-et-Cher face au serment de 1791, ou "l'histoire d'un séisme" », par Jean-Jacques LOISEL.
- Le Bas-Vendômois. Histoire et traditions populaires, Trôo (41) : *Bulletin*, n° 5, 1997.
- Amis du Pays Natal de Ronsard, Vendôme (41) : *Bulletin*, 1997.
- Résurgence en Vendômois, Vendôme (41) : *Bulletin*, février 1997.
- Le Loir-et-Cher à Paris : *Bulletin*, n° 70, 1996 : « Monseigneur Louis Lasneau en Extrême-Orient » ; *Bulletins*, n°s 71, 72, 73, 1997 ; *Bulletin*, n° 74, 1997 : « Sites et Vieilles Pierres : La Ville-aux-Clercs et ses châteaux », par Marie-Rose POUILLARD.
- Perche Nature, Mondoubleau (41) : *Feuilles de liaison*, n°s 97-1, 97-2, 97-3 et 97-4.
- Les Amis des Sources. Chronique des Sources et Fontaines, Villebout (41) : *Chroniques*, n° 3, 1996 : « Émergence de la nappe du Turonien dans la vallée du Loir entre Morée et Vendôme » ; « Impact d'une source sur un écosystème forestier dans le Perche vendômois », par Pierre de BRETIZEL, Institut géologique A. de Lapparent, Cergy-Pontoise (95).
- Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'Arrondissement de Grasse, Cannes (06) : *Annales*, t. XLII, 1997.
- Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube, Troyes (10) : *Mémoire*, t. CXX, 1996.
- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais, Montrozier (12) : « Vivre en Rouergue », *Cahiers d'Archéologie aveyronnaise*, n° 11, 1997.

- Société des Antiquaires de Normandie, Caen (14)
- Société Archéologique et Historique de la Charente, Angoulême (16) : *Bulletin et Mémoires*, 4^e trim. 1996 ; *Bulletin et Mémoires*, 1^{er} et 2^e trim. 1997.
- Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or, Dijon (21) : *Mémoires*, t. XXXVI, 1990-1992.
- Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Besançon (25) : *Procès-verbaux et mémoires*, vol. n° 191.
- Fédération des Sociétés d'Histoire Naturelle de Franche-Comté, Besançon (25).
- Société d'Émulation du Doubs, Besançon (25) : *Mémoires*, n° 38, 1996.
- Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres (28) : *Bulletins*, n° 49, 50, 1996, supplément : « Pierre Plumé, Gilles Mureau, Jehan Piedfer, chanoines de Chartres, *Pèlerins de Terre Sainte* et de Galice, pièces justificatives », par Humbert JACOMET ; *Bulletin*, n° 51, 1996 : « Un curé contestataire du XVIII^e siècle », par Georges FESSARD (†) (p. 14, note sur la Sainte Larme de Vendôme) ; *Bulletin*, n° 52, 1997 : « Il y a trois siècles : le diocèse de Blois », par Marc BOUYSSOU ; *Bulletin*, n° 53, 1997 ; *Bulletin*, n° 54, 1997 : « Comment on écrit l'Histoire : Loigny ou Patay », par Paulette COUTURIER.
- Société d'Histoire et d'Archéologie du Drouais, Dreux (28) : *Cahier d'Histoire et d'Archéologie du Drouais et du Thimerais*, n° 1, 1996.
- Société Dunoise, Châteaudun (28) : *Bulletin*, n° 287, t. XXI, 1997.
- Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Montpellier (34) : *Bulletins*, t. 27, 1996 : « Vatican II au regard de l'Histoire », par Gérard CHOLVY ; « Rabelais et le symbolisme du mythe », par Georges MALLARY-MASTERS.
- Société Archéologique du Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes (35) : *Bulletin et Mémoires*, t. C, 1997.
- Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo, Saint-Malo (35) : *Annales*, 1996 ; Liste des adhérents.
- Académie du Centre, Châteauroux (36) : *Mémoires et Documents*, 1996 ; *Berry et Littérature (1830-1930)*, Actes du Colloque de Châteauroux, 16-17 octobre 1993.
- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique, Archéologique de la Région d'Éguzon et du Sud du Département de l'Indre (ASPHARESD), Éguzon (36) : *Bulletin*, n° 12, 1996 : « L'été 1944. L'Indre de la Débâcle à la Libération, 1940-1944 ».
- Association des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny, Le Grand-Pressigny (37) : *Bulletin*, n° 48, 1997.
- Société des Amis du Vieux Chinon, Chinon (37) : *Bulletin*, t. X, n° 1, 1997 ; « Graffiti de Thézay. Quand le tuffeau témoigne de la vie du fleuve », par Jean-Claude GUION ; « Les digues submersibles du lit de la Loire, facteur d'inondation ? », par Vincent de FROBERVILLE.
- Société Archéologique de Touraine, Tours (37) : *Bulletin*, t. XLV, 1996 : « La Charité d'Amiens. Le partage du manteau et le songe de saint Martin », par Charles LELONG ; « Les Commanderies du Temple et de l'Hôpital en Touraine du XII^e au XVIII^e siècle », par Alain JACQUET ; « Le Manoir de Châtenay », par Dom Guy-Marie OURY ; « Un pèlerinage oublié à la fontaine Saint-Benoît-des-Hermes », par Jean-Jacques LOISEL ; « Le tour à ivoire du duc de Choiseul », par Philippe ROUILLAC.
- Académie Delphinale, Grenoble (38) : *Bulletin*, n° 8, 1996 ; *Bulletins*, n° 1 à 6, 1997.
- Société de Borda, Dax (40) : *Bulletins*, n° 443, 1996 ; *Bulletin*, n° 444 et 445, 1997.
- Société Historique et Archéologique du Forez, « La Diana », Montbrison (42) : *Bulletins de La Diana*, t. LV, n° 4, 1996 ; t. LVI, n° 1, 1997 ; t. LVI, n° 2, 1997 : « Naissance du Jansénisme forézien : du couvent au presbytère », par Gérard AVENTURIER ; « Fiançailles d'Anne-Dauphine (d'Auvergne) avec le fils du comte d'Armagnac », par Noël GARDON ; t. LVI, n° 3, 1997.
- Société d'Études Archéologiques, Historiques, et Littéraires de la Région de Brioude, Brioude (43) : *Almanach de Brioude et de son Arrondissement*, année 1997.
- Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans (45) : *Bulletin*, n° 109, 1995 : « Table du tome XIII », n° 101 à 109 ; *Bulletin*, n° 111, 1996 ; *Bulletin*, n° 112, 1997 : « Les premiers monuments chrétiens de la France – Sud-Ouest et Centre, Publication du ministère de la Culture, Picard, 1996 ; *Bulletin*, n° 113, 1997 : « La conquête par Clovis », par Jacques DEBAL ; « Hagiographie et culte des saints, le diocèse d'Orléans, 800-1200 », par Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE ; *Bulletin*, n° 114, 1997 : « Nouvelle hypothèse sur l'étymologie du nom d'Orléans ; les vestiges de l'ancien toponyme Aurilicum dans la région orléanaise », par Jacques-Léon PONS.
- Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, Agen (47) : *Revue de l'Agenais*, n° 4, 1996 : « De Vianne à Nérac – la Baïse » ; n° 1, 2 et 3, 1997 : « Table des auteurs 1975-1995 ».
- Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers, Angers (49).
- Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois, Saumur (49) : *Bulletin*, n° 145, 1996 : « L'âge du bronze en Saumurois » ; *Bulletin*, n° 146, 1997.
- Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval (53).
- Académie Stanislas, Nancy (54) : *Mémoires*, 8^e série, t. IX, 1994-1995 ; et t. X, 1995-1996 ; *Conférence nationale des Académies*, Nancy, 10/121 décembre 1996.
- Société Polymathique du Morbihan, Vannes (56) : *Bulletin et Mémoires*, t. CXXIII, 1997.
- Le Pays Bas-Normand, Flers (61) : *Revue*, n° 221-222, 1996 : « Le Houlme dans la tourmente révolutionnaire. Histoire religieuse des trente-deux paroisses des cantons de Bazoches-au-Houlme et de Putanges, 1789-1806 », par le P. François L'HOSTIS ; *Revue*, n° 222-223, 1996 : « Études sur la Lande-Patry (commune limitrophe de Flers) ».
- Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, Pau (64).
- Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun, Autun (71) : *Bulletins*, n° 157, 158, 159, 1996.
- Société Historique et Archéologique du Maine, Le Mans (72) : *Revue*, 3^e série, t. 16, 1997.
- Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Le Mans (72) : *Bulletin*, n° 707, 1996 ; *Bulletins*, n° 708 à 717, 1997.
- Connaissance du Pays Fléchois, La Flèche (72) : *Cahier fléchois*, n° 18, 1997.
- Société d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux, Meaux (77) : *Revue*, n° 47, 1996 : « La Grande Mademoiselle dans la Brie », par Christiane BERTHIER.
- Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, Niort (79) : *Bulletin*, t. IV, 1996 : « La dissidence catholique anti-concordataire aujourd'hui. 1 : Les "Petites Églises" en Poitou », par Guy JANSSEN ; 4 Jacques Pacreau, premier historien de la Petite Église », par Christophe SOULARD.
- Société des Antiquaires de Picardie, Amiens (80) : *Bulletin*, n° 641, 642 et 643, 1996 ; *Bulletin*, n° 644, 1997.
- Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, Draguignan (83) : *Bulletin*, t. XXXVIII, 1997.
- Société d'Émulation de la Vendée, La Roche-sur-Yon (85).
- Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers, Poitiers (86) : *Bulletin*, 5^e série, t. VIII, 1994 ; *Bulletin*, 5^e série, t. IX, 1995 : « La monnaie en Poitou au début de l'époque féodale (fin IX^e - milieu XI^e siècle) », par Olivier JEANNEROSE ; *Bulletin*, 5^e série, t. X, 1996 ; *Mémoire*, 5^e série, t. IV, 1996 : « Pays de Loire et d'Aquitaine de Robert le Fort aux Premiers Capétiens », Actes du Colloque international réunis par Olivier GUILLOT et Robert FAVREAU, Angers, septembre 1987.

Société Archéologique et Historique du Limousin, Limoges (87) : *Bulletin*, t. CXXV, 1997.

Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, Auxerre (89) : *Bulletin*, 1996 : « Introduction au guide des fonds d'archives privées de Jean Vallery-Radot », par Vincent VALLERY-RADOT ; 4 Note sur la vie et les archives de Jean Vallery-Radot, historien de l'art (1890-1971) », par Yves GALLOT.

Institut Archéologique Liégeois, Liège (Belgique) : *Bulletin*, t. CVII, 1995 : « Actes du Colloque Numismatique, Liège, 14/14 octobre 1995 : *L'Histoire par les monnaies. De l'Inde préhellénique à l'analyse nucléaire* ».

Société des Amis de Ronsard du Japon, Yokohama (Japon) : *Revue*, t. X, 1997 (numéro spécial) : « Le Merveilleux et le Temps : deux grands thèmes ronsardiens ».

The Smithsonian Institution, Washington, États-Unis.

Université de La Laguna, île de Ténériffe, îles Canaries, Espagne : *Revue Tabona*, t. IX, 1996.

IV – ABONNEMENTS

Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, Blois (41) : Patrimoine dans votre commune : 1993 : 1. Selommes (canton de Selommes), 2. Gièvres (canton de Selles-sur-Cher) ; 1994 : 3. Lorges (canton de Marchenoir), 4. Fréteval (canton de Morée), 5. Chaon (canton de Lamotte-Beuvron) ; 1995 : 6. Le Plessis-Dorin (canton de Mondoubleau), 7. Ouchamps (canton de Contres), 8. Villedieu-le-Château (canton de Montoire) ; 1996 : 9. Mareuil-sur-Cher (canton de Saint-Aignan), 10. Verdes (canton d'Ouzouer-le-Marché), 11. Saint-Loup-sur-Cher (canton de Menne-tou-sur-Cher) ; 1997 : 12. Bouffry (canton de Droué), 13. Neuvy (canton de Bracieux), 14. Mesland (canton d'Herbault).

Fédération des Amis du Perche - Amis du Perche en Loir-et-Cher, Le Plessis-Dorin (41) : *Cahiers percherons*, n° 4, 1996 : « Les noms de familles modernes des cantons de Nocé et du Theil-sur-Huisne », par Dominique FOURNIER ; n° 1, 1997 : « Les noms de familles modernes des cantons de Nocé et du Theil-sur-Hisne », 2^e partie ; n° 2, 1997 : « Yves III de Bellême, évêque de Sées (XI^e siècle) » ; n° 3, 1997 : « Chronique du Perche. Des hommes et des Lettres », « La seigneurie de Montmirail au Moyen Age », par Bernard MALCOR.

Annales : Revue n° 51-5, 1996 : « L'Étranger, le Temple et la Loi dans le Judaïsme ancien » ; Revue n° 51-6, 1996 ; Revue n° 52-1, 1997 ; Revue n° 52-2, 1997 : « La construction de l'État, XIV^e-XVIII^e siècle ; « Féodalité et Anthropologie », par Dominique BARTHÉLÉMY ; Revue n° 52-3, janvier-février 1996, et 52-4, 1997.

Congrès Archéologique de France : Congrès, 151^e session, 1993, Vendée.

Bulletin monumental : t. 154-IV, 1996 : « Nouvelles hypothèses sur le plan de Chambord », par Florent TESMIER ; « Le "Maître Nicolas d'Amiens" et la Mise au tombeau de Malesherbes (45) », par Catherine GRODECK ; t. 155-I, 1997 : « La Majesté d'or de Sainte-Foy de Conques », par Jean TARALON ; t. 155-II, « Le devis du château de Jarzé (Maine-et-Loire). La place du lit », par Monique CHATENET et Christian CASSONNEAU ; « Les grandes et les petites statues d'Apôtres de la Sainte-Chapelle de Paris. Hypothèses de datation et d'interprétation », par Annette WEBER ; t. 153-III, 1997.

Société Préhistorique Française : *Bulletins*, t. 94, n° 1, 2 et 3, 1997.

Informations Généalogiques du Centre et Cercle Généalogique de Loir-et-Cher : *Bulletin*, n° 87, 1996 ; *Bulletins*, n° 88, 89 et 90, 1997.

Archéologia : n° 330, janvier 1997 : « Paris. Le musée de la Rédemption (Civilisation des arts "Premiers") », par Bénédicte BLOTIÈRE ; n° 331, février 1997 : « Paris. L'Art Khmer au Grand-Palais » ; « Dix ans d'archéologie à

Troyes » ; « Un voilier du XVIII^e fouillé en Corse. Le Ca-Ira », par Christian VIDAL ; n° 332, mars 1997 : « Lascaux. Histoire d'un difficile sauvetage », par Jacques BRUNET, Philippe MALAURENT et Jean VOUVÉ ; « La bataille de Rodez. Défense de l'archéologie » ; n° 333, avril 1997 : « Marseille. L'Égypte romaine », par Agnès DURAND ; « Exposition "Les Francs". Paris, Petit-Palais », par Patrick PÉRIN ; « Trésor mérovingien d'Ile-de-France », par Françoise VALLET ; n° 334, mai 1997 : « Saint-Denis. Vingt années de recherches », par Nicole MEYER-RODRIGUEZ, David COXALL et Michael WYSS ; « Trésor archéologique du Nord de la France » ; n° 335, juin 1997 : « La vallée de l'Isère à l'époque romaine », par Jean-Pascal JOSPIN ; « Légendes et symboles du lièvre », par Michel BOUVIER ; n° 336, juillet-août 1997 : « Jordanie. Paradis archéologique » ; « L'archéologie à Bruxelles, une difficile reconnaissance », par Albert BURNET ; « L'archéologie dans les romans d'Agatha Christie, au Proche-Orient », par Simone ZAKRI-LAFLEURIEL ; n° 337, septembre 1997 : « L'or des Pharaons » ; « Armes ornées des anciens Celtes », par Nathalie GINOX ; « Irlande. Les croix celtiques chrétiennes », par Frédéric KURZAWA ; n° 338, octobre 1997 : « Les Ibères » ; n° 339, novembre 1997 : « Le Louvre, nouvelles salles orientales », par Annie CAUBET ; « Les statues menhirs du Haut-Languedoc », par Bruno MARC ; n° 340, décembre 1997.

Les Dossiers de l'Archéologie : n° 220, février 1997 : « Les cultures néolithiques » ; « L'expansion des Celtes. La migration indo-européenne » ; n° 221, mars 1997 : « Dossier Angkor » ; n° 222, avril 1997 : « Grèce. Aux origines du monde égéen » ; n° 223, mai 1997 : « Les origines de la dynastie mérovingienne », par Enger EWIG (Université de Bonn) ; « Les Francs et les Romains devant la loi salique », par Jean DEULIEUT ; « Du baptême de Clovis au baptême des Francs », par Alain DIERKHUS ; « Un nouveau regard sur Clovis », par Patrick GRARY ; n° 224, juin 1997 : « L'homme des glaces dans les Alpes il y a 5 000 ans » ; n° 225, juillet 1997 : « La Sicile et les grandes civilisations méditerranéennes » ; n° 226, septembre 1997 : « Les Coptes. Vingt siècles de civilisation chrétienne en Égypte » ; n° 227, octobre 1997 : « Iran. La Perse de Cyrus à Alexandre » ; n° 228, novembre 1997 : « Les Ibères. De l'Andalousie au Languedoc » ; n° 229, décembre 1997.

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux : n° 541, janvier 1997 à, n° 551, décembre 1997.

V – ACQUISITIONS

Monde médiéval et Société chartraine. Actes du Colloque pour le VIII^e centenaire de la cathédrale de Chartres (1194-1994), publiés sous la direction du P. Jean-Robert ARMOGATHE, Introduction du cardinal Paul POUPARD, envoyé spécial du pape Jean-Paul II.

La Mémoire chrétienne du paganisme carnute (t. 1 et 2), par Bernard ROBREAU, thèse de doctorat, Université François-Rabelais, Tours, publiée par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 1997 (se reporter, *in fine*, à la Note de lecture de Claude Leymarios).

Prière, Patronage et Pouvoir. L'Abbaye de la Trinité de Vendôme, 1032-1187, par Pénélope D. JOHNSON, traduit de l'anglais par Jean-Paul et Paul-Ursin DUMONT, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 1997.

Amours de Marie, de Pierre de RONSARD, dessins originaux d'Henry de Waroquier, Paris, J. et R. Wittmann, 1968.

Discours des Accusateurs Nationaux près la Haute Cour de Justice, prononcé par le citoyen Bailly, l'un d'eux, imprimé à Vendôme, Imprimerie de la Haute Cour, an V (1797).

La Haute Cour, 1789-1987, par Raymond LINDON et Daniel ANSON, Paris, PUF, 1997.

La Conjuration. Essai sur la conjuration pour l'égalité dite de Babeuf, par Philippe RIVIALE, Paris, L'Harmattan, 1994.

La Révolution française, 1789-1799, par Michel VOVELLE, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1996.
Une passion qui commence. Textes de Gracchus Babeuf, par Lionel BOURG, Vénissieux, Éditions Paroles d'Aube, 1997.
Histoire des Orléanais, Tourangeaux, Berrichons des origines à l'Épopée de Jeanne d'Arc, par Jacques DENIZET, Paris, Nathan, 1979.
La maison tourangelle au quotidien, façon de bâtir, manière de vivre, 1850-1930, par Arlette SCHWEITZ.
Sur les traces de vos ancêtres à Paris. La recherche des origines..., Archives de Paris, Mairie de Paris, 1997.
L'Indépendance américaine avec Rochambeau, par Antoine DECRÉ, Paris, La Pensée Universelle, 1997.
Histoire du château de Romorantin. De la résidence des Rois de France à celle des Sous-Préfets, par Jean-Yves LALLART, sous-préfet de Romorantin, Romorantin, Mairie, 1996.

VI – DIVERS

Tricentenaire du diocèse de Blois.
Exposition au doyenné du Vendômois : « Mémoire des Saints Fondateurs en Vendômois » à travers la statuaire et les objets des paroisses de ce doyenné, Vendôme.
Exposition au doyenné du Perche - Vallée du Loir : « Les trésors de l'Eucharistie en Bas-Vendômois, Lavardin, juin 1997.
Les stalles de la Trinité de Vendôme, d'après 25 bois originaux de Roland Brudieux, préface de l'abbé PLAT (reproduction photocopie).
Bulletin de liaison des Sociétés savantes, n° 4, mai 1997,
Société Française d'Archéologie, SF Actualité, n° 5, 1^{er} semestre 1997.
Régionales, Magazine culturel de la Région Centre, n° 24, hiver 1996 : « Une ville : Bourges » ; n° 25, printemps 1997 : « Le voyage des comédiens » ; n° 26, été 1997 : « Au cœur de l'Histoire et des festivals » ; n° 27, automne 1997 : « Au cœur des vignobles ».
Info-Loir-et-Cher, Magazine d'information du Conseil général de Loir-et-Cher, n° 7, décembre 1996 ; n° 8, mars 1997 ; n° 9 ; n° 10, septembre 1997.
Programme culturel de Vendôme, hiver 1997.
Les fêtes à Vendôme à travers des documents d'époque, exposition à la Bibliothèque municipale de Vendôme, dans le cadre du « Mois du Patrimoine écrit », 20 septembre - 15 octobre 1997.
Vous avez dit Vendôme, Magazine municipal, n° 32, octobre 1997.
Naveil-Info, livraisons de janvier 1997, juillet 1997,
« Savigny Contact », Bulletin municipal d'information et de liaison, n° 16, 1996.
Villiers-sur-Loir, Bulletin municipal, n° 65, décembre 1996 ;

n° 66, mars 1997 ; n° 67, juin 1997 ; n° 68, septembre 1997.
Fidélité Vendômoise, Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée Ronsard, n° 24, 1997.
Sinfonietta de Chambord, Concert du 9 mars 1997.

Institutions et services recevant le Bulletin

Bibliothèque du Patrimoine, ministère de la Culture, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris.
Bibliothèque de la Sorbonne, Service des Périodiques, 47, rue des Écoles, 75230 Paris cedex 05.
Bibliothèque Municipale de Blois, Château de Blois, 41000 Blois.
Bibliothèque Centrale de Prêts de Loir-et-Cher, rue Jean-Baptiste-Charcot, 41000 Blois.
Centre Départemental de Documentation Pédagogique, 39, rue des Écoles, 41000 Blois.
Archives Départementales du Loiret, 6, rue d'Illiers, 45032 Orléans cedex.
Archives Départementales d'Indre-et-Loire, 6, rue des Ursulines, 37000 Tours.
Librairie Jean Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75278 Paris cedex 06.
Martinus Nijhoff, PO Box 269, 2501 A X, La Haye, Pays-Bas.
British Library, French Section, Department of Printed Book, Great Russel Street, London WC 1B, 3D G Grande-Bretagne.
The J. Paul Getty Center, Library, Serials Department, Santa Monica, Californie, us.

Services gracieux

Bibliothèque Nationale, Régie du Dépôt légal, 2, rue Vivienne, 75084 Paris cedex 02.
Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Centre, Service Régional de l'Archéologie, 6, rue de la Manufacture, 45000 Orléans.
Archives Départementales de Loir-et-Cher, 2, rue Louis-Bodin, 41000 Blois.
Bibliothèque Municipale de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.
Archives Municipales de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.
Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de Vendôme, Parc Ronsard, 41100 Vendôme.
Inspection Académique, 34, avenue du Maréchal-Maunoury, 41000 Blois.
Inspection Départementale de l'Éducation Nationale, École Victor-Hugo, 41100 Vendôme.

Jacques de SAINT SALVY.

Notes de lecture

Bernard ROBREAU – *La mémoire chrétienne du paganisme carnute* (thèse de doctorat, Société Archéologique d'Eure-et-Loir).

Traitant, en plus de 800 pages, d'un sujet novateur pour notre région, Bernard Robreau situe, en début d'introduction, la motivation profonde qui l'a conduit à une telle étude :

— d'un côté, à travers l'hagiographie, une production littéraire abondante et ancienne ;
— de l'autre, un manque d'intérêt pour cette littérature dont la valeur historique reste fort décriée.

Ajoutons que la pénurie de sources écrites indigènes pour la religion gauloise qui forme tout le substrat « philo-sophico-religieux » de cette région a rendu la tâche difficile,

ainsi que le souligne l'auteur lorsqu'il écrit : « Nous n'avons pas choisi un domaine facile »... ajoutant, quelques pages plus loin : « ... nous sommes conscients de demander au lecteur un très gros effort. »

Le maître à penser, pour Bernard Robreau, reste Georges Dumézil qui a démontré que les linguistes, par la méthode comparative, ont pu reconstituer de vastes pans de vocabulaire et de grammaire d'un idiome préhistorique parlé, cinq mille ans avant notre ère, dans les steppes d'Ukraine et d'Asie centrale, et, surtout, que les populations parlant cet idiome « possédaient une idéologie très structurée déterminant une religion et peut-être également une organisation sociale ». Cet « héritage de rites, de mythes et d'institutions ou de conceptions sociales » s'est conservé dans la mémoire historique de peuples tels que les Celtes, les Germains, les Latins ou les Grecs. En quelque sorte, le substrat que nous évoquions plus haut et qui repose sur une conception trifonctionnelle de la société :

- la première fonction, domaine des prêtres et du sacré ;
- la seconde fonction, domaine des guerriers et du combat ;
- la troisième fonction, domaine des producteurs de la fécondité,

avec, pour chaque fonction, des correspondances symboliques : le blanc et la direction du couchant, le rouge et le nord, le bleu-noir et l'est.

Le second emprunt à Georges Dumézil reste le principe, qu'il mit en valeur, des « mécanismes par lesquels les thèmes et les motifs mythiques passent dans des récits épiques, romanesques, légendaires ou encore à prétention historique ». Une pensée qui conduit le grand historien à montrer « dans quel sens et selon quelles perspectives les différentes sociétés héritières ont réélaboré leur héritage commun ».

C'est sur ces bases solidement définies que Bernard Robreau a mené son enquête en pays carnute et qu'il nous la transcrit en un ouvrage se développant en deux grandes parties :

- la tradition hagiographique en tant qu'instrument de mémorisation, dans laquelle l'auteur cherche à séparer ce qui peut émerger de la tradition vivante par rapport au travail de faussaire ;
- l'origine et la transmission de la tradition carnute.

Cette recherche est donc axée sur les anciens diocèses de Chartres et d'Orléans et elle fait naturellement appel à des textes concernant des saints dont le centre cultuel se situe dans ce contexte géographique où l'on retrouve, outre les centres épiscopaux de Chartres et Orléans, les deux grandes abbayes de Micy et de Fleury.

La lecture et l'interprétation de ces textes restent le problème majeur. Il convient de faire abstraction de notre cartésianisme pour la compréhension de la lecture, il faut retrouver ce cartésianisme pour mener à bien, ensuite, l'analyse. C'est à ce difficile travail que s'est livré Bernard Robreau.

C'est, naturellement, vers la seconde partie de cette étude que nous irons rechercher nos sources dunoises dont l'auteur délimite l'étendue géographique à propos du culte de Saint-Léonard (p. 420 à 422 et fig. 17, p. 421). Léonard le Dunois « protecteur des frontières » : sur le sud en lisière de la Silva Longa (la forêt de Marchenoir), à l'ouest, en bordure de la forêt de Montmirail, au nord-est aux sources de la Conie.

Dans une étude comparative entre « mémoire rituelle et mémoire toponymique », l'auteur porte également un intérêt particulier sur le secteur de Fréteval (p. 480 à 485), ce qui n'est pas pour nous déplaire, mais là, nous marquerons quelques réserves – de détail – en ce qui concerne certaines interprétations toponymiques, montrant bien toute la difficulté qui se rencontre dans l'exploitation de cette science. Les concentrations culturelles du secteur – qu'elles soient néolithiques, gallo-romaines ou mérovingiennes – n'en restent pas moins intéressantes.

Bernard Robreau a mis en évidence un fond documentaire extrêmement intéressant, fonds qu'il a su exploiter avec beaucoup de pertinence dans cette thèse passionnante, à la lecture de laquelle nous renvoyons le lecteur.

Claude LEYMARIOS.

(Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 1, rue Jehan-Pocquet à Chartres, 1996, 2 vol., 840 p., 28 fig.)

Les peintures murales romanes de la Vallée du Loir, de Christian DAVY, de Vincent JUHEL et de Gilbert PAOLETTI, 1 vol. de 210 p., 50 pl. en couleurs, 160 illustr. en noir et blanc, Éditions du Cherche-Lune, 14, rue Honoré-de-Balzac, 41100 Vendôme. Prix : 240 F.

Avec la Bourgogne, deux régions françaises paraissent avoir été particulièrement fécondes pour l'art roman au début du XI^e siècle : la vallée du Rhin et le Val de Loire. La terre d'élection de la peinture occidentale romane a été précisément cette France « médiane » si riche encore de témoignages parlants. En tête de toutes ces créations artistiques se situe l'abbatiale de Saint-Savin-sur-Gartempe. Au cours de ces dernières années, un regard neuf a été en effet porté sur cette peinture murale qui, intimement liée à l'architecture, participe souvent à l'embellissement des édifices religieux. Après l'historique de sa redécouverte en divers lieux comme à la chapelle de la commanderie d'Artins, les auteurs dégagent un style « baroquisant », manière privilégiée des peintres romans dans la Vallée du Loir. Quant aux messages de l'image, ils sont dominés par la figure du Christ en majesté : la *Majestis Domini*. Ces peintures sont-elles des productions originales ? Lavardin (Loir-et-Cher) en est l'affirmation la plus brillante. Là les peintures apportent au courant « baroquisant » une esthétique plus tranquille des formes. Les auteurs analysent ensuite avec une grande précision une vingtaine de sites, détaillant l'iconographie, le style et la technique pour chacun d'entre eux. Outre Ponce-sur-le-Loir, Montoire, l'abbatiale de la Sainte-Trinité de Vendôme, monument majeur de l'architecture médiévale, fait l'objet d'une étude fouillée qui permet de dater vers 1100 les peintures à la gloire de l'idéologie pontificale. Dans un dernier chapitre, Philippe Rouillac insiste sur la manière dont l'art roman est perçu au XX^e siècle et signale certaines similitudes avec *Guernica*, cette « fresque mobile » contemporaine de Picasso. Une carte des sites, des index, une bibliographie et un glossaire complètent ce livre bien documenté qui peut également servir de guide pour découvrir les églises romanes dans la vallée du Loir.

Chantal HUMBERT.

(In *La Gazette de l'Hôtel Drouot*, n° 6, 6 février 1998.)

LE POINT SUR LE QUARTIER ROCHAMBEAU

COMMUNIQUE DE PRESSE DES QUATRE ASSOCIATIONS

Rochambeau, du nouveau...

Depuis 8 ans, les associations *Alerte, Perche Nature, Résurgence et la Société Archéologique* poursuivent leurs efforts de **sauvegarde du manège Rochambeau**, avec le soutien de la population. Entre autres elles ont participé à la commission présidée par un adjoint au maire qui a conclu, en 1992 à la conservation souhaitée du manège.

Après avoir obtenu du **Ministre de la Culture un droit d'évocation** direct sur tous les projets du quartier Rochambeau, en 1994 elles ont contesté les projets d'aménagement de l'ensemble du quartier Rochambeau.

Le 11 juillet 1997 le **Tribunal Administratif d'Orléans** leurs a donné raison. La délibération du conseil municipal de Vendôme du 15 novembre 1993 approuvant le plan d'aménagement de la **ZAC Rochambeau est annulée**.
Le projet est à revoir; elles se félicitant de ce jugement de bon sens.

Parallèlement associées à une première et seule réunion, en mars dernier, pour la ZPPAUP, elles espèrent que les délais prévus seront respectés, ainsi que leur demande dans le sens de l'intérêt général, de franche coopération pourra aboutir

Leurs présences actives depuis de nombreuses années, comme leurs réalisations positives tant sur le terrain que par leurs recherches, attestent d'une part de leur crédibilité au près des partenaires publics et privés - et d'autre part de leur audience dans l'opinion publique.

Les associations restent vigilantes et ouvertes au dialogue.

Vendôme le 15 octobre 1997

COMPLEMENT

Nous apprenons, par une communication du Maire de Vendôme en date du 18 novembre au conseil municipal, que la ZAC Rochambeau est définitivement abandonnée.

Note sur le jugement du Tribunal Administratif d'Orléans.

Comme d'usage au Tribunal Administratif la rédaction du jugement est très synthétisée.

Le Tribunal a déclaré irrecevables les demandes des associations autres que PERCHE NATURE, le conseil d'administration de celle-ci étant aux termes des statuts investi du pouvoir d'autoriser son président à ester en justice. Il est en effet de principe, devant les Tribunaux administratifs seulement (et non devant les juridictions judiciaires) qu'en cas de silence des statuts sur ce point, une délibération spéciale de l'assemblée générale est nécessaire pour agir en justice; seuls les statuts de PERCHE NATURE, à la différence de ceux des autres sociétés intervenantes, permettaient au conseil d'administration, sans consulter l'assemblée générale, de prendre la décision d'engager une instance devant la juridiction administrative.

Le jugement annule la délibération du Conseil Municipal de Vendôme du 15 Novembre 1993, approuvant le plan d'aménagement de zone du quartier Rochambeau. Cette disposition a effet à l'égard de tous. Elle est due à l'irrégularité du rapport du commissaire enquêteur.

Il appartient dès lors à la Ville de Vendôme, soit de reprendre la procédure au niveau de l'acte annulé, soit de prendre d'autres dispositions.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS

N° 94632

Association ALERTE et autres

68.02.02.01.audience du 25 mars 1997
lecture du 11 juillet 1997

REPUBLIQUE FRANCAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS,
(3ème chambre)

Vu, enregistrés au greffe du Tribunal Administratif les 8 avril et 27 mai 1994 la requête et le mémoire complémentaire présentés par l'Association ALERTE, l'Association PERCHE NATURE, l'association RESURGENCE EN VENDOMOIS et la Société ARCHEOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE et LITTERAIRE DU VENDOMOIS et tendant à l'annulation de la délibération du 15 novembre 1993 par laquelle le conseil municipal de VENDÔME a approuvé l'enquête d'utilité publique sur le plan d'aménagement de zone du Quartier Rochambeau ;

Vu la décision attaquée ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu les notes du greffe constatant la communication aux parties des requête, mémoires et pièces susvisés ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;

Les parties ayant été régulièrement averties du jour de l'audience ;

Après avoir entendu au cours de l'audience publique du 25 MARS 1997 :

- le rapport de Mme DESIRE, conseiller-rapporteur ;

- les observations de Me LABETOULLE, avocat aux Conseils, substituant

Me ODENT, représentant la ville de Vendôme ;

- et les conclusions de M. ABAUZIT, commissaire du gouvernement ;

Sur la recevabilité de la requête :

Considérant que la requête a été introduite au nom de quatre Associations par leurs présidents, autorisés par leurs conseils d'administration respectifs ; qu'il résulte de l'examen des statuts de chacune de ces associations que seul le conseil d'administration de "PERCHE NATURE" peut être regardé comme investi du pouvoir de décider d'ester en justice ; que la requête n'est dès lors recevable qu'en tant qu'elle émane de "PERCHE NATURE" qui a par ailleurs un intérêt suffisant pour agir, dès lors que son objet comporte notamment la protection du patrimoine culturel du Perche et de la Vallée du Loir ;

Sur la légalité de la décision attaquée :

Sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens de la requête :

Considérant qu'aux termes de l'article R. 123-11 du code de l'urbanisme : *"le commissaire-enquêteur (...) examine les observations consignées ou annexées au registre, établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et rédige des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables."* ;

Considérant que le Commissaire-Enquêteur s'est déclaré favorable au projet de plan d'aménagement de la zone d'aménagement concerté du quartier Rochambeau ; que cependant ses conclusions se bornent, après qu'aient été exposées les critiques recueillies au cours de l'enquête par voie de pétitions ou d'observations particulières, à relever que " le conseil municipal a tenu à protéger l'environnement, l'Abbaye de la Trinité, les bords du Loir, à utiliser harmonieusement un espace laissé libre par le ministère des armées en essayant de conserver ce qui pouvait l'être sans pour autant mettre en péril l'équilibre du budget de la ville" ; qu'une telle motivation, qui ne comporte aucun point de vue personnel sur l'économie générale du plan d'aménagement de zone et sur les choix d'urbanisme proposés, ne répond pas, eu égard à l'importance du projet concerné, aux exigences susrappelées de l'article R. 123-11 du code de l'urbanisme ;

Considérant qu'il résulte de ce qui précède que la délibération attaquée a été prise au terme d'une procédure irrégulière et doit être annulée ;

D E C I D E :

Article 1er : La délibération du conseil municipal de VENDÔME du 15 novembre 1993 approuvant le plan d'aménagement de zone du quartier Rochambeau est annulée.

Article 2 : Le présent jugement sera notifié aux ASSOCIATIONS ALERTE, PERCHE NATURE, RESURGENCE EN VENDOMOIS, à la STE ARCHEOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTERAIRE DU VENDOMOIS et à la COMMUNE DE VENDOME.

GEOFFROY DE VENDÔME (1097-1997) 900 ANS APRÈS LA VENUE D'UN PAPE A VENDÔME

DEUX JOURS POUR UN COLLOQUE PASSIONNÉ ET PASSIONNANT

Dîner médiéval, convivial

Le samedi soir une centaine de convives se retrouvèrent aux Greniers de l'Abbaye, autour des tables dressées par le traiteur Salès. Dîner très convivial, autour d'un menu médiéval.

Chaque membre du bureau de la Société Archéologique présidait une table. A la table d'honneur autour du président et de Mme Christine Rouillac on notait la présence de M. le sous-préfet, Alain Deyber, Mme Louis Leygue ; entourés du chanoine André Couffrant et du doyen du Vendômois, M. l'abbé François Brossier.

La ville de Vendôme était représentée par le D^r Degeyne et le conseil général de Loir-et-Cher par M^e et Mme Paul Martinet. Aux conférenciers du Colloque s'était joint Vincent Juhel. Nos amis M. et Mme Goudji le brillant créateur-orfèvre honoraient de leur présence la table présidentielle, en compagnie de Mme Alain Deyber.

Un hypocras en apéritif fut proposé aux arrivants, comprenant du vin rouge, de la cannelle, de la racine de gingembre, de l'eau de rose et du sucre.

Furent servis successivement des menus de pis, c'est-à-dire une salade aux foies de volailles et de gésiers cuits au vin rouge, qui est un plat de jour ordinaire des moines ; puis la mamonia, mouton au miel et aux amandes, accompagné de riz au safran, plat festif typiquement pascal. Enfin en dessert, des rissoles à jour de poissons : petits pâtés aux fruits, de pommes, de raisins secs, de cerneaux de noix, de cannelle. M. André Michel avait présidé au choix des plats après moultes recherches dans de nombreux ouvrages de cuisine et de recettes de gastronomie médiévale. Il ne s'était pas trompé : dépaysement, originalité et saveur furent au rendez-vous.

Le président en profita en fin de soirée pour faire partager les joies de la Société : l'agrégation d'histoire obtenue brillamment par Christophe Marion et l'anniversaire du trésorier Jacques Aubert : de vifs applaudissements ponctuèrent ces félicitations. Les tables étaient élégamment dressées et fleuries ; la lueur des bougies illuminait le visage ravi des convives.

Découverte nocturne de l'abbatiale

A l'issue de ce dîner fut proposée une soirée spéciale de visite nocturne de l'abbatiale de la Trinité par le chanoine André Couffrant. Près de 150 personnes se retrouvèrent, passé 22 heures, au bas de la nef du vaisseau, seul le cierge

pascal brillait au transept. Peu à peu, accompagnant les chants grégoriens, le vaisseau s'illumina en partant de la chapelle absidiale. L'émotion fut grande, tant la pureté des lignes, le silence « musical », l'éclairage d'ombre et de lumière saisirent l'assistance. L'officiant les accueillit au pied de l'autel où il se livra à une présentation de la vie des moines et les origines de l'édifice, à la satisfaction de tous. Puis un cheminement fut effectué jusqu'à la chapelle axiale, de nouveau les lumières, dans la totalité, s'éteignirent et peu à peu le vaisseau retrouva sa splendeur de la pénombre à la lumière. Incontestablement un temps fort, moment privilégié des découvertes nocturnes d'un édifice majeur.

Gloire à Dieu

Dimanche matin, à 8 h 45, une centaine de « pèlerins » participèrent à l'office, présidé par M. l'abbé François Brossier, professeur à l'Institut catholique de Paris, doyen du Vendômois, curé de la paroisse Trinité Sainte-Madeleine, assisté du P. Jean Boulay, ancien aumônier du Lycée Ronsard. Des intentions de prière à l'attention des défunts de la Société Archéologique furent lues. Chants grégoriens et homélie de circonstance furent au programme.

Hommage aux enlumineurs et copistes

La veille, en fin d'après-midi, furent présentés dans la salle du fond ancien de la bibliothèque municipale, rue Poterie, des documents rares et précieux de l'abbaye. Accueillis par Mme Anita Port, bibliothécaire, elle rappela que le bâtiment fut construit en 1868 pour recevoir la bibliothèque municipale ainsi que le musée, propriété de la Société Archéologique, et les services de la mairie. L'actuel bureau de la responsable de la bibliothèque fut initialement celui du président de la Société Archéologique, ayant comme pendant celui du maire. Quant aux collections, le fonds ancien est constitué de livres confisqués aux bénédictins de l'abbaye de la Trinité, au collège des oratoriens et à diverses communautés supprimées, sans oublier les « prélèvements » des bibliothèques des émigrés et condamnés. La bibliothèque municipale de Vendôme conserve près de 400 manuscrits dont la plupart proviennent de l'ancienne abbatiale.

A l'abbaye, très tôt une bibliothèque et un scriptorium furent installés où on rassembla de nombreux textes liturgiques dont les œuvres de Geoffroy. Le plus ancien manuscrit conservé aujourd'hui date du IX^e siècle, et regroupe les sermons du moine ascétique Jean Cassien. Parmi les plus remarquables, nous pouvons citer *Le missel de la Trinité*, ouvrage richement illuminé, un bénédictionnaire du

xvi^e siècle qui possède entre autres une page entièrement enluminée, une splendide bible historiée du xiii^e siècle, ainsi qu'un manuscrit du xii^e siècle regroupant des commentaires des lettres de Saint-Paul, cet ouvrage possède la particularité de ne rassembler que des initiales richement décorées en forme de « P » (comme Paulus).

M. Giordanengo, professeur à l'école des Chartes, et M. Bernard Jiquel, président-directeur général de l'Imprimerie des Presses Universitaires de France, pour le plus grand plaisir des participants, voulurent bien donner quelques précisions tant techniques qu'historiques et stylistiques sur les manuscrits et les toutes premières impressions. Le premier livre imprimé à Vendôme et conservé date de 1536, il s'agit d'un missel vendômois, œuvre de Jean Rousset, illustré de plusieurs gravures sur bois. Car dès 1514, un imprimeur tourangeau, Matthieu Latheron, vint travailler avec ses presses dans les murs de l'abbaye. L'abbaye de la Trinité, outre ses manuscrits et grâce à sa renommée et sa richesse, fut aussi le berceau de l'imprimerie vendômoise – longue tradition tout au long des siècles.

La jeunesse autour de Geoffroy

Les enfants ne furent pas les oubliés du Colloque : une programmation spéciale leur était proposée. M. André Michel, professeur des écoles, fondateur des classes du patrimoine dans la vallée du Loir, anima brillamment un atelier de fresques pour les enfants. A la technique primitive furent initiés des enfants de 9 à 13 ans, à partir de photographies de fresques de saints et saintes principalement de Lavardin. Pour le plus grand plaisir des enfants, ils purent reproduire et réaliser, d'un format de 20×10 cm, leur propre peinture murale. Privilège, cet atelier fut donné dans la salle capitulaire, les enfants n'avaient que les yeux à lever pour s'imprégner de la grâce, du talent des fresquisses de la fin du xi^e siècle qui illustrèrent les murs de cette salle.

A l'issue de sa conférence, donnée Porte Saint-Georges, Anne Grandoulan présenta le vitrail *in situ*. Plus de 130 personnes, sans compter de nombreux enfants, se retrouvèrent dans la chapelle axiale de la Trinité, et purent à loisir contempler la majesté Notre-Dame, et Anne Grandoulan précisait un certain nombre de points. Le président, Philippe Rouillac, rappela le contexte de l'entourage du vitrail, de la grisaille de Grubert et des difficultés potentielles d'envisager son remplacement – bien que jugé souhaitable par nombre de participants.

Fresques et peintures murales

Le groupe s'achemina à la salle capitulaire où se déroulait un second atelier pour les enfants. Trois interventions sont à souligner : celle d'enfants présentant leur travail, celle du fresquiste contemporain Jean-Claude Ferron qui réagit à chaud devant la fresque de Geoffroy *La pêche miraculeuse* en parallèle avec le travail en cours d'exécution qu'il réalise depuis plus de trois à Meslay. Nombreuses furent ses remarques, riches d'enseignements. Comme ceux partagés en troisième lieu par Christian Davy, qui après son magistral exposé de la veille, nous fit part de son émotion à travers la perception directe (et non entrevue à travers les barreaux des grilles comme de coutume...) ou simplement après examen des photos, de ces fresques qui constituent le joyau de la vallée du Loir.

L'exposition sur les peintures murales autour des relevés sur papier de Mlle Trocmé conduisit l'assistance au musée – fondée par la Société Archéologique – dans l'ancienne salle du dortoir des moines. Exposition – des relevés toujours propriété de la Société Archéologique et mise à la disposition du musée – préparée par Laurence Guilbaud, conservateur du musée.

Nous restions « en famille »... Les travaux de l'ancien

secrétaire et du vice-président de la Société, Suzanne Trocmé, nous furent présentés par Vincent Juhel (étudiant en 1988 ayant participé au stage sur les fresques dans la vallée du Loir, organisé par la Société), il nous revint en 1996 sur le point de soutenir un doctorat sur l'art mural en Normandie, auprès de la Sorbonne.

Conjointement fut annoncée par nos amis de Cherche-Lune l'édition d'un prochain ouvrage, sur les fresques en vallée du Loir par Vincent Juhel et Christian Davy. Christian Davy nota tout l'intérêt que constituent ces relevés, notamment pour la connaissance de peintures murales aujourd'hui peu lisibles voire effacées. Les relevés – des églises d'Areines, de Saint-Pierre de Long-Pré, de Saint-Martin de Lunay, de Saint-Gervais des Roches-l'Évêque ainsi que ceux de Saint-Firmin-des-Prés – tant ceux de dimensions importantes que des études plus réduites, étaient exposés pour la première fois. Exécutés entre 1932 et 1958, ces relevés permettent également, en les comparant avec les originaux, de déceler les restaurations et de faire la part de l'authentique.

Une sociétaire eut parallèlement la gentillesse de nous montrer une partie de sa collection privée de relevés, toujours de Mlle Trocmé... Précisons que cette abondante production est, pour partie, conservée au musée de Vendôme et au Musée des monuments français. Le musée de Vendôme conserve 288 relevés sur papier et de nombreux calques. Pour l'exposition de Vendôme, ils étaient présentés dans une atmosphère dont le taux d'humidité n'excède pas 60 % et sous une lumière voisine de 60 lux pour une bonne conservation.

Suzanne Trocmé, née au Havre le 28 décembre 1887, se passionna très tôt pour les arts graphiques, fille d'un officier d'infanterie, elle devint professeur de dessin. Dès 1911, elle obtint à Dole le poste de maîtresse d'internat, puis enseignant le dessin à Neuchâteau en 1913, elle vint à Vendôme en 1917 exercer au collège de jeunes filles puis au Lycée Ronsard. C'est de 1927 à 1940 qu'elle s'est intéressée aux églises du Vendômois, d'Areines, de Rodhon, de Villiers et de Lunay.

Elle développa de 1940 à 1964 son champ d'action jusqu'à Couddes, Sargé, Boursay, Saint-Arnoult, Saint-Bohaire et Touraille. Dans toutes ces églises elle procède à des sondages, élimine les badigesons pour découvrir les peintures anciennes. Elle profite de ses vacances d'enseignante pour réaliser des relevés à l'aquarelle, et parfois elle effectue des consolidations, exécutant aussi quelques repeints. Elle décède à Vendôme en 1971.

Cette exposition rend hommage à son « travail de bénédictin » discret et ô combien intéressant, voire indispensable plus de trente ans après sa réalisation.

In fine

A l'issue de cette présentation, dans l'ancienne chapelle Notre-Dame de Pitié, près des Greniers de l'Abbaye, la propriétaire Anne Gazal voulut bien accueillir les congressistes en présentant l'édifice et rappelle sa consécration par Urbain II lors de son voyage. L'édifice remanié a été édifié dans le goût troubadour néo-gothique au milieu du xix^e siècle. Deux plaques de marbre rappellent l'illustre visite pontificale.

Il revint au président de clore le Colloque, après avoir remercié chaleureusement les conférenciers auxquels fut remis l'ouvrage de Mme Giordanengo en cadeau et signe de reconnaissance ; il salua les différents partenaires, et se félicita d'une assistance nombreuse et passionnée à l'attention soutenue. De vifs applaudissements ponctuèrent ce Colloque que chacun reconnaissait être un succès à tous égards.

Philippe ROUILLAC.

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Paul Couvrat

1996 : Neuvième centenaire du voyage du pape Urbain II à Vendôme et de sa réception par l'abbé Geoffroy à la Trinité ; 1996 : Publication des *Œuvres de Geoffroy de Vendôme* aux Éditions Brepols et CNRS présentées et traduites par Mme Geneviève Giordanengo, deux raisons pour se pencher sur Geoffroy, cinquième abbé de la Trinité et son temps.

Geoffroy est en effet un personnage important, de par sa fonction tout d'abord : l'abbaye de la Trinité existe depuis une cinquantaine d'années lorsque Geoffroy en prend la direction ; elle est puissante par ses possessions en Vendômois, Anjou, Touraine, Poitou et Saintonge ; elle est peuplée d'une centaine de moines ; elle dépend directement de Rome et son chef n'a d'ordres à recevoir que du pape, son abbé est, de plein droit, cardinal de l'Église romaine ; Geoffroy est important également par ses œuvres : il a laissé un grand nombre d'écrits : lettres, sermons, traités, hymnes essentiels pour la connaissance de l'histoire de l'époque et pour celle de l'Église ; il est important enfin par son action puisque c'est lui qui a rétabli le pape Urbain II sur son trône ; enfin il a gouverné l'abbaye de Vendôme pendant quarante ans.

Geoffroy serait né vers 1070 ; il est devenu abbé de la Trinité en 1093 et est décédé au prieuré de l'Évière en 1132.

D'éminents conférenciers vont nous permettre de cerner le temps de Geoffroy par la géographie des paysages vendômois, l'architecture romane religieuse, les peintures murales, le mobilier et les objets d'art, les vitraux. Nous verrons à la bibliothèque municipale les manuscrits et incunables qu'il a utilisés ou fait exécuter dans le scriptorium de l'abbaye, la fresque de la salle capitulaire et les relevés par Suzanne Trocmé des peintures murales des églises de la vallée du Loir ; puis il sera question de Geoffroy lui-même avec le prieuré de l'Évière d'Angers où il a effectué son noviciat et où il est mort, enfin, de ses œuvres, de sa formation intellectuelle et de sa culture en même temps que sera présenté l'ouvrage de Mme Giordanengo.

Il manque cependant un exposé sur le contexte historique de l'époque ; nous allons donc essayer de donner quelques éléments à ce sujet.

Geoffroy accède à l'abbatit en 1093 ; nous sommes au milieu du Moyen Âge que les historiens situent du ^v^e au ^{xv}^e siècle. La période des temps barbares, selon l'expression de Daniel Rops, est terminée, les grandes invasions sont finies et les ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles sont un temps de paix, de progrès, de prospérité relative par accroissement des terres cultivées, défrichement, augmentation de la population.

Les rois pendant l'abbatit de Geoffroy sont Philippe I^{er} (1060-1108), excommunié par Urbain II pour avoir répudié sa femme Berthe, fille du comte de Hollande, enlevé et épousé Bertrade de Montfort, femme de Foulque, comte

d'Anjou, puis Louis VI le Gros (1108-1137), tous deux capétiens directs, le second ayant pour la première fois utilisé les services d'un véritable premier ministre en la personne d'un confrère de Geoffroy, Suger abbé de Saint-Denis. Ce roi commence à asseoir l'autorité royale qui ne s'exerçait jusqu'à présent que sur une étroite possession territoriale entre Seine et Loire.

Il n'y a pas de nations, au sens où nous les connaissons aujourd'hui, mais des structures hiérarchisées dans la noblesse et l'Église, le régime féodal étant partout répandu. Il faut noter cependant la présence du Saint Empire romain germanique qui se veut continuateur de l'Empire romain et prétend tenir la papauté sous sa coupe. Par contre, un ciment soude tous les peuples d'Europe, la religion qui baigne toute la vie et les rapports sociaux, la foi étant partagée par tous, ceci malgré la fragilité de la papauté en butte aux antipapes. En outre, toutes les personnes cultivées de l'Angleterre jusqu'en Orient parlent et écrivent une langue commune : le latin.

Les papes à l'époque de Geoffroy sont : Urbain II (1088-1099), Pascal II (1099-1118), Gélase II (1118-1119), Calixte II (1119-1124), Honorius II (1124-1130), Innocent II (1130-1143).

Il y a trois classes sociales : les nobles qui combattent et défendent, les clercs qui prient, enseignent et assurent la conservation de la culture, et le peuple essentiellement rural composé de vilains et de serfs attachés à un domaine seigneurial ou religieux ; ces derniers ne peuvent transmettre leurs biens par succession à d'autres que leurs enfants, mais ils ont la possibilité de racheter leur condition moyennant indemnité qui n'est pas hors de proportion avec leurs ressources.

Voici quelques événements qui se sont produits peu de temps avant ou pendant la carrière de Geoffroy :

- 1054 : Rupture définitive entre Rome et Byzance.
- 1066 : Conquête de l'Angleterre par les Normands (Guillaume le Conquérant – Bataille d'Hastings), les Normands se sont également installés en Sicile et dans le sud de l'Italie.
- 1073-1085 : Pontificat de Grégoire VII ; il réforme l'Église, lutte contre la simonie (vente des offices ecclésiastiques et des sacrements), et le nicolaïsme (mariage des prêtres ou concubinage des gens d'Église).
- C'est alors la querelle des Investitures : conflit entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque pour la nomination des évêques, voire du pape. A la veille de l'élection de Geoffroy en 1092 l'empereur d'Allemagne Henri IV vient s'humilier (provisoirement) devant le pape à Canossa.
- 1094 : Urbain II est installé à Rome grâce à Geoffroy. L'antipape est évincé.

- 1095 : Concile de Clermont (où Geoffroy est présent), Urbain II lance la première Croisade, puis il effectue un voyage en France et séjourne à Vendôme.
- 1099 : Prise de Jérusalem par les Croisés.
- 1122 : Concordat de Worms, mettant un terme à la querelle des Investitures. L'évêque est investi par l'Église au moyen de la crosse et de l'anneau, il est investi par l'empereur au moyen du sceptre, symbole de l'autorité temporelle.

A la même époque, on note un grand développement du monachisme ; alors que Cluny a fourni à l'Église plusieurs papes, sont fondés successivement l'abbaye de Cîteaux (1098), celle de Clairveaux par saint Bernard (1115), et à Jérusalem les Templiers (1118).

L'œuvre de l'abbé Geoffroy n'a jamais été oubliée : ses travaux ont été réunis de son vivant. Ils ont été édités en 1610 par le jésuite Jacques Sirmond (ouvrage à notre bibliothèque et à la bibliothèque municipale). Ils sont repris par l'abbé Migne dans sa *Patrologie latine* vers 1850.

L'abbé Geoffroy a été particulièrement étudié à la fin du XIX^e siècle. Le *Congrès archéologique de France*, tenu à Vendôme en 1872, contient une étude de M. Dupré sur les lettres de Geoffroy et « l'appréciation de l'abbé Geoffroy d'après ses lettres » par l'abbé de Prévaille, archiprêtre de la Trinité.

En 1891 est publié dans la bibliothèque de l'École des

hautes études, l'ouvrage de L. Compain, *Étude sur l'abbé Geoffroy de Vendôme*.

Le 19 novembre 1893 ont lieu à la Trinité de grandes fêtes pour le huitième centenaire de Geoffroy, en présence du cardinal Langénieux, archevêque de Reims, de l'évêque de Blois, Mgr Laborde, de l'archiprêtre de la Trinité, de Prévaille : à cette occasion fut inauguré dans les jardins du presbytère un buste de Geoffroy en terre cuite du sculpteur Hamar. On ne sait ce qu'est devenue son œuvre...

Enfin c'est en 1996 que parut le livre de Mme Giordano, édition annotée et traduite des 215 lettres, sermons et traités de Geoffroy, abbé de la Trinité de Vendôme de 1093 à 1132, précédée d'une importante introduction, ouvrage suivi d'une bibliographie et de tables très abondantes, qui renouvelle totalement les connaissances antérieures sur le plus célèbre abbé de la Trinité.

Il est permis de rapporter ici ce qu'en disait l'abbé Gabriel Plat dans son ouvrage *L'église de la Trinité de Vendôme*, paru en 1934 : « Ce ne furent pas seulement les services rendus à la papauté et l'amitié dont l'honoraient les souverains pontifes qui accrurent la réputation de Geoffroy et la grandeur de son abbaye. Ses écrits, son rôle dans les conciles, les relations qu'il eut avec les grands personnages de son temps, ses polémiques même, toutes pleines de fougue et parfois d'âpreté, mirent si fort en évidence le monastère vendômois que toute la réputation dont l'abbaye jouit dans la suite tire de lui son origine. »

GÉOGRAPHIE DES PAYSAGES VENDÔMOIS, VERS L'AN 1100

J.-C. Yvard

Résumé de l'exposé présenté
au Colloque Geoffroy, 5^e abbé de la Trinité (1093-1142),
Vendôme, 7-8 septembre 1996.

I – ORIGINES (?) ET ÉTENDUES DU COMTÉ DE VENDÔME

Le *pagus Vindocinensis* connu de quelques textes mérovingiens/carolingiens (mais aussi de rares monnaies !) n'est qu'un pays de la cité des Carnutes dont il devient un archidiaconné. Le Vendômois d'avant l'an mil n'a donc pas d'évêché, mais une seule abbaye : Saint-Georges-du-Bois (fondée au VI^e siècle, détruite au X^e). Toutefois, Bouchard (le Vénéable ?), personnage de la cour de Hugues Capet – duc des Francs, puis roi en 987 – est bien qualifié de comte de Vendôme en 976 (2).

À l'origine, quant à son extension, le comté de Vendôme intègre un tronçon de la vallée du Loir (entre Fréteval et Thoré, d'ailleurs exclus ; soit quelque 20 km) et les rebords de plateaux, plus vaste vers la Beauce, plus étroit vers la Perche. La surface du « comté », hérité d'un *pagus* mérovingien, apparaît donc réduite avec toutefois des éléments constitutifs plus antiques :

- la *condita* de Naveil, et son bourg public proche des *villae* gallo-romaines, premiers défrichements sur les terrasses de la vallée du Loir ;
- le site d'Areines, centre *conculabulum* des Carnutes, avec un temple, un théâtre et des thermes (cf. le centre de Cherré, près de Vaas, Sarthe) ;
- enfin, le château de Vendôme qui peut être tenu pour l'*oppidum* du *pagus Vindocinensis* (le site de Cherré comporte également un *oppidum*).

En conséquence, un territoire d'étendue aussi limitée appelait de la part des comtes héréditaires de vifs désirs d'expansion : vers la Gâtine tourangelle (autour de 1030), vers la forêt du Perche (mi-XI^e/XII^e siècle), mais surtout vers l'aval du Loir... C'est que, de ce côté, la cité des Cénomans – dont la *condita Labricinensis* (3) – s'avancait jusqu'à Thoré(-la-Rochette). Ainsi, Lavardin et Montoire resteront du Maine, même si en 960 la « cession » de Sigefroi, évêque du Mans, plaçait 64 « paroisses » (ou redevances) du futur Bas-Vendômois sous la souveraineté d'un comte Bouchard. Certes la géographie ecclésiastique n'a pas suivi les déci-

sions politiques ; les limites des évêchés du Mans et de Chartres resteront longtemps fixées (l'évêché de Blois ne sera créé qu'en 1697).

En résumé, vers l'an 1100, le Vendômois actuel est déjà perceptible ; mais il s'agirait bien davantage d'une entité féodale que d'un *pagus* de tradition gallo-romaine... J. Boussard (1981) comparait le Vendômois à la puissante seigneurie de Bellême, insérée entre la Normandie et le Maine.

II – RÉSEAUX ROUTIERS DU XI^e SIÈCLE

L'examen des réseaux routiers – hérités des temps gallo-romains – témoignerait des ambiguïtés territoriales où les comtes sont historiquement plus présents que le comté proprement dit. Une impression se dégage, l'*oppidum* du *pagus de Vindocinum*, le *conculabulum* d'Areines ou encore le *vicus* de Naveil sont environnés de réseaux routiers majeurs – des voies consulaires inter-*civitas* – dont aucun n'atteindrait Vendôme. J. de Pétigny écrivait déjà (1882, p. 70 et p. 87) : « Aucune des grandes voies militaires romaines (...) ne traversait le Vendômois » (4).

En fait, les deux routes antiques reliant Tours et Chartres passaient à l'écart de Vendôme.

- *A l'est*, la mieux connue, d'apparence « consulaire », traversait la Beauce, de Saunay (près de Château-Renault), passait à Selommès (10 km à l'est de Vendôme) et gagnait Verdes (important carrefour routier). C'est – sans doute – la route que suivit saint Martin pour aller de Tours à Chartres (cf. Sulpice-Sévère, *Histoire de saint Martin*).

L'importance historique de ce tracé justifie que les trois rencontres médiévales dites de Fréteval eurent lieu sur la rive gauche du Loir : combat de 1154 entre Henri II Plantagenêt et le comte de Blois ; entrevue de 1170 entre Louis VII et Henri II ; combat de 1194 entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion.

- *A l'ouest*, un tracé ancien reliait Tours et la vallée du Loir au travers de la forêt de Gâtines. C'est le chemin suivi par Ronsard dans son *Voyage de Tours*. Le passage au gué d'Artins est antique, ainsi que deux embranchements, l'un vers Paris, l'autre vers Le Mans. Ces voies, desservant le pays labricin, marquent le cheminement de la christianisation de la Touraine vers le Maine, comme en témoignent les paroisses citées dans les *Actes des évêques du Mans*. Plus à l'ouest, le passage du Loir, à Vaas, sur la principale voie Tours - Le Mans a joué le même rôle dans l'évangélisation.

Au nord du gué d'Artins, un chemin de crête sur l'interfluve Loir-Braye, est connu sous le nom de « chemin de Paris » (par Chartres). Son orientation générale est celle des forêts du Perche ; il passe à 14 km à l'ouest de Vendôme.

Bien sûr, partout l'existence de chemins vicinaux d'intérêt local est décelable, ex. :

- une voie des Varaces est citée au XI^e siècle. Elle paraît relier Challes (sur la voie consulaire), la région de Saint-Calais, et le Perche vendômois ;

(1) Sur les aspects historiques, voir en particulier : R. de Saint-Vincent, *Dictionnaire... du Vendômois*, Mayenne, 1969, 2 vol., reprint de 1912-1917 ; J. Boussard, « Les origines du comté de Vendôme », *La Mayenne (Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne)*, n° 3, 1981 ; et D. Barthélemy, *La société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993.

(2) J.-C. Yvard, « Localisation du *vicus Labricinum* en Province du Maine », *La Province du Maine*, Le Mans, 1989/11, 1989/12 et 1990/13, 23 p.

(3) J. de Pétigny, *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme-Blois, 1882, 2^e éd.

— Vibraye est un bourg sur un gué, et à l'est, une voie vicinale réputée antique sert d'appui à la commanderie d'Arville, fondée dans le premier quart du XII^e siècle, et se dirige vers Châteaudun.

A l'opposé, les *conciabula* de Cherré et d'Areines ne sont pas situés sur des voies majeures, mais il est vrai qu'ils succèdent à des lieux de rassemblements celtiques, donc antérieurs à la Conquête (5).

Le voyage d'Urbain II

En février-mars 1096 (1095 v. st.), le pape Urbain II voyage en Anjou, dans le Maine et le Vendômois... Après un séjour de trois semaines à Tours, il est à Angers pour six jours au début de février. Le 14 février, c'est le déplacement Angers-Sablé (40 à 45 km en une seule journée : bateau ou route ?). A la suite, le pape est au Mans, pour trois jours, sans doute les 16-17-18 février 1096... (6). Un déplacement obligatoirement terrestre cette fois, du Mans à Vendôme, dure deux jours : les 19 et 20 février : voyage en litière (?) (7) ; Urbain II est alors âgé de 54 ans ; il mourra en 1099 à Rome !... Le pape sera de retour à Marmoutier le 3 mars 1096.

On n'en sait guère plus ; réfléchissons :

- La distance Le Mans - Vendôme est de 80 à 90 km selon les divers cheminements routiers. Pour un voyage de deux jours, un arrêt d'une nuit s'impose. En quel lieu ? La meilleure hypothèse : l'abbaye de Saint-Calais, mais rien n'est prouvé (8).

- La route suivie est assurément la *via Saturniacensis*, au moins jusqu'à Challes (sud-est du Mans). Ensuite, on peut douter : soit poursuivre sur la voie consulaire d'Artins, soit prendre la voie des varaces dans la direction de Saint-Calais.

A proximité de Vendôme, les réseaux sont déjà multiples vers 1100, avec un certain nombre de chemins féodaux, en particulier ceux des deux rives du Loir en pied de coteau : ex. de Couture à Vendôme par Montoire et Lavaradin. Mais aussi, une route de Saint-Calais à Vendôme, par le Gué-du-Loir (= gué du Boulon, à la confluence du Loir), est encore apparente sur la feuille régionale de la carte dite de Cassini (XVIII^e siècle).

III – L'OCCUPATION DU SOL

1 / Héritages et terres nouvelles

Le Vendômois associe 4 types de paysage (c'est-à-dire des morceaux de régions naturelles) :

- la vallée du Loir, de Fréteval à la Braye ;
- une partie sud du Perche (*Sylva pertici*) ;
- une partie nord de la Gâtine tourangelles (autre massif forestier) ;
- la terminaison ouest de la Beauce (= Petite Beauce vendômoise).

Vers 1100, quels sont donc les aspects biogéographiques qui en dérivent ? Deux composantes paraissent se juxtaposer : des héritages des terroirs gallo-romains anciennement mis en culture et périodiquement rénovés ; des fronts pionniers de défrichements commandés par les châtelainies forestières inféodées vers les années 1030-1050.

Pour les phases de défrichements, les relations avec la mise en place de la féodalité s'imposent : de la châtelainie aux chefferies de village (9), du sire aux vasseurs (« pas de noble sans terre » ; « pas de terre sans noble »). Mais aussi, les expansions territoriales des abbayes jouent un rôle complémentaire autant que concurrentiel. Les prieurés, souvent fondés en forêt (ex. Croixval), sont en fait des établis-

sements agricoles modèles. Il en est de même des commanderies, dont celle d'Artins.

Les terrains des plus anciennes mises en culture, dont témoignent les *villae* gallo-romaines, sont des sols plats faciles à travailler.

En Vendômois, les substrats géologiques types en sont :

- la surface des calcaires de Beauce, aux sols perméables, bien drainés, mais aussi complétés par une couverture d'altération pédogénétique et de limons de déflation ;
- les terrasses quaternaires étagées au pied des versants de la vallée du Loir, surtout là où les alluvions sableuses sont revêtues de dépôts de pente, limoneux, issus des coteaux calcaires.

Ainsi, dans les deux cas – ici, des « paysages découverts » – les sols ont des pH neutres (vers 7-8, = favorables aux cultures céréalières, même si leurs rentabilités sont réputées faibles à l'époque : 3 à 4 grains récoltés pour 1 semé ?) (cf. G. DUBY).

Les phases de défrichements du XI^e siècle (et des suivants) vont affecter des terres vierges et donc des massifs forestiers sur des sols plus ingrats, de moindre vocation agricole (= plus imperméables, moins aérés, moins carbonatés, au pH plus acide).

- En Vendômois, les plateaux des forêts de Gâtine et du Perche en sont le type.

On sait que la progression du front de défrichements forestiers comporte la conservation de haies encadrant chaque parcelle, haies dont le rôle fondamental n'est guère de protection mais de mise à disposition aux tenanciers d'un boisement résiduel. L'accès à la forêt, lui-même, étant réglementé (10).

2 / Habitats et monuments

Pour les populations, deux types d'habitats prédominent : la construction en bois (et en terre) et le troglodytisme. Les monuments de pierre maçonnée n'apparaissent que lentement dans le cours du XI^e siècle.

Parmi les œuvres monumentales subsistantes : l'église rurale de Souday illustre la première moitié du XI^e siècle (à comparer avec celle d'Averdon) (11). L'église d'Artins témoigne du milieu du siècle ; celle de Saint-Gervais-de-Vic lui serait postérieure... La plupart des monuments maçonnés reviendrait au second XI^e siècle, dont Mazangé, Saint-Rimay ou Villavard : ces églises avec un chœur à chevet plat n'évoqueraient-elles pas le plan d'une précédente structure en bois ?

Quant aux rares édifices civils : l'*aula* du comte de

(4) M. Provost, *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, Paris, Gallia, 52^e suppl., 1993, 1 vol., 428 p.

(5) Cf. J. Becquet, « Le pape Urbain II à Solesmes en février 1096 », *La Province du Maine*, Le Mans, t. 96, fasc. 29, janvier-mars 1994.

(6) Sur les sources historiques du voyage d'Urbain II à Vendôme, consulter : A. Dupré, « Bribes historiques sur le Vendômois : séjour du pape Urbain II à Vendôme en 1096 », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1870, p. 68-70 ; Ch. Métais, « Urbain II et Geoffroy I^{er} (1093-1099) », *La Semaine religieuse*, Blois, septembre 1882, 23 p.

(7) Les archives brûlèrent dans l'incendie de l'abbaye de Saint-Calais au XV^e siècle. Cf. abbé L. Froger, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais*, Société historique et archéologique du Maine, 1888, 98 p.

(8) R. Latouche, « Défrichement et peuplement rural dans le Maine du XI^e au XIII^e siècle », *Le Moyen Age*, Paris, 1948, p. 77-87.

(9) J.-C. Yvard, « Sur quelques haies bocagères du Bas-Maine sarthois et du Perche-Gouet », *La Province du Maine*, Le Mans, t. 94, fasc. 23, juillet-septembre 1992.

(10) Ch. Lelong, « L'église Saint-Lubin d'Averdon », Congrès archéologique de France, *Blésois et Vendômois*, 139^e session, 1981.

Vendôme, identifiée dans le « fort » de la Capitainerie, est attribuable aux années 1060, et le *domicilium*/logis-salle de Lavardin à la décennie suivante... (12). Le donjon carré de Montoire fut construit par Hamelin de Langeais, vers 1075-1085.

3 / Types d'organisation spatiale

Vers l'an 1100, un très grand nombre de chefs-lieux paroissiaux sont déjà créés ; certains étaient d'origine préromane (= antérieurs à l'an mil).

Les sites, comme les types d'organisation, sont déjà variés : village-rue sur la terrasse de Ternay, du centre ecclésial au ruisseau de la Cendrine ; village de carrefour routier, à l'antique bourg d'Artins ; village d'enclos coalescents à Couture-sur-Loir (13).

Mais, en Vendômois, ce sont peut-être les habitats troglodytiques qui occuperaient le plus largement l'espace rural, quelquefois isolés, souvent agglomérés en village et comportant alors tout un équipement structurel social : l'église, la fontaine et le four ! Citons les coteaux de Trôo, de Sougé, de Saint-André (en Villiers) et bien sûr la paroisse Saint-Bienheure de Vendôme. L'exemple le mieux conservé (parce que le moins effondré) (14) subsiste aux Roches-L'Évêque qui eut sa chapelle rupestre à fresques, et présente quelques traces des étroits couloirs de communication entre les « salles », type d'aménagement des souterrains-refuges médiévaux. De même, entre Lavardin et Montoire, l'ensemble troglodytique des Reclusages, comportait une chapelle (avec son autel), une maison de maître en deux niveaux (« la grotte des vierges »), mais aussi un réduit défensif ceinturé de fossés, plus tard renforcé (XII^e siècle) par un petit donjon carré à contreforts. De nombreux habitats s'espacent dans la hauteur du versant : on y voit un four, des silos.

Enfin, des bourgs castraux existaient, dès la fin du XI^e siècle à Lavardin où le prieuré-cure de Saint-Genest constituait un pôle d'attraction pour les villages troglodytiques des coteaux voisins. A Montoire, l'église paroissiale s'intercalait entre la basse cour du château et un carrefour routier ; là, fut l'amorce du bourg castral, développé jusqu'à la création d'une ville neuve sur la rive droite du Loir (XIV^e siècle).

4 / Des villes romanes

- A Vendôme, la ville haute des années 1100 occupait, autour de l'église paroissiale Saint-Lubin, le site du château en une étendue plus considérable que l'actuelle. C'était déjà l'avis de l'abbé Plat (15) qui en avait reconnu les enceintes de terre... Du XI^e siècle, on peut y rattacher une motte, des fossés vers le plateau, l'*aula* comtale et diverses maisons (sans doute en bois) connues par des chartes.

En contrebas, au pied du coteau ici proche du Loir, existait un axe (selon le tracé de la rue Ferme) dans un environnement d'habitats sous roche d'où la paroisse Saint-Bienheure. Sur les prairies du Loir, la Trinité s'étendait largement. Vers l'ouest, Saint-Pierre-la-Motte semble être le fief des Hamelin et Gautier de Langeais, famille venue en Vendômois avec Foulque Nerra. Au centre du dispositif, Saint-Martin fut l'église paroissiale (16), dépendante de la Trinité. Au XII^e siècle, la ville est déjà très apparente.

- A Trôo, autour d'un noyau primitif (début XI^e), constitué par une forte motte sur une petite cour protégée de talus, une *ville nouvelle* avec plan d'urbanisme fut créée. Dans le second XI^e siècle, apparaît une enceinte à tours et fossés (d'où la notion de *castrum*).

En fait, cette enceinte comprendrait trois étapes :

- 1 / des fossés simples à palissades boisées ;
- 2 / des remparts de murs maçonnés ;
- 3 / l'adjonction de tours pleines sur des fossés recreusés.

Deux voies principales perpendiculaires aboutissaient à deux portes. Enfin, d'étroites ruelles, également perpendiculaires aux axes principaux, subdivisaient l'ensemble...

On peut voir là une œuvre des comtes d'Anjou, leur volonté de réaliser une ville dans le Maine, face au Vendômois qui leur échappait et dont ils ne conserveront que la suzeraineté. On sait que l'ensemble fut densément bâti et peuplé. Un lent déclin s'amorcera, marqué du XIV^e au XVI^e siècle par la concurrence de Montoire.

CONCLUSIONS

Dès le XI^e siècle, la mise en place des villages, des bourgs castraux, des villes même – Vendôme et Trôo – est déjà amorcée... Toutefois, les aménagements sous roche sont considérables, tant pour des hébergements nobles que pour les églises et chapelles.

Par ailleurs, la construction en bois reste prédominante, d'où – sans doute – l'importance des châtellenies dites « forestières » (dont Montoire et Lavardin)... C'est dans le cours du second XI^e siècle que les églises rurales seront construites en pierre (nef en petit appareil). Des monuments civils et militaires suivent : logis-salles de Vendôme et de Lavardin ; premier donjon de Montoire.

En fait, le XI^e siècle fut un temps de grandes transformations sociales (affirmation de la féodalité, développement des réseaux monastiques) et de progrès techniques (défrichements bocagers, constructions en pierre).

Cette mutation profonde coïnciderait avec une poussée démographique hautement probable, peut-être induite par un climat un peu plus chaud que l'actuel : présence des cigales en Touraine au XII^e siècle, dont Jean, moine chroniqueur de Marmoutier, célébrait « le chant suave et voluptueux » aux rives du Cher (17). De même, la montée médiévale de la vigne, dont la présence est attestée au nord du Maine à la fin du XI^e siècle (18) aurait été facilitée par une relative douceur climatique.

De ces décennies « glorieuses », Geoffroy († 1142) fut le témoin et parfois l'artisan.

(11) J.-C. Yvard, « Sur l'existence d'un *domicilium* (fin du XI^e siècle) au donjon du Lavardin », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1994.

(12) R. Verdier et H. Véron, *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Le Mans, 1978, 204 p.

(13) J.-C. Yvard, « Pluviosité et écroulements des "falaises" du Val de Loire », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1983.

(14) G. Plat, *L'église de la Trinité de Vendôme*, Paris, Laurens, 1934 (coll. « Petites monographies des grands édifices de France »), 108 p.

(15) Sans doute à l'emplacement d'un cimetière mérovingien. Cf. J.-L. Cros, « Les sépultures mérovingiennes de Vendôme : un nouvel éclairage », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1993.

(16) Cf. C. Chevalier et G. Charlot, *Études sur la Touraine...*, Tours, 1858, 1 vol. Référence à A. Salmon, *Recueil de chroniques de Touraine*, Tours, Société archéologique de Touraine, 1854, 1 vol.

(17) Sources in Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique...* : relation du siège de Sainte-Suzanne par les Normands. A l'opposé, le vignoble régresse dès les hivers rigoureux de l'époque moderne. De même, le « grand hiver » 1709-1710 paraît bien contribuer à « l'important recul du nombre des feux durant la dernière partie du règne de Louis XIV »... Cf. R. Plessix, « Croissance ou dépression démographique dans le Maine au XIII^e siècle », in *Population et Culture (Mélanges François Lebrun)*, Université de Rennes II, 1989, p. 113-125. Voir aussi R. Plessix, *Dictionnaire des paroisses et communes de la Sarthe*, Paris, EHESS, 1982, 1 vol.

L'ARCHITECTURE ROMANE RELIGIEUSE EN VENDÔMOIS AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

Frédérique-Anne Costantini

Situation géographique et contexte historique

Le Vendômois n'est pas une région naturelle puisqu'il juxtapose une zone encore beauceronne et une gâtine tout à fait typiques de la France de l'Ouest. Au XI^e siècle, sous l'abbatit de Geoffroy, les terres vendômoises englobent quatre zones géographiques (1) : le Val du Loir en son centre, la Beauce vendômoise à l'ouest, la Gâtine vendômoise au sud et enfin le Perche vendômois au nord-est. Le champ de cette étude s'étend donc principalement aux édifices romans élevés entre la fin du XI^e siècle et le XII^e siècle sur ce territoire dont les paroisses relevaient du diocèse de Chartres et de celui du Mans. Cependant, la faiblesse des sources textuelles pour cette période, alliée à la disparition à l'époque moderne d'édifices majeurs nous ont contraint à franchir ces frontières, par ailleurs toutes symboliques pour l'histoire de l'art, afin de présenter les principaux caractères de cette architecture romane et nous permettre de définir une typologie relative. En effet, ce courant n'est pas spécifique au Vendômois mais se retrouve dans tout le Loir-et-Cher, preuve s'il en fallait de l'existence d'échanges permanents au niveau des concepts et de leur réalisation grâce à l'extrême mobilité des maîtres maçons, charpentiers et sculpteurs au service des grandes abbayes et du clergé séculier.

Les sources de la constitution du patrimoine des abbayes en Vendômois

Les textes révèlent la personnalité des principaux commanditaires de ces édifices. Il s'agit au départ de grands laïques puis du clergé qui entreprend, à partir du XI^e siècle, d'importantes restaurations, des reconstructions mais aussi de nouvelles fondations. Sur ce territoire, les abbayes de Marmoutier, Saint-Laumer de Blois, Saint-Georges-du-Bois et la Trinité de Vendôme se partagent, avec le clergé séculier, le patronat des églises. Nous disposons pour certains de ces intervenants de fonds d'archives importants, exception faite cependant pour l'abbatit de Geoffroy entre 1093 et 1132. En effet le début du XII^e siècle est un temps faible pour la connaissance de l'histoire religieuse du Vendômois. De cet abbatit qui a duré trente-neuf ans il ne reste que des épaves des notices rédigées par l'abbé, puisque 1105 est la date à laquelle s'arrêtent simultanément les premiers fragments conservés du Grand Cartulaire de la Trinité de Vendôme et le cartulaire vendômois de Marmoutier ; ce sont les deux grands fonds documentaires pour les X^e et XI^e siècles et les principales sources textuelles du clergé régulier. Cependant, l'implantation de ces deux monastères en Vendômois – à travers la fondation, l'acquisition ou la donation d'églises – entre 1040 et 1070, est bien documentée. Par exemple, pour la Trinité de Vendôme, nous savons que toutes les acquisitions d'églises de la grande

abbaye sont antérieures à l'abbatit de Geoffroy et surtout à la vague de donations déclenchées par le passage d'Urbain II (1095). Ainsi, en 1076 le seigneur Ascelin Chotard vend l'église de Danzé à la Trinité de Vendôme (2) et en 1086, Fromond Turpin cède l'église de Villemardy à l'abbaye (3).

La perte au XIV^e siècle des archives de Saint-Georges-du-Bois, abbaye mancelle de Saint-Calais et principal concurrent de la Trinité de Vendôme dans le patronage d'églises en Vendômois, nous prive également de nombreuses informations au nord du Loir pour le XII^e siècle. Le cartulaire de l'abbaye de Tiron fournit par contre un certain nombre de notices entre 1114 et 1166. Enfin, les restitutions d'églises aux principales abbayes et au clergé séculier par les nobles de la contrée, préoccupation majeure de la réforme grégorienne passée sous l'abbatit de Geoffroy de Vendôme selon laquelle « rendre » des églises au clergé est une obligation absolue, nous sont principalement révélées par les fonds ecclésiastiques et laïcs conservés. Les grands bénéficiaires du mouvement de restitution pendant le XI^e siècle et ses abords sont d'une part les bénédictins noirs, la Trinité de Vendôme en tête, et le clergé séculier d'autre part.

La constitution des patrimoines

Au début du XI^e siècle, c'est donc une décision du seigneur féodal ou local qui permet au clergé régulier de pénétrer en Vendômois par donation, vente ou restitution d'églises (4) ; puisque leur détention par des laïcs vient d'être interdite en concile. Ainsi, la restitution de l'église du Sentier par Geoffroy Martel, les donations d'Hubert d'Angers et des Fulchérides à Bezay (près d'Huisseau-en-Beauce) ont seules permis l'installation de Marmoutier et de la Trinité. L'augmentation du patrimoine de la Trinité s'explique surtout par un droit de préemption qui lui fut accordé par Geoffroy Martel sur toute vente d'églises qui se présenterait en Vendômois. Entre les 2 abbayes, Marmoutier et la Trinité, il y aura donc concurrence pour l'acquisition de l'église de Gombergan et de

(1) Elles ont été distinguées par Dominique Barthélemy dans son admirable étude sur *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, 1993.

(2) C. Métais, *Cartulaire de [...] la Trinité de Vendôme*, 3 vol., Paris, 1893, 1894 et 1895, acte 255 cité par Dominique Barthélemy, *op. cit.*, p. 411, n. 368.

(3) C. Métais, *Cartulaire de [...] la Trinité de Vendôme*, 3 vol., Paris, 1893, 1894 et 1895, acte 327 cité par Dominique Barthélemy, *op. cit.*, p. 185.

(4) Par acquisition il faut surtout entendre don car les abbayes offrent principalement à leurs partenaires laïcs à défaut d'or et d'argent, leur *beneficium* immatériel, c'est-à-dire le salut éternel.

(5) D. Barthélemy, *op. cit.*, p. 396.

Lancôme (5). Celles-ci appartiennent à Nihard de Montoire qui donne son accord aux deux acquisitions réalisées par la Trinité, écartant ainsi Marmoutier. Le droit de préemption confirme donc l'importance du contrôle féodal comme il nous renseigne sur les conditions mêmes d'une vente.

Un bilan sur les patronats : la Trinité et ses principaux concurrents du clergé régulier

Néanmoins, le patrimoine des chevaliers semble avoir peu souffert des effets de la réforme grégorienne puisqu'ils ont conservés bien des dîmes. Il faut cependant tenir compte d'un « effet monastique » s'étendant sur tout le XI^e siècle et ses abords. C'est un fait : la chevalerie subit un véritable « prélèvement pour les morts » – selon la formule de Jacques Chiffolleau (6) – et le bénéfice n'en va pas seulement à la Trinité qui détient 23 églises paroissiales, mais aussi à Marmoutier, qui en compte une dizaine, à Saint-Laumer de Blois pour 9 d'entre elles, ainsi qu'à l'abbaye mancelle de Saint-Calais qui possède 6 églises dans le futur Bas Vendômois dans le diocèse du Mans. Mais le plus important concurrent de la Trinité de Vendôme dans le tableau final des églises du comté est apparemment Saint-Georges-du-Bois, une abbaye de chanoines qui en possède 15 (7).

L'activité constructive fut particulièrement intense du milieu du XI^e jusqu'à la fin du XII^e siècle en Vendômois et en Val de Loire en général, liée à la prospérité de ces communautés. Nombreux furent les édifices agrandis ou construits *a novo*, et les anciens monastères restaurés et repeuplés pendant cette période, ainsi en fut-il de la Trinité de Vendôme entre 1094 et 1109 ; de Beaugency par les victorins en 1096 ; de Bourgmoyen et Saint-Lomer à Blois par les augustins en 1123 et de Selles-sur-Cher en 1045 ; enfin, en 1149 les moines de Marmoutier s'installent à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. A Fleury, l'abbé Guillaume (1070-1080) commence la construction de la grande église Notre-Dame dont les deux autels principaux seront consacrés en 1108, en attendant l'achèvement de la nef à la fin du XII^e siècle. Ces édifices inspireront à des degrés divers les nouvelles constructions du Vendômois.

Les principaux caractères de l'architecture romane en Vendômois

La première constatation que nous pouvons faire est que cette architecture est dépendante des richesses du sol et du sous-sol. Pour une raison économique avant tout, puisque l'exploitation des carrières et des forêts, situées aux abords des chantiers, permet la réduction des coûts de transport par voie d'eau ou par charrois.

Parmi les matériaux employés par les constructeurs romans, la pierre – particulièrement le calcaire – domine en Vendômois. Il affleure sur les plateaux et abonde en Bas Vendômois dans les falaises du Loir. D'ailleurs on décompte encore de nombreuses carrières médiévales et modernes abandonnées en bordure des vallées. De qualité variable, dur ou tendre, c'était un bon matériau pour les tailleurs et les sculpteurs du Moyen Age. Le calcaire a d'ailleurs conféré à l'architecture ligérienne sa seule unité perceptible par rapport aux constructions du Perche caractérisées par le grès roussart. D'autres gisements ont été intensivement exploités depuis le XI^e siècle dans cette région,

(6) J. Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Age (v. 1320 - v. 1480)*, Rome, EFR, 1980.

(7) Se reporter aux cartes du patrimoine des clergés séculier et régulier aux XI^e et XII^e siècles.

notamment ceux du tuffeau blanc, qui est en fait un calcaire du Crétacé supérieur. Les vallées du Loir et du Cher traversent en effet un terrain crétacé qui fournissait cette pierre blanche peu résistante mais abondante et fort estimée pour sa finesse, dont les vastes carrières ont alimenté les chantiers de construction depuis le haut Moyen Age jusqu'à une date encore récente puisqu'on le trouve surtout en Loire moyenne, de l'Orléanais à l'Anjou où il abonde. Enfin, notons l'utilisation ponctuelle de l'ardoise angevine acheminée spécialement jusqu'en Vendômois car destinée aux couvertures à pentes rapides, plus particulièrement celle des clochers et des appentis des galeries et des porches. Une question se pose néanmoins pour les couvertures de toitures à double pente, actuellement recouvertes de tuiles. L'utilisation de dalles de pierre ou de bardeaux, fréquemment employés en couverture dans les régions limitrophes dans les constructions civiles et castrales, pourrait être révélée par des sondages archéologiques et l'étude de certaines sources comptables du bas Moyen Age, attestant de pratiques antérieures.

Le bois, matériau moins coûteux et encore abondant au XI^e siècle, rentre, en effet, massivement dans la construction des édifices religieux du Vendômois aux XI^e et XII^e siècles. Le couvert forestier est très important, principalement en Beauce blésoise et vendômoise, et les droits d'usage pour le bois à construire ont été abondamment concédés par les seigneurs laïcs aux riverains et au clergé jusqu'au XIII^e siècle.

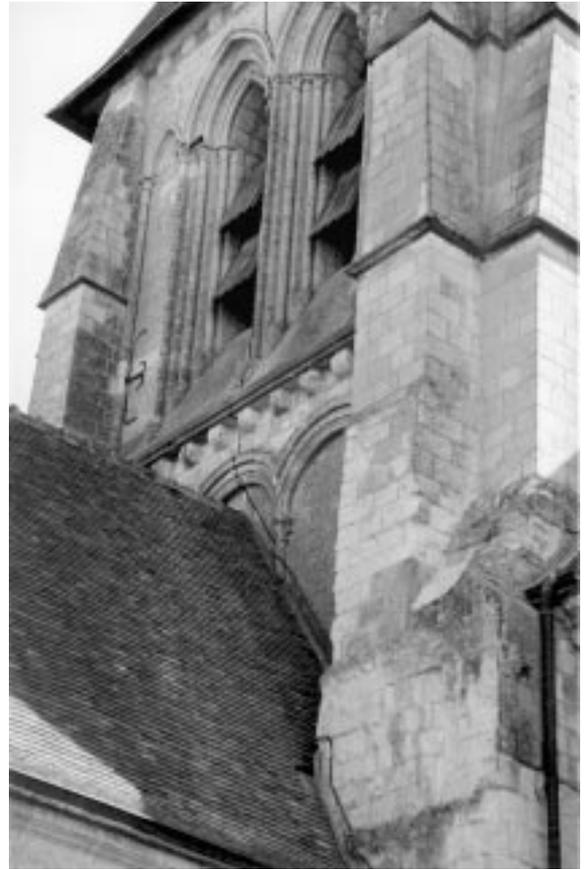
Les premiers textes conservés mentionnant les constructions d'églises en bois datent du XI^e siècle ; ainsi, en 1058, le seigneur de Conan en pleine Beauce, à la limite occidentale actuelle du Vendômois, autorise les religieux de Marmoutier établis au prieuré Saint-Nicolas de Villeberfol à édifier selon leur choix une chapelle *sive ligneam sive petrinam* (soit en bois ou en pierre). En fait, elle est construite en bois puis reconstruite en pierre après 1122. En Loir-et-Cher, beaucoup d'églises étaient en bois et pisé, usage qui s'est perpétué jusqu'au XI^e siècle. En effet, ces constructions, rapidement édifiées et à moindres frais, se multiplièrent avec l'installation dans le premier quart du XI^e siècle, notamment dans le Vendômois et le Blésois, des communautés monastiques précédemment citées. Ces communautés souvent mobiles comme celle des moines de Marmoutier installés avant 1037 à Panelles près d'Onzain, puis ralliant Monteaux et Mesland avant 1060, édifièrent des églises en bois qui ont rapidement disparu soit à la suite d'abandon, soit à la suite d'incendies, ce qui explique, en partie, leur reconstruction en pierre dès la fin du XI^e siècle. Cependant, le bois sera encore utilisé à l'époque moderne pour édifier des galeries de cloître (Porche de Notre-Dame de Mulsans XVI^e siècle) et des galeries basses attenantes à la nef de certaines églises à l'ouest et au sud, appelées « ballai », « gretlotière » ou « guerlotière » dont nous avons un bel exemple à Mulsans. Ces galeries modernes, dont seule une douzaine subsiste actuellement en Loir-et-Cher, servaient probablement de lieux de réunion à la sortie des offices, et pourraient être une survivance médiévale (cf. église de Pray).

Les formes architecturales

Il faut distinguer de la masse des églises rurales, les édifices les plus importants, en particulier les abbaciales ou collégiales pourvues de bas-côtés qui adoptent le plan basilical à transept et déambulatoire. Dans le dernier tiers du XI^e siècle les formes en sont bien nettement définies dans le domaine poitevin et tourangeau comme à Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury). C'est à ce type très complet qu'appartenait l'église primitive de l'abbaye de la Trinité de Vendôme fondée par Geoffroy Martel et Agnès de Bourgogne, consacrée en 1040, dont le plan fut essentiellement révélé par les fouilles pratiquées en 1908-1910 par l'abbé Plat. Ce monument se composait d'une nef de 8 travées



Vue du transept bras nord, vestiges de l'édifice primitif de la Trinité.

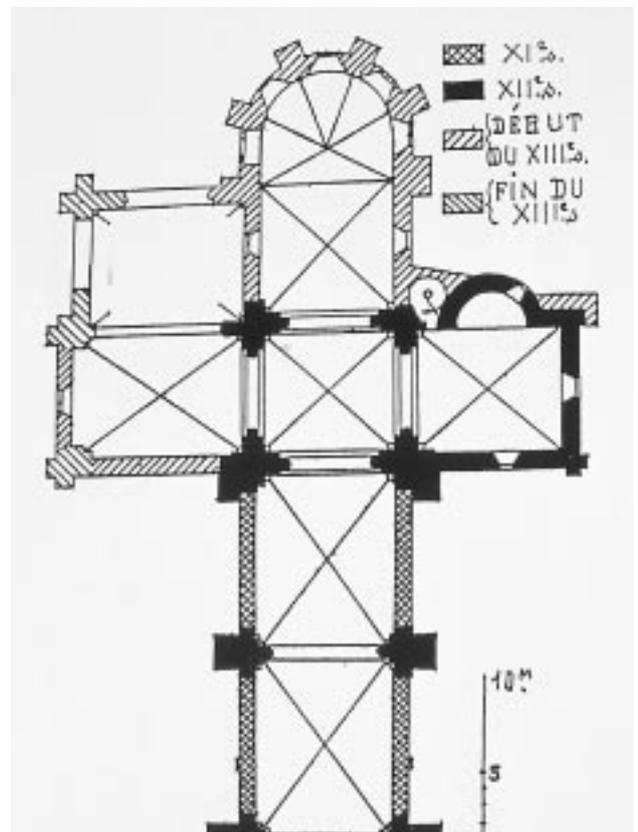


Vestiges des baies inférieures du clocher roman de Trôo obstruées par la toiture du bras nord du transept.

Collégiale Saint-Martin de Trôo.

flanquée de bas-côtés, d'un transept saillant, en partie conservé, et d'un chœur à 5 chapelles rayonnantes, la chapelle axiale étant très profonde. Cette église faisait partie d'un groupe d'édifices très précoces, élevés dans la région de la Loire sous l'influence de saint Martin de Tours dont seuls Saint-Aignant-sur-Cher et Selles-sur-Cher ont été préservés. Leurs nefs ont été remaniées à l'époque gothique – fin du XII^e pour l'une et au XIII^e pour l'autre –, mais leur transept à coupole centrale et leur chœur à 3 niveaux d'élévation – grandes arcades, arcatures aveugles et fenêtres hautes – constituent un type bien caractéristique de l'architecture romane des bords de Loire, que l'on retrouve presque à l'identique à Fontevault, Saint-Léonard de l'Île-Bouchard, Faye-la-Vineuse, Preuilly-sur-Claise, Beaulieu-lès-Loches et Fontgombault.

Le plan basilical à transept sans déambulatoire, se retrouve dans des édifices de taille moyenne plus ou moins bien conservés, notamment à Faverolles-sur-Cher (abbaye d'Aiguevive), à Montoire, à Notre-Dame de Nanteuil à Montrichard, à Notre-Dame du Marchais ainsi qu'à la collégiale Saint-Martin de Trôo, à Saint-Georges-sur-Cher et également à Averdon ou à Landes. Quant à la grande majorité des petites églises rurales, leur plan demeure très simple, à nef unique. Parfois, un bas-côté a été ajouté postérieurement afin d'accueillir les fidèles lorsque la paroisse se développait comme à Huisseau-sur-Cosson – qui fut reconstruite au XIII^e siècle et agrandie au XIV^e siècle pour le bas-côté méridional – et à Nouan-sur-Loire (nef X^e siècle, XII^e siècle pour l'abside, XIII^e siècle pour le bas-côté). Le chœur, souvent plus étroit que la nef, ouvre sur une abside semi-circulaire ou un chevet plat. Nous retrouvons le plan à nef unique à Arville, Rhodon, Saint-Loup, Saint-Jacques-des-Guérets, à Trôo, Ruan, Huis-



seau-en-Beauce, Lancé, Villemardy (remaniée au XVIII^e siècle), Viévy-le-Rayé, Villermain et à la chapelle Saint-Léonard des Hayes.

La typologie du chevet est également variée ; le chevet plat se retrouve dans une large majorité d'édifices inspirés par des monuments majeurs telle l'église préromane de Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois ou Saint-Martin-des-Bois. Ainsi en est-il à l'église Notre-Dame de Selommes qui adopte le même plan avec un chœur plus étroit et profond à chevet plat. L'édifice primitif en partie conservé appartient au XI^e siècle, comme l'atteste l'analyse architecturale des murs de la nef et du chœur construits en petit appareil et la composition décorative du chevet divisé en bandes horizontales formées d'assises en arêtes de poisson, de mosaïques et d'appareil réticulé, bien caractéristique de cette période. Ce monument a connu une seconde campagne de travaux au XII^e siècle, sans doute consécutive à la prise de possession des chanoines réguliers de l'abbaye de Bourgmoyen. On choisit d'édifier en moyen appareil l'avant-corps du portail à l'ouest ainsi que le clocher au nord du chœur. Les murs étaient montés plus rapidement, ce calibrage de la pierre est étroitement lié à l'évolution de l'outillage, des techniques de taille et des moyens de transport. Citons également la chapelle Saint-Jacques de Vendôme mentionnée au XII^e siècle, l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste du couvent des Cordeliers à Vendôme, aujourd'hui disparue, l'église primitive Saint-Hilaire d'Authon reconstruite au XIX^e siècle, Notre-Dame de Chauvigny, à l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Couture reconstruite au XIII^e siècle, à l'église Saint-Martin de Danzé remaniée au XV^e siècle, à l'église Sainte-Anne du Gault à nef unique terminée par un chevet plat, à l'église Saint-Georges de Gombergean, à Mazangé, Mulsans, Mesland, Écoman (église Notre-Dame), à Pezou, Busloup, Saint-Pierre de Lancôme donnée à la Trinité en 1059 et remaniée au XVI^e siècle, et à Pray.

Le chevet à abside semi-circulaire est relativement fréquent, nous le trouvons à Ambloy, à Areines, à Arville, à Bonneveau, à Lancé, à Saint-Michel de La Chapelle-Vicomtesse, à l'église Saint-Pierre de Crucheray, à la chapelle Saint-Lazare de Noyers, à l'église Saint-Saturnin de Conan, à l'église Saint-Loup et à Saint-Gilles de La Fontenelle. Il est adopté notamment à l'église Notre-Dame de Nourray édifiée au XI^e siècle puis partiellement reconstruite au XII^e siècle, composée d'une nef et d'un chœur terminé par une abside en hémicycle. Le mur sud de la nef conserve en effet des vestiges de construction en petit appareil. Pour les édifices prestigieux, nous l'avons vu précédemment à Saint-Aignan ou à l'église primitive de la Trinité de Vendôme, le chevet est complexe ; cette évolution est liée à

Gombergean, vue depuis le côté nord de la nef.



Pray, vue du chevet et du côté sud.

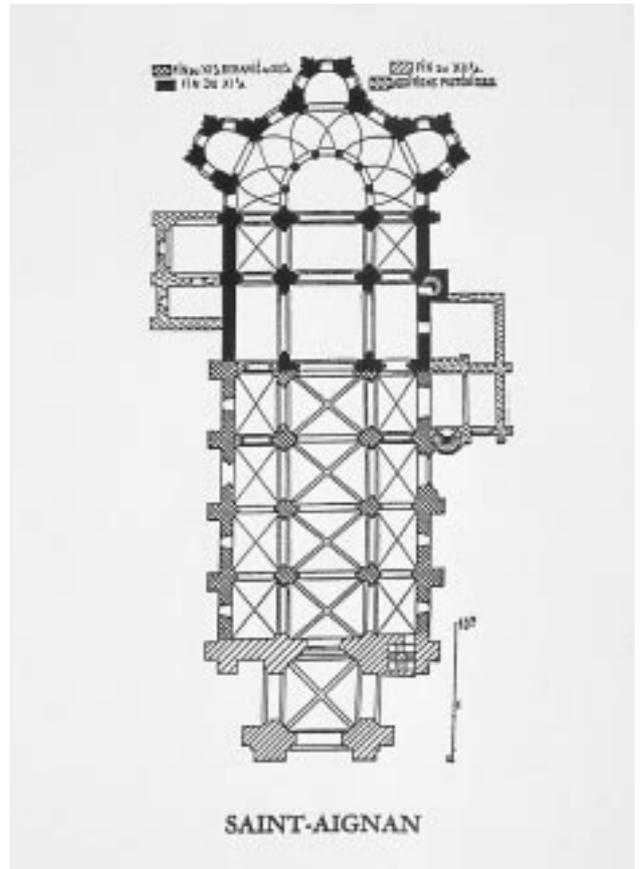
Lancôme, vue du chevet.





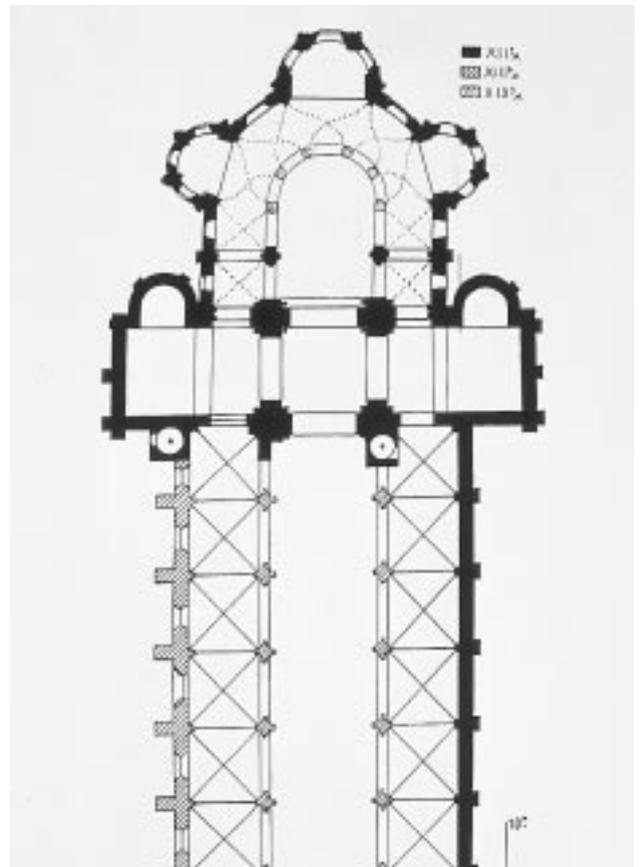
Notre-Dame de Nourray,
vue du chevet, détail de l'appareil du chevet.

Lancé.



Saint-Aignan.

Selles-sur-Cher.



l'évolution de la liturgie, au développement du culte des reliques et à la forte croissance des communautés monastiques ou canoniales. Le type de chevet à chapelles rayonnantes et déambulatoire se retrouve à Saint-Lomer de Blois (actuellement Saint-Nicolas) mais également à Selles-sur-Cher (église Saint-Eusice).

Le chevet à chapelles orientées est présent à l'église abbatiale Saint-Georges-du-Bois à Saint-Martin-des-Bois datée du XII^e siècle et à Saint-Genest de Lavardin qui appartient à la fin du XI^e siècle (8). Enfin, citons un cas particulier, le chevet à chapelles échelonnées, unique dans la région, celui de la collégiale Saint-Georges de Vendôme élevée au XI^e siècle et détruite vers 1794, qui présentait cinq absides échelonnées, s'ouvrant sur le transept à la manière des édifices bénédictins que l'on rencontrera au XII^e siècle en Berry et en Limousin.

Les clochers

Les édifices les plus importants comptent habituellement un clocher central, s'élevant au-dessus du carré du transept ou du chœur – c'est en général sur la première travée ou l'unique travée du chœur que les maîtres d'œuvre romans les édifient –, dont nous avons surtout conservés des exemples du XII^e siècle dans le Blésois, notamment à Saint-Pierre de Pontlevoy (anciennement Saint-Georges de Vendôme). A Notre-Dame d'Aiguevive à Faverolles, abbatiale aujourd'hui en ruines, ce beffroi est exceptionnellement octogonal et surmonté postérieurement d'une flèche de pierre. Le plus ancien est celui de Saint-Lubin de Suèvres, qui compte deux étages en retrait pourvus de baies géminées. Cette disposition de clocher central persiste d'ailleurs sans grand changement jusqu'au début de l'époque gothique à la collégiale Saint-Martin de Trôo ou à Saint-Bohaire.

Dans les édifices de taille moyenne son implantation

Saint-Martin de Lunay, clocher latéral.



varie. Ainsi, Saint-Martin de Lunay conserve un clocher latéral, seul vestige de l'édifice du XII^e siècle. Ce clocher flanquait la façade méridionale, il a conservé dans ses parties basses ses contreforts plats et un décor d'arcatures et de colonnettes retombant sur des modillons sculptés. Cette disposition en saillie sera imitée au XIII^e siècle à Saint-Lubin de Mazangé. Le clocher-mur de Notre-Dame d'Arville, siège d'une commanderie de Templiers, fut édifié à l'aplomb du portail occidental au XII^e siècle. Le clocher-porche de l'église Saint-Genest de Lavardin est une persistance carolingienne, cette disposition sera également reprise à la fin du XII^e siècle à Saint-Aignan-sur-Cher. Mais rien n'égale le grand clocher de la Trinité de Vendôme, quelque peu antérieur au clocher vieux de la cathédrale de Chartres. Il se dresse aujourd'hui en avant et à droite de la façade flamboyante dont il est complètement isolé. Ce clocher de forme quadrangulaire compte trois étages surmontés d'un tambour octogonal portant une haute flèche de pierre. Il appartiendrait à une seconde campagne de construction au tout début du XII^e siècle, l'abbaye connut en effet sa plus grande période de prospérité sous l'abbatiat de Geoffroy.

Le couverture

En Vendômois comme en Blésois, les nefs dans leur état primitif n'étaient presque jamais voûtées mais charpentées, comme en témoigne encore l'église de Lavardin. Seuls de rares édifices de petites dimensions, d'une grande qualité d'exécution et à l'appareillage particulièrement soigné, ont été voûtés dès l'origine, comme Saint-Gilles de Montoire datée du début du XII^e siècle, chapelle du prieuré de

(8) E. Vergnolle, « L'église Saint-Genest de Lavardin », dans Congrès archéologique de France, *Blésois et Vendômois*, 13^e session, Paris, 1986, p. 207-217.

Thoré-la-Rochette, clocher latéral au nord.





Saint-Genest de Lavardin, clocher-porche.

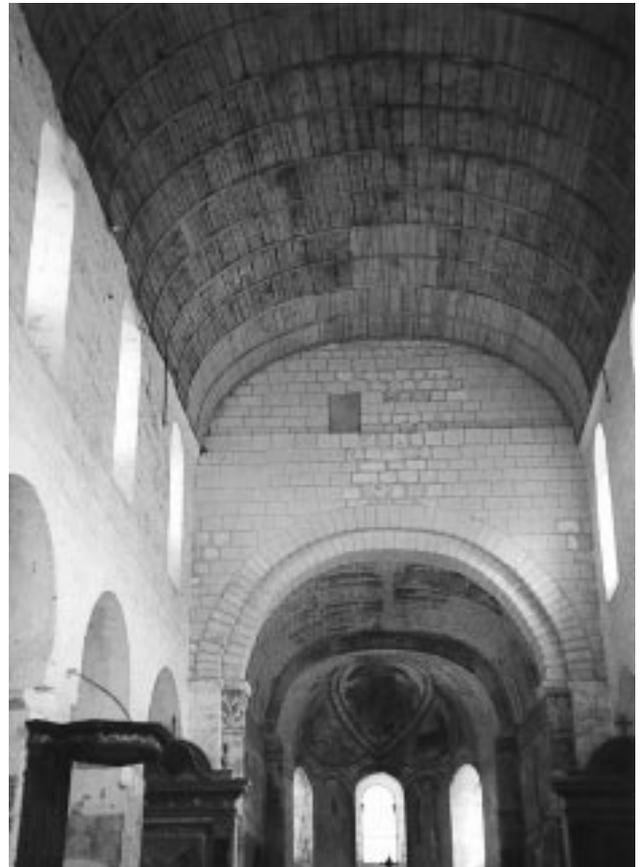


Clocher de la Trinité de Vendôme (début XII^e siècle).

l'abbaye de Saint-Calais fondé au XI^e siècle par les seigneurs de Montoire. Un plafond de bois recouvre aujourd'hui l'unique travée de la nef qui ait été conservée et qui était, à l'origine, voûtée en berceau plein cintre sur doubleaux, comme en témoignent quelques vestiges d'arrachement. Autre exemple, la chapelle Saint-Lazare de Noyers, édifiée au XII^e siècle, dont les deux travées étaient probablement voûtées sur berceau brisé. L'étude typologique des édifices datés du XI^e et du XII^e siècle met en exergue la persistance des charpentes lambrissées dans les églises du Vendômois, mode de recouvrement qui perdure jusqu'à l'époque moderne plus précisément pour les nefs et l'abside de certaines églises rurales. Ces charpentes et lambris du XII^e siècle ont été, par ailleurs, remontés à partir de la fin du XV^e siècle.

Il n'en est pas de même dans les monuments plus importants, généralement entièrement voûtés dès l'origine sur berceau brisé ou en plein cintre et couverts sur le carré du transept d'une coupole sur trompes – comme Saint-Aignan-sur-Cher – ou sur pendentifs. Mais bien souvent, dès le milieu du XII^e siècle, ces coupoles sont remplacées par une voûte d'ogives bombée – plus solide et exerçant des poussées moins fortes – confortée par de larges nervures, même dans des monuments qui par ailleurs restent entièrement romans ainsi à Notre-Dame de Faverolles-sur-Cher, ancienne abbaye d'Aiguevive ; à Notre-Dame de Nanteuil à Montrichard ou à Notre-Dame du Marchais de Trôo – église ruinée du prieuré dépendant de Marmoutier fondé en 1124 par le comte d'Anjou Foulques le Jeune – dont seul subsiste à la croisée du transept le départ maladroit d'une nervure d'ogive attestant une reprise de la coupole primitive. Pour des raisons économiques mais aussi pratiques, le chœur et l'abside de certaines églises rurales étaient charpentés et non voûtés en cul-de-four comme à Saint-Jacques-des-Guérets ou à Lavardin.

Lavardin, vue de la nef.





Notre-Dame du Marchais à Trôo, départ des voûtes.

Lavardin, cul-de-voûte de l'abside.



Décor sculptés

Dans cette vallée du Loir si remarquablement riche en peintures murales romanes, le décor sculpté est presque uniquement réservé à l'intérieur des édifices aux chapiteaux et aux arcatures aveugles et à l'extérieur, aux modillons des corniches des absides, aux baies décorées d'un cordon de billettes et aux voussures des portails. A Saint-Genest de Lavardin la frise dentelée des baies de l'abside rompt avec l'austérité de la nef et la rudesse des chapiteaux du chœur. Parmi les chapiteaux à feuillages on peut distinguer un beau type archaïque à lourdes volutes d'angle rencontré au carré du transept de la Trinité de Vendôme, au chœur de Lavardin et à Saint-Aignan (9). Mais à mesure qu'on avance dans le XII^e siècle, l'art évolue et des types plus raffinés – décorés de feuillages stylisés, de rinceaux et palmettes, d'oiseaux, de monstres, de personnages – se rencontrent dans de nombreuses églises, en particulier dans les grandes abbayes et collégiales telles Selles-sur-Cher (dans le bas-côté sud), Saint-Lomer de Blois, Trôo et surtout Saint-Aignan qui compte près de 300 chapiteaux.

Les frises décorées d'une suite de bas-reliefs, ou de plaques sculptées en bas-relief, comme celles qui entourent les chapelles absidales de Selles-sur-Cher, restent une exception. Généralement, nous trouvons une simple corniche de modillons sculptés, ainsi à la chapelle Saint-Gilles de Montoire ou à Noyers, à la chapelle Saint-Lazare. Les arcatures aveugles décorant les parties hautes des absides, fréquentes en Saintonge, restent rares en Vendômois, exception faite cependant pour Notre-Dame de Nourray et Saint-Martin de Lancé où l'abside porte un large bandeau d'arcatures aveugles.

Quant aux portails, presque toujours dépourvus de tympan, comme dans tout l'ouest de la France, ils sont généralement flanqués de chaque côté d'une ou de plusieurs colonnettes portant des archivoltes, parfois simplement moulurées ou bien rehaussées de motifs géométriques, de feuillages, masques ou autres ornements. Les portails de Mesland, Ruan, Saint-Pierre de Pezou ou Landes ont reçu un décor d'une grande finesse d'exécution. Enfin notons l'utilisation à une période avancée de l'appareil réticulé (XII^e siècle), hérité de l'Antiquité tardive, composé de petites pierres et de briques assemblées et dont la disposition évoque un réseau polychrome. Les remplois dans la maçon-

(9) M. Baylé, « Saint-Aignan-sur-Cher », dans Congrès archéologique de France, *Blésois et Vendômois*, 139^e session, Paris, 1986, p. 310-333.

Huisseau-en-Beauce,
détail de l'abside, modillons sculptés
anthropomorphes et zoomorphes.





Lancé, décor d'arcatures aveugles surmontées de modillons.



Pezou, portail occidental, décor de billettes.

nerie de fragments de sarcophages étaient très fréquents, associés généralement aux arases de tuiles ou autres imbrications.

Persistence de l'architecture romane

Le début de la période gothique a vu s'élever en Loir-et-Cher des édifices conservateurs dans leur plan – encore de tradition romane – à déambulatoire et chapelles rayonnantes, mais novateurs par l'adoption des voûtes d'ogives (à Blois, Saint-Lomer et Bourmoyen, deux grandes églises abbatiales). Dans les édifices de moindre importance comme Trôo, Saint-Bohaire, Villefranche, on retrouve également ce plan basilical à transept des églises romanes mais qui sont voûtées d'ogives. Quant aux petites églises à nef unique, composées seulement d'une suite de travées, elles sont aussi voûtées d'ogives (Saint-Loup et Rhodon). Dès le XII^e siècle, certaines dispositions de la cathédrale d'Angers étaient imitées à Trôo et le style était entièrement constitué à Saint-Georges-du-Bois. A la Trinité de Vendôme les bras du transept sont couverts de voûtes angevines. Plusieurs



Nourray, vue extérieure de l'abside, décors d'arcatures aveugles scandées par des doubles colonnettes

autres églises du Vendômois (Couture, Saint-Martin-des-Bois, Prunay, Sasnières) ont leur chœur reconstruit en style angevin. Au XIII^e siècle, de nombreuses églises sont construites dans ce style gothique dit Plantagenêt ou angevin dont les principales caractéristiques sont la voûte d'ogives de plan carré, fortement bombées à huit nervures toriques ; un chœur généralement à chevet plat pouvant présenter des combinaisons de nervures plus compliquées ; des fenêtres hautes très étroites et profondément ébrasées ; un portail, enfin, conservant tardivement un tracé en plein cintre.

BIBLIOGRAPHIE

- Dominique Barthélemy, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Éd. Fayard, 1993.
 Éliane Vergnolle, *L'art roman en France*, Paris, Éd. Flammarion, 1994.
 Congrès archéologique de France, *Blésois et Vendômois*, 139^e session, 1981, Société française d'archéologie, Paris, 1986.
 Lesueur F., *Églises de Loir-et-Cher*, Paris, 1969.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

- Plan de l'église Notre-Dame d'Arville par François Gondran et Frédéric Aubanton, architectes DPLG, février 1996.
 Plan de l'église Notre-Dame de Huisseau-en-Beauce par François Gondran et Frédéric Aubanton, architectes DPLG DESHCMA.
 Plan et coupe longitudinale de l'église de Lavardin, confié par François Gondran.
 Plan de l'église Saint-Christophe de Suèvres par D. Pradelle, architecte DPLG, novembre 1948.
 Plans des églises de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher de Frédéric Lesueur.
 Photographies de l'auteur et de Vincent Juhel (départ du bras nord du transept de la Trinité de Vendôme).

LA CONNAISSANCE DE LA PEINTURE MURALE ROMANE DE LA VALLÉE DU LOIR UN SIÈCLE APRÈS LA SYNTHÈSE DE HENRI LAFFILLÉE

Christian Davy

Dans le cadre des commémorations du neuvième centenaire de l'abbé Geoffroy de Vendôme, vraisemblablement le commanditaire et le concepteur des superbes peintures murales de la salle capitulaire de l'abbaye de la Trinité, il semble opportun de célébrer également le centenaire de la première véritable synthèse publiée en France sur la peinture monumentale romane. Réalisée par P. Gélis-Didot et H. Laffillée (1), elle doit être considérée comme l'aboutissement de la première phase de la recherche historique en ce domaine. Celle-ci avait débuté à l'aube du XIX^e siècle grâce à la vaste érudition de T.-B. Emeric-David (2). En s'appuyant exclusivement sur les textes, ce savant a pu affirmer non seulement l'existence de la peinture monumentale médiévale – à une époque où celle-ci était absolument inconnue – mais aussi sa filiation à la peinture antique. Emeric-David ne se contente pas d'énumérer les décors repérés dans les diverses sources écrites qu'il a consultées, comme par exemple le cas des peintures du cloître de Saint-Florent de Saumur terminées vers l'an mil par Robert, abbé de cette abbaye, mais il échafaude un classement des images selon leur sens (allégorique, allégorique et historique et enfin purement historique). De même, il énonce les différentes techniques utilisées par les peintres antiques et médiévaux, selon des catégories qui sont encore aujourd'hui admises dans leurs lignes générales (fresque, peinture à la cire, à l'encaustique et même à l'huile). Enfin, il rappelle que le mur médiéval n'était pas toujours peint, car il pouvait être simplement blanchi (3).

(1) P. Gélis-Didot, H. Laffillée, *La peinture décorative en France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies [1889].

(2) [T.-B.] Emeric-David, *Histoire de la peinture au Moyen Age suivie de l'histoire de la gravure, du discours sur l'influence des arts du dessin et du Musée olympique*, avec une notice sur l'auteur par P.-L. Jacob, Paris, Lib. Ch. Gosselin, 1842. Son œuvre est le plus souvent posthume. Toutefois, l'*Histoire de la peinture du Moyen Age depuis Constantin jusqu'au douzième siècle* avait déjà été publiée en 1811 et 1812. Cette première des quatre parties de l'*Histoire de la peinture* avait également été intégrée à son discours lu devant le Corps législatif, lors de la séance de 1813. Emeric-David, membre élu de cette assemblée, désirait « placer l'art sous la protection des représentants de la France ».

(3) Cette dernière opération s'appelait *dealbatio*. Au XVIII^e siècle, dans le Maine, des artisans étaient encore désignés par le mot *alibastreur* (A. Angot, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, 1900-1902, t. II, p. 651 ; E. Laurain, *Alibastreurs, Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1908, t. 24, p. 241-247).

(4) Galembert (comte de), Séance du 4 juin 1862, dans *Congrès archéologique de France*, 29^e session, 1862, Paris, 1863, p. 158-179.

En 1834, l'écrivain P. Mérimée, également inspecteur des Monuments historiques, éprouve une forte émotion devant les peintures romanes de Saint-Savin. Après plusieurs visites d'étude, il fait paraître en 1845 une monumentale monographie qui leur est consacrée. Cet ouvrage est souvent considéré comme l'acte fondateur de l'histoire de la peinture murale en France et occulte par sa renommée le travail défricheur de T.-B. Emeric-David. Cependant, l'action quasi quotidienne de Mérimée incite ses contemporains à s'intéresser aux peintures romanes. Ainsi, les peintures du cloître de Saint-Aubin d'Angers sont découvertes en 1836 et celles de Saint-Gilles de Montoire en 1841. Près de Nohant dans le Berry, Georges Sand participe en 1849 à la découverte de celles de Vicq. Pourtant, il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour voir la première synthèse des multiples découvertes qui suivirent la publication de P. Mérimée. Malgré les premiers essais du comte de Galembert en 1862 (4), le mérite en revient assurément à P. Gélis-Didot et H. Laffillée, architectes. Ces derniers publient en 1889 un corpus de peintures murales très largement illustré et prennent le parti de reproduire une quantité importante d'images en couleurs, ce qui constitue alors une grande nouveauté. Des deux auteurs, la figure de H. Laffillée reste la plus attachante et la mieux connue. Né à Paris en 1859, il suit à l'École des Beaux-Arts l'enseignement d'architectes renommés comme C.-J. Laisné, P. Ginain ou V. Rupritch-Robert. Peintre de paysage et aquarelliste, il devient architecte, puis architecte en chef des Monuments historiques de 1898 à 1921. Cependant, il exerçait depuis plusieurs années ses talents d'aquarelliste pour la Commission des Monuments historiques en copiant des décors romans tant auvergnats (crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand) que normands (cathédrale de Bayeux) ou poitevins (Saint-Savin, Montmorillon). Mais les peintures romanes de la vallée du Loir et des régions limitrophes l'attirèrent particulièrement. Il procéda à la copie des peintures de Saint-Martin de Laval (1897), de Saint-Pierre de Souday (s.d.) et surtout de Saint-Julien de Poncé-sur-le-Loir (1890) et de Saint-Jacques-des-Guérets (1892). Le plus bel hommage qu'il entreprit de rendre à la peinture romane reste encore le décor réalisé dans le chœur et les bas-côtés de Poncé-sur-le-Loir en 1893 et 1894 (fig. 1).

La synthèse que H. Laffillée présente avec P. Gélis-Didot est le résultat d'un travail d'érudition évident, mais aussi d'une recherche originale, réalisée sur place dans les différentes régions françaises. Dans la vallée du Loir, il connaît assurément Poncé-sur-le-Loir et Saint-Jacques-des-Guérets où il participe à la découverte et aux dégagements entre 1890 et 1892. Il a également étudié Montoire, Lavar-



Fig. 1.

din, Saint-Pierre-du-Lorouër et les peintures disparues d'Artins. Il a peut-être également vu les peintures de Courtozé, de Notre-Dame d'Yron à Cloyes-sur-le-Loir, de la chapelle rupestre des Roches-l'Évêque, ainsi que les décors aujourd'hui disparus de Tréhet et de Saint-Pierre-de-Chevillé.

Les deux auteurs ont organisé leur synthèse en accord avec le principe des écoles régionales, alors en vogue en histoire de l'architecture. De leurs conclusions, l'école poitevine émerge en premier et à l'intérieur de celle-ci, les peintures de l'abbatiale Saint-Savin sont considérées comme l'œuvre majeure et surtout l'œuvre originelle de la peinture



Fig. 2.

romane française, sinon occidentale. Vient ensuite l'école de la vallée du Loir définie comme un foisonnement d'œuvres d'artistes secondaires réalisées pour des édifices éloignés des agitations du pouvoir et des idées. Bien que cette somme soit rapidement dépassée, tant au niveau de l'inventaire des peintures que de la réflexion suscitée par ce dernier, l'ouvrage connaît un retentissement important et devient, selon P.-H. Michel, « le point de départ et le prototype d'un grand nombre de publications » (5).

Dès 1905, E. Mâle partage la peinture romane française en deux grandes zones de production. L'une, la zone ouest, s'organise principalement sur le Vendômois, le Poitou, la Touraine et le Berry. Le grand historien estime que la peinture y possède de profondes racines indigènes : elle est ainsi l'héritière de l'art carolingien dont l'école de Tours fut un centre important (6). Il la caractérise notamment par des images se détachant sur des fonds blancs. L'autre, la zone est, se situe vers la Bourgogne, l'Auvergne et le sud-est de la France. Sa production est influencée par l'art byzantin et ses images se distribuent sur un fond sombre.

Dans les années qui suivirent, la connaissance de la peinture romane s'enrichit d'une manière considérable. En effet, l'action d'une personne passionnée, S. Trocmé, a permis la découverte et le dégagement d'un nombre non négligeable de décors dans la vallée du Loir. Ainsi, apparaissent les peintures de Sainte-Cécile à Flée (1928), d'Areines (1931), de Varize (1939) et un peu plus tard celles de Saint-Firmin-des-Prés (1954) et de Saint-Amand-Longpré dont elle procède au relevé en 1958. La communauté scientifique est également redevable à S. Trocmé de ses efforts de publier régulièrement des études qui marquent l'état d'avancement de ses recherches.

Cette nouvelle documentation permet à C.-P. Duprat de se faire une meilleure idée de la production de la vallée du Loir avant de publier une vaste synthèse en 1942 (7). Dans ce nouveau panorama de la peinture murale française, C.-P. Duprat confirme et renforce l'idée des deux zones de production, l'une à fonds clairs et l'autre à fonds sombres. Pour elle, les peintures du Vendômois ne constituent plus une école, mais elles appartiennent à un ensemble inter-régional dont le style caractérise les grandes peintures de la Touraine, du Poitou ou de l'Anjou. Elle estime également que le rôle des ateliers de Tours, prépondérant à l'aube de l'art roman, perd beaucoup de sa vigueur par la suite.

L'événement capital que constitue la découverte des peintures romanes de la salle capitulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (8) (fig. 2) replace la vallée du Loir à la pointe de la recherche. En effet, malgré leur aspect lacunaire, ces peintures sont exceptionnelles à plusieurs titres. Si les fragments offrent une qualité de conservation particulièrement remarquable, J. Taralon et H. Toubert (9) ont montré qu'ils possèdent également une haute qualité d'exécution : là, a travaillé un artiste du niveau des meil-

(5) P.-H. Michel, *La fresque romane*, Paris, 1961, p. 68.

(6) E. Mâle, « La peinture murale en France », dans A. Michel, *Histoire de l'art*, t. 1, 1905, p. 756-781.

(7) C.-P. Duprat, « Enquête sur la peinture murale en France à l'époque romane », *Bulletin monumental*, 1942, t. 101, p. 165-223 ; 1944, t. 102, p. 5-90, 161-223.

(8) Leur existence était connue depuis longtemps, mais ce n'est qu'en 1972 que le mur gothique qui les cachait a été en partie démantelé, laissant alors apparaître la quasi-totalité des peintures romanes subsistantes.

(9) J. Taralon, « Les fresques de Vendôme, I : Étude stylistique et technique », *Revue de l'art*, 1981, n° 53, p. 9-22 ; H. Toubert, « Les fresques romanes de Vendôme, II. Étude iconographique », *Revue de l'art*, 1981, n° 53, p. 23-38. Voir aussi Jean Taralon, « Les peintures murales romanes de la salle capitulaire de l'ancienne abbaye de Vendôme », dans *Congrès archéologique de France*, 139^e session, Blésois et Vendômois, 1981, Paris, SFA, 1986, p. 405-436.

leurs peintres de Saint-Savin-sur-Gartempe. De plus, ils présentent un très grand intérêt iconographique : en effet, ils permettent notamment de sentir la présence de Geoffroy de Vendôme au côté du peintre. Ce dernier reporte en images sur le mur non seulement une part des idées théologiques du célèbre abbé sur le mystère de la transsubstantiation, mais aussi le souvenir de son action à Rome auprès du pape Urbain II, lors de la querelle des investitures. En fait, les peintures murales de Vendôme, malgré leur état fragmentaire, sont pour H. Toubert les plus remarquables que l'on connaisse dans l'ouest de la France (10).

La réflexion approfondie menée par H. Toubert sur ces peintures (11) vient appuyer – dans le cadre restrictif de rapports entre quelques ensembles précis, comme elle le souligne judicieusement (12) – les idées de filiation et de chaîne généalogique développées par D. Bogner dans un article publié en 1978 (13). Cet auteur y précise le principe de l'héritage carolingien émis par E. Mâle et, à l'opposé de l'opinion de C.-P. Duprat, il considère Tours, cette importante capitale spirituelle et ce grand centre artistique et commercial, comme le berceau de la peinture romane de l'Ouest. En effet, D. Bogner pense que les deux puissantes abbayes Saint-Martin et Saint-Julien possédaient des peintures (dont il ne reste que d'infimes vestiges) d'un intérêt suffisamment capital pour que chacune d'entre elles puisse exercer une influence forte et différente. Les décors de Saint-Martin auraient ainsi généré dans l'Ouest des images essentiellement réalisées sur des fonds sombres, tandis que ceux de Saint-Julien des ensembles sur fonds clairs. Cette partition de la tonalité des fonds procède de l'observation d'une réalité divergente du schéma théorique admis depuis E. Mâle qui réservait les fonds clairs à la seule partie occidentale de la France.

Sans nécessairement suivre le cadre trop rigoureux de D. Bogner, il n'est pas rare de constater la coexistence de ces deux types dans un même édifice. Dans la vallée du Loir, à Saint-Gilles de Montoire, l'ensemble peint sur un fond clair de l'abside est encadré par les décors à fonds sombres des bras du transept. Il est depuis longtemps reconnu que ces trois œuvres constituent deux campagnes picturales différentes réalisées à environ une génération l'une de l'autre. Plus loin, à Saint-Savin-sur-Gartempe en Poitou, les peintures de la crypte, malgré leur exécution au cours de la même période, se distinguent par leurs fonds sombres des décors visibles dans les autres parties de l'abbatiale (nef, porche, tribune haute, chœur). Enfin, à

l'extrémité inférieure du Loir, à Saint-Aubin d'Angers exactement, des images, strictement contemporaines, à fonds sombres et à fonds clairs se mêlent dans un seul et même décor sans qu'une quelconque signification puisse être donnée à leur répartition irrégulière.

Telle est la vision actuelle d'une peinture murale romane située par les historiens à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, et parfois qualifiée de « classique ». Dans son récent panorama de l'art roman français (14), E. Vergnolle parle de maturité pour cette période qu'elle fixe entre 1090 et 1140, puis de rupture et de mutations pour la suivante qu'elle fait aller jusqu'en 1180. Malgré une production qui devient d'une étonnante abondance dans certaines régions de l'ouest de la France, comme la vallée du Loir, la connaissance de la peinture romane de cette seconde période – que, pour notre part, nous étendrons jusqu'au début du XIII^e siècle – est beaucoup moins ordonnée.

Un inventaire de la peinture romane mené tout récemment dans la région voisine des Pays de la Loire (15) montre – en dehors des contingences de la conservation des œuvres – une répartition historique particulièrement inégale au cours de ces deux périodes. Le corpus est constitué de près de 80 décors et environ 10 % de celui-ci ont été réalisés avant le milieu du XII^e siècle. De plus, près des deux tiers des œuvres ont été plus précisément exécutés entre le milieu du XI^e siècle et les années 1200. Un tel déséquilibre semble se répéter dans la vallée du Loir. Là, trois ensembles seulement sont répertoriés avant le milieu du XII^e siècle (Vendôme, Notre-Dame d'Yron à Cloyes-sur-le-Loir et la première campagne picturale de Montoire) pour quatorze décors après cette date (Areines, Poncé-sur-le-Loir, la seconde campagne picturale de Montoire, Saint-Firmin-des-Prés, Les Roches-l'Évêque, les deux campagnes picturales de Saint-Jacques-des-Guéréts, les deux autres de Lavardin, Saint-Pierre-du-Lorouër, Varize, Saint-Amand-Longpré, Thoiré-sur-Dinan et Flée).

Malgré son abondance, cette documentation reste tout aussi « fuyante », selon l'expression d'H. Toubert (16), que celle de la période précédente. Cependant, il est possible d'esquisser une organisation stylistique de cette peinture murale de la vallée du Loir en observant le modelé des corps et des vêtements selon un modèle qui a été reconnu dans la région voisine des Pays de la Loire. Un tel rapprochement est acceptable par la similitude du foisonnement d'œuvres dans la dernière phase romane, la proximité géographique où quatre ensembles se trouvent situés à l'intersection des deux zones géographiques (Poncé-sur-le-Loir, Flée, Saint-Pierre-du-Lorouër et Thoiré-sur-Dinan) et surtout une histoire politique souvent commune.

Le modelé roman « classique » est obtenu par un travail de la couleur (fig. 3) : il est fait de rehauts successifs dans lequel le trait dessiné n'intervient que très peu. Généralement, la carnation du visage et du cou est obtenue en une couche d'ocre rosé, les traits physiologiques sont tracés à l'ocre foncé et des plages de blancs viennent les accompagner ou les recouvrir selon les zones. L'orbite des yeux est fréquemment placée à ce moment. La figure n'est souvent cernée que partiellement. Ce processus est analogue pour l'exécution des drapés des vêtements : il se rencontre d'une manière générale dans la peinture de l'Ouest, à Saint-Savin, à Château-Gontier, à Méobecq et bien sûr à Vendôme. Dans les provinces constituant les actuels Pays de la Loire, ce modelé disparaît au milieu du XII^e siècle pour se transformer en deux manières opposées. La première présente une multiplication des interventions à chaque phase d'exécution, un maniement en décalage de la couleur de manière à obtenir des résultats surprenants, enfin un rendu du vêtement qui témoigne d'un goût prononcé pour les tissus épais et rigides. Une tension certaine ressort des œuvres issues de ce courant qui pourrait être considéré comme « baroquisant ». La seconde, à l'inverse, recherche une expression calme. Celle-ci est obtenue par une exécution

(10) H. Toubert, « Les fresques de la Trinité de Vendôme, un témoignage sur l'art de la réforme grégorienne », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1983, t. 104, p. 298.

(11) Outre les deux études déjà citées, l'auteur a développé sa recherche dans H. Toubert, « Peinture, iconographie et histoire », dans *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Peintures murales romanes. Méobecq. Saint-Jacques-des-Guéréts. Vendôme. Le Liget. Vicq. Thévet-Saint-Martin. Sainte-Lizaigne. Plaincourault*. (coll. « Cahiers de l'Inventaire », n° 15), Malesherbes, 1988, p. 29-40 ; H. Toubert, « Dogme et pouvoir dans l'iconographie grégorienne. Les peintures de la Trinité de Vendôme », dans H. Toubert, *Un art dirigé. Réforme grégorienne et iconographie*, Paris, 1990, p. 365-402. Voir aussi dans le même ouvrage : « Peinture murale romane : les découvertes des dix dernières années. Fresques nouvelles, vieux problèmes, nouvelles questions », p. 447-482 et plus particulièrement p. 462-464.

(12) H. Toubert, « Les fresques de la Trinité de Vendôme... », *Cahiers...*, p. 297-298.

(13) D. Bogner, « Die Fresken von Saint-Martin und Saint-Julien in Tours und ihre Stellung in der Romanischen Malerei des Loiregebeites », *Wiener Jahrbuch für Kunstgeschichte*, 1977-1978, t. 30-31, p. 7-46.

(14) E. Vergnolle, *L'art roman en France*, Paris, Flammarion, 1994.

(15) C. Davy, *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire*, Thèse, CESC, Université de Poitiers, 1994.

(16) H. Toubert, « Les fresques de la Trinité de Vendôme... », *Cahiers...*, p. 297.



Fig. 3.

simplifiée : les modelés sont parfois travaillés comme des lavis et la couleur tend à être occultée par le trait dessiné.

Dès le début de la seconde moitié du XII^e siècle, le premier courant présente une grande vigueur pour diminuer progressivement et s'éteindre définitivement à la fin du premier quart du XIII^e siècle. Présent dès les années 1150, le second courant s'amplifie progressivement pour atteindre un sommet vers les années 1200. A cette époque, il n'est pas rare de rencontrer les deux manières stylistiques dans une même peinture murale. Enfin, l'importance quantitative de chaque courant est sensiblement équivalente.



Fig. 4.



Fig. 5.

Cette dernière observation ne peut pas être étendue à la peinture de la vallée du Loir : le premier groupe, dit « baroque », y est deux fois plus représenté que le second. Ainsi, neuf campagnes picturales peuvent s'y rattacher peu ou prou. Outre celles de Thoiré-sur-Dinan (fig. 4) et de Sainte-Cécile à Flée (Sarthe) déjà évoquées, les peintures les plus anciennes de Saint-Firmin-des-Prés peuvent y être ajoutées avec toute la prudence nécessaire due à un ensemble très dégradé et en partie dégagé seulement. Les silhouettes élancées et statiques des personnages de la Passion du Christ, d'où se dégage une certaine lourdeur mieux perçue dans les animaux musiciens (fig. 5) peints dans les ébrasements des fenêtres hautes, rappellent celles de l'*Offrande* de Caïn et Abel de Sainte-Cécile à Flée. Les peintures en voie de disparition de la chapelle troglodytique Saint-Gervais des Roches-l'Évêque se rattachent à ce groupe par une densité de la composition des images et par une élaboration complexe des personnages, tels les pèlerins. A Lavardin, le quatrième pilier nord de la nef présente sur sa face sud deux scènes de la vie de saint Pierre (la *Délivrance miraculeuse de la prison* et le *Crucifiement de Pierre*) qui constituent les derniers témoins d'une campagne de décoration plus ancienne que la célèbre peinture du *Baptême du Christ* située dans le bas-côté nord. Ces images possèdent une densité forte et les couleurs une saturation que l'usure fait aujourd'hui oublier. Ces caractères liés à une tension de l'image créée par le mouvement incessant induit par la composition (surtout dans le martyr, fig. 6) autorisent un classement dans le premier groupe.

Les peintures du chœur de Notre-Dame d'Areines semblent au premier abord atypiques (fig. 7). L'absence de l'ocre jaune est particulièrement remarquable : la palette des couleurs est essentiellement composée de rouge et de



Fig. 6.

Fig. 7.



bleu. C'est le manque de l'une des deux couleurs de base de la peinture romane qui donne un ton tout à fait inhabituel à l'ensemble. Il y a là un maniérisme certain qui joue avec un prolongement de la tradition du style roman « classique » de Saint-Savin ou de Vendôme. Enfin, et peut-être surtout, la tension exprimée par les fines et élégantes silhouettes peintes à la voûte de la travée droite du chœur permet de placer cet ensemble, l'un des plus expressifs et des plus artistiques de la vallée du Loir, dans la première manière.

L'examen des peintures des deux transepts de Saint-Gilles de Montoire ne peut se faire sans aussitôt évoquer celles de Poncé-sur-le-Loir et réciproquement. Il est vrai que l'usure de la peinture sarthoise gêne considérablement la comparaison, alors que celles de Montoire semblent en si bon état dans quelques zones qu'une controverse sur la possibilité d'une restauration outrancière n'est pas définitivement réglée. L'occupation dense de l'espace et l'exagération qui transforme le trait de soulignement de l'œil en un masque correspondent plutôt à une production « baroquissante ». Ce masque qui se retrouve également à Poncé-sur-le-Loir n'est toutefois pas exclusif à ces deux sites. Par contre, il est possible d'y retrouver le même ange (fig. 8 et 9) et une réalisation identique de l'expression conventionnelle du ciel. Cette dernière est connue par ailleurs dans l'ouest de la France, mais elle n'y est pas exactement semblable. Enfin et surtout, l'affinité de représentation des mains ouvertes des trois Christ assis et entourés d'une mandorle, ainsi que l'identité de la structure de la distribution des pans des manteaux complètent d'une manière solide le faisceau de présomptions en faveur de l'hypothèse d'un auteur unique pour les deux ensembles (17). La fougue

(17) C. Davy, *La peinture...*, p. 274-275.

Fig. 8.





Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.

exprimée par les images de Montoire tranche avec la retenue de celles de Poncé, mais si l'on suit l'adage populaire qui veut que la première soit l'apanage de la jeunesse, il est possible alors d'y voir une œuvre de plusieurs années antérieure à celle de Poncé...

Le décor de Saint-Amand-Longpré est le dernier exemple connu de ce premier groupe. Il est également le dernier en réalisation, car il fut vraisemblablement exécuté au début du XIII^e siècle. Cette peinture présente des caractères bien connus dans des œuvres peintes dans les années 1200 dans la Sarthe (Oizé, Asnières-sur-Vègre), une image d'une grande densité d'occupation : il n'y a pas d'espace vide ; un traitement particulier des tissus leur donne à la fois une apparente épaisseur et une raideur toute en platitude ; un modelé du visage aboutissant à un large masque (fig. 10).

Les traits dessinés du visage de l'ange de Saint-Pierre-du-Lorouër possèdent encore une épaisseur qui rappelle la force de la couleur. Pourtant, ils participent du second groupe. Ce type de visage, dont le modelé présente des caractères proches d'un lavis par l'utilisation d'une seule couleur et par l'estompement des ombres et lumières violentes, caractérise aussi bien la deuxième campagne picturale de Saint-Jacques-des-Guérets que la première (fig. 11). Dans cette dernière, l'image est traitée d'une manière aérée qui non seulement donne une lumière remarquable à l'ensemble, mais aussi un calme et une sérénité malgré la mélancolie qui peut ressortir de certains thèmes.

L'ensemble de ces caractères se rencontrent également dans la deuxième campagne picturale de Saint-Genest de Lavardin. L'auteur de l'*Arbre de Jessé* et du *Baptême du Christ* (fig. 12) a lui aussi cherché la lumière provenant de l'image, l'opposition entre le corps presque dessiné et la platitude assez lourde, anguleuse et pourtant quasi plate des vêtements. Ces traits permettent de le rapprocher de l'auteur de la première campagne picturale de Saint-Jacques-des-Guérets, sans toutefois en faire un seul et



Fig. 12

même personnage. Enfin, le goût, bien marqué dans ces deux décors, d'une palette contrastée composée de couleurs fortes, comme des violets, et de couleurs tendres, comme certains verts, montre que les deux peintres prennent part à des recherches indéniablement communes.

Il ressort de ce panorama et de cet aperçu stylistique que la peinture murale de la vallée du Loir fait partie intégrante de la peinture romane de l'ouest de la France, à

(18) Depuis la rédaction de cet article un livre a été publié sur le sujet : C. Davy, V. Juhel, G. Paoletti, *Les peintures murales romanes de la vallée du Loir*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 1997.

laquelle elle participe avec un grand bonheur. Ainsi, le décor de Vendôme montre la mesure d'un grand art créé grâce à la relation d'un commanditaire, habitué aux séjours romains, et d'un artiste qui possède la même culture que ses confrères de Tours, Saint-Savin, Angers ou Château-Gontier. Le foisonnement de la production reconnu à partir du milieu du XII^e siècle correspond à un mouvement semblable déjà repéré dans le Maine et l'Anjou. Cependant, cette production se démarque légèrement de ses voisines en semblant préférer une peinture qui s'exprime dans la tension plutôt que dans la détente. De même, le goût local pour des silhouettes allongées et fines montre un réel attachement à la tradition, tandis qu'une recherche de nouveauté esthétique apparaît dans le travail d'une palette aux couleurs tendres (18).

MOBILIER, OBJETS D'ART AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

Philippe Rouillac

Avertissement : Le texte qui suit est la retranscription écrite de la conférence donnée lors du Colloque.

INTRODUCTION

De Ramsès II comme de Louis XIV, nos connaissances sont grandes, les témoignages sont importants, les réalités tangibles et matérielles sont nombreuses. Des XI^e et XII^e siècles, comme précisément de Geoffroy, il n'y a rien. Non seulement parce qu'il n'est qu'un « simple abbé », et qu'il ne peut pas concurrencer avec un roi, un pape – et surtout que de l'environnement matériel, quotidien de cette période, nous savons peu de choses.

Regardez les vitrines du musée du Caire, elles regorgent du mobilier non seulement funéraire de Ramsès II, mais aussi de sa vie courante : son trône, son lit, ses armoires, son chat. Sans parler de Versailles où il faudrait plus d'un après-midi pour simplement distinguer le Louis XIV du Louis XV entre les meubles, les peintures, les sculptures et les objets d'art.

Nos musées nationaux et étrangers sont fort pauvres en objets, en mobilier de cette époque, le Moyen Age. Le musée de Cluny est celui qui en recense le plus grand nombre : 7 pièces, et l'on pense que dans toute la Chrétienté, dans toute l'Europe, il y a un peu moins de 30 meubles du XI^e et du XII^e siècle et environ une vingtaine d'objets. Ce qui fait 50 numéros pour un siècle et demi, notre période d'étude, alors qu'elle nous a laissé des constructions, un art de bâtir incommensurable. C'est dire la grande pauvreté que nous recueillons qui doit nous conduire à la modestie, comme des hypothèses que nous devons avancer pour mieux faire revivre cette époque du haut Moyen Age.

Le mobilier, les objets d'art, qu'ils soient non seulement sacrés, mais civils, de Charlemagne à François I^{er}, sont quasi inexistant. Quasi inexistant peut-être d'abord de par la matière, car un meuble c'est du bois – matière au combien vulnérable – les objets d'art ce sont des matières précieuses – matière au combien valorisante qui ont fait l'objet de vols, incendies, guerres, sans parler de restaurations, modifications comme réemplois – en rejetant les copies, les faux.

Ainsi la couronne de l'empereur Napoléon I^{er} pour son sacre a repris des éléments des « régalias » des rois de France... et même le camée vient de la couronne de Charlemagne qui est lui-même un camée romain !

Transformation, mais aussi évolution des mentalités : le Moyen Age, époque médiévale, n'était pas particulièrement prisée aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est simplement à partir de

Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois, 1997 (p. 42 à 53)

la seconde moitié du XIX^e siècle que l'on s'y intéresse. D'ailleurs, encore de nos jours, regardez les manuels de nos enfants à l'école, cette période du Moyen Age n'a pas la considération que l'on porte à d'autres époques, même si elle est quelque peu ressuscitée. Et en voie de conséquence, l'ameublement a été délaissé, abandonné, méprisé, et donc le plus souvent brûlé comme les objets précieux fondus...

Stylistiquement, nous pourrions dire que le mobilier est héritier de la Rome antique, de Byzance dans son inspiration, et de Charlemagne dans ses manifestations..

Une transition importante s'opère tant dans l'évolution des mentalités que dans le rapport de l'homme à l'objet, lors de la Renaissance, avec la découverte de l'Italie, donc de la Rome antique. Ainsi datent de la Renaissance la fourchette et le mouchoir. Mais au XII^e siècle le premier grand voyage, c'est la Croisade. C'est la première fois que l'on quitte son sol, que l'on s'ouvre, que l'on découvre, que l'on regarde, que l'on rapporte des tapis, des étoffes, des épices, le verre, et nous allons « investir » peu à peu dans ces matières les plus fragiles, les plus estimables. Donc, stylistiquement, c'est le luxe d'une certaine façon qui apparaît au moment des Croisades tout comme sous la Renaissance.

Alors quels repérages avons-nous, quels sont les signes où l'on peut déceler les parties de mobilier comme les objets d'art. Parce que nous avons une absence d'écrits : factures bien sûr, commandes, mais surtout le plus important des écrits conservés ce sont les inventaires. Ainsi, grâce à l'inventaire du cardinal Mazarin, nous savons qu'il avait hérité, acheté ou acquis d'une manière détournée les collections des Médicis, nous savons ensuite que les collections du cardinal sont allées à Louis XIV et nous les suivons dans les inventaires successifs de la couronne jusqu'à la présentation actuelle à la galerie Apollon au Louvre. Des objets qui remontent à la plus lointaine époque.

Et bien aux XI^e et XII^e siècles, pas d'inventaires, pas d'écrits et non plus pas de représentations picturales et pas de gravures, pas de dessins, même pas de tableaux, simplement l'art rural. Rappelez-vous que ce n'est qu'en 1366 très exactement qu'apparaît dans l'histoire de l'Occident le premier portrait de Jean le Bon sur un fond or. 1366 ! alors que là nous sommes au mieux en 1150. Donc pas de signes à apercevoir, à déceler dans la peinture, et cela nous manque beaucoup.

L'exception bien sûr, elle nous vient de quelques peintures murales, de ces fresques où l'on peut déceler quelques pièces de mobilier, quelques objets. Ainsi lors de la naissance de Jésus, généralement Marie est alitée, nous repérons par conséquent le lit. Lors de la Sainte Cène, Jésus et ses disciples sont autour d'une table, nous repérons une table ; nous repérons ce qu'il y a sur la table, et nous repé-

rons quel est le service qui est apporté à Jésus à table, au XI^e ou au XII^e siècle. Tout comme pour les enluminures où les personnages les plus importants sont assis : un siège. Comment est le siège, que voit-on du siège ? Et c'est à partir de ces quelques témoignages – moins de cinquante pour plus d'un siècle et pour toute l'Europe – que l'on peut quand même donner quelques traits caractéristiques et prolonger sous la forme de croquis. Car, bien sûr, nous ne pouvons pas vous présenter de photos de meubles ou de photos d'objets d'art de cette époque !

LES MEUBLES

Si vous voulez, nous allons ranger les meubles en deux familles : meubles contenant et meubles supports. Cinq catégories de types de meubles, pour ces deux familles, qui sont d'ailleurs les seuls qui existent à cette époque.

Meubles contenant : l'armoire, le coffre. Meubles supports (support du corps) : le siège et le lit. Et puis, un meuble intermédiaire mais ô combien pratique, à la fois contenant et support : la table. Ce sont les cinq seuls meubles jusqu'à la Renaissance.

Cette typologie du mobilier s'ordonne autour de ces cinq meubles : l'armoire, le coffre, le siège, la table et le lit.

Meubles contenant

L'armoire

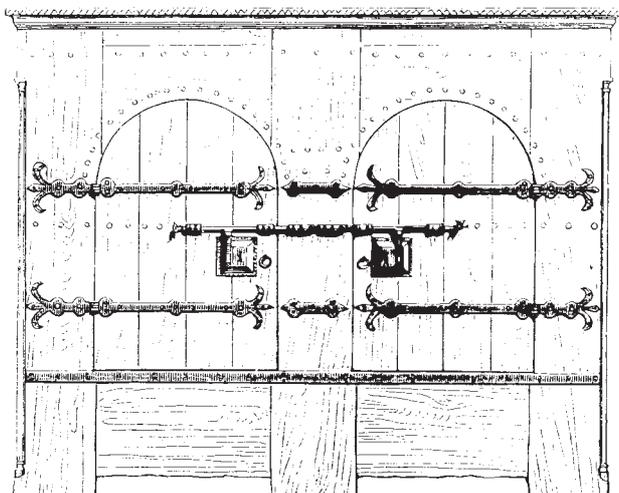
Le premier et le plus simple, c'est l'armoire. Et c'est très intéressant parce qu'il s'agit du meuble le plus ancien conservé en France jusqu'à nos jours.

Qu'est-ce qu'une armoire ? Une armoire est un meuble fermé, qui est peu profond, haut et large. On le retrouve généralement dans l'abbaye, plus précisément dans la sacristie et près du cloître. Pourquoi ? Parce qu'elle contient, et je crois qu'on comprend un meuble de par sa destination, ce que l'on appelle maintenant l'aspect fonctionnel.

L'armoire contient des livres et des objets précieux, c'est-à-dire le trésor, les chartes, les bulles et les vases sacrés.

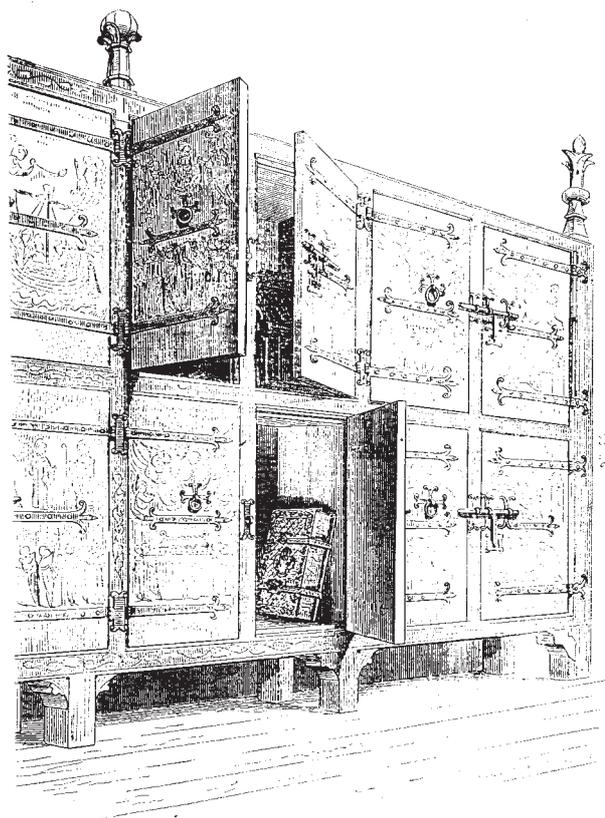
Le meuble le plus ancien conservé date des années 1175.

C'est l'ancêtre des meubles pour toute la France. Il est toujours visible depuis ses origines dans l'église d'Aubazine en Corrèze. D'environ 2 m de haut, il est en bois de chêne,

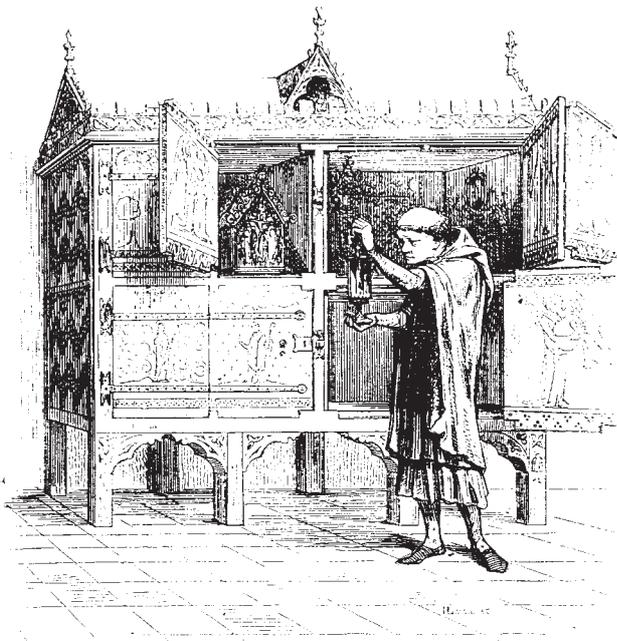


et ouvre à deux vantaux qui sont terminés en cintres. Rapport évident, primordial et toujours d'actualité de la « dépendance » du mobilier à l'architecture. Deux pentures retiennent les portes de cette armoire forte, ancêtre du coffre-fort. Chaque porte, chaque vantail ferme par un mécanisme de sécurité particulièrement résistant et finement ouvragé. La décoration est très intéressante : le meuble était primitivement peint ; polychrome avec du rouge (sang de bœuf) et du vert (herbage) : des particules peuvent être encore décelées. Depuis le meuble a été décapé et a perdu ainsi son éclat, son rehaut (partiel ?) de polychromie. Décoration en outre quant à la structure même du meuble avec un rang en dents de scie au fronton, et sur le pourtour des portes ; des petits cercles moulurés très « celtiques » soulignent les parties. De larges clous en fer solidifient l'armoire et sont en outre élément du décor par leur disposition en lignes et pourtours. Enfin les deux serrures conservées présentent un thème de tête d'animal fantastique, voire fantasmagorique (avec des cornes). La matière de fer a une ornementation conservant des traces très nettes de dorure à l'or fin. C'est dire l'éclat d'un tel meuble, très symptomatique du goût des couleurs et des contrastes de l'époque. Nous sommes loin de la présentation habituelle grisâtre, noirâtre du Moyen Age, genre Quasimodo, même revue par Walt Disney ! Si la simple armoire d'Aubazine était donc polychrome avec rehauts or... comment devaient se présenter les autres meubles pour des usages ou destinataires plus illustres...

Autre armoire conservée à la cathédrale de Bayeux. Il s'agit d'une armoire de la fin du XI^e siècle, qui renferme des châsses et des livres. Les portes sont décorées, les pentures subsistent et il y a des filets noirs dans les encadrements.



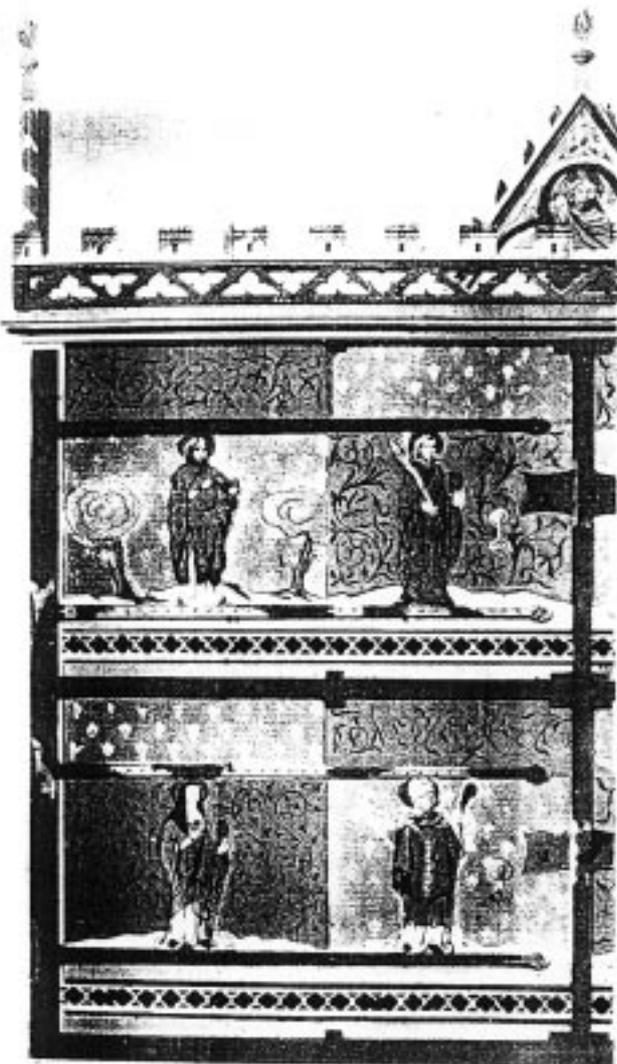
Meuble plus riche, sans doute plus ancien, de la seconde moitié du XII^e siècle : l'armoire de la cathédrale de Noyon. Ne nous étonnons pas que tous ces meubles figurent dans des édifices religieux, peut-être que les pères-abbés ont un souci du patrimoine plus ancien que les laïques. Alors que dans les habitations, même aristocratiques, la mode évoluant, on se meublait différemment sous Louis XV que sous Louis XVI.



Et bien à cette époque c'était déjà la même chose. Grande armoire de Noyon : vous voyez que l'architecture extérieure reprend tout à fait la construction d'une église, et que le meuble surélevé, repose sur un piétement qui est ajouré. La décoration des portes de ce meuble n'est pas sans rappeler les peintures murales que nous venons de voir. Décor peint, parallèle aux fresques, la dominante est la même de brun, de rouge, de vert, de jaune, avec des filets noirs. Le meuble est de la fin du XII^e siècle et nous pensons qu'il a reçu une autre polychromie plus importante au XIV^e siècle.

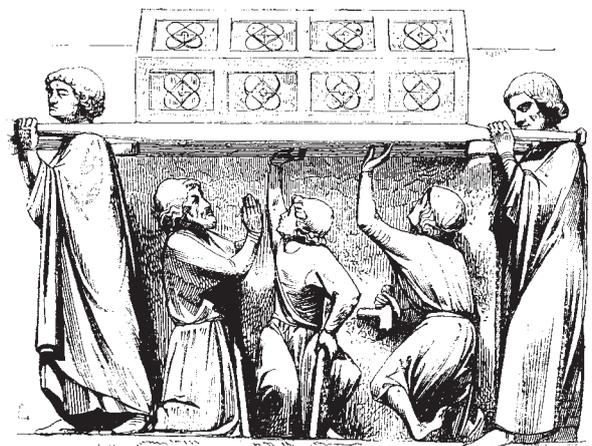
Le coffre

Une châsse : A côté de cette armoire, il y a le coffre et la première manifestation du coffre c'est une châsse. La châsse, elle est indispensable à cette époque. Pour le transport, la translation, la cérémonie, les grandes fêtes, le transfert, surtout des reliques transportées par des clercs sur des brancards. Et au-dessous de la châsse figure cette gangue à parfum, une cassolette qui est attachée par un anneau de fer sur le brancard. Les monastères deviennent des « conservatoires de reliques » et l'abbaye de la Trinité n'y a pas échappé. Nombreuses furent les châsses, mais de par



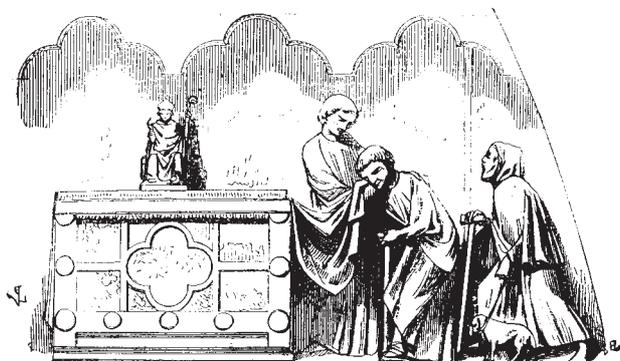
leurs dimensions, comme de leurs matières souvent précieuses, sans parler de leur symbolisme, elles ont rarement échappé aux pillages comme « aux règlements de compte » des guerres de religion à ceux de la Révolution.

Voilà une châsse plus importante, qui s'apparente un peu à un cercueil, où vous avez sur la partie inférieure des



infirmes qui touchent, qui implorent le Saint Guérisseur. Il s'agit plus d'un meuble que d'un objet, de par ses dimensions et qui est l'ancêtre même du coffre.

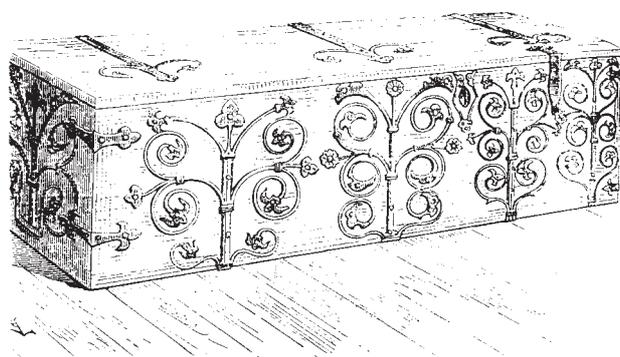
Autre châsse conservée en Angleterre au XII^e siècle : ce grand reliquaire sur lequel est posé une nappe, un tissu ; l'aveugle s'approche et ses yeux touchent le linceul, exactement comme à Vendôme, où la Sainte Larme était



approchée de l'endroit que l'on voulait guérir ou du tissu intercesseur. C'est la première manifestation d'un autel sur lequel est posé le Saint Guérisseur.

Un coffre : Châsse et son dérivé civil qui pouvait être aussi dans une église : le coffre.

Le coffre c'est l'ancêtre de notre bahut. C'est un meuble fixe. C'est le plus répandu jusque sous la Renaissance, que l'on appelle la huche et qui peut servir aussi de banc, de lit (en l'ouvrant et ce fut même ainsi que furent constitués les



premiers lits royaux), d'armoire, de trésor. Le contenu, traditionnellement ce sont des effets d'habillement qui sont recueillis ou bien des objets nécessaires au voyage.

Il faut insister sur la grande mobilité de cette époque : Geoffroy fit plus de dix voyages à Rome. Les possessions de Geoffroy s'étendaient jusqu'à Saintes et bien au-delà du Maine ; dans ses écrits nous apprenons qu'il est sans cesse en déplacement. Et, comme le roi itinérant sous la Renaissance, il se déplaçait à cheval et son mobilier suivait, et l'on peut très bien imaginer que ce genre de coffre a pu l'accompagner. Il est en bois, et nous voyons apparaître une décoration en métal qui sont des pentures que l'on retrouve là exactement en renfort, en solidité sur l'armature extérieure des portes des abbayes, des cathédrales comme celles encore visibles de Notre-Dame de Paris. Ces dernières sont contemporaines de Geoffroy. Ferronnerie pour la solidité, le renfort dans les angles et parallèlement recherche de décoration stylistique avec ces enroulements, ces entrelacs.

De ce meuble le plus usuel, le coffre, il y a des dérivés : tel ce coffre ouvert qui s'élève sur quatre pieds et qui est

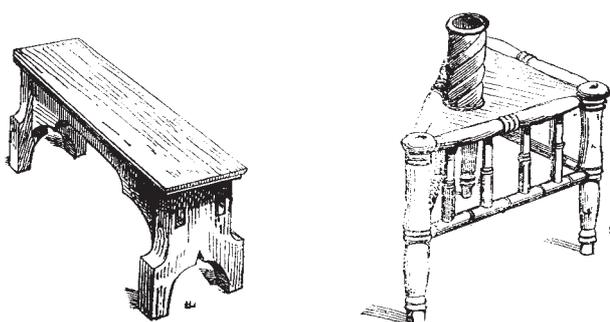


utilisé pour l'échange d'un vase en or contre des sacs d'écus. Meubles façonnés à la main avec quelques rares outils par les ancêtres artisans des corporations des huchiers, des charpentiers.

Meubles supports

Le siège

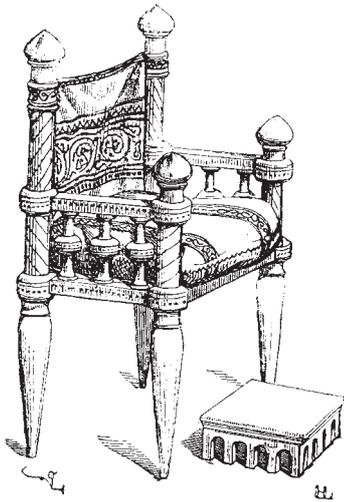
Engageons maintenant notre réflexion sur les sièges. Le siège le plus usuel était le coussin. Le coussin posé à même le sol, sur lequel ne dédaignait pas s'asseoir le roi. Par contre, lorsqu'il recevait ou lorsqu'il prenait des décisions importan-



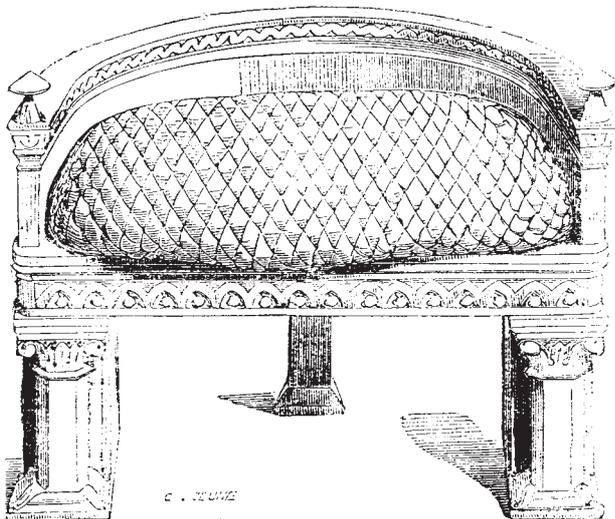
tes étaient prises en son conseil, son séant était surélevé. C'est un banc sans dossier, qui est court, bas et étroit. C'est notre escabeau. Nous voyons que l'assise peut être rectangulaire ou bien triangulaire. Et c'est très intéressant de voir que déjà au XI^e siècle on pouvait imaginer des sièges triangulaires, car après les sièges vont être soit rectangulaires soit carrés (quelquefois en trapèze, comme au XVI^e siècle, et servaient principalement aux femmes pour babiller auprès du feu, siège qu'on appelait des caquetoires, du verbe caqueter).

L'ancêtre de cette assise, vous le voyez là sur ce siège triangulaire. Les plus riches étaient recouverts d'étoffes ou de rebours de paille. C'est ce qui nous a donné le nom de « banquier » : une petite pièce d'étoffe jetée sur un banc.

Siège plus important : la chaise. C'est un siège garni, de bras et d'un dossier. Le mobilier le plus élaboré donnera le trône ou la cathédre. Il est en bois tourné, l'assise est aussi en bois avec des sangles, un marchepied pour le cérémonial est parfois prévu. Tel le siège représenté en fresque dans la salle capitulaire de la Trinité de Vendôme (scène entre Pierre et le Christ, à droite de la pêche miraculeuse). Siège fixe, c'est la chaise d'honneur, les autres étant mobiles et se déplaçant comme des coussins, comme les tabourets des duchesses sous Louis XIV.

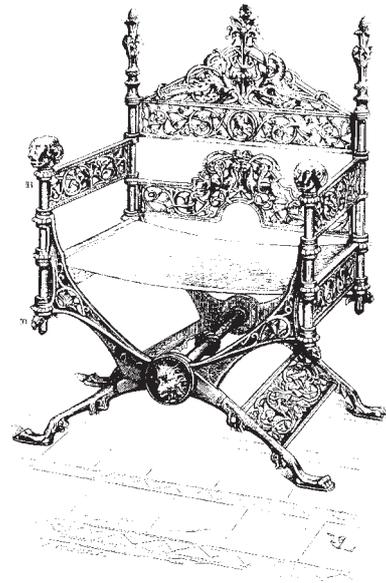


Siège venant de Rome. Ce fauteuil en forme curule dont le dossier est en arc de cercle, dont le piétement reprend les piliers et les chapiteaux des églises, est un siège hérité de Rome. A trois pieds, il est vraisemblablement destiné à un père-abbé.



Et comment ne pas imaginer le siège sur lequel Urbain II a pu s'asseoir à Vendôme. Nous avons choisi le siège d'apparat le plus important qui nous ait été transmis, très ostentatoire. Ce siège est de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, donc tout à fait contemporain de la venue d'Urbain II. Il est pliant sur un axe, il a des clayettes qui permettent de le démonter, pour préserver son aspect précieux et pour faciliter son transport lors des voyages.

Il n'est pas sans rappeler le trône de Dagobert de la fin du IX^e siècle, conservé à l'heure actuelle à la Bibliothèque nationale de Paris et qui a toujours fasciné les Grands. Rappelez-vous lorsque l'Empereur a voulu présider le camp de Boulogne en 1804, il a fait sortir (des collections réunies au Louvre) le siège de Dagobert pour présider ces cérémonies. Il a été restauré par l'abbé Suger, et nous voyons là que ce siège n'est plus en bois mais en bronze. Démontable, en alliage de cuivre et d'étain qui donne plus de noblesse au personnage, son assise est en cuivre. Le dossier – à motifs décoratifs – peut se poser sur un coffre ; cela est très important car c'est peut-être ainsi la combinaison, l'association d'un meuble avec un art quelque peu ostentatoire. Donc on peut très bien imaginer que c'est sur ce type de siège qu'Urbain s'est assis. D'autant que les deux têtes qui



prolongent le montant devant sont en cristal de roche. Le cristal de roche ça a toujours fait rêver, toutes les civilisations quelles que soient les latitudes, quelles que soient les époques. Ce cristal de roche était fort saint, matière froide, et d'après les écrits du XII^e siècle, elle « entretenait la fraîcheur des mains lorsque les discussions échauffaient les esprits... ».

Le lit

Au siège, succède tout naturellement le lit. Les témoignages sont forts réduits. Le lit peut être défini comme un meuble de bois ou de métal garni de matelas, de coussins et qui est destiné principalement au repos. En effet, c'est à partir du V^e siècle que la tradition romaine de dîner couché ou du moins allongé est abandonnée. Les lits sont disposés en fer à cheval ; ils ont plus une fonction de divan (que nous baptiserons à partir du XIX^e siècle méridienne).

Le lit est en métal, et jusqu'aux XII^e et XIII^e siècles il est en bronze, le plus souvent dans les deux seuls exemplaires que nous conservons. Il est plus élevé, comme vous pouvez le remarquer, du côté du chevet que du côté du pied. Le personnage est d'ailleurs plus assis-couché que véritablement étendu, par cet amas de coussins. Alors plusieurs thèses sont avancées, que l'on voit véhiculées jusqu'au XVIII^e siècle : la peur d'avaler sa langue – précise-t-on géné-





ralement. Le lit était aussi moins long que maintenant pour dormir en chien de fusil, la déclivité de la couchette n'étant pas très accusée. Nous voyons que le personnage dort nu, comme jusqu'au XVIII^e, avec un simple bonnet. La largeur est très réduite, les lits doubles ne semblaient pas exister et il était courant à cette époque, comme au XVI^e siècle, de partager sa couche même avec son ancien ennemi après s'être réconcilié avec lui dans la journée. Nous en avons des témoignages directs où ainsi, lors de l'entrevue du camp du Drap d'or, ou même lors de la venue de Charles Quint à Chambord, François I^{er}, pour montrer la grande confiance qu'il y avait désormais entre les deux souverains, partagea sa couche avec l'empereur.

La richesse du lit, et donc celle de son possesseur, vient des rubans, des étoffes qui recouvrent ses coussins, ses galons. Les ornements incrustés sur les boules, sur le pied ou sur le piétement en forme de palmipède attestent du caractère extrêmement précieux, tout comme le marche-pied. Meuble de la fin du XII^e siècle.

Autre meuble, rare représentation relevée sur la copie d'une vignette du manuscrit d'Herrade de Landsberg (conservé à la bibliothèque de Strasbourg). On retrouve le même type de mobilier au bas du jubé de la cathédrale de Chartres, au XIII^e siècle : lit métallique et celui-ci est particulièrement riche par la présence de ses tapis et d'un petit oreiller ou petit coussin sous la tête du personnage. La couverture d'autre part est doublée de vert, il ne s'agit pas d'un simple drap ou d'une simple cotonnade. Enfin les courtines au-dessus du lit forment comme une alcôve. Luxe et raffinement, c'est un lit royal, comme le personnage couronné le symbolise. Couche surmontée d'une lampe, pour échapper aux mauvais esprits, une veilleuse est disposée pour lutter contre les apparitions : la superstition était grande. Et l'on peut transposer en pensant qu'Urbain II était accueilli à Marmoutier dans un lit de cette qualité... mais sans lampe !

La table

Type de mobilier à la fois contenant et support.

Meuble composé d'un plateau soit circulaire, soit rectangulaire déposé sur des pieds. Ses usages sont divers : que

ce soit pour le travail, pour l'étude ou même le repas. Sa forme est le plus généralement semi-circulaire comme celle-ci. Elle repose sur des tréteaux, ou piétement en « X » ; il ne faut pas imaginer des tables fixes, il ne faut pas imaginer même dans l'histoire de l'Occident des tables permanentes pour prendre un repas, hormis les demeures princières, jusqu'au début du XIX^e siècle. On déjeunait, on dînait dans la pièce où l'on se trouvait, que ce soit une « chambre », un « salon » ou une « entrée », un « vestibule ». Les tables étaient apportées sur des tréteaux, même à la cour. La « salle à manger », pièce spéciale réservée aux repas, n'existait pas, même à la cour.

Ainsi les dîners fins du Régent au début du XVIII^e étaient servis soit dans sa chambre, soit dans un salon intime. Au Moyen Age le repas était pris indifféremment dans l'une ou l'autre pièce.



Très intéressant, ce manuscrit conservé à la bibliothèque d'Oxford, où l'on remarque que cette table a un rebord, une galerie – elle-même ornée de petits cercles, de points semblables à l'armoire d'Aubazine. Pour la compréhension des mentalités, des mœurs, voyons comment déjeunait-on, habitude qui perdure jusqu'au XV^e siècle.

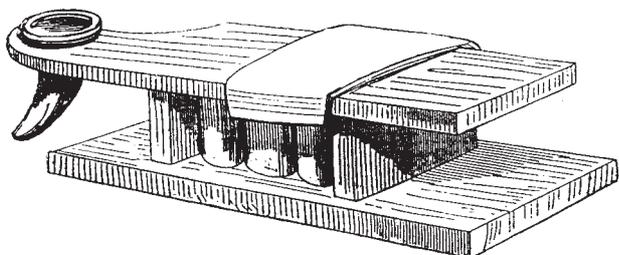
Les plats : au centre se trouve le plat principal, où un chevreau est proposé aux convives ; à côté du plat, une salière, et après les Croisades les épices. Ce manuscrit date de 1140-1160. A côté de la salière, les os sont abandonnés à même la table. Il n'y a ni assiette, ni fourchette, ni couteaux individuels mais de grands tranchoirs. La fourchette est introduite simplement à la Cour au XVI^e siècle, après les guerres d'Italie. Les premiers inventaires où l'on mentionne des fourchettes individuelles sont principalement de l'époque de Louis XIII. Antérieurement on prenait les plats, saisissait la viande avec ses mains, on la découpait en quartiers et les os restaient naturellement sur la table.

La nappe est à ses balbutiements. Ici nous notons une nappe extérieure qui est faite pour recouvrir simplement les ployants, les tréteaux. N'existe pas à proprement parler un tissu qui recouvre tout le plateau de la table.

Quant aux boissons, en examinant ces différents personnages autour de cette table royale, on remarque qu'on leur apporte des cratères, énormes, ou des bouteilles, voire des vases. Les convives boivent hors de la table, ils ne boivent pas sur la table, ce qui veut dire tout d'abord qu'il n'y a pas de gobelets. Le gobelet apparaît au XIV^e siècle. On boit à même le récipient, à même le pichet. Et cette tradition de ne pas boire avec un ustensile adéquat disposé sur la table, sans parler de notre verre individuel qui est récent, ne remontait qu'au début du XIX^e. Au XVIII^e siècle, il était de

bon ton dans l'art de la table et pas simplement à la Cour mais aussi en province, de présenter les boissons dans des verres à l'extérieur de la table même. On se levait pour aller boire et l'on se rasseyait pour déjeuner. Il eût été de mauvais ton de prendre son verre et de le mettre devant son couvert. Précisons même, tous les verres étaient mélangés, c'est déjà un grand luxe d'avoir des verres. Enfin, que ce soit timbales, gobelets, verres, ils étaient reversés du trop de boissons et resservis à un autre convive.

A côté de cette grande table pour le repas, des tables plus petites sont à noter, ce sont des petits meubles. Les petits meubles sont encore plus rares que les autres. Ici c'est le seul qui nous soit conservé, dans une bibliothèque suisse.

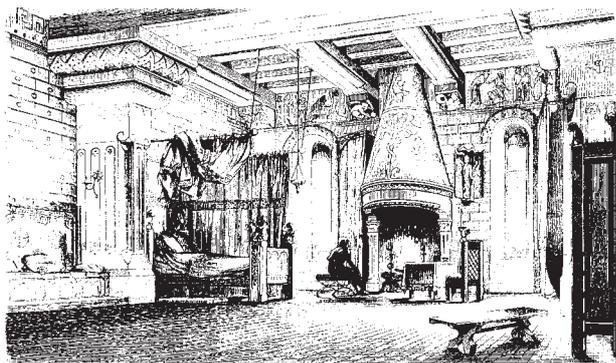


Très grande rareté de par ses dimensions, de par sa conservation. Il s'agit d'un scriptional, c'est-à-dire un pupitre pour élève. Représenté aussi sur le tympan de Vézelay au XII^e siècle et au portail de Chartres. La feuille de vélin était posée sur la tablette supérieure échancrée, les couleurs recueillies dans une corne d'animal. La planchette inférieure recevait les écrits ou les enluminures qui étaient soit préparées, soit prêtes. Le personnage travaillait assis, ce scriptional sur ses genoux, c'est en quelque sorte l'ancêtre des cahiers pupitres de nos écoliers.

Conclusion des meubles

Comment peut-on imaginer un intérieur avant les Croisades à la fin du XI^e siècle ?

Telle devait se présenter la chambre du comte de Vendôme à la fin du XI^e siècle : reconstitution fidèle, quelque peu juxtaposée d'éléments que ne possédaient sans doute pas tous les comtes de Vendôme.



Vous pouvez remarquer tout d'abord que l'architecture est d'une très grande simplicité. La cheminée circulaire est ornée de peintures. A droite, l'image du saint patron du maître des lieux. Des courtines ferment le lit dans des montants en bois, rehaussés d'armoiries. Les meubles : escabeau, pliant, chaise, armoire et coffre sont le plus généralement disposés en pourtour de la pièce. Le pavé est en terre cuite émaillée sur lequel sont jetées des peaux de bête, produits de la chasse. Très rarement des « tapis d'Orient » après les Croisades, plutôt destinés d'ailleurs à des constructions religieuses et souvent pour recouvrir des meubles.

LES OBJETS D'ART

Les meubles peuvent être combinés pour leur décor avec les objets d'art, qui eux-mêmes sont parfois des éléments de mobilier : la frontière n'est pas toujours évidente. Mais, d'une façon générale, les objets d'art sont encore plus rares que les meubles. Peut-être eu égard au caractère précieux des matières employées, comme l'argent, l'or, l'ivoire, les perles et les pierres. Pierres fines, pierres précieuses et pierres colorées. Les pillards, les vols, les guerres et les réemplois nous ont laissé fort peu de témoignages.

Techniques de repérage

La première méthode consiste à se référer à des écrits célèbres, tels ceux de l'abbé Suger de Saint-Denis, supérieur de l'abbaye « concurrente » de Vendôme. Dans cette première moitié du XII^e siècle il fut la personnalité dominante, cet abbé Suger car il fut non seulement comme nous l'avons rappelé le premier ministre, mais surtout en ce qui nous concerne, ministre de la Culture. Premier conseiller du roi Louis VI, il fut le régent du royaume lors de la croisade de Louis VII aux Lieux saints.

Ambitieux, il voulait faire de son abbaye de Saint-Denis la rivale de Sainte-Sophie de Byzance. Et donc en amateur éclairé, il a tout fait pour enrichir son trésor par tous les moyens, mais avec un « appétit de jouissance » que l'on ne retrouve pas dans les écrits de Geoffroy. Une seule lettre de Geoffroy mentionne sa recherche d'un « bon maçon », aucun écrit relatif aux vitraux, manuscrits, peintures murales, et encore moins aux objets d'art. Par contre, nombreux sont les lettres, les écrits, les mandements de l'abbé Suger pour se procurer, pour commander, pour échanger, acquérir de tels objets. Il s'en est expliqué d'ailleurs dans ses écrits et les travaux qu'il a entrepris dans ce but. Il a même été rappelé à l'ordre par le pape qui estimait les dépenses de l'abbé Suger un peu inconsidérées.

Fasciné par les objets rares et précieux ; il s'en est expliqué dans une lettre célèbre justifiant le sentiment esthétique qui le soulevait : « L'éclat des pierres précieuses aux diverses couleurs, consacrées à Dieu, me plonge dans un ravissement qui, transférant ce qui est matériel en ce qui est immatériel, me fait passer – d'où sa chrétienté – d'un monde inférieur à un monde supérieur... » Voilà la théorie de l'objet d'art magnifiée, déifiée... !

Ainsi par les écrits de Suger, et grâce au trésor de Saint-Denis, que nous conservons, en dépit de son « éparpillement » tant durant les guerres de Religion que lors surtout des sacs de la Révolution, quelques témoignages subsistent de cet art de cour.

Autres témoignages, et aussi autres repères plus vendômois, que Barthélémy dans sa thèse parue chez Fayard, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle* nous donne. Des précisions nous sont apportées tant sur la possession que sur la passion des objets, servant de moyens de paiement ou de cadeaux autour de l'an 1100. Aspects de la puissance sociale, voici une nomenclature d'objets : 75 objets détaillés pour 55 hommes et 20 femmes, religieux, moines qui gageaient des objets pour des laïcs, puis 65 au XI^e siècle, et enfin 10 au XII^e siècle.

Nous remarquons que les hommes manifestent leur préférence pour les chevaux, et les femmes pour l'or. Ce qui faisait l'opulence de l'abbaye se montre parfaitement à travers ce relevé de signes extérieurs de richesse. Le luxe des campagnes au XI^e, les objets de valeur ne correspondent pas bien entendu à notre conception contemporaine. Luxe pour des peaux de chat, pelisse estimée à 40 unités de compte. Comme l'or, on réalise qu'il s'agit d'objets difficiles à se procurer. Ainsi on apprend qu'entre 1060 et 1067 les moines de Marmoutier se heurtent à Monthodon à une fille d'Eudes qui a consenti à une aliénation paternelle moyennant la promesse d'un tapis ou d'une courtine, lors de son

ASPECTS DE LA PUISSANCE SOCIALE DE 1100

- 19 chevaux
- 1 selle
- 1 chanfrein, soit 21 objets d'équitation.
- 12 versements de céréales (muids et setiers de « blé » et d'orge, au XI^e siècle seulement)
- 6 paires de souliers dont 4 rouges et 2 en cuir (pour des enfants ou des jeunes)
- 4 fourrures et peaux (de chat, de martre, d'agneau)
- 4 fois de l'argent non monnayé (9 et 15 marcs, 2 vases)
- 4 fois de l'or (XI^e siècle)
- 2 porcs (verrat, truie avec porcelets)
- 1 troupeau de moutons (à un clerc).

Liste pour les 20 femmes :

- 9 fois de l'or (XI^e siècle seulement)
- 5 truies (dont une prégnante, pour la belle-sœur de Dreux-Cholet)
- 2 fois des vases d'argent (XII^e et XIII^e siècles)
- 2 peaux (dont une de chat)
- 1 tapis nuptial
- 1 vache.

mariage. N'ayant pas été réglée, elle a préféré une peau de chat (pelisse, fourrure de luxe pour l'époque).

L'objet de valeur le plus important est un tapis nuptial. Remarquons parallèlement pour les femmes, 2 fois des vases d'argent, 9 fois de l'or au XI^e siècle ; et pour les hommes nous comptabilisons 4 fois de l'or, 4 fois de l'argent non monnayé avec le poids et la consistance. Question capitale : comment étaient ces vases, nul ne peut le dire, mais quoi qu'il en soit comme le note Marc Bloch, il faut préciser que ces objets littéralement « précieux » servent aussi bien de réserve de valeur que d'instruments d'échanges, que de monnaie. C'est une économie non pas ectérocentrée, fermée basée sur le système du troc ; mais les objets en métal précieux ont à la fois un pouvoir libérateur d'échange, d'épargne de transaction et de réserve de valeur quant à la matière même.

Grâce aux possessions territoriales éloignées de l'abbaye de la Trinité (jusqu'en Saintonge) comme au réseau extrêmement étendu des relations des moines, bénédictins, révélateurs de la puissance de l'abbaye et de l'ordre – sans oublier les rapports privilégiés avec le Saint-Siège et les nombreux déplacements (à dos de mulets) à Rome (10 pour Geoffroy) – nous pouvons comptabiliser un certain « volant » d'espèces monétaires et de biens précieux. Ne sait-on pas par ailleurs que Geoffroy a servi de « banquier » à Urbain II, lui prêtant monture (âne et chevaux) et mettant à sa disposition ses « ressources ».

Par conséquent la Trinité, comme d'autres abbayes, mais sans doute plus que d'autres, a possédé, acquis, échangé comme s'est vu offrir, voire à façonner (à l'instar des manuscrits, vitraux, fresques), un certain actif mobilier d'objets d'art.

Évocations d'objets d'art

Les plaques d'ivoire : Alors que nous reste-t-il de ces objets ? Aucun ne venant directement de l'abbaye de la Trinité, quelques-uns d'ailleurs.

Distinguons d'abord un objet qui vient de rentrer dans les collections nationales du Louvre. Il s'agit d'une plaque d'ivoire : fragment d'un Christ en gloire entouré de ses apôtres. Ivoire d'éléphant de dimensions réduites 6 par 12 cm.



Au centre est représenté le Christ bénissant en tenant une sorte de rouleau. Il est assis sur un siège mouluré, il est nimbé, barbu, les cheveux sont longs, et il est inscrit dans une gloire en forme de quadrilobe très allongé que l'on retrouve sur les vitraux comme sur les peintures murales. Dans la partie supérieure, sont gravés avec soin l'alphabet et l'oméga. Entouré de deux anges, aux ailes étrangement plissées, se terminant en éventail, dans une gloire.

Autre objet conservé dans les collections nationales : une plaque en ivoire ou en os du XII^e siècle, dessus vraisemblable d'un coffre, coffre civil. Notez le jeu d'arabesque avec ces animaux qui sont ni domestiques, ni fantastiques. Certains spécialistes s'interrogent sur ces entrelacs qui ne



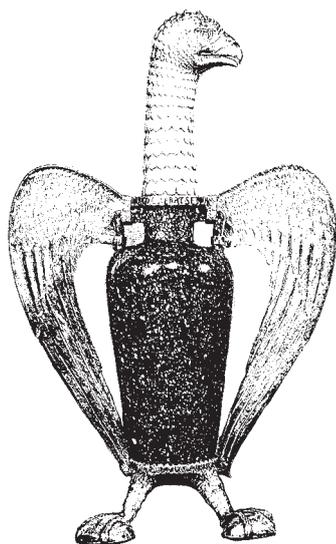
sont pas rappeler certaines réminiscences, voire emprunts avec l'Islam... Des hypothèses peuvent être lancées de contacts privilégiés dans le sud-ouest de la France, d'interactions, voire de simples dialogues culturels.

Mais le plus beau est cette plaque : une crucifixion toujours en ivoire, de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle conservée au trésor de la cathédrale de Saint-Just à Narbonne dans l'Aude. C'était vraisemblablement une parure

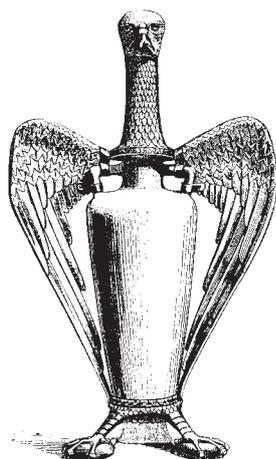


de livre, de la Bible, des Saints Évangiles. L'âme de bois qui constituait le plat de la reliure, en d'autres termes la couverture d'un évangélaire. Il devait être rehaussé de pierres qui au cours des siècles ont disparu. Dans la partie inférieure de cette plaque : la Cène, observons que pour ce repas servi c'est la même présentation de galerie, de nappe (sur le pourtour comme une tenture pour masquer le piétement, et non sur le dessus comme nos nappes actuelles) et la même disposition sur la table que nous avons évoquée précédemment. Cette plaque qui fait 20 cm par 15 cm est l'ivoire français le plus important de l'époque médiévale.

Le vase de Suger : La pièce la plus ostentatoire, la plus célèbre, est ce vase. Vase dit de Suger, inoubliable chef-d'œuvre qui date soit de la Rome antique, soit de



Byzance et dont l'abbé Suger a fait réaliser cette monture en vermeil, en argent massif doré à l'or fin. D'environ 44 cm de haut, il s'agit de la première intervention française d'un orfèvre : aigle impérial en vermeil avec une devise en latin sur le pourtour d'une pièce de forme en marbre de couleur. Cette pièce est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un rare exemple de transposition d'un vase antique



en un vase liturgique qui a toujours été utilisé lors des grandes cérémonies de la Monarchie française, jusqu'au sacre de Charles X. Ce trésor de Saint-Denis est actuellement exposé à la Galerie Apollon au Louvre et constitue l'une de nos fiertés artistiques nationales.

L'oiseau de Dieu : Que peut-on imaginer que Geoffroy ait offert à Urbain II lors de sa visite en 1096 à Vendôme ?



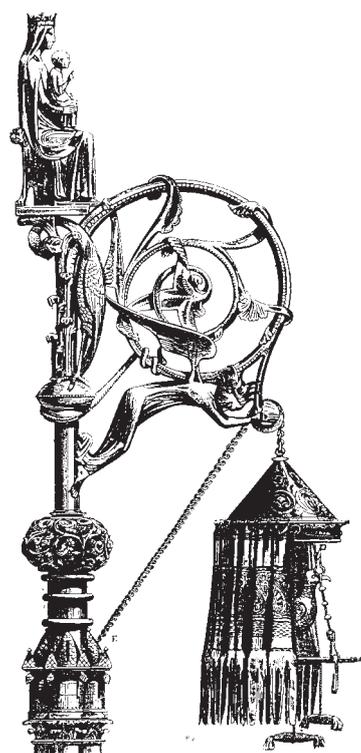
En fonction des pièces les plus importantes qui sont conservées, de la grande amitié qu'il y avait entre les deux personnages, comme du rôle et de l'indépendance que souhaitait Geoffroy voir se perpétuer pour l'abbaye, il aurait pu lui offrir un reliquaire.

Tel ce reliquaire de la fin du XI^e siècle : les ailes de l'oiseau au lieu de simuler les plumes sont recouvertes d'arabesques. Une partie in-cavité conservait l'ostie.

En argent niellé, c'est-à-dire un métal précieux gravé et recouvert de poudre noire solidifiée, qui donnera naissance 60-70 ans après à la fameuse technique de l'émail. A cette époque-là les émaux n'existent pas. Les émaux de Limoges, apparaissent à la fin du XI^e et surtout se répandent au milieu du XII^e. Les XIII^e et XIV^e siècles sont l'âge d'or de ces décorations très colorées. Donc il est impossible de penser qu'Urbain II et Geoffroy aient pu avoir dans un trésor un émail.

Ici, nous avons ce qui commence à s'en rapprocher dans le travail de l'argent, la recherche de la matière et la couleur par le noir.

Les lignes sont d'un esthétisme rare et raffiné. Forme extrêmement stylisée de ce tabernacle qui était suspendu. Lors que notre ami Goudji nous a fait l'honneur en 1995 de

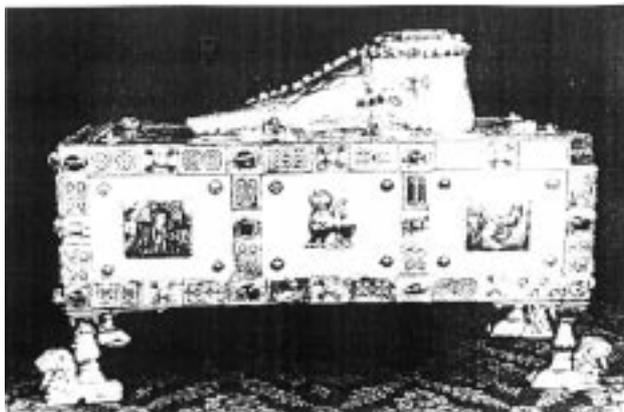


nous présenter spécialement ses œuvres à la cathédrale de Chartres, il nous a confié qu'il avait aussi réalisé pour la chapelle privée de Mgr Perrier, évêque de Chartres, une lampe de tabernacle. Ayant eu le privilège de l'admirer, j'atteste que la silhouette, l'épure de l'oiseau est comparable. Permanence des lignes, maîtrise parfaite des techniques et quand il s'agit de ces orfèvres du Moyen Age comme aujourd'hui de Goudji, il faut évoquer : pureté, élévation de l'âme, quête du divin, recherche de l'absolu, Il n'y a rien d'extraordinaire, le surnaturel l'emporte sur toute considération, le privilège des formes pour communiquer avec l'au-delà.

Comment se présentait ce cadeau? Tabernacle suspendu : l'oiseau est sur un mât. En d'autres termes il s'agit du même mécanisme qui servait à faire descendre et à hisser les réverbères suspendus à des crosses de fer. Là, la colombe est disposée sur un plateau qui est accroché à un dais, avec un système de poulie on peut monter et descendre ce reliquaire comme pour fermer les rideaux. Les trois chaînes étaient facilement décrochées et l'oiseau restait en suspension – ou bien reposait à même sur un plateau ou sur l'autel. La Vierge Marie couronne ce travail de la fin du XI^e siècle, conservé au trésor de la cathédrale de Cologne.

Ces objets précieux, d'un tel luxe de matière et de réalisation esthétique, ne devaient pas se trouver à Vendôme.

Les reliquaires : Mais par contre nous pensons qu'il y avait déjà des reliquaires ; nous en avons des traces notamment lors des inventaires réalisés lors de la Révolution, où nous savons ainsi que le reliquaire de la Sainte Larme était en or : seule pièce d'orfèvrerie en métal le plus précieux, l'or pour tout le Vendômois. Deux autres reliquaires étaient offerts à la dévotion des fidèles à la Trinité pour la vénération des reliques de Bienheureux et Eutrope.



On peut dès lors imaginer un reliquaire semblable à celui-ci, conservé au musée de Bruxelles, pour la relique du pied d'un saint. Il date de 1145 : les ossements sont situés dans une cavité à l'intérieur d'une sculpture en bois qui reprend la forme d'un pied. Le reliquaire repose sur des protomes stylisés. Le tout est recouvert d'une épaisse feuille d'or, sertissant des cabochons de pierres naturelles de couleurs. Art encore très inspiré de l'époque carolingienne, tant pour sa conception que pour son ornementation.

La Sainte Larme : La Sainte Larme, c'est la seule relique, donc le seul reliquaire afin de l'enchaîner, dont nous sommes à peu près sûrs de sa présence à la Trinité lors de l'abbatiat de Geoffroy. 1046 fondation de l'abbaye, 1060 la Sainte Larme est donnée à Vendôme, 1096 Geoffroy est élu abbé, le reliquaire – de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle – est stylistiquement d'un art othonien, postcarolingien, très tardif.

Parallélépipédique rectangle, de dimensions équivalentes à celle d'une boîte à chaussures, reposant sur des protomes, comme pour le bas des colonnes. Orné sur tout son pour-

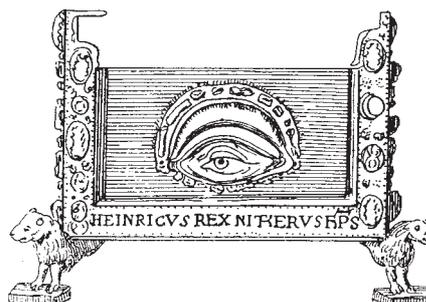


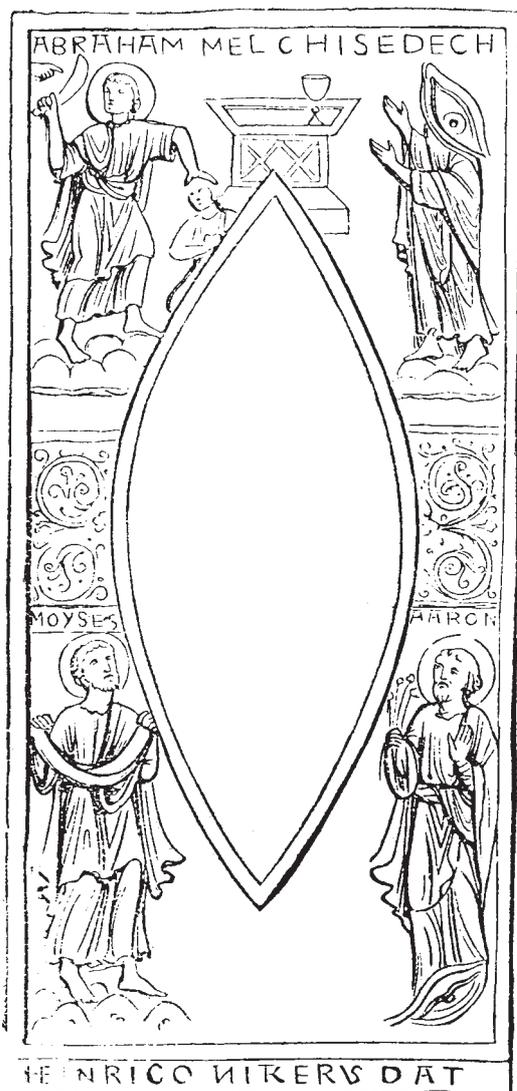
tour de formules latines et d'invocations. Représentations des prophètes de l'Ancien Testament et de l'agneau pascal, symbole des bénédictins.

Sur les côtés du reliquaire, la Sainte Larme, le Christ en majesté, et de l'autre côté dans la partie inférieure : un œil. On s'interroge beaucoup sur l'œil. La Sainte Larme ? est-ce une larme que le Christ a versée sur le tombeau de son ami Lazare ? Cette larme serait le symbole de l'humanité du Christ. Autre piste d'explication qui est à débattre à partir de la philosophie néo-platonicienne de la Renaissance : l'œil est le symbole de la Trinité.

Mais à cette époque fin XI^e – début XII^e siècle nous n'avons aucun repère iconographique de la représentation graphique de la Sainte Trinité, hormis l'association du Père, du Fils et de l'Esprit, plutôt symbolisé par la colombe.

De ce reliquaire de la Sainte Larme dont bien entendu nous n'avons que des relevés, datant du XVII^e (album Gaigneron conservé à la Bibliothèque Nationale), l'étude du dessus, du couvercle est très intéressante : Abraham avec le sacrifice d'Isaac sur l'autel, et l'œil, est-ce l'œil de Dieu, l'œil de la connaissance ?





est revêtu d'or avec le léopard de par ses origines « anglo-normandes » et sur son bonnet pointu qu'on retrouve chez les lamas, on reconnaît l'animal héraldique par excellence, le lion d'or. Cet émail de grande taille (62 × 33 cm) est conservé au musée Tessé au Mans.

Et puis pourquoi ne pas imaginer ce qu'aurait pu être ou ce qu'a été le tombeau même de Geoffroy. Il est mort, dans l'Anjou, très vraisemblablement son corps a été rapporté à Vendôme et a donné lieu à des cérémonies très importantes et donc à un ensevelissement particulier.

Dans la partie inférieure, la dédicace de l'offrande par Henri, Henrico, empereur d'Allemagne.

Notons enfin un espace réservé, un grand blanc, sans indication. Partie ouvragée enlevée ou pierre précieuse dérobée ? Plaque d'émail postérieure qui enjolivait le reliquaire, qui représentait le Christ en majesté ou Geoffroy lui-même ? Ornementation rajoutée par la suite... nombre d'hypothèses peuvent être avancées, aucune avec certitude. Car, même si Geoffroy ne s'intéressait pas dans ses écrits aux œuvres d'art, la relique de la Sainte Larme était suffisamment importante, donnait lieu à un tel pèlerinage « fructueux » et enfin l'abbaye était suffisamment « florissante » pour pouvoir envisager cette possibilité d'un décor exceptionnel de qualité, et de matériaux rares.

La tourmente révolutionnaire en 1792 a envoyé à la fonte pour récupérer le métal précieux ce reliquaire insigne, cet objet d'art unique. « ... pardonnez-leur, Père, ils ne savent pas ce qu'ils font... »

L'abbé Geoffroy de Vendôme : Je voudrais terminer en vous présentant quelques contemporains de Geoffroy. Si nous n'avons pas de tableaux (le premier portrait à l'huile d'un roi de France n'apparaît qu'au milieu du XIV^e siècle), ni de sculpture, des émaux nous ont été transmis, de personnages contemporains de Geoffroy. Tel, Geoffroy le Bel dit le Plantagenêt du milieu du XII^e siècle. Il est au faite de sa puissance quand Geoffroy s'éteint. Ils se sont écrits, ont beaucoup échangé. Ce contemporain politique de Geoffroy



Lorsque l'on admire en Espagne, au Portugal les tombeaux qui ont été réalisés pour les pères-abbés aux XII^e et XIII^e siècles, avec des émaux cinquante ans après, on peut imaginer qu'une des dalles funéraires de Geoffroy pouvait être semblable à celle-ci. Car il s'agit aussi d'un contemporain de Geoffroy, l'évêque Eulger, évêque d'Angers, mort en 1149, soit quelques années après Geoffroy. Il s'agit d'un émail (48 × 30 cm) datant de l'extrême fin du XII^e siècle. Une fois le personnage, le dignitaire enterré, ses successeurs embellissaient le tombeau. Ce qui donne cette plaque centrale d'un monument en argent, en demi-relief, rehaussé d'émail.

In fine, laissez-nous imaginer ce que pouvait être le physique, le chef, la tête de Geoffroy. Nous avons trace d'un portrait, tableau réalisé par la congrégation de Saint-Maur au milieu du XVII^e qui représentait Geoffroy, comme en 1889, un buste en terre avait été commandé pour le VIII^e centenaire de son élection... mais les uns comme les autres, que sont-ils devenus... ?

L'enluminure de la page de dédicace du manuscrit

coté 193 (conservé à la Bibliothèque municipale de Vendôme) représentant l'abbé Geoffroy aux pieds du Christ nous donne quelques indications : il portait la barbe, hormis sa tonsure, ses cheveux étaient mi-longs et ondoyants. Difficile de noter des traits particuliers, en comparaison par exemple avec le Christ de cette même enluminure.

Ce qui est tout aussi révélateur, c'est de voir comment sont représentés les contemporains de Geoffroy, en ronde bosse, en statue. Quelques rares pièces d'orfèvrerie authentiques et originales de cette époque ont été conservées.

Telle cette merveille d'art et de foi : la châsse de Saint-Hadelin de Liège datée des années 1146, donc contemporaine de la mort de Geoffroy. Reliquaire de son chef, avec des émaux en champ levé ; l'un des tout premiers émaux dans l'histoire de l'art.

Suivant la chronique d'Angers, nous savons que Geoffroy avait « une belle taille et un extérieur modeste », alors imaginons-le sous ces traits, qui rayonnent de beauté comme de puissance, de savoir comme d'intelligence.



VISITE NOCTURNE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE LA TRINITÉ ILLUMINÉE

Chanoine André Couffrant

Comme une invitation à revenir la découvrir, dans la lumière du jour, car cet éclairage artificiel du monument dans la nuit met en valeur, autrement, ces pierres qui nous disent Dieu, je dirai simplement POURQUOI J'AIME CETTE ÉGLISE ABBATIALE.

ELLE EST BELLE

Je ne sais pas si la beauté s'explique, mais, quand je suis entré pour la première fois dans cette église, j'ai été séduit.

BELLE par sa SIMPLICITÉ, SON HARMONIE, la PURETÉ de ses lignes – elle est tout en finesse : ses gros piliers sont de fines colonnettes d'inégale grosseur d'ailleurs, et les retombées de voûte tout en légèreté. Je suis « pris » – elle m'emmène jusqu'en haut et jusqu'au bout, jusqu'en Dieu, je me sens bien.

BELLE sous cette lumière artificielle qui souligne et intensifie les formes, fait ressortir les lignes, les plans et les volumes. Mais elle est faite pour la lumière du jour où elle apparaît de la couleur blonde du tuffeau et du sable du Loir. Le ciment était de chaux mêlé de tuiles pilées, ce qui donne un blond rosé légèrement ocré.

BELLE dans ses PROPORTIONS équilibrées, elle n'a rien de monumental. Je suis allé cette semaine à Chartres, dans cette cathédrale merveilleuse. J'y suis entré, une fois encore. Elle est imposante, immense, je suis ravi, émerveillé, mais un peu écrasé, tout petit sous ses voûtes et au milieu de cette forêt de piliers. Ici, je ne suis pas écrasé, c'est à ma mesure, je suis chez moi. Elle est belle.

ELLE EST ÉTONNANTE

L'abbé Gabriel Plat a écrit « *admirable école d'archéologie monumentale* » et c'est pourquoi j'ai vu si souvent des étudiants en art ou en architecture venus là pour lire dans ce grand livre *5 siècles de construction de 1040* (elle est consacrée le 31 mai, même si peut-être elle n'est pas tout à fait terminée) *jusqu'en 1516*.

ÉTONNANTE en ce *X^e siècle* : cette époque qui vient après des siècles difficiles et la grande peur de l'an 1000 où les initiatives se sont quelque peu mises en sommeil. C'est maintenant un bouillonnement de vie, une fringale, effervescence et élan dans tous les domaines. Les moines bénédictins de Marmoutiers sont des maîtres en construction. Ils viennent à l'appel du comte Geoffroy Martel, avec l'abbé Regnault comme maître d'œuvre.

ÉTONNANTE car, *en six ans* de travaux, cette église

romane est terminée, sachant que les mois d'hiver on ne construit pas à cause du gel.

Il nous reste de cette église primitive le *chœur* et le *transept*, reconnaissables aux gros piliers et aux chapiteaux, aux grands murs aveugles et à petites ouvertures et, à l'extérieur, aux contreforts plats bien visibles de la rue de l'Abbaye. Cet édifice a exactement les mêmes dimensions que l'église actuelle.

ÉTONNANTE comme *Geoffroy*, élu abbé du monastère en 1093, alors qu'il n'est qu'un jeune diacre de 25 ans. Alors que l'abbatiale, dans toute sa splendeur, a 53 ans.

XIII^e SIÈCLE. Vers 1270, on décide la reconstruction, car elle a pris de l'âge et elle a quelques rides. En 1306, Rome donne enfin l'autorisation. Les pierres sont extraites de la carrière de la Chappe. On reconstruit, mais à la mode nouvelle qui est le *gothique rayonnant*. Ainsi s'élèvent le chevet, le déambulatoire, les 5 chapelles rayonnantes et les 2 premières travées de la nef.

ÉTONNANTE la décision de l'abbé de cette époque, Jean-Baptiste de Buffa (1320-1342), qui conserve le chœur et le transept de l'église romane, tout en élevant les voûtes en *style angevin*. Mais bientôt – 1357 – c'est la guerre de Cent ans. On pense d'abord à élever des fortifications autour de la ville de Vendôme et les travaux de l'église sont arrêtés. Il n'y a plus ni argent ni main-d'œuvre.

XV^e ET XVI^e SIÈCLE : 1455, la guerre est finie et les travaux vont reprendre afin de terminer la reconstruction de l'édifice. Là encore, à la mode de l'époque, en gothique *flamboyant*, jusqu'au portail terminé en 1516, avec l'abbé Louis de Crevant (1487-1522). Ce merveilleux portail en *style flamboyant* est d'ailleurs devenu *typique* de ce style. Une jeune étudiante de l'École du Louvre est venue me raconter tout heureuse, que, lors de la présentation de ce « style flamboyant », on a projeté aux élèves une diapositive qui n'était autre que la façade de l'église de la Trinité de Vendôme, spécimen parfait de cette époque.

ÉTONNANTE cette église construite durant cinq siècles selon des styles différents. On passe de l'un à l'autre, parcourant cinq siècles sans s'en apercevoir. Il faut le découvrir lentement dans la forme des piliers, dans l'élévation des bases de ces piliers et dans la décoration, qui changent selon les siècles de cette construction. Or, rien ne choque : il y a une UNITÉ parfaite. tout est cohérent, harmonieux. *Cette église abbatiale est une école, à elle seule, de notre architecture.*

La sculpture est discrète, rien d'imposant. La Révolution a détruit les grandes sculptures et les tombeaux nombreux. Il ne reste que des *miniatures* aux retombées de voûtes, qui sont autant de portraits, comme aux clés de voûte tout en finesse... étonnantes à découvrir, comme l'est aussi tout le bestiaire qui court à travers la décoration.



« Moine architecte », transept nord.



« Geoffroy Martel - Agnès de Poitiers », transept sud.

ELLE EST CURIEUSE

... en ce sens qu'elle a piqué ma curiosité : comment était-elle au temps de Geoffroy ? Cette même curiosité a été celle de Gabriel Plat. En effet, il a entrepris des fouilles pour le savoir et il a retrouvé toutes les structures de l'église abbatiale romane du temps de l'abbé Geoffroy. Cette église avait les mêmes dimensions : 72 m de long, 18,50 m de large, mais en hauteur seulement environ 16 m jusqu'aux lambris en bois. Si vous voulez avoir une idée de l'église *romane*, allez voir celle de Lavardin, où vous découvrirez les caractéristiques d'une église de l'époque.

Dans ces fouilles, en 1910, l'abbé Plat – comme déjà l'avait fait le vicaire de la Trinité l'abbé Gaignot en 1808 – a découvert, à la hauteur de *l'autel central*, une construction d'une sorte de muret avec un fond vaseux qui aurait pu être les restes de cette *fontaine* où les villageois venaient puiser et où Geoffroy Martel et sa femme Agnès de Bourgogne ont vu, du château, tomber 3 étoiles. Ces fouilles ont été inscrites dans les registres paroissiaux.

CURIEUSE cette église monastique, où le chœur des moines est complètement fermé sur la grande nef et les bas-côtés, car les fidèles n'y ont pas accès. Il y a, adossé à cette fermeture, un *autel central* pour la messe matinale des familiers du monastère. Au-dessus de cet autel, sur la poutre, un grand Christ s'élève, comme dans toutes nos églises rurales romanes. On l'appelle « *la poutre de Gloire* » avec son Christ en Croix qui nous accueille à l'arrivée. Ce Christ et cet autel ont été bénis et consacrés par le pape Urbain II à son passage à l'abbaye, en présence de l'abbé Geoffroy, son ami, pour lequel il a la plus grande reconnaissance. Nous sommes au mois de février 1096, le pape était venu présider le Concile de Clermont et prêcher la première croisade.

Le *chœur* des moines est donc fermé. C'est là que sera

construit, plus tard, « *le jubé* », où il y avait, autour du christ en Croix, saint Jean et Marie, Vierge douloureuse, « *émouvante Vierge de bois de la fin du xvr siècle* », écrit le D^r Lesueur. Cette Vierge douloureuse est maintenant dans le transept nord. Dans ce chœur des moines, l'abbé Geoffroy préside l'office quand il est là – car il voyage beaucoup : 12 fois à Rome, en Saintonge, à Chartres et dans les autres provinces où sont édifiés les prieurés dépendant de l'abbaye.

L'office réunit jusqu'à 120 moines, sur 2 rangs dans les stalles hautes et les stalles basses. Le chœur tient en fait presque les deux tiers de l'édifice. L'église est faite pour les moines et non pour les fidèles.

CURIEUX ce chœur des moines, où ils viennent prendre place chacun dans sa *stalle* et s'asseoir sur les *miséricordes*. Elles datent du xv^e siècle et chacune d'entre elles est un petit chef-d'œuvre : signes du zodiaque, travaux des champs, scènes de la vie quotidienne parfois cocasses, gens en prière ou têtes de mort... souvent, les visiteurs me demandent : « Que signifient ces scènes bien peu religieuses ? »

Et je réponds : « Toute la vocation du moine est là. C'est le lieu qui donne sens à sa vie. *L'Opus Dei* de saint Benoît, l'Œuvre de Dieu, c'est l'œuvre du moine... 7 fois par jour, la cloche appelle le moine à la prière. Là, au chœur, dans sa stalle, assis sur ces miséricordes, le moine fait corps avec le monde, le monde le plus concret, le monde le plus quotidien, le monde d'aujourd'hui. Sa vocation est de rétablir l'équilibre dans le monde :

- tout pour Dieu dans un monde où Dieu est absent ;
- pauvre dans un monde où règne l'argent ;
- obéissant et chaste dans un monde de licence.

Alors, les sculptures des miséricordes sont le miroir du monde : le déroulement de la vie des saisons, la vie quotidienne parfois grotesque, le livre du monde... le moine fait corps avec ce monde, porte le monde, offre le monde. Avec lui, notre monde est sous les yeux de Dieu. »

J'ai retrouvé cette anecdote : « Le roi Philippe Auguste, pris sur la mer dans une tempête, dit à ses compagnons : "Si nous pouvons tenir jusqu'à l'heure de matines, nous sommes sauvés, car les moines commencent alors leur office et se relaient pour nous dans la prière. La prière sur le monde." »

Avec les 7 moines de l'Atlas, du monastère de Tibhirine, nous avons retrouvé le mot merveilleux de Thomas Merton dans son livre *La nuit privée d'étoiles* : « Les moines doivent être comme des arbres qui existent silencieusement, dans l'obscurité, et qui, par leur présence, purifient l'air. » C'est l'*Opus Dei* inscrit dans les miséricordes.

Le moine bénédictin fait « les 3/8 » :

- 8 heures de prière et de *Lectio divina* ;
- 8 heures de travail manuel dans les champs, au service du monastère, à former des apprentis, ou à transcrire des manuscrits, chacun a son travail manuel ;
- 8 heures de repos (les repas, le sommeil et le temps libre).

Je voudrais, si vous me permettez, faire ici une parenthèse. M^e Paul Couvrat, dans l'introduction qu'il a faite ce matin, si bien ciblée, a cité une phrase de l'abbé Gabriel Plat, où il dit que l'abbaye de la Trinité a eu son rayonnement le plus grand au temps de l'abbé Geoffroy et après cela a été la décadence. Je ne suis pas tout à fait d'accord. Geoffroy a donné à l'abbaye un *rayonnement très grand*, il a organisé et donné du renom au monastère. Il n'y a aura plus maintenant de gestes spectaculaires. Mais, après lui, l'abbaye et les 30 prieurés auxquels il a donné un élan prodigieux continueront à avoir une influence profonde. Au temps des guerres féodales et de la guerre de Cent ans, l'abbaye servit de refuge devant les invasions, les destructions, les pillages et les moissons incendiées. *Il y eut jusqu'à 500 rationnaires à l'abbaye. L'abbaye a évangélisé, elle a construit, elle a défriché les forêts, elle a fondé des écoles ; les moines ont écrit, transcrit, miniaturé une bibliothèque considérable.* Or, ceci ne s'est pas fait en trente ans, uniquement durant le temps de l'abbatiale de Geoffroy. Le déclin viendra beaucoup plus tard et surtout avec les abbés commanditaires.

CURIEUSE cette abbatiale, quand j'essaie de me représenter son état durant *la guerre de Cent ans*, de 1357 à 1455. En effet, nous avons une église avec une grosse tête : le chevet, le déambulatoire, le chœur et le transept, les premières travées dont la voûte s'élève à 32 m, et un petit corps roman qui n'a guère que 16 m de haut. Alors, pendant un siècle, sur le doubleau de la dernière travée, on monte un mur jusqu'à la poutre et on ferme avec une clôture en plan-

ches qui rejoint la toiture – l'abbé Gabriel Plat en 1934 en a retrouvé les traces sous la toiture.

C'est vrai, je l'aime cette église abbatiale.

Il ne nous reste plus, si vous le désirez, qu'à déambuler pour avoir envie de revenir... toute une partie de l'histoire religieuse de Vendôme est là.

— *La chapelle Saint-Pierre*, mémoire de la relation privilégiée avec Rome, en particulier grâce à l'abbé Geoffroy. L'abbaye est sous la juridiction directe du pape. Elle sera bientôt dotée du titre « *cardinalice* ». Chaque abbé élu sera, *ipso facto*, cardinal de l'Église romaine au titre de saint Prisque sur l'Aventin.

Elle contient une *statue* en bois, de style baroque d'un pape inconnu... pour moi, c'est saint Grégoire VII. En effet, encore cardinal, légat du pape, se rendant à Tours pour présider un concile où il fera condamner Béranger, il s'arrête à l'abbaye de la Trinité en 1055. Son nom est Hildebrand, il a été le secrétaire d'État, dirait-on aujourd'hui, de plusieurs papes et pape lui-même, sous le nom de Grégoire VII. Il a été engagé au plus fort de « la querelle des Investitures » contre l'empereur d'Allemagne Henri IV qui est venu à Canossa lui demander pardon. C'est ce pape qui a appelé l'Église à un sursaut de sainteté chez les fidèles, comme chez les prêtres. Avec lui, le monde chrétien entre dans une ère nouvelle. Le monde bascule du bas Moyen Âge vers la civilisation médiévale.

Cette chapelle nous rappelle que les papes Urbain II en 1096, Calixte II en 1120, Alexandre III en 1164, sont venus dans cette abbaye de la Trinité de Vendôme.

— *La chapelle Saint-Bié, Béat ou Bienheureux* – ermite du IV^e siècle, apôtre, évangéliste et fondateur de l'Église à Vendôme. Une *Vierge* en pierre du Loir de 1810 rappelle l'expédition du comte de Vendôme au nom du roi de France, Hugues Capet, contre les Sarrasins, à Porto. L'armée a emporté comme palladium cette Vierge qui fut installée sur les remparts et est devenue patronne de la ville. Elle est dans les armoiries de la ville. Restaurée au XIV^e siècle, elle est toujours aujourd'hui dans la cathédrale.

— *La chapelle d'Axe* avec le fameux vitrail de 1140 « *Majesté Notre-Dame* », le trésor de Vendôme.

— *La chapelle Sainte Marie-Madeleine*, avec la relique de la Sainte Larme. Au cours de l'expédition du comte Geoffroy Martel au nom du roi Henri I^{er}, pour l'empereur de Constantinople, en Sicile, les Sarrasins sont rejetés à la mer. En reconnaissance, l'empereur offre son plus prestigieux trésor : la « *relique de la Sainte Larme* » recueillie sur le visage du Christ et confiée à Marie-Madeleine.

Nous savons que la relique est fautive, mais elle demeure pour nous *le témoignage de la foi* du peuple chrétien au Christ, Dieu et Homme – Celui qui a pleuré à la mort de son ami, comme nous, Jésus, Fils de Dieu, est vraiment homme.

Cette relique fut l'occasion d'un pèlerinage célèbre qui a contribué à la renommée de Vendôme et du Vendômois.

Vous comprenez maintenant pourquoi j'aime cette église abbatiale de la Trinité de Vendôme.

GEOFFROY DE VENDÔME : FORMATION INTELLECTUELLE ET CULTURE

Geneviève Giordanengo

Naître dans les années 70 du XI^e siècle, sous le pontificat de Grégoire VII, qui développe dans l'Église le grand mouvement de réforme lancé depuis quelques décennies pour la libérer de l'emprise des laïcs et rendre à ses ministres un idéal de sainteté, une dignité de vie plus conformes à l'esprit évangélique.

Être abbé de 1093 à 1132, sous les papes Urbain II, Pascal II, Calixte II, Gélase II, Honorius II, dont le choix même des noms, sous le vocable des premiers papes de la chrétienté, prouve le désir de se rattacher à l'Église primitive et de poursuivre l'œuvre de réforme entreprise par leur prédécesseur Grégoire VII.

Passer sa vie en Val de Loire, centre intellectuel brillant où foisonnent, de Chartres à Angers, d'Orléans au Poitou, poètes pétris de latinité comme Hildebert de Lavardin, habiles rhétoriciens tel Marbode, écolâtre d'Angers, canonistes renommés comme Yves de Chartres, ou anonymes comme les canonistes poitevins ; où s'échange entre monastères et évêchés une abondante correspondance portant sur les affaires matérielles ou spirituelles ; où les sièges épiscopaux sont tenus le plus souvent par des évêques dignes et instruits, généralement soucieux de mettre en pratique la réforme, avec plus ou moins d'énergie selon leur caractère, Yves à Chartres, Hildebert au Mans puis à Tours, Renaud à Angers, Marbode à Rennes, par exemple.

Diriger le monastère exempt de la Trinité de Vendôme, fondé un demi-siècle auparavant par les comtes d'Anjou, doté de riches possessions, tant en Anjou, en Vendômois qu'en Saintonge, et où continuent d'affluer les dons. Monastère exempt, dépendant directement de Rome, ce qui dispense les abbés d'être soumis au pouvoir de l'évêque de Chartres.

Être le contemporain des grands abbés Hugues de Cluny, Amblard de Saint-Martial de Limoges, tandis que sont florissantes les abbayes de Marmoutier à Tours, Saint-Lomer à Blois, Saint-Aubin et Saint-Serge à Angers, Saint-Florent à Saumur, Saint-Jean d'Angély en Saintonge. Voir se développer des formes plus ascétiques de vie religieuse, telle la vie érémitique ou les formes nouvelles

de monachisme comme celle de Robert d'Arbrissel à Fontevraud.

Voici toutes les chances qui furent celles de Geoffroy et dont il sut profiter grâce à son caractère et à ses convictions. Il faut y joindre aussi bien sûr celles de sa naissance et de son éducation.

Il appartient à la famille de Craon et c'est le petit-fils de Robert I^{er} le Bourguignon. Parent des seigneurs de Craon, allié aux comtes de Nevers et de Bourgogne, il s'apparente à de grandes familles du royaume (1). Mais, de ceci, nulle trace dans sa correspondance, sauf peut-être cette aisance, cette assurance devant les grands que seule peut donner la familiarité avec le monde, même si on l'a quitté. Au duc Guillaume d'Aquitaine : « Autant il convient que vous nous demandiez ce qui s'accorde avec la crainte de Dieu et la règle de saint Benoît, autant il est inconvenant que votre dignité exige ce qui est contraire à Dieu et à la sainte règle, et nous ne devons pas vous obéir sur ce point » (lettre 4) et, comme Guillaume lui avait demandé de remettre un moine dans l'obédience d'où Geoffroy l'avait déplacé, l'abbé poursuit : « Maintenant, pour quelles fautes nous le gardons avec nous, ce n'est pas à vous de vous en enquérir, ni à nous de nous en ouvrir davantage. Adieu et ne vous mêlez pas du soin des âmes qui nous sont confiées. » A Ermengarde, comtesse de Bretagne : « Il est quelqu'un assurément que nous devons suivre et dont la beauté doit avant tout nous charmer, c'est Jésus Christ notre Seigneur, lui qui nous a aimés au point de nous donner son corps et son âme et de se livrer à la mort par un amour inconcevable, pour que nous ne soyons pas condamnés à une mort éternelle. Ses bienfaits, dis-je, si tu avais voulu les considérer avec soin, ô créature pour qui est mort l'auteur de la vie, les langues des flatteurs ne t'auraient pas séparée de ton créateur et, une fois que tu en étais retirée, elles ne t'auraient pas ramenée à un monde où tu ne trouveras rien que de funeste. La vraie misère et la fausse béatitude accompagnent le monde présent au point que quiconque l'embrasse peut difficilement ou ne pourra jamais posséder Dieu. Adieu et médite avec sagesse ce qui t'a été dit » (lettre 75). On pourrait noter aussi le ton sur lequel il s'adresse à Girard d'Angoulême ; la dignité de légat du pape ne semble guère l'impressionner et ne lui fait pas oublier les origines modestes de Girard : « Puisque la sainte Église romaine, non certes pour vos mérites, mais par sa seule grâce, a tellement exalté votre humilité que votre plus petit doigt semble plus gros que le dos de votre père, comme l'attestent les mots altiers que vous proférez assez souvent avec beaucoup d'orgueil », et plus loin : « Votre grandeur, que notre vénérable seigneur a créée par sa bonté à partir d'une très humble condition... » (lettre 136).

(1) Bibliographie et argumentation plus détaillée, *Geoffroy de Vendôme, Œuvres*, éditées et traduites par Geneviève Giordanengo, Paris, CNRS/Brepols, 1996 (« Sources d'histoire médiévale publiées par l'IRHT »).

(2) Marbode a ensuite été évêque de Rennes de 1096 à 1123. Geoffroy ne lui a pas écrit, mais parle de lui dans deux de ses lettres en 1101, à propos d'un enlèvement dont l'évêque avait été victime et dont on avait soupçonné Geoffroy. Marbode (lettre 1), comme Geoffroy (lettre 14, 17, 19, 20, 21, 28 et 142), a condamné l'élection de Renaud de Martigné comme évêque d'Angers en 1101.

Une seule mention est faite de son enfance auprès de son parent Renaud à la cour de Craon, mais seulement pour évoquer l'image de cette Orhandis la Borgne qui démunie de tout n'avait pas eu la chance du seigneur auprès de qui elle vivait : « Certes, très cher, Dieu, qui vous a permis d'avoir l'honneur de Craon, aurait pu, s'il l'avait voulu, conférer cet honneur à Orhandis la Borgne, que je me rappelle, enfant, avoir vue à votre cour » (lettre 31). C'est prétexte ensuite à une leçon d'humilité pour son parent, et non l'occasion de livrer quelque souvenir personnel.

Combien de temps resta-t-il à sa cour, fut-il élevé par son oncle ou cousin, comme c'était parfois l'usage ? On ignore tout de la jeunesse de Geoffroy.

Ensuite, il fit ses études à l'école cathédrale d'Angers, où Marbode avait enseigné des alentours des années 1076 jusqu'en 1081, date trop précoce pour que Geoffroy ait pu y être son élève (2). A Angers, Geoffroy habitait chez Garnier, archidiacre qu'il nomme son *nutritor*, et à qui il adresse plus tard deux lettres de conseils spirituels (lettres 34 et 104). Il a suivi les cours de maître Guillaume, d'origine normande, mais dont on ignore à peu près tout. La seule lettre que Geoffroy lui écrit entre 1093 et 1101 (lettre 7) est adressée à *olim suo magistro* et traite des péchés qu'il faut avouer en confession : on a plutôt l'impression que c'est Geoffroy qui enseigne son ancien maître. D'après Émile Lesne (3), c'était plutôt un simple pédagogue qu'un maître d'école de l'église d'Angers. Les nombreuses relations épistolaires que Geoffroy entretient au début de son abbatiat avec les chanoines d'Angers montrent qu'il devait en connaître un certain nombre depuis ses études dans cette ville (lettres 9, 16, 17, etc.).

Quant au contenu de ces études, on peut l'appréhender par ce que Geoffroy en a retenu et par ce qu'on en sait grâce à d'autres sources. Mais là non plus il ne faut pas attendre des précisions autobiographiques dans la correspondance ! Il a appris à connaître les classiques, les écrits ecclésiastiques, un peu de droit canonique sans doute, et il a appris à manier avec aisance toutes les figures de la rhétorique. On aimerait en savoir plus sur ces années de formation qui lui ont donné la maîtrise d'une logique et d'un style qui vont lui être si utiles dans sa tâche d'abbé, devenus sous sa plume une arme percutante qui manque rarement son but. Il est sûr en tout cas qu'il était intelligent et cultivé. Quant à son caractère, il devait être déjà entier, volontaire, passionné, tel qu'il apparaîtra tout au long de son œuvre.

Voici l'homme qui devient abbé de la Trinité de Vendôme en 1093, après avoir passé quelques années au monastère comme moine, *transactis juvenilibus annis inter Vindocinenses monachos* (4). Il est, à son élection, d'après les Annales de Vendôme, *juvenis aetate, moribus maturus, forma modesta, corpore formosus, litteris maxime instructus et ceteris bonis adornatus*, « jeune quant à l'âge mais mûr de caractère, d'aspect modeste, beau, très instruit et paré de toutes sortes de qualités » (5). Les Annales sont pleines d'admiration pour ce nouvel abbé mais ne fourniront pas beaucoup d'autres informations sur lui (6), à part la date et les circonstances de sa mort, le 26 mars 1132, à l'Évière d'Angers, où il s'était rendu pour aider les frères après un incendie qui avait ravagé les bâtiments. Entre ces deux dates, presque quarante ans. A partir de cette élection le 21 août 1093 et la consécration par Yves de Chartres le 24 août, et jusqu'à la fin, sa vie se confond avec sa fonction. C'est la biographie de l'abbé que l'on tente de cerner ; on y réussit fort mal si l'on cherche le détail d'événements personnels dans une chronologie stricte ; beaucoup mieux si l'on s'intéresse à son activité dans le cadre de l'abbaye.

Deux sources permettent de suivre assez précisément cette action : les cartulaires, celui de la Trinité et le cartulaire saintongeais (7), ainsi que diverses chartes dans des cartulaires de la région. Ces actes permettent de suivre les lieux et les dates où Geoffroy a été présent, comme acteur

ou comme témoin, à des donations, des échanges, des litiges divers. On arrive à faire une chronologie de ses déplacements et de ses occupations. L'autre source, plus précieuse parce que plus personnelle, est sa correspondance qui livre à la fois, et sans doute involontairement, ses actions, ses préoccupations, ses sentiments et son caractère. Grâce aux deux manuscrits qui ont conservé l'ordre chronologique de presque toutes les lettres, des sermons et des traités, celui de Rome jusqu'à l'année 1119 (*Reg. Lat.* 59), celui du Mans, ensuite (ms. 130), on peut reconstituer l'évolution de sa pensée, son approfondissement, et en même temps ébaucher une sorte de biographie. Certaines périodes ont été plus nuancées et plus riches (8). Geoffroy a consacré sa vie à la gestion de son monastère et à l'œuvre de réforme de l'Église. Pour la plus grande gloire de Dieu, de son abbaye et la sienne propre ! « Notre monastère, lui, est tellement le bien propre de saint Pierre qu'il lui a été donné comme alleu et patrimoine par ses fondateurs eux-mêmes. Depuis la fondation de notre congrégation, nos prédécesseurs ont servi excellemment la sainte Église romaine, et s'il faut se glorifier, plutôt parce qu'il faut se glorifier dans le Seigneur, aucun d'eux ne l'a fait mieux que moi. Je déclare donc, sauve la vérité, que, depuis que j'ai reçu le gouvernement du monastère, j'ai dépensé treize mille sous de notre monnaie pour le service de l'Église romaine, par seule affection et non pour quelque besoin personnel. Je dis cela, Dieu le sait, non pour faire de perfides reproches, mais pour prouver vraiment notre affection envers l'Église romaine, de sorte que ceux qui aiment l'Église romaine m'aiment et lèvent avec moi contre mes adversaires le bouclier de la défense » (lettre 137 au pape Pascal II).

Pour ce faire, il voyage et il écrit. Le rythme quotidien des heures monastiques doit être assez souvent rompu. Il voyage, on le voit sans cesse par monts et par vaux. Par monts, pour aller auprès du pape, puisque son abbaye dépend directement de Rome et qu'il est un fidèle défenseur de la politique pontificale. Il a traversé douze fois les Alpes, rappelle-t-il dans les années 1125 au pape Honorius II (lettre 200) : « J'ai désiré d'un vif désir venir auprès de vous, père excellent, et j'avais décidé de demeurer dans l'Église romaine non pour un temps mais pour longtemps, mais une maladie, sans changer ma résolution, en a anéanti la réalisation. Cette maladie, je l'ai contractée par trop de travail et de nombreux voyages à Rome, et, je ne le dis pas par jactance, mais par action de grâce, pour les affaires de l'Église romaine pour qui j'ai été fait prisonnier trois fois et j'ai passé les Alpes douze fois. En outre, pour son service et sa très grande nécessité, au temps de Guibert, j'ai prodigué notre corps et presque tout ce que j'avais. C'est moi, c'est moi qui, nourri à Rome du pain de la tribulation et abreuvé de l'eau de l'angoisse, avec le pape d'honorable mémoire Urbain, dans la maison de Jean Frangipani, ai supporté longtemps de multiples épreuves et craintes et ce que j'y ai fait par fidélité à l'Église romaine et comment j'ai répandu tous nos biens, jusqu'à la toute dernière monture, pour

(3) *Histoire de la propriété ecclésiastique*, Paris, 1910-1943, t. 5 : *Les écoles de la fin du VIII^e à la fin du XI^e siècle*.

(4) L. Compain, *Études sur Geoffroy de Vendôme*, Paris, 1891 (Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, *Sciences philologiques et historiques*, fasc. 86), p. 16, d'après BN, ms. lat. 12700.

(5) L. Halphen (éd.), *Recueil d'Annales angevines et vendômoises*, Paris, 1903, p. 67.

(6) MXCV : consécration de la Trinité par Urbain II, MC : fin d'un conflit avec le comte de Vendôme qui fait satisfaction à Geoffroy.

(7) *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, éd. Ch. Metais, Paris-Vendôme et Chartres-Vannes, 1893-1904. *Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, éd. Ch. Metais, Paris-Saintes, 1893.

(8) Essai de chronologie plus stricte, édition citée note 1, p. xi à xiii.

l'acquisition du palais du Latran, Dieu le sait, ainsi que le bienheureux Pierre, comme l'ont su les Romains de cette époque. »

Dans 45 de ses lettres (sur 185), il parle de voyages projetés ou accomplis. Il sillonne les routes entre ses diverses dépendances, de Vendôme à Angers, souvent jusqu'en Sainctonge. Il lui arrive de tomber malade, d'essuyer le mauvais temps, de ne pouvoir réaliser tous les déplacements prévus. Il écrit à ses moines : « Une maladie fut la raison pour laquelle je n'ai pas été avec vous pour Pâques. Une grosseur m'a poussé dans le dos et il a fallu me l'inciser. Et, entre les mains et au milieu des voix éplorées des saintes moniales de Fontevraud aimées de Dieu, tandis que le rasoir écrivait ses lettres dans notre chair, bien que notre corps n'ait pas été médiocrement épuisé par la maladie ainsi que par la blessure, ni la maladie, ni la cruauté de l'incision, ni la douleur du sel mis aussitôt dessus n'ont pu faire que je vous oublie même un moment... Enfin avec l'aide de la clémence divine, je me suis un peu remis de cette maladie et je suis venu à Angers, porté moitié par eau moitié à cheval » (lettre 171). A l'archevêque de Tours : « Je désire de tout mon cœur vous obéir, mais ce que la force du cœur souhaite vivement, la faiblesse de la chair le redoute violemment. Comme des pèlerins qui revenaient récemment de Rome l'ont rapporté, j'ai appris que le désordre y régnait parce que le seigneur pape n'y est pas et que Sutri a été enlevée à Pierre Léon. Le seigneur pape demeure dans la ville de Bénévent mais ne peut pas retourner à Rome. Si on trouve quelqu'un qui se rend auprès de lui, ce n'est pas sa cape qu'on lui enlève, mais il s'agit tout de suite de sa vie et de ses membres. Si vous voulez vous exposer à un péril de mort certain avant le retour de vos envoyés, faites-le moi savoir. Quant à moi, je n'ose bouger sans vous, mais je suis prêt à partir avec vous pour vous être utile si je suis en bonne santé et à marcher vers la prison et la mort » (lettre 148). Dans la lettre suivante, à l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, il renonce à un voyage : « Il s'est passé presque deux mois depuis que je vous ai envoyé notre lettre scellée à Poitiers, comme je vous en avais parlé. Et parce qu'on n'a pas pu vous y trouver, ce que j'aurais fait volontiers alors, je ne peux plus le faire jusqu'au carême. Le pouvoir de faire ce que j'avais décidé avec vous m'a été enlevé, mais la volonté n'a pas changé. Je n'ai pas assez d'argent, les guerres menacent et les rigueurs du temps l'interdisent. »

Accompagné d'une suite jugée trop nombreuse par ceux qui doivent le recevoir, il n'est pas toujours très bien accueilli dans les prieurés ou même les évêchés où il s'arrête. Il écrit à Hildebert : « Nous ne pouvons aller au Mans, parce que nous craignons de vous être à charge et que vous nous avez demandé un jour de ne pas venir chez vous avec la foule de nos serviteurs », et il parlait au début de la lettre de ses montures et de ses serviteurs (lettre 33). Ailleurs, il annonce sa venue au prieur de Saint-Clément de Craon et ajoute : « J'ai pris soin de vous en avertir, vous que je désire vivement trouver prêts à faire les dépenses. Si vous objectez que votre pauvreté ne peut nullement y suffire, la vérité vous ordonne de ne pas parler ainsi » (lettre 47). La lettre 54 détaille, non sans humour, les déboires causés par le manque d'hospitalité d'un moine. Un voyage à cette époque n'est pas sans danger, on risque d'être victime de guerres, de seigneurs agressifs, on peut être enlevé ou assassiné, comme il est

(9) Lettres 77, 84, 90.

(10) Lettres 171, 172, 192.

(11) Lettres 86, 130, 152.

(12) Le manuscrit de Vendôme n° 193 ne renferme qu'une partie des œuvres de Geoffroy, essentiellement des sermons et des traités, ainsi que neuf lettres traitant de problèmes théologiques ou canoniques ; on peut le dater des années 1129-1132. Celui de Florence suit celui du Mans sur lequel il semble avoir été copié à Vendôme en 1129-1130. Ces manuscrits, comme le début de celui du Mans, traduisent la volonté de Geoffroy de donner à son œuvre une cohérence logique.

arrivé à Marbode, victime d'un rapt déjà signalé, à Geoffroy lui-même, fait prisonnier en revenant de Chartres (lettres 135 et 139), ou à l'abbé de Vézelay, tué en 1106 (lettre 139).

Mais un bon abbé doit voir ce qui se passe dans ses obédiences, dont certaines lui donnent du souci car leurs responsables ne montrent pas la rigueur de vie attendue dans l'ordre de saint Benoît. A Château-la-Vallière, par exemple, on ne respecte ni l'obéissance à l'abbé, ni le jeûne, ni la retenue souhaitée avec les femmes (9). Ailleurs, ce serait une joie pour l'abbé que d'aller plus souvent encourager les frères dans la sainteté et leur redire de vive voix son affection (10). Parfois il faut aller secourir un frère malade.

Cependant beaucoup de déplacements concernent les affaires matérielles de l'abbaye : il faut assister à des transactions diverses, dons, échanges, procès, et ils ne manquent pas (par exemple lettre 53). Geoffroy ne veut pas qu'on juge en son absence et il est très attentif à ce que tout se passe selon les règles, aux dates fixées, après être rentré en possession de ses biens, etc. Il rencontre souvent les évêques qui doivent faire respecter la paix dans ses possessions et les défendre contre les exactions des laïcs, Yves puis Geoffroy à Chartres, Hildebert au Mans, Renaud à Angers, Rannulfe et Pierre à Saintes. Il va beaucoup moins volontiers auprès des laïcs, mais il rend plusieurs visites au duc Guillaume d'Aquitaine, avec qui il projette même un voyage à Rome, tandis qu'une entrevue échoue avec le duc de Normandie (11).

Quand il ne peut être sur les routes, il écrit. Quelle est la part de billets perdus, qu'il n'a pas jugé bon de retenir lorsqu'en 1119-1120 il commence à constituer un recueil méthodique de ses écrits ? Ce recueil méthodique est transmis par le manuscrit du Mans, où les lettres sont classées par destinataires et séparées des sermons et traités (c'est sous cette forme que l'œuvre a été éditée par le jésuite Jacques Sirmond en 1610, édition reprise dans la *Patrologie latine* de Migne). N'a-t-il réellement écrit que les œuvres conservées dans le manuscrit de Rome, qui semble donner une idée plus fidèle de ses différents écrits puisqu'il en restitue l'ordre chronologique et que le grand nombre de changements de mains, d'encre, de format d'écriture semble prouver qu'il a été constitué progressivement (12) ?

De ses écrits, il reste 195 lettres, 11 sermons, quelques traités, 215 œuvres en tout, auxquelles il faut joindre le commentaire inédit sur les 50 premiers psaumes ; 36 lettres sont adressées aux papes et à leurs légats, 79 aux archevêques et surtout évêques des diocèses où la Trinité a des possessions (34 à Chartres, 13 à Angers, 18 au Mans, 11 à Saintes), 26 à des abbés de 11 abbayes différentes, 27 à des prieurs ou moines de la Trinité ainsi qu'aux reclus Hervé et Ève. Aux clercs séculiers, il y en a 15 et aux seigneurs laïcs, 12.

Ces différents destinataires, illustrent bien les activités et préoccupations de Geoffroy. Les relations avec la papauté et ses représentants s'expliquent parce que la Trinité est une abbaye exempte. Les évêques défendent, ou devraient défendre, les droits et privilèges de l'abbaye. Entre monastères les relations sont fréquentes : échanges de moines, associations de prières, relations d'amitié ou rivalités concernant certaines possessions. Aux prieurs et moines de la Trinité on envoie les ordres ou conseils, les encouragements ou réprimandes qui assurent la discipline dans les obédiences nombreuses et dispersées (29 en 1109). Pour eux aussi bien sûr sont écrits les 11 sermons sur les principales fêtes liturgiques, sur saint Benoît et sur Marie-Madeleine. Les clercs séculiers sont surtout ceux de l'église d'Angers, archidiaques qu'il connaît sans doute depuis ses études. On est frappé par le peu de lettres adressées aux seigneurs laïcs, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, la comtesse de Bretagne, le seigneur de Beaugency, Renaud de Craon, Adélarde de Château-Gontier et Geoffroy de Mayenne. Le roi de France n'apparaît pas non plus dans la correspondance. Les lettres qui traitent des divers litiges avec les sei-

gneurs, et spécialement avec le comte de Vendôme, sont adressées aux seuls interlocuteurs ecclésiastiques compétents, à savoir les évêques : c'est à Yves de Chartres, à son successeur Geoffroy, ou à Hildebert qu'il convient de rappeler le comte à l'ordre, puisque les problèmes relèvent de leur juridiction diocésaine, à moins qu'il ne faille aller jusqu'au pape.

Si l'on est parfois frustré par le contenu de certains billets, très courts, allusifs, où l'objet de la lettre n'est pas précisé parce que le porteur expliquera mieux l'affaire qu'un écrit, qui oblige à simplifier le contenu, la plupart des textes sont riches, détaillés et suffisamment explicites pour permettre de reconstituer l'histoire de l'abbatiat de Geoffroy avec ses problèmes. De dresser aussi un portrait assez précis d'un homme – autant qu'on puisse imaginer des mentalités vieilles de neuf siècles – et, ce qui est plus spécialement l'objet de ma communication, de définir les moyens culturels dont il disposait pour convaincre, argumenter, discuter, enseigner.

On a trop souvent parlé de l'impulsivité de Geoffroy, de ses colères et ses mouvements d'humeur, mais la vision romantique de l'homme impétueux, ne se laissant entraîner que par ses passions, doit céder la place à celle de l'homme de culture, maniant la rhétorique et les arguments avec brio et ne lâchant la bride à ses humeurs ou à ses menaces que lorsqu'elles lui sont utiles. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il était de caractère facile !

Geoffroy est un styliste habile, sinon original, et c'est un des apports de sa formation à l'école d'Angers : il n'en est pas sorti comme Hildebert avec le goût des vers latins calqués sur l'antique, et je n'ai relevé dans son œuvre que quatre citations d'auteurs latins classiques (13), mais il a compris quelle force il y avait dans la maîtrise de la période cicéronienne, dans les jeux de mots, les différentes figures de style ou les rythmes ternaires. Il suit les conseils du *De doctrina christiana* d'Augustin qu'il a dans sa bibliothèque (14) : la rhétorique antique est utile, bien que d'inspiration païenne, parce qu'elle est efficace pour exprimer la vérité et qu'elle est bonne si on l'applique à l'expansion de la foi chrétienne. On ne saurait convaincre de la vérité sans plaire à son lecteur et le toucher. Il faut savoir varier les styles pour éviter la lassitude, mais on doit aussi toujours préférer la simplicité et la clarté à l'élégance.

Les œuvres de Geoffroy sont très variées, à la fois par la longueur et par le contenu. De quelques lignes à plusieurs pages, elles peuvent être de simples billets d'information, concernant un rendez-vous, un envoi, ou contenir quelques menaces ou injonctions précises à des moines, des prieurs par exemple. D'autres sont des actions de grâces, des remerciements pour un service rendu, une justice obtenue ; mais plus souvent elles sollicitent ou revendiquent un droit ou un privilège qui a été battu en brèche, informent sur des exactions commises par tel seigneur, vols, coups, attaques diverses. Certaines sont de véritables traités théologiques ou ecclésiastiques, par exemple sur l'investiture laïque (la réforme grégorienne est intransigeante sur les empiètements des laïcs sur ce qui est le domaine propre des clercs), sur les sacrements, sur les mystères de l'Église. On peut trouver aujourd'hui cette exégèse un peu simpliste mais elle est caractéristique de cette époque. D'autres encore contiennent de beaux conseils spirituels, encouragent abbés, moines, ermites ou laïcs à persévérer dans la voie du salut, mettent en garde contre les excès de l'ascèse (lettre à Robert d'Arbrissel). Quelques-unes dénoncent les faiblesses de tel évêque ou légat, voire même du pape, trop tièdes dans la défense de la réforme grégorienne et pactisant trop avec les pouvoirs laïques (Hildebert, Girard d'Angoulême, Pascal II avec l'empereur Henri V). Quelques-unes, plus personnelles, évoquent ses problèmes de santé, sa lassitude devant des efforts à recommencer sans cesse, son regret d'avoir si peu de temps à consacrer aux affaires spirituelles, l'aveu de ses faiblesses, en particulier ses péchés ou son excès de sévérité. Il demande qu'on l'aide par la prière. Variété donc dans les

contenus, mais dictée essentiellement par les événements et les occasions.

Variété plus significative, celle du style. Il est toujours adapté à la situation dans laquelle le texte a été écrit, ainsi qu'au destinataire. L'adresse est conforme aux règles de l'*ars dictaminis* : on se nomme en premier si on s'adresse à un égal ou un inférieur, on nomme le destinataire d'abord s'il est plus important dans la hiérarchie (15). La fin de l'adresse contient une formule de politesse, une salutation et souvent une phrase annonçant l'idée générale de la lettre. Certaines sont si sèches que l'on devine déjà la froideur de la lettre ou l'invective qui va suivre (16). D'autres sont plus cordiales, « affection et servitude de l'affection », « servitude d'une pure affection », « de Dieu le bonheur promis à ses saints et de lui (Geoffroy) pure et entière affection ». Au pape elles manifestent toujours la dévotion parfaite, la soumission et l'empressement à faire ce qu'il demande. Parmi les phrases résumant l'idée de la lettre, on peut citer : « Ne pas suivre le monde et ne pas vouloir en aimer la fleur car elle fane vite » (lettre 75 à Ermengarde comtesse de Bretagne). « Observer les termes de la mesure et s'en tenir aux limites qu'ont établies les Pères », lettre 79 à Robert d'Arbrissel dont les prouesses ascétiques à Fontevraud l'inquiètent. « Ne pas craindre là où il n'y a pas de crainte et ne pas se laisser persuader d'obéir moins à Dieu qu'aux hommes », lettre 101 à Hildebert trop tiède dans sa tâche de défenseur de l'Église. L'ordre des mots en début de lettre n'est pas non plus laissé au hasard, et le premier contient souvent l'idée principale : Geoffroy reproche à l'abbé de Cluny d'avoir attiré et retenu dans son monastère un moine qui dépendait de la Trinité, et la lettre commence par *Quendam monachum* (lettre 127). La lettre 166 B qui remercie Geoffroy évêque de Chartres de services rendus commence par *Pro multis beneficiis*. Une lettre de conseils spirituels a pour premiers mots *Religiose vivere* (lettre 104) (17).

Si les débuts sont soignés, la chute ne l'est pas moins. L'essentiel doit rester marqué dans la mémoire du destinataire. Parfois c'est le résumé de l'idée générale, parfois un conseil, une menace, ou une flatterie, voire une perfidie, selon les relations que Geoffroy entretient avec son correspondant.

Les tons des lettres sont aussi extrêmement variés. C'est souvent sur un ton assez neutre et ferme que Geoffroy exprime ses plaintes et doléances. Il énonce d'abord le dommage qu'il a subi, sans beaucoup de détails, puis la règle qui aurait dû prévaloir et il demande ensuite qu'on lui rende justice. Mais il est rare qu'il n'agrémente pas son argumentation de quelque pointe ironique, ou critique, tout en gardant les formes extérieures de la politesse. Fermes aussi, et même sévères sont les missives qui rappellent les préceptes de la règle de saint Benoît aux moines désobéissants. Quand c'est nécessaire la lettre est une accumulation d'arguments juridiques. Plus rares sont celles qui contiennent des détails pittoresques (lettre 54 déjà citée). Souvent le ton est amical, cordial, presque tendre, spécialement avec certains de ses moines ou avec son ami Bernier, abbé de Bonneval : « Geoffroy, humble serviteur du monastère de Vendôme, au vénérable abbé Bernier, homme très saint, la

(13) Cicéron, dans les lettres 142, 149. Lucain, lettre 190, Saluste, même citation dans les lettres 66 et 180, et encore sont-ce des phrases proverbiales, qui ne prouvent pas à elles seules une profonde culture classique.

(14) Bibliothèque municipale, ms. 140.

(15) Au hasard, lettre 105, « Geoffroy, humble serviteur du monastère de Vendôme, à Hubert, archidiacre de vie honnête » mais, lettre 101, « A Hildebert, évêque du Mans, homme de vie honorable, Geoffroy, humble serviteur du monastère de Vendôme ».

(16) Le simple *salutem*, ou *salutem et affectum* par exemple.

(17) Dans la tradition romaine des correspondances impériales, suivie par la chancellerie pontificale et qui se perpétue de nos jours dans les encycliques pontificales.

moitié de mon âme et, si ce n'est pas suffisant, mon âme tout entière. Très cher père dans le Christ, particulièrement désireux de connaître votre état, puisque je ne puis être présent en personne, j'ai osé interroger par la présente lettre votre dilection, aimée de Dieu et chère aux hommes, pour savoir comment votre congrégation se comporte envers vous, car vous, je ne doute pas que vous vous comportiez au mieux envers elle. Je m'informe à nouveau sur les forces de votre corps, car j'ai jugé superflu de m'informer des vertus de votre âme, parce que je crois d'une foi certaine qu'elle progresse de jour en jour, tandis qu'avec l'aide de Dieu la longue fréquentation de votre bonté consolide et fortifie mes convictions en cette croyance. Il ne faut pas vous étonner que je sois tout à fait inquiet quand je demande de vos nouvelles, car dans votre bonheur j'éprouve grande joie et satisfaction, mais dans votre malheur je ne suis pas légèrement affecté et attristé... Je peux donc aimer votre bonheur, je ne peux en aucun cas désirer votre malheur, mais, le faisant mien par un sentiment de compassion, je suis prêt à le porter avec vous jusqu'à la mort sur les épaules de la charité. Adieu » (lettre 119).

Émouvant aussi quand il déplore ses faiblesses et demande qu'on prie pour lui. « A ses chers disciples dans le Christ Ingebaud et tous les autres, Geoffroy, leur père indigne, salut et bénédiction de Dieu [...] Quant à moi, malheureux, misérable, qu'aucun souvenir de mes péchés n'a mordu, tant que la santé de la chair me faisait illusion, maintenant du moins une maladie subite qui m'a accablé à l'improviste devrait me rendre soucieux de mes fautes. Comme, redoutant un excès de sang, je m'étais fait trop peu saigner, deux jours après cette saignée, un flux désordonné d'humeurs, enfrenant l'ordre de la nature, coula de mon corps pendant un jour et une nuit. Alors que la grande bonté de Dieu l'avait arrêté, une fièvre que je connais déjà s'empara de moi juste après, me laissant anéanti et épuisé. Aussi n'est-ce plus comme des sujets, ni comme des disciples, mais comme de très chers seigneurs et amis, du fond de l'affection de mon cœur, que je vous prie de me pardonner par le cœur et par la bouche, selon la charité qui est le Christ, ce que j'ai fait contre vous, et de ne pas tarder à venir en aide à la maladie de mon âme, car c'est bien nécessaire. La chair, bien sûr, souffre, et il faut s'en glorifier, mais l'âme, on doit la secourir par la prière et se répandre en lamentations sur elle si elle tombe » (lettre 42).

Mais même la sincérité s'exprime en termes convenus et a pu sembler parfois pure façade.

Correspondance et sermons sont truffés des figures de style préconisées par la rhétorique. Jeux de mots, reprises de sonorités, allitérations, répétitions, rythmes ternaires, chiasmes, métaphores, hyperboles se rencontrent très souvent. L'emploi de vers dans quelques prières à la Vierge, à Marie-Madeleine, de prose rythmée selon le modèle isidorien (18) prouve qu'il connaissait la technique de tous ces styles.

Mais aux XI^e-XII^e siècles une argumentation, quelle qu'elle soit, ne saurait se suffire à elle-même et elle doit s'appuyer sur l'autorité des prédécesseurs, des anciens, des Pères, de la parole de Dieu. La pensée de Geoffroy s'enrichit donc aussi de multiples sources qui apparaissent dans presque toutes ses œuvres. Cet aspect avait été trop négligé dans les travaux précédents sur cet auteur. Si la formation aux écoles d'Angers a été très solide, on peut assurer qu'il n'a pas cessé au cours de son abbatiat d'enrichir et d'approfondir ses connaissances, comme le prouve l'évolution de son œuvre, de plus en plus argumentée.

La source privilégiée, dont, au Moyen Âge, on se sert

(18) *Invective contre le pécheur*, n° 129.

(19) Mais la concordance entre les quatre évangiles pour certaines scènes ou citations rend le décompte précis assez aléatoire, surtout si Geoffroy n'en parle qu'allusivement.

(20) Chap. 31, 16 ; 65, 1-2 ; 69, 3 et 17-19 ; 34, 6.

presque sans même s'en rendre compte, est la Bible. Les citations exactes et annoncées sont au nombre d'au moins 160. Mais il y a encore plus d'allusions indirectes, sans parler du vocabulaire biblique, dont le dénombrement est quasi impossible. Geoffroy, comme tous les clercs de son temps, est tellement imprégné de ces textes qu'il parle ou écrit avec leurs expressions. Les livres de la Bible qui reviennent le plus fréquemment sont ceux du Nouveau Testament, surtout les Évangiles de Jean et de Matthieu, et secondairement de Luc (19). Viennent ensuite les épîtres de Paul, les Psaumes, et ensuite, plus de deux fois chacun, la Genèse, l'Écclésiaste, les Rois, les Actes des apôtres. Toutes sortes de lettres utilisent ces citations ou allusions : celles qui apportent des conseils spirituels, des idéaux à suivre, mais aussi des lettres demandant que l'on rende justice pour des biens matériels et celles qui énoncent les idéaux grégoriens, eux aussi étayés sur la Bible (donner gratuitement, respect des prêtres, sens du sacré, etc.). Par exemple la Lamentation d'un pécheur qui s'accuse et se juge (n° 168) est tout naturellement pleine de références bibliques mais la lettre 110 à Ermengarde s'appuie aussi sur l'Écriture pour lui demander d'honorer, sûrement par des largesses, l'église où son père est enterré. Les lettres sur l'investiture laïque, où il reprend le pape pour sa faiblesse, débutent par l'exemple de la barque de Pierre et poursuivent l'argumentation par la comparaison entre Pierre et Paul, et on pourrait accumuler les exemples.

Les sermons sont aussi paraphrase ou commentaire de textes bibliques, sur la Nativité, sur la Vierge, sur Marie-Madeleine, d'après Luc, sur le bon larron.

La Règle de saint Benoît est l'autre source sur laquelle se fondent la spiritualité de Geoffroy et son rôle d'abbé. Si les citations exactes et annoncées n'en sont pas très nombreuses, treize seulement, elle est présente en sous-entendu une bonne centaine de fois. Geoffroy veut-il réprimander, conseiller un moine, un prieur ou un autre abbé, il en appelle toujours à la règle. A Pons abbé de Cluny : « Nous avons appris qu'un de nos moines, du nom de Pierre Goscelin, était allé auprès de vous, mais nous ignorons dans quel but il est venu. S'il l'a fait pour vous rendre visite, à vous et à votre couvent, bien qu'il eût fallu notre permission pour le faire, par respect pour vous nous n'osons l'en blâmer, mais s'il a agi dans l'intention d'abandonner le lieu où il a pris l'habit de la seconde régénération, nous ne pouvons l'en féliciter, puisque la Règle de saint Benoît s'y oppose tout à fait, de même que l'autorité des saints pontifes romains, qui protègent notre monastère, patrimoine de saint Pierre, l'interdit sous peine d'anathème » (lettre 127).

Mais il use des termes mêmes de cette Règle sans avoir besoin de la citer car ses moines doivent la connaître aussi bien que lui : « Geoffroy, serviteur du monastère de Vendôme, à son très cher frère André, ne pas oublier les conseils de salut. Apprends qu'on nous a rapporté à ton sujet que tu as repoussé le pain et le vin communs du réfectoire et que tu as demandé au cellier de te chercher un autre pain et un autre vin. Si on l'a dit par envie et non selon la vérité, ne doute pas que celui qui l'a dit a eu sa punition. Mais si tu as vraiment agi ainsi, corrige sagement ce que tu as fait. Il faut en effet, frère, que tu sois tempéré en tout, de manière à ne rien faire, en usant de ton libre pouvoir, qui puisse produire à juste titre un scandale ou un murmure chez les frères que nous avons confiés à ton affection » (lettre 61). Scandale et murmure, condamnés par la Règle (20). Quand il définit les qualités du pasteur (lettre 197, *Les trois qualités qui doivent être présentes chez les pasteurs*), c'est en commentant les préceptes de la Règle, et ce sont justice, discernement et prudence, partout prônés par saint Benoît. Recommande-t-il la prudence à Robert d'Arbrissel, c'est au nom de la sagesse et de la perfection de la Règle. Pourquoi vouloir trouver d'autres formes de sainteté quand ce modèle est parfait si on le suit (lettre 79) ? Le sermon sur saint Benoît, qui commence par des anecdotes et des miracles sur la vie du saint, d'après saint Grégoire, se

transforme vite en une réflexion sur les qualités de sa règle (lettre 170). Il avait remarqué aussi que la règle d'obéissance du temps de Benoît ne pouvait être identique à celle de son temps. Réflexion personnelle donc et imprégnation de cette règle, nourries sans doute de commentaires sur la Règle, comme l'*Expositio in Regulam sancti Benedicti* (817) de Smaragde de Saint-Mihiel, présente à la bibliothèque.

Une autre source largement utilisée, ce sont les œuvres des Pères de l'Église. Les auteurs cités dans l'œuvre sont, dans l'ordre de fréquence, Augustin (8 fois), Grégoire le Grand (5 fois), Cyprien (4 fois), Ambroise et Jérôme (3 fois chacun), Léon le Grand (2 fois), Basile et Bède (1 fois). Tantôt il annonce leur nom, tantôt il fait une citation exacte d'une œuvre sans citer l'auteur. Dans le sermon sur saint Benoît, il calque de très près, pendant plus de deux pages, le *Dialogue II* de saint Grégoire le Grand, d'où il tire toutes les anecdotes sur la vie de Benoît et tout à coup, à propos d'une brève citation, il cite sa source : « Aussi mérite-t-il qu'on proclame, dans le second livre des Dialogues de saint Grégoire, docteur de vie louable, qui écrivit sa vie vénérable, que non seulement il a eu l'esprit de tous les justes, mais qu'il fut rempli de l'esprit de tous les justes » (lettre 170). De même la lettre à Amblard de Limoges (lettre 186), où il encourage l'abbé victime de calomnies, est emplies de phrases de Cyprien, de la lettre 3 à *Rogationus*, et il faut aussi attendre la fin de la troisième page pour avoir la source, à propos d'une citation précise. Mais, beaucoup plus souvent, Geoffroy s'inspire d'œuvres ou d'idées de Pères sans les citer textuellement, car il en était imprégné comme des textes bibliques, et la recherche des sources s'avère extrêmement aléatoire. Les sermons surtout, mais aussi les petits traités et même certaines lettres, sont nourris des commentaires des Pères sur la Nativité, la Trinité, la Vierge Marie, etc. C'est sous l'autorité de Jérôme qu'on critique le pèlerinage des moines (lettre 92). C'est en usant des métaphores d'Augustin et d'Ambroise qu'on explique le mystère de la Trinité (lettre 70). Aux auteurs cités par Geoffroy, il faut en ajouter d'autres, certainement Maxime de Turin, Origène, peut-être Isidore de Séville ou Césaire d'Arles, Hilaire de Poitiers, Cassion de Marseille.

La formation en droit canonique est un des aspects de la culture de Geoffroy les moins connus (21).

Sans doute cette formation remonte-t-elle à ses études à Angers, puisque la toute première lettre (1094 ?) adressée à Urbain II fait déjà référence au droit avec citation précise : « En relisant récemment les canons, j'ai trouvé une sentence attribuée au pape Pascal, où il appelle hérétique un néophyte devenu évêque » (lettre 35). Ses connaissances juridiques sont peut-être liées d'abord aux nécessités de fonder en droit les différents litiges auxquels il dut faire face, mais elles se transforment vite en une approche juridique du monde. Geoffroy ne conçoit pas la société autrement que dans un cadre institutionnel sûr, dont les garants sont la parole divine, les Pères et les saints canons. D'autre part le droit canonique émane de la papauté, et ce fut pour Grégoire VII et ses successeurs le support de la réforme grégorienne, autant de raisons pour Geoffroy d'y prêter la plus grande attention. Il utilise sans cesse les expressions : « saints canons, selon les canons, dans le livre des canons, canonique, canoniquement, décrets des Pères » ou autres termes de ce genre. En tout 56 fois canon ou canonique, 14 fois décret ou constitution, 17 fois droit et loi, autorité romaine 26 fois et privilèges 17 fois.

Les textes qui reviennent le plus fréquemment concernent la procédure : l'accusation et ses modalités, la protection de l'accusé, les preuves et les délais, les témoins, l'impossibilité de juger quelqu'un en son absence et tant qu'il n'est pas remis en possession de ses biens litigieux qui lui ont été enlevés par violence, l'incompétence des tribunaux laïques. Mais d'autres concernent aussi les élections et consécration d'évêques, le problème des néophytes et des simoniaques, l'investiture laïque (22) ; les affaires monasti-

ques – moines gyrovagues, désobéissants –, la profession du moine, le rôle du pasteur ne s'appuient pas seulement sur la règle de saint Benoît mais sur le droit en général. Même ce qui nous paraît typiquement théologique s'en inspire, comme les problèmes sacramentaires. Geoffroy réfléchit aussi sur la hiérarchie des sources du droit, les relations entre droit humain et divin, etc. Tout cela montre une vision d'ensemble qui concerne autant l'avenir de l'Église et de la réforme que les simples intérêts du monastère. La réflexion est vaste, les limites entre droit canonique et théologie n'étant pas encore très nettes.

Les sources utilisées sont difficiles à cerner, étant donné que les mêmes canons se répètent d'une collection à l'autre. En effet, il n'y a pas de recueil de droit canonique officiel avant le début du XIII^e siècle et les collections d'extraits de textes faisant autorité sont nombreuses et variées avant qu'au milieu du XII^e siècle le décret de Gratien s'impose à tous les canonistes grâce à ses qualités. Les variantes de textes, minimes, ne permettent pas d'affirmer de quelle collection ils procèdent. Geoffroy ne cite pas ses textes avec exactitude, ce qui ôte encore des moyens de retrouver les sources (il faudrait ajouter la mauvaise qualité des éditions dont on dispose pour travailler, qui n'offrent pas un appareil critique suffisant).

Il est certain que Geoffroy puisait dans les *Faussees décrétales*, collection compilée dans la province ecclésiastique de Reims au milieu du IX^e siècle qui comporte des lettres (= décrétales) attribuées aux premiers papes, toutes fausses, mais aussi de nombreux textes authentiques, décrétales plus récentes, canons des conciles. La majorité des canons qu'il cite précisément peuvent en provenir (canons des conciles de Nicée, d'Antioche, d'Afrique, de Tolède, les décrets des papes Clément, Sixte, Eusèbe, Jules, Félix, Damase, Innocent, Léon, Gélase, Simmaque, etc.). Certains canons semblent néanmoins provenir d'autres sources. La lecture de catalogues et la consultation des manuscrits prouvent que souvent on copiait quelques textes de papes, de conciles, quelques extraits de collections, au milieu ou à la fin d'autres œuvres sans en préciser la provenance. On ne peut savoir de quoi disposait exactement Geoffroy. En tout cas, il se tenait soigneusement au courant de l'actualité car il cite, outre Grégoire VII, les canons d'Urbain II, de Pascal II, des conciles de Clermont (1095) et de Troyes (1107), auxquels il avait assisté, et se sert d'extraits d'une lettre du légat Bruno de Segni, de 1110-1111, sur les consécration d'évêques (23).

Il serait intéressant de savoir si Geoffroy a utilisé les œuvres d'Yves de Chartres. De très nombreux canons cités se trouvent dans le *Décret* et en moindre part dans la *Panormie* ; le Prologue de ces œuvres semble avoir eu une certaine influence sur sa pensée. Mais la majorité de ces canons proviennent des *Faussees décrétales* ou de conciles repris dans des collections antérieures ; quant aux variantes de citations, elles ne sont pas significatives. On sait que Geoffroy faisait grand cas du jugement d'Yves, qu'il l'a consulté sur certains sujets et il semble impossible qu'il n'ait pas connu ses collections, compilées avant 1095 ; on a d'ailleurs la preuve que les œuvres d'Yves étaient déjà répandues (24). Quelques citations, en particulier de Pères, sont présentes à la fois dans les collections d'Yves, sa cor-

(21) G. Giordanengo, « Scienza canonum. Droit et réforme dans l'œuvre de Geoffroy, abbé de Vendôme », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 35, 1992, p. 27-47.

(22) Néophyte : laïc promu aux ordres supérieurs des offices ecclésiastiques sans respecter les délais entre les degrés, sous-diacre, diacre, prêtre, évêque, entre lesquels il fallait un temps déterminé, Simoniaque : qui achète les offices ecclésiastiques ou les sacrements. Investiture laïque, investiture donnée à des clercs choisis et nommés par des laïcs.

(23) Lettres 142, 169, 189.

(24) Et le manuscrit de la Panormie, n° 160 de la Bibliothèque municipale, pourrait dater de la fin du XI^e siècle.

respondance et les œuvres de Geoffroy : mais la question est de savoir s'ils puisaient à une source commune ou si l'un s'inspire de l'autre.

L'importance que Geoffroy accorde au droit est loin d'être unique. La vallée de la Loire a été et reste à son époque un centre d'étude du droit canonique très actif : Abbon de Fleury († 1004) et Fulbert de Chartres († 1028) sont relayés par Yves de Chartres. Hildebert de Lavardin projetait de faire une collection canonique et les références canoniques sont nombreuses aussi dans sa correspondance ; un peu au sud, Poitiers est également un centre actif à cette époque. Les bibliothèques des monastères – notamment ceux d'Angers – sont riches en collections canoniques ou en canons épars. Quant à Geoffroy, il est certain que le support juridique de sa pensée est fondamental.

Une dernière source est la littérature grégorienne, c'est-à-dire tous les textes, souvent polémiques, écrits pour défendre, justifier ou attaquer la réforme de l'Église. Des idées, des citations sont communes avec les œuvres de Bernald de Constance, de Placide de Nonantola, etc. J'ai évoqué plus haut les lettres des papes et des légats. Tous menaient la même lutte avec des arguments, des expressions, des références bibliques ou patristiques communes. L'influence directe de tel auteur est difficile à déterminer. Mais Geoffroy vit trop dans l'orbite romaine pour ne pas avoir eu connaissance de cette littérature et on a l'impression qu'il tenait à connaître les textes les plus récents.

L'essentiel de ces œuvres, Geoffroy les a sous la main, dans la bibliothèque de l'abbaye. Il peut les faire copier au *scriptorium* de la Trinité ou encore, selon l'usage de l'époque, se les faire prêter.

Dès la fondation de l'abbaye, une bibliothèque existe. La lecture à haute voix de textes bibliques ou patristiques, pendant les repas en particulier, fait partie de la vie du moine bénédictin.

A son arrivée à la Trinité, Geoffroy a déjà à sa disposition une riche bibliothèque constituée par ses prédécesseurs, en particulier par l'abbé Oderic (1044-1082), lui-même lettré et qui a laissé une œuvre, *Traité des vertus et des vices* (25), suite de réflexions morales inspirées des Pères, plutôt que traité en forme.

De l'abbatit d'Oderic datent dix-huit manuscrits contenant des œuvres d'Ambroise, Augustin, Basile, Grégoire le Grand, Bède, Cassiodore, Orose, Marbode, des vies de saints, entre autres. On peut considérer que plus d'une vingtaine d'autres volumes – certains disparus, la plupart encore à Vendôme, quelques-uns dispersés – remontent aussi au XI^e siècle. Les manuscrits de la Trinité ont profité de la double chance d'avoir été conservés sur place, sans trop de pertes semble-t-il, et d'avoir été étudiés et datés avec précision par l'équipe de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, ce qui me permet de donner cet aperçu de la bibliothèque (26).

Plus d'une quarantaine de manuscrits donc, avec la part d'inexactitude due aux disparitions probables mais impossibles à évaluer, quand Geoffroy devient abbé. Il va enrichir

(25) Bibliothèque municipale n° 203.

(26) *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 7 : *Ouest de la France et Pays de la Loire*, Paris, 1984, les notices des manuscrits de Vendôme sont de Monique-Cécile Garand. Sur ce sujet, voir G. Giordanengo, « La bibliothèque de Geoffroy de Vendôme (1093-1132) », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1998 (sous presse).

(27) C. Bouchet, « Brevis librorum S. Trinitatis Vindocinensis factus anno 1118 », dans *Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'histoire de France*, t. 4, 1853, p. 67-68. Catalogue de l'IRHT cité note précédente, p. xxxv.

(28) La bibliothèque a continué de s'enrichir après la mort de Geoffroy ; 35 manuscrits peuvent être datés des abbatiats de ses successeurs, Fromond, Hubert et Robert, qui crée en 1156 un cens annuel à verser à l'*armarius*, mais, faute de documentation sur eux, on ne peut juger de leur culture.

cette bibliothèque de 25 à 30 manuscrits, datables du début du XII^e d'après le catalogue de l'IRHT. Le *scriptorium* en effet se caractérise par l'homogénéité de son écriture, proche de celle des *scriptoria* angevins, mais avec des particularités qui permettent de l'en distinguer. Pour l'époque de Geoffroy on distingue une douzaine de mains différentes. Certains de ces manuscrits sont très soignés, contiennent de belles initiales (mss 26, 27, 35), le manuscrit 193 est très célèbre par sa peinture de l'abbé que vous connaissez bien. Il y a des in-4° et des in-folio, à longues lignes ou à deux colonnes.

En comptant les œuvres actuellement présentes à la bibliothèque, celles qui en proviennent et sont conservées ailleurs et celles qui ont été portées disparues dans l'inventaire, on peut imaginer ainsi la bibliothèque à la fin de l'abbatit de Geoffroy : 52 œuvres des Pères, 17 d'auteurs ecclésiastiques plus récents, 10 manuscrits de vies de saints, 12 d'œuvres scientifiques, 6 de sermons ou œuvres diverses anonymes, 7 de Bibles ou de liturgie, 7 règles monastiques, 3 de droit canonique, 3 d'auteurs classiques. Au total 117 œuvres en 77 manuscrits, à quelques erreurs près.

L'intérêt de Geoffroy pour le contenu de la bibliothèque se manifeste par la liste des volumes de saint Augustin copiée dans le manuscrit 26 des Homélies d'Origène sous le titre : « Liste des livres de la Sainte Trinité de Vendôme, faite en l'année de l'incarnation du Seigneur 1119, sur l'ordre du seigneur Geoffroy, l'an 26 de son ordination ». En 1119 donc, la Trinité possède d'Augustin le *De Trinitate*, le commentaire sur la Genèse, la Cité de Dieu, le *De verbo Domini*, le commentaire sur le Sermon sur la montagne, le *De doctrina christiana*, dont j'ai parlé plus haut, le *De vera religione*, les *Soliloquia*, les commentaires sur les psaumes, le *De bono conjugali*, les commentaires sur la lettre de Paul aux Galates, le *De singularitate clericorum*, le *De natura boni*, 14 volumes dont les deux tiers se trouvent encore ici (27). Sept de ces œuvres sont antérieures à l'abbatit de Geoffroy et il a dû faire copier les autres.

En 1120-1122, l'abbé se plaint, dans une lettre, d'inondations du Loir qui ont mouillé les armoires et détruit une partie des livres : « C'est là (à Angers) que les préceptes et privilèges sont conservés depuis déjà trois ans, par suite des inondations qui ont submergé nos armoires à Vendôme et les ont laissées mouillées au point qu'une partie de nos livres qui étaient là a été détruite » (lettre 183).

En 1123 dans le cartulaire apparaît la première mention d'un *armarius* ou bibliothécaire (28).

D'autre part nombre d'œuvres ont été lues, travaillées et annotées. La preuve en est fournie par les notes qui apparaissent en marge : ce sont des espèces de doigts dessinés, ou de N de diverses formes, mais bien reconnaissables entre eux, qui signalent un passage précis. Le problème est qu'ils sont très difficiles à dater et qu'on ne peut donc assurer par qui et pour qui ils ont été faits. Ce sont souvent des phrases formules, ou parfois des exemples qui sont repérés. Il arrive qu'on puisse faire un rapprochement entre une idée soulignée et une phrase de Geoffroy, mais pas assez systématiquement pour qu'on en tire des certitudes.

Tout ceci semble cependant prouver l'intérêt soutenu de Geoffroy pour la bibliothèque et il est certain qu'il y a de nombreuses correspondances entre les œuvres de la bibliothèque et les sources utilisées par Geoffroy. Les auteurs cités par Geoffroy et présents à la bibliothèque sont Augustin, Grégoire le Grand, Ambroise, Jérôme, Basile et Bède. Il faut y joindre ceux qu'il ne nomme pas, mais dont il se sert manifestement, Origène, Hilaire, Césaire d'Arles, Boèce, Smaragde. Cependant la correspondance n'est pas parfaite entre les manuscrits de Vendôme et les sources : de ces auteurs que nous venons d'énumérer, il utilise parfois des œuvres autres que celles de la bibliothèque. D'autre part il n'y a aucune trace dans les inventaires de saint Cyprien, dont Geoffroy s'est largement inspiré, ni des *Dialogues* de saint Grégoire par exemple. Il faut faire la part de disparitions ultérieures possibles, même si la bibliothèque est remarquablement conservée. On peut également être surpris

de ne trouver que si peu de droit canonique, vu l'utilisation que Geoffroy en a faite

Pour achever ce rapide survol des intérêts intellectuels de Geoffroy, il faudrait joindre sa contribution à l'embellissement de l'abbaye : clocher et fresques de la salle capitulaire, peut-être vitrail. Mais là n'est pas mon propos, d'autant que la correspondance est muette sur ce point (29).

J'espère avoir prouvé qu'à ses caractéristiques d'homme d'action et aux outrances de son caractère, il fallait joindre des qualités de penseur et d'écrivain. Grâce à un style maîtrisé et varié, héritier de la rhétorique antique mais assez personnel, grâce à une connaissance solide des sources anciennes ou plus contemporaines, Bible, Règle de saint Benoît, Pères de l'Église, droit canonique, grâce à une conscience des exigences de sa charge, il a fait de son œuvre

écrite un outil efficace pour gérer et défendre les biens matériels de son abbaye, pour diriger spirituellement ses moines, pour contribuer à la réforme de l'Église, et mériter ainsi de nous paraître encore bien présent au bout de neuf siècles.

(29) Quand il réclame avec insistance le retour de son moine maçon Jean parti auprès d'Hildebert, au Mans, il n'invoque que des raisons disciplinaires (lettres 33, 53, 92, 145, 146), et ne laisse jamais entendre qu'il peut en avoir besoin. S'il a commandé le vitrail de la Vierge, il n'en profite pas, comme l'abbé de Saint-Denis Suger (1081-1151) dans le *De Consecratione*, pour en commenter le sens symbolique.

LA VIERGE DE VENDÔME ET LE VITRAIL AU XII^e SIÈCLE

Anne Granboulan

La fenêtre centrale de la chapelle d'axe du déambulatoire de l'ancienne abbatale de la Trinité de Vendôme conserve un des plus anciens vitraux de France ; attribué au deuxième quart du XII^e siècle, celui-ci représente la Vierge à l'Enfant assise en Majesté. Cette image est célèbre par la grandeur et la perfection de sa composition, par le hiératisme de la Vierge, par l'aspect farouche de son visage dont la nuance foncée rappellerait les mystérieuses Vierges noires auvergnates, et enfin par la géométrisation rigoureuse des drapés des vêtements ; tous ces traits lui donneraient une place à part et inexplicable dans le groupe des vitraux de l'ouest de la France au XII^e siècle (1).

Cette œuvre romane est aujourd'hui isolée dans un édifice qui lui est nettement postérieur (2) ; provenant sans doute de la vitrerie qui ornait les fenêtres de la première abbatale de la Trinité, dont subsistent seuls les murs du transept (3), elle aurait fait partie des embellissements réalisés au XII^e siècle, et dont témoigne encore de nos jours le clocher commencé avant 1129.

Sa réutilisation dans une chapelle de style gothique rayonnant, où les fenêtres à multiples lancettes se substituent aux murs, modifie totalement la perception de ce vitrail conçu pour une ouverture de dimensions réduites et percée dans un mur massif (4). La verrière qui devait briller dans une paroi sombre est maintenant quelque peu éteinte par la lumière qui pénètre de toute part. Elle est en outre privée de la bordure ornementale, souvent large, qui entoure les vitraux du XII^e siècle, ainsi que d'éventuels compléments iconographiques appartenant à la même fenêtre ou aux baies voisines, et qui pouvaient en préciser la signification.

(1) L. Grodecki, *Vitraux de France du XI^e au XVI^e siècle*, cat. de l'exposition, Paris, Musée des Arts décoratifs, mai-octobre 1953, n° 6, p. 42-43 ; A. Pascaud-Granboulan, « Le vitrail de la Vierge à la Trinité de Vendôme », *Information d'histoire de l'art*, n° 3, mai-juin 1971, p. 128-132 ; L. Grodecki, C. Brisac et C. Lautier, *Le vitrail roman*, Paris, Fribourg, 1977, p. 78-79 ; *Les vitraux du Centre et des Pays de la Loire*, ouvr. coll., Paris, 1981, p. 152 (Corpus Vitrearum / Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Recensement des vitraux anciens de la France, II).

(2) L'édifice actuel a été reconstruit presque totalement à partir de la fin du XIII^e siècle.

(3) Édifice du XI^e siècle dont le chœur fut consacré en 1040, voir abbé Plat, « Vendôme, église de la Trinité », *Congrès archéologique, Blois*, 1925, p. 244-275 ; Id., « L'église primitive de la Trinité de Vendôme », *Bulletin archéologique*, 1922, p. 31-66.

(4) Le vitrail mesure 2,40 m sur 0,65 m.

(5) La qualité de ce verre sodique et chargé en silice est caractéristique du verre bleu utilisé en France au XII^e siècle, il est inaltérable comme le célèbre « bleu de Chartres ».

Les cinq panneaux rescapés sont en grande partie authentiques. La dernière restauration importante a été effectuée après la dernière guerre par le maître verrier Jean-Jacques Gruber qui a également réalisé les compléments garnissant le reste de la fenêtre. A cette occasion la verrière, qui se trouvait jusqu'alors dans la chapelle sud-est du déambulatoire, a été insérée à son emplacement actuel. De nombreux plombs de casse ont été ajoutés et quelques pièces changées : le verre bleu du bas de la robe de la Vierge et deux verres au bas de celle de l'Enfant. En revanche l'état de conservation du vitrail est beaucoup moins satisfaisant, et la corrosion de la majorité des verres, en les opacifiant, gêne considérablement la lecture de l'image. Cet assombrissement de la plupart des couleurs modifie la perception qu'on pouvait avoir de cette œuvre à l'origine ; en focalisant le regard sur le bleu non altéré (5) et sur le blanc en général bien translucide qui habillent la Vierge, il laisse dans une ombre imprécise les autres personnages qui cependant méritent l'attention, aussi bien du point de vue de la signification de l'image que de son style.

Il faut en effet un regard attentif pour comprendre le thème dans tous ses détails. La Vierge, aux proportions extrêmement allongées, est assise de face, sur un trône sans dossier ; elle est vêtue d'une robe bleue qui se rétrécit entre les jambes en plis triangulaires très aigus, sa tête est couverte d'un long voile blanc qui lui retombe sur les épaules et couvre son genou gauche, et elle est couronnée et nimbée. Il faut faire ici justice de l'allusion aux Vierges noires : si le visage a cette teinte sombre, c'est que sa face externe est recouverte d'une épaisse couche de corrosion qui l'opacifie. La Vierge est identifiée par l'inscription [MA] RIA transcrite sur un bandeau brun de chaque côté de son visage ; son Fils est assis de face sur ses genoux, elle le présente en le maintenant de la main droite par le genou et de la gauche par l'épaule. Jésus, représenté comme un adulte de petite taille, est vêtu de manière assez somptueuse, sa robe brun rose est ornée d'un galon d'or brodé de cabochons et il porte un grand manteau vert. Auréolé du nimbe crucifère, il bénit de la main droite et de la gauche semble tenir un livre. La Vierge et son Enfant apparaissent dans l'étroit fuseau d'une mandorle jaune portée par deux anges qui s'appuient sur le bord inférieur de la verrière, dans une puissante et remarquable attitude d'effort physique, tandis que, dans l'espace restreint des deux écoinçons supérieurs, deux anges thuriféraires se contorsionnent pour encenser la Vierge.

La grandeur de la figure de la Vierge, son hiératisme ainsi que la rigueur géométrique qui l'inscrit dans un losange impressionnent au point de faire négliger les personnages secondaires qui sont pleins de dynamisme. L'isolement stylistique inexplicable et souvent invoqué n'est finalement justifié que par la Vierge à l'Enfant dont



Le Mans (Sarthe),
Cathédrale, bas-côté Sud, l'Ascension.
(Cl. Arch. MH/Spadem.)

l'interprétation graphique est conditionnée par la signification iconographique.

Nous sommes ici en présence d'une Majesté de la Vierge mère de Dieu ; ce thème très répandu à l'époque romane dérive de la Majesté divine si souvent représentées aux absides des églises, et qui a assimilé l'image du Christ à celle de l'Empereur (6). Le corps de Marie Theotokos, *Sedes Sapientiae*, est le trône de son Fils qui est figuré comme un souverain dans l'exercice de son pouvoir. La royauté de la Vierge, évoquée ici par sa couronne, dérive du pouvoir de son Fils. La rigueur de la composition et l'extrême allongement du personnage accentuent cette impression de puissance. Dans les représentations de la Majesté du Seigneur, le Christ en trône est le plus souvent inscrit dans une mandorle, auréole de lumière qui symbolise la manifestation divine. La mandorle a été accordée à la Vierge à partir du moment où sa maternité divine a été reconnue (7). Cette auréole de lumière est très souvent matérialisée par des bandes de couleurs parfois ondulées, dans notre vitrail, elle est traitée comme une pièce d'orfèvrerie ; taillée dans du verre jaune et bordée de deux rangs de perles, elle est ornée d'une double rangée de petites croix peintes à la « grisaille » (8) comme si elles étaient incisées dans de l'or, avec, à intervalles réguliers, des inclusions de rosettes bleues comme des cabochons de pierres précieuses. Elle a donc perdu sa signification première de halo lumineux qui accompagne l'apparition divine, mais elle est plus qu'un simple cadre décoratif. Cette assimilation de la mandorle à un objet d'orfèvrerie donne à l'image l'allure d'une figure précieuse conservée dans un écrin, on pense alors aux statues-reliquaires, objets de culte et de vénération (9). Le vitrail de Vendôme serait donc une icône support d'une présence réelle, caractère souligné par le geste rituel des anges thuriféraires, ce qui explique en partie sa réutilisation

lors de la reconstruction de l'abbatiale. Il devait occuper une place privilégiée dans l'abbatiale primitive, peut-être au-dessus d'un autel ; son emplacement actuel dans la fenêtre centrale de la chapelle d'axe correspond donc très bien à son sujet. A la cathédrale de Chartres le vitrail de Notre-Dame de la « Belle-Verrière » a également été réutilisé lors de la reconstruction de l'édifice ; la valeur liturgique de cette image, proche par certains traits iconographiques du vitrail de Vendôme – la grandeur et le hiératisme de la figure, la position des mains de la Vierge, la présence des anges thuriféraires – est maintenant démontrée (10). Mais la tradition picturale à laquelle appartient le vitrail de Vendôme est différente de celle du milieu chartrain pourtant géographiquement proche (11).

A Vendôme la rigueur et la symétrie de la composition, la fermeté du dessin linéaire, la géométrisation des tracés donnent à l'ensemble une élégance et une netteté qui accusent une grande maîtrise ; celle-ci est soulignée par le jeu des couleurs où les tons froids, vert, bleu, blanc, s'opposent au rouge du fond et au jaune de la mandorle. Le dynamisme des attitudes des quatre anges, qui exploite d'une manière admirable l'espace exigü qui leur est accordé, témoigne également de l'habileté du peintre, de même que la technique d'application de la grisaille qui cerne la forme d'un épais trait de contour, accompagné de stries parallèles plus fines et non pas d'un modelé pour suggérer le volume. Ces caractéristiques sont, avec les silhouettes longilignes aux membres fins, la marque d'un vaste milieu artistique localisé autour de la vallée de la Loire ; celui-ci perdure depuis la fin du XI^e siècle et jusque vers 1180, il se manifeste dans tous les arts figurés, peinture sur verre, peinture murale, enluminure et même sculpture.

Les vitraux qui appartiennent à cette tradition sont conservés soit dans les édifices prestigieux telles les cathédrales du Mans (12), d'Angers (13) et de Poitiers (14), soit dans des églises paroissiales rurales, Les Essards et Chemillé-sur-Indrois dans l'Indre-et-Loire, et Chenu (Sarthe) déplacés depuis 1839 à Rivenhall en Angleterre (15). La célèbre Ascension du Mans et le panneau méconnu des Essards, qui sont les plus anciens du groupe entre 1120 et 1140, illustrent bien ces parentés stylistiques – étirement

(6) Voir P. Skubiszewski, *Cristo*, Enciclopedia medievale dell'arte, t. V, p. 493-521.

(7) Concile d'Éphèse en 431, voir A. Grabar, « The Virgin in a mandorla of light », *Mélanges Friend*, Princeton, 1995, repris dans *L'art de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge*, t. 1, p. 535.

(8) On appelle « grisaille » la peinture noirâtre utilisée pour peindre sur le verre les détails du dessin.

(9) *Les Majestés du Cantal : images de la Vierge en Haute-Auvergne*, Catalogue de l'exposition, Paris, Musée du Luxembourg, 25 septembre - 25 novembre 1992.

(10) C. Bouchon, C. Brisca, C. Lautier, Yolanta Zaluska, « La «Belle-Verrière» de Chartres », *Revue de l'art*, 1979, n° 46, p. 16-24.

(11) Les trois verrières de la façade occidentale, l'Arbre de Jessé, L'Enfance et la Passion, vers 1150, et Notre-Dame de La Belle-Verrière, vers 1180, voir L. Grodecki, C. Brisca et C. Lautier, *Le vitrail roman*, Paris, Fribourg, 1977, p. 103-112.

(12) L. Grodecki, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », *Congrès archéologique, Maine*, 1961, p. 59-99 ; et Id., *Le vitrail roman*, collab. C. Lautier et C. Brisca, Paris, Fribourg, 1977, p. 57-70 ; C. Brisca, « Vitraux du XII^e siècle », dans *La cathédrale du Mans*, ouvr. coll. dir. A. Mussat, Paris, 1981, p. 61-69.

(13) L. Grodecki et J. Hayward, « Les vitraux de la cathédrale d'Angers », *Bulletin monumental*, 1966, p. 17-67 ; et *Le vitrail roman*, p. 82-85.

(14) R. Crozet, « Le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers », *Gazette des Beaux-Arts*, 1934, p. 2-15 ; L. Grodecki, « Les vitraux de la cathédrale de Poitiers », *Congrès archéologique, Poitiers*, 1951, p. 138-163 ; *Le vitrail roman*, p. 70-78 ; A. Granboulan, « Le vitrail au XII^e siècle dans le domaine Plantagenêt », Actes du Colloque *L'Aquitaine au temps des Plantagenêts*, Paris, Musée du Louvre, 16-17 novembre 1995, à paraître.

(15) A. Granboulan, « De la paroisse à la cathédrale : une approche renouvelée du vitrail roman dans l'Ouest », *Revue de l'art*, 103, 1994/1, p. 42-52.



Chemillé-sur-Indrois (Indre-et-Loire), église Saint-Vincent.
Mise au tombeau.
(Cl. Arch. MH/Spadem.)



L'abbé Geoffroy aux pieds du Christ,
page de dédicace du manuscrit 193.

Les Essards (Indre-et-Loire),
église Notre-Dame, chevet, Crucifixion.
(Cl. A. Granboulan.)



et tension des formes, finesse des membres, graphisme des plis, conventions d'écriture des visages ; un peu plus tard, sans doute vers 1150, une Annonciation très abîmée conservée dans la nef de la cathédrale d'Angers, puis vers 1160 les verrières de Chemillé-sur-Indrois et Chenu, chacune dans leur genre, sont apparentées à Vendôme. Qu'il s'agisse de conventions d'écriture, comme la forme d'un pli tuyauté traité de la même manière à Angers et à Chenu, ou bien de la puissance du mouvement des corps, comparable chez les anges de Vendôme et chez les Joseph d'Arimathie et Nicodème portant le corps du Christ dans la Mise au tombeau de Chemillé-sur-Indrois, l'appartenance à un même milieu est visible. Des observations analogues tissent des liens entre le vitrail et la peinture murale ; parmi bien d'autres exemples, les peintures de la salle capitulaire de la Trinité de Vendôme récemment mises au jour en sont un témoignage (16). Les livres enluminés dans les scriptoria du bassin de la Loire, de Tours à Angers, entre la fin du XI^e siècle et le troisième quart du XII^e offrent un grand nombre de témoins de ce style défini par « ses qualités graphiques dans le traitement des figures et son intensité dynamique dans l'agencement des scènes », suivant la formule de F. Avril (17) ; parmi tous les exemples qui illustrent ce propos (18) on ne retiendra ici que le portrait de l'abbé Geoffroy agenouillé aux pieds du Christ en tête d'un opus-

(16) J. Taralon, « Les fresques romanes de Vendôme I. Étude stylistique et technique », *Revue de l'art*, 53, 1981, p. 9-22 ; H. Toubert, « Les fresques de la Trinité de Vendôme, un témoignage sur l'art de la réforme grégorienne », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1983/4, p. 297-326.

(17) F. Avril, « Les arts de la couleur », dans *Royaumes d'Occident. Le monde roman 1060-1220*, Paris, 1983, p. 164.

(18) Voir A. Granboulan, *op. cit.*, n. 15.

cule de ses œuvres copié au scriptorium de la Trinité sans doute avant 1132, date de sa mort (19). Cette page célèbre offre bien des similitudes avec notre vitrail, notamment dans l'expression des visages dont les traits, yeux, nez, bouche et dessin du cou sont comparables, et aussi dans la facture des plis aux lignes parallèles et aux tracés anguleux.

Mais, à Vendôme, le sujet de l'image et son rôle lui confèrent une grandeur qu'on retrouve surtout dans la peinture murale, aux culs-de-four des absides où trônent les grandes Majestés. Ainsi à Areines (20), tout près de Vendôme, un Christ en gloire, au graphisme proche de celui de la Vierge, notamment dans le traitement des lignes courbes du cou, ou encore aux absides de Saint-Gilles de Montoire (21) si souvent comparées à notre vitrail. On trouvera également des ressemblances avec les Majestés des pleines pages enluminées dans les manuscrits de la région, par exemple le Christ du missel d'Auxerre qui provient de Tours (22) et celui de la Bible de Saint-Aubin d'Angers (23), deux œuvres de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e. On ne saurait donc négliger ici le fait qu'iconographie et style sont intimement liés, et que les caractères qui font de la Vierge de Vendôme une œuvre exceptionnelle dans le vitrail de l'Ouest tiennent en partie au fait qu'elle est le seul exemplaire de ce thème encore conservé. En effet la Vierge à l'Enfant trônant et allaitant du vitrail de Chenu, qui appartient à une série de quatre médaillons montrant la Mise au tombeau du Christ, l'Annonciation et le Christ en Gloire, n'est pas une icône mais fait partie d'une démonstration théologique sur l'humanité et la divinité du Christ en liaison avec le sacrement de l'Eucharistie (24) ; même si cette œuvre présente des analogies de style elle ne possède pas la perfection formelle et la grandeur de la Vierge de Vendôme.

En fin de compte il nous semble que le mystère qui entoure cette Majesté de la Vierge ainsi que la fascination

qu'elle exerce encore de nos jours témoignent de la maîtrise exceptionnelle de son auteur qui a trouvé les moyens formels les mieux adaptés pour traduire ce thème dans le verre. Artiste très certainement formé dans le milieu ligérien, il a été actif à la Trinité dans le second quart du XII^e siècle, peut-être au temps de l'abbé Geoffroy dont Mme Giordanengo vient de souligner la dévotion mariale en rappelant qu'il a consacré à Marie une hymne et cinq de ses onze sermons (25).

(19) Vendôme, BM, ms 193, f. 2 v. ; W. Cahn, *A Survey of Manuscripts Illuminated in France. Romanesque Manuscripts. The Twelfth Century*, Londres, 1966, vol. II, Catalogue, n° 14, p. 25 et 26.

(20) Troisième quart du XII^e siècle, C. Di Matteo, « L'église d'Areines, les peintures murales », *Congrès archéologique, Blésois*, 1981, p. 116-119.

(21) L. Cochetti Pratesti, « Gli affreschi della Capella di St.-Gilles a Montoire », *Rivista dell'Istituto nazionale d'Archeologia e Storia dell'Arte*, S. III, IV, 1981, p. 209-247.

(22) Auxerre, Trésor de la cathédrale M. Schapiro, « Two Romanesque Drawings in Auxerre and Some Iconographic Problems », *Studies in Art and Literature for Belle Da Costa Greene*, Princeton, 1954, p. 331-349.

(23) Angers BM, ms 4, f. 208 ; J. Porcher, « L'enluminure angevine », *Anjou roman*, La Pierre qui Vire, 1959, rééd. 1987 (Zodiaque), p. 245-291 ; J. Vezin, *Les scriptoria d'Angers au XI^e siècle*, Paris, 1974 ; *Saint-Aubin d'Angers du VI^e au XII^e siècle*, Exposition, Angers, 1985.

(24) Voir A. Granboulan, *op. cit.*, n. 15, p. 51, et *op. cit.*, n. 14.

(25) *Geoffroy de Vendôme. Œuvres*, éd. et trad. par G. Giordanengo, Brepols, CNRS, 1996 (« Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes »), p. XXIX.

HOMÉLIE POUR LE COLLOQUE GEOFFROY

Monsieur l'abbé François Brossier

*Curé de la Trinité - Sainte-Madeleine
Doyen du Vendômois*

Puisque nous célébrons le neuvième centenaire de l'abbé Geoffroy, le président de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois m'a demandé, à l'occasion de cette messe célébrée dans le cadre du Colloque, de vous parler du chant liturgique à l'époque de Geoffroy.

Que chantait-on dans l'abbaye de la Trinité au XI^e siècle ? Vous me répondrez tout naturellement : le chant grégorien. Certes, mais la question que se posent les musicologues est la suivante : quel chant grégorien ? Car, peu de personnes le savent, ce que nous appelons aujourd'hui « chant » grégorien n'est qu'une reconstitution hypothétique du chant médiéval. Un peu d'histoire nous aidera à comprendre la situation actuelle.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le nom de « grégorien » vient de l'attribution de ce type de chant liturgique à saint Grégoire le Grand, pape au VI^e siècle. En fait, les plus anciens témoignages ne remontent pas au-delà du IX^e siècle. Les plus anciens manuscrits se trouvent à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse. Il s'agit à l'évidence du chant utilisé dans les abbayes et non pas de la liturgie populaire. Lorsque nous chantons aujourd'hui du grégorien, nous chantons avec l'édition vaticane de 1905 et les signes rythmiques de Solesmes. Pourquoi ? Parce que le chant grégorien, à l'origine, dépend essentiellement d'une tradition orale : seul un chœur de moines où les nouvelles générations s'intègrent progressivement aux anciennes était capable de transmettre cette tradition. Les toutes premières éditions ne donnent que les textes avec des signes pour indiquer les variations rythmiques ; puis on ajouta une ligne pour indiquer sommairement les variations de hauteur ; les quatre lignes utilisées aujourd'hui n'apparaissent qu'assez tardivement. L'apparition de la polyphonie aux XII^e et surtout XIII^e siècles, comme à l'École Notre-Dame de Paris, influera grandement sur la manière de chanter le grégorien, si bien qu'au XV^e et au XVI^e siècle, on assiste à une véritable décadence du chant grégorien et à une perte définitive de la mémoire. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, s'instaure une méthode d'exécution grave, lourde et sans grâce que l'on a appelée le plain-chant. Cette manière de chanter était encore en usage chez les chœurs de nos campagnes lorsque j'étais jeune. Ce sont les travaux de Dom Géranger, Dom Pothier et Dom Moquereau qui ont conduit à une restauration du chant grégorien. J'ai eu la chance, lorsque je préparais mon diplôme de maître de chœur de grégorien à Angers, de voir à Solesmes les grands tableaux où sont reproduits pour chaque pièce du répertoire les manuscrits anciens du plus ancien au plus récent. C'est ce qui a permis les éditions critiques modernes.

Il n'en reste pas moins que la manière d'interpréter le chant repose sur des hypothèses. Celles de Solesmes sont probantes, mais il en existe d'autres comme celles de Dominique Vellard et son Ensemble Gilles Binchois ou Marcel Perès et son Ensemble Organum.

Une nouvelle question peut se poser : comment se fait-il qu'au moment même où le chant grégorien est restauré avec science et compétence, il est très largement abandonné dans

la liturgie catholique ? Ma conviction est la suivante : le chant grégorien était en parfaite adéquation avec les abbayes du IX^e au XII^e siècle ; il ne l'est plus sinon dans les abbayes comme Solesmes où se perpétue une tradition vivante. Je m'explique : le chant grégorien est essentiellement une mise en valeur et une méditation des textes sacrés. La langue latine étant familière aux moines, son utilisation ne posait aucun problème. Le chant grégorien s'attache à respecter le rythme des phrases, à souligner les mots essentiels par sa rythmique et donner un climat adéquat par l'utilisation des modes. Je vous cite ici Dom Gajard qui fut maître de chœur à Solesmes au début du microsiècle : « La musique, a-t-on dit souvent, est, de tous les arts, le plus subtil, celui qui s'insinue le plus profondément dans les âmes et est le plus capable d'en traduire les plus fines aspirations. En vérité, aucune musique n'est plus souple que la mélodie grégorienne, à tous les échelons de sa structure rythmique et modale, comme dans sa composition et son inspiration. La raison en est que cette musique est beaucoup plus qu'un art, encore que sa valeur simplement artistique soit de tout premier ordre. Elle dépasse infiniment la musique, qui, chez elle, n'est qu'un moyen. Elle est avant tout une prière. »

Quitter le berceau des abbayes, c'était perdre le terreau nourrissant qui lui donnait sa valeur et sa beauté. Ainsi s'explique la décadence de ce chant à partir du XV^e siècle et plus encore aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il est heureux que des abbayes aujourd'hui perpétuent l'antique tradition. Je cite à nouveau Dom Gajard : « Cette musique doit être traitée avec infiniment de respect, dans sa technique et dans son esprit. On sait que tout a été combiné chez elle, dans son rythme comme dans sa modalité, pour exclure, d'une part, ce qui pourrait altérer la fermeté, la noblesse et la pureté de sa ligne, l'écoulement tranquille et harmonieux du mouvement sonore... et, d'autre part... ce qui s'opposerait au recueillement nécessaire à la prière. D'où, toujours et surtout, cette impression exquise de sobriété, de robustesse, de sérénité, de réserve, de parfait équilibre, en même temps que de souplesse, de liberté, et de fluidité gracieuse, en un mot de profondeur et d'intériorité. D'où également, par contrecoup, son aptitude merveilleuse à traduire l'attitude d'âme de la créature devant son Dieu : attitude de révérence et d'adoration, d'humilité, de confiance et de tendresse profonde, de foi, d'espérance et de charité. Un art à la fois divin, par son inspiration surnaturelle et ce parfum de sainteté douce et aimable répandu sur toutes les mélodies, et en même temps si profondément humain, par sa structure musicale et la résonance qu'il trouve dans les âmes simples, droites et soucieuses de la vérité : tel est l'art grégorien. » Tel fut le chant des moines de la Trinité à l'époque de Geoffroy.

Il nous reste à retrouver, dans notre culture d'aujourd'hui et dans notre langue, de nouvelles formes d'expression qui allient, comme ce fut le cas pour le grégorien, art et prière.

DISCOURS PRONONCÉS LORS DE LA RÉCEPTION SALLE DES ACTES

*Allocution du Maire de Vendôme,
M. Daniel Chanet*

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers amis, c'est avec un très grand plaisir que je vous reçois bien évidemment dans notre hôtel de ville, plaisir partagé par mes chers collègues de la municipalité et du conseil municipal qui nous font l'honneur également de m'entourer ce matin à ce moment-ci de vos deux journées de réflexion consacrées au Vendômois des XI^e et XII^e siècles autour de la personnalité que fut celle de l'abbé Geoffroy de Vendôme. Je sais qu'avec d'autres monuments vendômois que vous connaissez déjà, ce lieu remarquable, aussi bien la salle des actes que la cour d'honneur, sera apprécié d'un public de connaisseurs, le temps nous favorise bien évidemment, il contribue à la mise en œuvre et à la mise en valeur des qualités exceptionnelles de notre environnement urbain : pierre, eau, végétation et lumières associées, il contribue aussi au succès des diverses manifestations qui animent notre ville et je crois que la braderie hier, entre autres, qui, si elle a pu peut-être vous dérouter un moment, témoigne aussi de la vitalité de notre cité et son rôle attractif qui s'exerce bien au-delà du Vendômois.

Ce qui fait l'intérêt de Vendôme c'est à la fois de posséder des trésors patrimoniaux et d'être toujours une cité active associant commerces, industries et fonctions sociales et administratives. Notre ville n'est pas un conservatoire au sens figé, elle est au contraire un lieu de vie de qualité exceptionnelle.

Le travail mené justement par diverses associations y contribue largement. La vie associative à Vendôme est particulièrement riche puisqu'il existe à Vendôme quelque 350 associations. Et dans le domaine culturel, les associations contribuent de la meilleure façon qui soit et avec beaucoup de compétence et parmi elles je pense en particulier à l'action de la plus ancienne et la plus éminente d'entre elles, je veux parler bien sûr de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, et je tiens à remercier ici son président, ses responsables et toutes les personnes qui la font vivre, érudits et passionnés. Vos travaux que j'ai eu le plaisir de partager ce matin en nous présentant les aspects politiques, économiques et artistiques de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, et surtout en mettant en valeur cette personnalité exceptionnelle que fut l'abbé Geoffroy, satisfont la curiosité intellectuelle et légitime qui anime chacun d'entre nous et particulièrement votre docte assemblée. Ces travaux contribuent aussi à notre réflexion, réflexion contemporaine, immédiate, sur le présent et l'avenir de Vendôme et du Vendômois. Certains d'entre vous y verrons un paradoxe mais je crois pourtant que le Vendômois, coincé entre deux grandes provinces de

féodalité, a toujours constitué un pari, qu'il a traversé des siècles en associant des entités géographiques et culturelles diverses et que cela est redevable d'abord à la volonté de vivre ensemble qu'ont manifesté les Vendômois et ensuite à l'action menée par les responsables qui ont eu l'avantage d'exercer leur action et de faire les choix nécessaires à la tête du comté, de la cité ou de telle ou telle entreprise.

L'abbaye de la Trinité, haut lieu spirituel et culturel, fut aussi à mes yeux la première grande entreprise de Vendôme, faisant vivre un très grand nombre de personnes, leur donnant du travail, imprimant des modes et constituant le centre de la cité pendant très longtemps. L'impulsion et le rayonnement lui ont été donnés par l'abbé Geoffroy. Il a su en faire un centre de renommée internationale, accueillant les plus éminentes personnalités et participant lui-même avec aisance et audace aux grandes controverses du temps.

A travers les siècles il a droit par conséquent à toute notre gratitude et je remercie donc chaleureusement et avec beaucoup de reconnaissance la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois de nous avoir donné l'occasion d'en prendre conscience et de l'exprimer. Après vos deux précédentes initiatives concernant deux colloques précédents et tout particulièrement le dernier, qui concernait le Vendômois au XVII^e siècle à partir de la personnalité de ce gentilhomme vendômois qu'était Marie Du Bois (colloque d'ailleurs qui a été également une réussite), je pense qu'à ce moment-ci de ce Colloque-ci et de ces deux journées de réflexion, nous pouvons déjà parler de succès, puisque près de 160 personnes ce sont inscrites à ce Colloque, on m'avait gentiment indiqué ce matin que c'était environ 120 personnes qui étaient présentes en permanence à chacune des conférences.

Donc je souhaite me féliciter moi également et au nom de toute la municipalité, du succès de votre Colloque, vous dire que cela vous encourage bien évidemment à continuer, encourage aussi le partenariat qui à chaque fois s'instaure puisque ces deux journées de réflexion se font certes à l'initiative de votre Société mais avec le concours du conseil général du Loir-et-Cher et avec le concours de la ville de Vendôme et puis le concours des services municipaux, je pense à la bibliothèque, au musée, à notre animatrice du patrimoine et mon collègue Philippe Degeyne et moi-même sommes heureux de constater que tout cela crée une synergie dont profite la culture mais aussi au-delà par conséquent le Vendômois et la ville de Vendôme et ses Vendômois à travers vous.

Je vous remercie.

Remerciements du Président Philippe Rouillac

« Aux 40 Rois, qui ont fait la France », dont le général de Gaulle parlait, je crois que l'on peut prolonger ici en évoquant les 40 abbés qui ont fait Vendôme ; 43 très exactement, et un spécialement : Geoffroy. Et c'est autour de Geoffroy, chers amis, que nous sommes réunis aujourd'hui. La Société Archéologique vous remercie d'avoir répondu à son appel, pensant avoir répondu à votre attente.

Répondu à notre appel, car nous fûmes 170 inscrits, c'est-à-dire plus que les moines autour de Geoffroy, qui étaient 100, venant d'horizons, de cultures et de générations différents.

Nous avons répondu à votre attente grâce à la synergie des talents des collectivités, des institutions, des associations. Les collectivités : en tout premier la ville de Vendôme, nous sommes reconnaissant, Monsieur le Maire, de votre soutien logistique et de la participation financière tout comme à celle du conseil général dont le vice-président chargé de la culture, notre ami Alain Quillout, me confiait que c'est la première fois dans le département que le conseil général aide financièrement un colloque.

La synergie des talents pour les institutions : à la bibliothèque où nous avons pu approcher de nouveau ces manuscrits inestimables, ainsi qu'au musée, « notre musée » où le fonds de Mlle Trocmé (précisons que les relevés restent propriété de la Société Archéologique ; ils ne sont qu'en dépôt au musée et en de très bonnes mains) où nous les verrons au cours de l'exposition.

Et enfin synergie des talents avec les associations en remerciement des prêts ponctuels, mais ils nous sont indispensables ; mention particulière à nos amis de Résurgence, pour l'accueil spontané et généreux des « Greniers de l'Abbaye », contemporains de Geoffroy. Et tout ceci n'a pu se faire bien sûr sans la participation active, brillante et désintéressée, des conférenciers.

Ce Colloque, ces communications feront l'objet d'une publication, nous le souhaitons ardemment, dans un prochain bulletin : contribution que la Société apporte, modestement depuis cent trente et quelques années, à la vie culturelle du Vendômois.

Contribution scientifique, Monsieur le Maire, que nous voudrions très officiellement évoquer avec vous, à la suite d'analyses, d'observations, de considérations qui ont pu être émises à partir de repérages. Et très officiellement nous vous demandons d'envisager la possibilité de faire poser un échafaudage au transept sud de la Trinité : un certain nombre de vestiges colorés dans les parties supérieures ont pu être encore décelés. Nous pensons que derrière ce lait de chaux, enduit du XIX^e siècle, une, des découvertes sont plausibles.

C'est à peu près la même demande, il y a vingt-cinq ans, qui avait été faite pour la salle capitulaire. Des fresques, « les plus belles » nous a-t-on dit de l'ouest de la France, ont pu être ainsi révélées et nous émerveillent aujourd'hui, par la fraîcheur de leurs coloris, et la netteté de leurs traits.

À la Trinité, transept sud, nous sommes à côté du scriptorium, près de la salle capitulaire, dans les parties les plus anciennes de l'abbaye... peut-on envisager la possibilité de faire quelques sondages... C'est une première main que nous vous tendons et je crois qu'avec le concours de M. le Sous-Préfet qui est en charge de ce dossier sur les fresques et qui le mène tambour battant et bien, des concours de

l'État ou un montage pourrait être fait pour alléger la participation de Vendôme. Hier, avec votre adjoint à la culture, le D^r Philippe Degeyne, certaines choses étaient troublantes et nous sommes disponibles, Monsieur le Maire, à vous y conduire.

Lors du stage de fresques et peintures murales que nous avons organisé en 1990 et que vous avez rappelé, nous avons demandé aux éminents conférenciers dont maints conservateurs de Paris : « Imaginons, vous avez un crédit libre, qu'est-ce que vous faites ? »... réponses : « À Vendôme je ne vois rien. Églises romanes, rurales, oui peut-être... » Là, aujourd'hui, un autre diagnostic a été émis par des intervenants de grande qualité, qui ont connaissance de bâtiments semblables, contemporains, avec une situation géographique semblable ; ils nous confiaient : « Il y a peut-être quelque chose à faire. » Donc c'est la contribution scientifique de ce Colloque qui est peut-être à l'aube d'une progression dans la connaissance du monument, comme de l'art mural dans l'ouest de la France...

Alors ce Colloque je crois que c'est aussi la vocation d'une société savante dans l'émulation, dans la recherche, dans la contemplation, dans l'esprit critique. Et permettez-moi, chers amis, de vous citer mon ancien professeur de Sciences-Po, M. Marsollon, vice-président du Conseil d'État (c'est-à-dire que c'est le premier haut fonctionnaire en France), qui dans un article récent au journal *Le Monde* parlait des différentes commémorations que la France souhaite – et particulièrement ce mois-ci avec les commémorations du baptême de Clovis et la venue du souverain pontife en France : « C'est la mémoire des grands acteurs de notre destin et référence aux valeurs qu'ils représentent ou qu'ils évoquent, tels sont les contours de la grille de découverte qu'il est non seulement légitime et nécessaire de proposer à nos contemporains depuis les enfants en âge scolaire jusqu'aux responsables de la cité. École de civisme, le débat historique l'est par excellence, si une vision orientée et réductrice de l'histoire peut conduire aux excès du chauvinisme, une approche complète et documentée des événements d'autrefois contribue au contraire à relativiser les jugements intuitifs et sommaires permettant de mettre en évidence ce qu'il y a de respectable et fécond dans le pluralisme. »

1096-1996, neuf cents ans nous séparent de la venue du souverain pontife Urbain II à Vendôme, année où l'on s'apprête à accueillir le pape Jean-Paul II en Touraine : troublante coïncidence.

Parce que je voudrais lever une équivoque si besoin était, de dire que ces événements nous ne les suscitons pas, nous en profitons et les célébrons. Nous ne sommes pas une Société papiste, nous sommes tout simplement une Société historique ! Tout naturellement il y a eu un office en grégorien ce matin à la Trinité, mais peut-on enlever la Trinité à Vendôme ?, c'est difficile ! peut-on enlever Geoffroy à la Trinité ?, c'est difficile, peut-on enlever l'Église à Geoffroy – comme Geoffroy à l'Église ?, c'est encore plus difficile. Alors s'il y a eu un office religieux – fervent et priant – je crois que la grand-messe a été dite en français autour de ses communications savantes, éclairées, et puis pour parodier un autre homme célèbre et qui plus est duc de Vendôme (et à qui nous devons ces bâtiments où nous nous trouvons),

Henri IV : « Si Paris valait bien une messe et bien Geoffroy et Vendôme valaient bien une messe ! »

Vendôme est pluriel, et le pluralisme est fécond. En conséquence, la Société Archéologique en est tout à fait consciente, ainsi après Marie Du Bois, après Geoffroy de Vendôme, je crois qu'il y a d'autres personnages à évoquer dans notre ville et des anniversaires aussi à faire mémoire.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, très officiellement nous vous tendons une seconde main (rassurez-vous je n'ai

que deux mains...), afin de réfléchir à commémorer un autre enfant du Vendômois, enfant adopté certes, mais enfant qui a été détenu, incarcéré, jugé, guillotiné un certain 27 mai 1797 : Caius Gracus Babeuf, 1797-1997 : donc pourquoi par l'année prochaine un autre colloque autour du procès de Babeuf, à Vendôme ? Demain, comme aujourd'hui, nous y sommes tout à fait prêts. Il en va de notre rôle et de notre mission depuis notre fondation en 1862.

Discours de clôture par M. le Sous-Préfet, Alain Deyber

Monsieur le Maire et Conseiller général, Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité à cette manifestation dont vous avez pris l'initiative. Le représentant de l'État que je suis dira deux choses :

Tout d'abord à titre personnel, j'ai été d'autant plus sensible qu'il y a vingt-deux ans, j'étais sur les bancs de l'Université où j'avais au programme de l'agrégation d'histoire « Le Moyen Age occidental ». Donc ce brillant Colloque m'a renvoyé à mes chers livres et j'avoue que j'ai beaucoup aimé cette rétrospective historique qui m'a permis de mesurer tout le chemin parcouru depuis ces années-là. Notamment dans le domaine de l'art où j'ai entendu dire des choses hier qui étaient impensables il y a vingt ans et elles nous ont été magistralement démontrées.

D'autre part en tant que représentant de l'État, j'ai été également impressionné par le déploiement de forces que vous avez organisé à Vendôme autour de cet événement historique comme vous l'avez fort bien rappelé, au-delà donc de toutes considérations philosophiques ou religieuses. Et je trouve que c'est réconfortant de voir ainsi une association, une société savante, une société locale, qui est dynamique à ce point. Je sais que vous en êtes l'infatigable animateur, mais vous êtes également très bien relayé sur le terrain, donc on sent qu'il y a un maillage et que celui-ci fonctionne. Alors on pourrait en rester là, j'ai connu et je connais toujours des sociétés locales à travers la France où on fait un certain nombre de travaux mais dans un esprit encore très XIX^e siècle, et cela n'est pas toujours très productif et pas très passionnant non plus pour les chercheurs. Mais ici j'ai constaté qu'il en va différemment.

J'ai été sensible également au fait que cette Société soit si bien ancrée dans le Vendômois et travaille en synergie (vous l'avez largement répété tous les deux) avec les collectivités territoriales. Là aussi c'est un événement parce que j'ai été président d'association de 1967 à 1981 et, à l'époque, Monsieur le Maire, les élus étaient nettement moins sensibles à ces problèmes qu'ils le sont maintenant. Nous travaillions avec des moyens nettement plus réduits et nous ne parvenions d'ailleurs pas toujours à faire ce qu'il fallait pour protéger, préserver, réhabiliter ou mettre en valeur ce patrimoine historique et archéologique. Donc je crois que c'est quelque chose qui mérite d'être souligné et je vous en félicite tous les deux et je vous encourage vivement à continuer, sachant que, après ce que j'ai vu, il est tout à fait légitime que l'État, dans la mesure de ses moyens actuels et vous savez très bien que la rigueur budgétaire nous impose de faire des choix, continuera donc à vous aider pour vous permettre d'atteindre un certain nombre d'objectifs.

Alors je sais qu'ici, sur Vendôme et le Vendômois, il y en a un certain nombre qui vous sont à cœur, tout d'abord celui du classement d'une partie de la ville en zone de protection du patrimoine architectural, dans notre jargon on appelle cela une ZPPAUP. Mais je n'irai pas plus loin, je crois que le dossier est assez bien parti et devrait déboucher dans les prochains mois et donc parvenir à faire un travail tout à fait intéressant : j'ai eu des assurances en ce sens au cours de la semaine passée.

Dans ce dossier il y a évidemment quelques monuments majeurs, comme l'abbatiale de la Trinité. Sachant les efforts qui sont fait ici, l'État continuera à apporter son aide. Bien sûr cette réhabilitation prendra des années, mais j'y suis habitué, car venant de l'est de la France j'ai vu des cathédrales qui étaient fortement endommagées par les trois guerres qui nous ont opposés à un voisin devenu depuis un ami, et qui ont mis

pratiquement quarante-cinq ans (et plus même parce que certains travaux ne sont pas encore terminés) pour reconstruire ce qui existait il y a cent vingt-cinq ans. Alors outre la Trinité il y a également le Château. Là aussi je me suis ouvert aux problèmes dont vous m'avez saisi et le ministère est prêt également à donner son aide pour permettre sa conservation, et qu'il reste accessible aux visiteurs. Je crois que c'est effectivement un très beau monument d'où on a une vue merveilleuse sur Vendôme et ça serait vraiment regrettable que par suite de défauts d'entretien on en vienne à le fermer ou à réglementer son accès.

Et puis je dois aussi dire que nous pensons aux communes plus modestes de l'arrondissement, il y en a 16, sur lesquelles se trouvent implantées ces églises qui nous ont été décrites hier et dont les fresques ont été étudiées et feront l'objet je crois d'une publication à la fin de l'année 1997 par un éditeur local connu.

Alors j'ai repris un dossier qui avait été lancé par un de mes prédécesseurs ; actuellement les statuts d'une association sont prêts et seront probablement officiellement déposés à la sous-préfecture dans le courant du mois. Là également l'État apportera une aide, j'ai fait le nécessaire pour que les administrations concernées permettent au projet de se réaliser et je pense également que, de même que ces paroisses autrefois généraient une certaine activité économique autour d'elles, puisque très souvent les marchés qui y avaient lieu ou les diverses fêtes religieuses permettaient aux divers commerces locaux de vivre, je crois que cela permettrait aussi de régénérer un petit peu l'économie locale.

Voilà ce que je voulais vous dire donc ce matin. Je terminerai par un mot d'ouverture au-delà de nos frontières : le Premier Ministre a pris l'initiative au mois de juillet d'ouvrir une opération qui s'intitule « Dialogue national pour l'Europe » qui va se dérouler en deux phases. Une première de six mois à partir de maintenant jusqu'en 1997 et la seconde nationale dans la seconde moitié de 1997. Parmi les idées retenues se trouve la culture, et je trouve qu'après ce qui nous a été démontré ici ça pourrait être une bonne base de départ pour proposer aux instances régionales au sein desquelles je siège, de manière à montrer ce qui se fait ici au niveau local et qu'il fait aussi bon vivre en Vendômois et par conséquent on peut aussi attirer des personnes de l'extérieur. A l'époque, disait Geoffroy, il n'y avait pas de frontières, elles n'existaient quasiment pas, il y avait des frontières politiques mais qui n'avaient pas l'importance des frontières actuelles, et les hommes circulaient très librement puisqu'ils allaient en Italie, en Espagne, dans les principautés allemandes pour y faire des affaires, et bien je crois qu'il faudrait renouer avec ce passé et je crois que la communauté occidentale en général y trouverait tout son profit. Et si elle parvenait à retrouver une santé qui lui fait un peu défaut depuis une vingtaine d'années, elle serait certainement plus à même aussi d'aider les nations extérieures qui sont dans un autre hémisphère que le nôtre et qui ont bien du mal. Mais si nous sommes nous-mêmes malades nous ne pourrions pas non plus les aider. Donc ce dialogue national pour l'Europe, Monsieur le Maire et Monsieur le Président, dont j'ai la responsabilité ici dans ce département et auquel je compte vous associer, pourrait être un point de départ. Je pense qu'une société qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir. Je terminerai par cette parole d'optimiste en vous remerciant tous encore une fois de tout ce que vous avez fait et d'avoir bien voulu m'associer hier et aujourd'hui.

Merci de votre attention.

Journal *Le Loir* du 5 novembre 1893

« Église de la Trinité. »
« Fête patronale de Saint-Martin et VIII^e centenaire de l'élection de l'abbé Geoffroy de Vendôme, 1093-1893. »
« Sous la présidence de Son Éminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et de Sa Grandeur, Mgr l'Évêque de Blois. »
« Dimanche 12 novembre. »
« A 10 h : Réception de son Éminence le Cardinal et de Mgr l'Évêque de Blois à la grande porte de l'Église. »

« A 10 h 1/4 : Messe pontificale chantée en musique avec orchestre (messe de M. Deshayes). »
« A 2 h 1/2 : Dans les jardins du presbytère, inauguration d'un buste de l'abbé Geoffroy. Seules les personnes munies d'une carte pourront entrer dans le presbytère. »
« On trouvera des cartes d'entrée à la sacristie ou chez le portier du presbytère. »
« A 4 h : Vêpres pontificales ; sermon par le R.P. Arthur, franciscain. Procession des reliques et Salut en musique. »

Journal *Le Loir* du 19 novembre 1893 :

« Dimanche dernier, la Trinité était en fête ; on célébrait l'anniversaire du VIII^e centenaire de Geoffroy de Vendôme et de la Saint-Martin de chaque année. »

« Son Éminence le cardinal Langénieux avait accepté de venir de Reims assister avec l'évêque de Blois à la cérémonie. »

« A 10 heures précises, M. l'archiprêtre de Préville reçoit sur le péristyle le cardinal Langénieux et après lui avoir offert l'eau bénite et l'encens le conduit jusqu'à la grille du chœur. »

« Notre prélat adresse alors à celui de Reims les paroles suivantes » :

Allocution de Mgr Laborde :

« Éminentissime Seigneur,

« L'église de la Trinité de Vendôme tressaille d'allégresse en vous recevant aujourd'hui sous ses voûtes antiques. L'évêque de Blois et l'heureux archiprêtre, dont vous avez accueilli l'invitation avec empressement si plein de bonté, ne savent comment vous exprimer leur respectueuse reconnaissance. Mais mieux que la parole, les harmonies de l'orgue, la foule des pieux fidèles et ces prêtres accourus pour vous offrir leurs hommages vous diront leurs sentiments qui remplissent tous les cœurs. »

« En vous saluant Éminence, n'avons-nous pas, en effet, l'honneur et la joie de saluer un prince de l'Église, un membre du Sacré Collège, tout particulièrement cher à N.S.-P. le pape Léon XIII ? En nous pressant à vos côtés, Très Vénéré Seigneur, pouvons-nous oublier que nous entourons le cardinal-légat que sa Sainteté chargeait, il y a quelques mois à peine, de présider en son nom le Congrès eucharistique de Jérusalem ? Pouvons-nous ne pas nous rappeler avec admiration ce Congrès qui restera pour l'Orient le plus grand événement du siècle, et qui s'annonce pour l'Église romaine comme le prélude à d'autres événements glorieux ? »

« L'histoire racontera, Éminence, avec de justes éloges, ce mémorable pèlerinage de Terre sainte, que vous avez entrepris pour répondre à la confiance d'un grand pape. Notre bonheur à nous est de constater que le souvenir d'un autre pape, non moins illustre, vous a conduit vers notre ville de Vendôme. »

« Oui, vous vous êtes rappelé que le souverain pontife Urbain II avait daigné honorer de son amitié notre abbé Geoffroy ; et, sans tenir compte de la fatigue ou de la distance, vous n'avez pas hésité à venir célébrer avec nous le

VIII^e centenaire de l'élection de ce religieux éminent. Avec cette initiative merveilleuse – l'un de vos traits distinctifs – Éminentissime Seigneur, vous avez élevé dans votre diocèse un monument magnifique qui portera aux âges futurs le nom du grand pape français et aussi du cardinal-archevêque de Reims. Avec cette bonté touchante, qui a toujours su gagner les cœurs, vous êtes venu inaugurer ici le modeste monument consacré à la mémoire de l'abbé Geoffroy de Vendôme. »

« Soyez béni de cette condescendance ! Les prêtres, les fidèles, les savants de cette région remercient hautement Votre Éminence de ce témoignage d'intérêt. L'Évêque aime à y reconnaître une preuve nouvelle de votre vieille affection pour lui. Tous dans un même sentiment de vénération profonde, ils acclament en même temps, dans ce jour et le digne successeur de Saint-Rémy et le grand Saint-Martin, le thaumaturge des Gaules. »

« Son Éminence en des termes des plus heureux rappelle quelle joie elle ressent en se retrouvant après de longues années avec un ancien compagnon d'études pour s'associer à ce beau centenaire. »

« Humble pèlerin, ajoute le cardinal, je viens m'inspirer ici de la pensée du grand Geoffroy, des exemples d'absolu dévouement à la Papauté, dont il a légué de si mâles exemples à la postérité. »

« Il nous enseigne ce que nous devons faire nous-mêmes pour l'Église et pour sa Sainteté le pape Léon XIII. »

Ensuite se déroulent les cérémonies de la messe pontificale.

Assisté du vicaire général de Reims, de M. l'abbé Met, archiprêtre de la cathédrale, et de M. l'abbé Porcher, chanoine théologal, Mgr Laborde officie.

M. l'abbé Coulon, secrétaire de Mgr de Blois, a remarquablement dirigé la cérémonie.

Sous la direction de M. Machu, chef de la fanfare du 7^e chasseur, l'orchestre et les chœurs exécutent avec talent une messe fort remarquable composée par un artiste vendômois, M. Deshayes. A l'élévation une voix ravissante et bien connue dit avec un charme pénétrant l'*Ave Maria*.

L'office est terminé : le cortège regagne le presbytère et l'assistance s'incline pour recevoir la bénédiction de son Éminence.

(La voix ravissante serait celle d'une dame de Montoire.)

Inauguration à 2 heures et demie, le jardin du presbytère est rempli de monde.

« Le buste de Geoffroy dont M. Hamar est l'auteur habile et très heureusement inspiré, repose sur son socle recouvert d'une draperie que l'on enlève lors de l'entrée des prélats. »

« Le sympathique abbé Métais, secrétaire-archiviste de l'évêché de Chartres et ancien vicaire de la Trinité dont la science égale la modestie, lit la notice ci-après fréquemment interrompue par les applaudissements des évêques et de l'assistance. »

« Notice de l'abbé Métais » :
Éminence,

« La ville de Vendôme est fière de votre présence, elle n'en est pas étonnée. Pendant des siècles, elle eut dans son sein un prince de l'Église, un cardinal dans la présence des abbés de la Trinité, et l'un d'eux, l'abbé Geoffroy, a laissé d'impérissables souvenirs. L'Église ne sait pas oublier et votre Éminence aime à entourer d'une nouvelle auréole les Saints et les Grands Hommes du Moyen Age. Il vous appartenait donc, plus qu'à tout autre, de remettre l'abbé Geoffroy sur un piédestal d'honneur, aux applaudissements de cette ville entière, de l'associer devant l'Église et la France à la glorification d'Urbain II qu'il a tant aimé et si bien servi. »

« L'abbé Geoffroy n'a-t-il pas été l'ami intime d'un de vos plus illustres prédécesseurs, de Renaud de Martigny (ou des Près), archevêque de Reims de 1124 à 1138. Compatriotes, amis d'enfance, émules dans leurs études, peut-être unis par les liens du sang, Renaud et Geoffroy, l'un et l'autre d'une noble famille de l'Anjou, ont toujours conservé dans leurs relations cette franchise, cette aimable affection, cette dilection chrétienne qui font les véritables amis. »

« Entendons Geoffroy s'adressant à l'évêque d'Angers et bientôt à l'archevêque de Reims, dans ces lettres intimes où le cœur se révèle sans voile. Renaud était son très doux seigneur, l'ami le plus cher à son âme : *Proecordiali amico* – J'ai soif de vous voir, lui disait-il, et je désire par-dessus tout aller avec vous visiter le pape. Je supplie donc votre paternité d'associer son humble fils à son pèlerinage et de lui indiquer le jour prochain de son départ pour Rome. On respire à chaque page, dans cette correspondance de deux princes de l'Église, le parfum suave d'une de ces nobles et pures amitiés dont l'Église est la source féconde. »

« Geoffroy cet infatigable pèlerin de Rome qu'il a visité douze fois en quarante ans se vit obligé de renoncer pour cette fois à cet honneur. L'âge, les fatigues, les dangers sans nombre le retinrent malgré lui. Du moins quelques années plus tard, il voulut se rendre à Reims, doublement attiré par Renaud, cet ami si tendre depuis longtemps éloigné, et par la présence du pape Innocent II qui, en butte à des tribulations de toutes sortes, lui présentait l'image frappante d'Urbain II. Comme il avait fait pour le premier, il désirait l'affermir sur le trône de Saint-Pierre et lui prêter l'appui de son nom, le secours de sa voix si autorisée. »

« Au concile de Reims en 1131, Geoffroy fut un des premiers et des plus puissants acteurs. Reçu avec honneurs et affection au palais épiscopal par son ami Renaud, écouté avec déférence et bonté par le pape Innocent, il me semble le voir, grand et beau vieillard, le regard étincelant, la parole vibrante, rapide, éloquente, prendre la défense d'un pontife méconnu, soulever les applaudissements et surtout convaincre tous les esprits. Le pape le lui rendit bien. Il lui confia le règlement d'une affaire délicate pendant entre l'abbaye de Saint-Martin de Marmoutier et celle de Saint-Jacout. C'est à Reims que le pontife suprême a signé deux lettres, deux bulles où il lui décerne le titre de fils chéri : *dilecto filio*, et le prend sous sa protection plus spéciale, parce qu'il l'aime d'un amour plus vif. Une fois

encore avant de mourir, Geoffroy se voyait aimé par le pape à l'instar d'un fils unique comme il l'avait été par Urbain II. »

« Merci Éminence d'être venue après huit siècles rendre sa visite à notre Geoffroy. De là-haut, il applaudit à vos combats, à vos triomphes qui sont ceux de la France et de l'Église, de cette Église dont il a été, comme vous, le Cardinal dévoué et le défenseur intrépide ; il applaudit à votre culte pour Urbain II dont il a été le premier et le plus fidèle champion. Deux hommes dans ces âges du passé furent unis par les liens de la plus forte amitié : Urbain II et Geoffroy ; grâce à vous, deux villes le seront désormais dans l'histoire : Reims et Vendôme. »

Puis l'abbé Métais offre respectueusement à son Éminence les deux premiers volumes de son beau cartulaire de la Trinité de Vendôme et une petite biographie de l'abbé Geoffroy.

Le cardinal Langénieux embrasse affectueusement le savant abbé et prononce une allocution en tous points charmante et dont la saveur a été très goûtée.

Nous en reproduisons les principaux traits, mais nous ne pouvons rendre le charme, la finesse, l'éloquence et la vie de son Éminence prodigue dans ses improvisations.

Allocution du cardinal :

« Vraiment, nous assistons à une fête à laquelle la science prête un charme et un relief particuliers. Que de choses nous venons d'apprendre ! et comme elles ont été bien dites ! merci cher Monsieur l'abbé. »

« Vous êtes un bénédictin sous l'habit séculier et je vous félicite de consacrer votre vie à ces recherches historiques qui demandent plus de sacrifices, plus de labeur qu'on ne le pense communément. C'est par là, non seulement qu'on acquiert les connaissances générales et superficielles, que tout le monde trouve, sans grand effort, dans les livres, mais qu'on scrute l'intime des choses pour en faire jaillir, à un moment donné, comme une flamme plus lumineuse, semblable au récit que nous venons d'entendre et qui nous a tous charmés. En votre personne, je félicite et je remercie les prêtres qui s'adonnent aux fortes études et aux travaux d'érudition : c'est l'un des meilleurs services que l'on puisse rendre à l'Église, en des temps comme les nôtres. »

Son Éminence adresse ensuite des encouragements mérités à la Société Archéologique du Vendômois représentée à la cérémonie par MM. le Marquis de Rochambeau, Noël et de Saint-Venant.

Le véritable cardinal ajoute :

« Mais c'est plus qu'une joie, c'est un enseignement que vous nous donnez. En célébrant Geoffroy de Vendôme comment ne pas nous souvenir de son dévouement à l'Église et à son chef vicaire de Jésus-Christ et ne pas se sentir soi-même plus décidé que jamais à consacrer à ces deux grandes causes, qui n'en font qu'une, ses forces, son activité, sa vie ? »

« Ami du pape Urbain II, Geoffroy le fut aussi, vous venez de nous le rappeler, cher Monsieur l'abbé, d'un de mes prédécesseurs. Sans connaître à fond ce détail, je soupçonnais bien qu'il devait exister quelque lien entre nous, puisque depuis près de cinquante ans une sincère et respectueuse affection m'unit à votre vénérable évêque. »

« Je suis donc doublement heureux de m'associer à votre fête, heureux de voir ici comment on est fidèle aux traditions chrétiennes du passé, comment on honore les grands hommes et combien leurs vertus éveillent d'échos dans les âmes. A Reims, aussi les souvenirs historiques sont religieusement gardés : on aime à les évoquer, à les faire revivre pour y trouver des exemples et des leçons. A ce titre encore, Vendôme et Reims méritent d'être associés dans la même louange. »

« Le mariage entre les deux villes existait, en fait, depuis des siècles, et ce m'est une joie de le bénir aujourd'hui. »

« Et puisque nous nous comprenons si bien, laissez-moi vous inviter tous, prêtres et fidèles, à venir, dans deux ans, le 1^{er} octobre 1896, fêter avec nous le XIV^e centenaire du baptême de Clovis, c'est-à-dire de la France par Saint-Rémy. »

« Ce jour-là, votre évêque, il me l'a promis, s'unira à

tous les évêques de France et il sera à Reims pour remercier Dieu des bienfaits accordés à notre Patrie et le supplier de nous continuer ses faveurs dans l'avenir. »

« Soyez-y tous présents, au moins de cœur et, en attendant, je prends la main de Monseigneur, pour signer à nouveau, devant vous, son engagement de ne pas manquer à la fête religieuse et patriotique à laquelle je le convie avec tout son peuple. »

Journal *Le Carillon* du 16 novembre 1893

« Dimanche a eu lieu à la Trinité de Vendôme une grande cérémonie à la fois religieuse et historique à l'occasion de la Saint-Martin, l'un des patrons de la basilique, et du VIII^e centenaire de Geoffroy (1093), abbé-cardinal de Vendôme. »

« Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et l'évêque de Blois assistaient à cette cérémonie. Une messe en musique de notre compatriote M. Deshayes a été exécutée, en chœurs et soli avec accompagnement d'orchestre sous la direction de M. Machut. »

« Un hymne à Saint-Martin de M. A. Lemoine, maître de chapelle honoraire de la cathédrale d'Orléans, mais habitant Vendôme, a été chanté par les chœurs. »

« A 2 heures, un buste en terre cuite de l'abbé Geoffroy a été solennellement érigé dans le jardin du presbytère. Cette œuvre d'art est de M. Ferdinand Hamar, encore un compatriote, dont nous avons enregistré, naguère encore, les succès artistiques. »

La Nouvelle République, 11 septembre 1996.

VENDOME

PATRIMOINE

Geoffroy plus jeune que jamais

Le colloque consacré à Geoffroy de Vendôme a réuni quelque deux cents personnes, venues mieux connaître cet abbé au caractère trempé et novateur à plus d'un titre.



Qui a dit que les colloques n'attiraient que des vieux ? Ces enfants ont pu s'initier à l'art de la fresque.

La compagnie de Geoffroy de Vendôme n'engendre pas l'ennui. En deux jours, les participants à ce colloque organisé par la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois ont fait provision de nourritures spirituelles pour un bon moment.

Nourritures spirituelles, mais aussi terrestres. Car le chef d'orchestre de cette manifestation, Philippe Rouillac, avait tenu à ce que ce voyage dans le Vendômois aux X^e et XII^e siècles fût savoureux à plus d'un titre. C'est ainsi que les greniers de l'abbaye ont réuni participants et personnalités autour d'un dîner typiquement médiéval (voir encadré).

Substantiel et varié, le programme de ce colloque a permis de mieux connaître cet homme d'église brillant et dynamique qui fit venir à Ven-

dôme le pape Urbain II. Et à l'heure de la clôture, les intervenants qui se sont succédé n'ont pas manqué de mettre en exergue l'actualité de Geoffroy. « Ces travaux ont permis

une réflexion sur le présent et l'avenir de Vendôme. L'abbaye de la Trinité fut la première grande entreprise de la ville », a rappelé le maire, rendant

Comme au temps des moines

Le repas servi dans les greniers de l'abbaye était typiquement médiéval. Il avait été confectionné selon les recettes des moines. En guise d'apéritif, un breuvage plutôt corsé, l'ypocras, composé de vin rouge, de cannelle, de racine de gingembre, d'eau de roses

et de sucre. Croyez-en l'auteur de ces lignes, les moines avaient la santé.

Les convives ont ensuite découvert une salade aux foies de volaille et de gésiers cuits au vin rouge. Il y a plus diététique. Mais attendez la suite... Il y avait du mouton au miel et

aux amandes accompagné de riz, un plat servi traditionnellement à Pâques.

Puis des rissoles de poisson (plat du vendredi) et des petits pâtés aux fruits, confectionnés à partir de pommes, de raisins secs, de cerneaux de noix, de cannelle et de safran.

hommage à « la plus ancienne et la plus éminente » des sociétés de Vendôme et saluant les partenaires qui ont permis la réussite de cette manifestation : le conseil général et les différents services municipaux.

Pourquoi pas Gracchus Babeuf ?

Philippe Rouillac a remercié la ville pour son « soutien logistique et financier », avant de rendre hommage à la participation « active, brillante et désintéressée des conférenciers ». Après avoir précisé que les différentes communications de ce colloque allaient faire l'objet d'une publication, le président de la société archéologique a de nouveau sollicité l'aide de ses partenaires, afin que soit posé un échafaudage sur le transept sud, la partie la plus ancienne de l'abbatiale. « Il y a quelque chose derrière à découvrir », a-t-il expliqué avec gourmandise, mettant du même coup l'eau à la bouche à son auditoire.

Un auditoire qui a pu découvrir en avant-première la matière d'un prochain colloque. Avec un personnage qui changerait radicalement de l'abbé Geoffroy. Il s'agit du révolutionnaire Gracchus Babeuf, qui fut incarcéré, jugé et guillotiné à Vendôme en 1797. Voilà en perspective un sacré voyage dans le temps et dans la pensée...

« Impressionné par la force de la société archéologique et la qualité du colloque », le sous-préfet, Alain Deyber, a assuré que l'Etat continuerait de contribuer dans la mesure de ses moyens à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. Notamment pour le château, qui devrait bénéficier de l'aide du ministère de la Culture pour sa conservation et son accès au public. Le représentant de l'Etat a également évoqué l'association qui doit être créée prochainement pour la préservation des églises de l'arrondissement.

Bref, Geoffroy s'est montré plus que jamais d'actualité en catalysant sur son nom les bonnes volontés culturelles du Vendômois. C'est une des autres réussites de ce colloque.

J.-C. STASI

Neuvième centenaire de Geoffroy de Vendôme

Comme l'a annoncé « La Renaissance » du 30 août, la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois a organisé les 7 et 8 septembre un colloque consacré à Geoffroy de Vendôme, abbé de La Trinité de 1093 à 1132, qui a marqué son époque.

Ce colloque a été d'une grande densité et il est impossible, en quelques lignes, de rendre compte, même sommairement, de toutes les interventions et de toutes les discussions auxquelles il a donné lieu. Les prochaines publications de la Société archéologique y seront consacrées.

Le président Philippe Rouillac et son équipe ont bien fait les choses et les participants - plus de 160 personnes s'étaient inscrites - ont été comblés. Au cours d'une réception offerte par la municipalité, M. Charat, maire de Vendôme, puis M. Daybet, sous-préfet, ont exprimé leur satisfaction pour ce succès qui honore Vendôme.

Geoffroy, le plus grand abbé de La Trinité

Geoffroy est né à Angers vers 1070. Il a été élu abbé de La Trinité en 1093 nommé cardinal en 1094 et il a assuré cette charge jusqu'à sa mort en 1132. Son histoire se confond avec celle de l'abbaye.

Par ses connaissances, son dynamisme, sa très forte personnalité, il a porté l'abbaye à son plus haut niveau. Son influence a été considérable, non seulement auprès de l'abbaye elle-même et de ses dépendances, qui allaient de l'Anjou à la Saintonge, mais encore auprès de Rome. Geoffroy fut



L'église abbatiale de la Trinité.

en effet en mesure de soutenir le pape Urbain II lorsque celui-ci s'y trouva en difficulté. En 1095, il assista au concile de Clermont, présidé par ce pape qu'il recut en son abbaye en 1096. En 1107, il accueillait un autre pape, Pascal II qu'il devait revoir quelques années plus tard à Rome pour lui conseiller davantage de fermeté devant les prétentions d'Henri V, empereur germanique, qui souhaitait intervenir dans la nomination des évêques et des abbés (querelle des investitures). Enfin, en 1120, il recevait Calixte II.

Une influence politique et intellectuelle considérable

Nous avons la chance de disposer, en particulier à la bibliothèque municipale de Vendôme, des écrits de Geoffroy rassemblés de son vivant et parvenus jusqu'à nous.

Dans un style de très haute qualité, adapté aux cas traités, empeint lorsqu'il le fallait, d'une grande fermeté dans les propos, Geoffroy nous a laissé le texte de ses lettres, de ses sermons, de ses traités sur des sujets canoniques pour lesquels il avait une connaissance approfondie ou sur des sujets sacramentaires, théologiques, etc. de ses prières, de ses hymnes et de son commentaire sur les Psaumes.

A travers ces écrits apparaît le rôle spirituel qu'il tenait à jouer, se référant, par exemple, lorsqu'il s'adressait à des moines, à la règle de saint Benoît. Il ne cherchait pas à innover, mais seulement à rappeler que cette règle, bien appliquée, était faite pour conduire à la sainteté.

Il traitait d'égal à égal avec les grands de ce monde, laissant aux évêques le soin de débattre avec le pouvoir civil des sujets concrets relevant de leur compétence.

Les interventions des conférenciers

Au cours de ce colloque de deux jours, les interventions des conférenciers qui se sont succédées à un rythme soutenu ont mis en valeur le cadre dans lequel Geoffroy avait vécu et l'influence qu'il avait exercée.

L'introduction des travaux, très claire, de M. Couvat, vice-président de la Société archéologique, a permis de se situer immédiatement dans la structure politique et économique de l'époque de Geoffroy.

M. Comès, historien d'Angers, a dit comment se présentait alors le prieuré de L'Evré, dont Geoffroy était abbé et où il mourut.

M. Yvard, chercheur au CNRS, a décrit la géographie des paysages vendômois à l'époque de Geoffroy, et Mme Costantini, chargée de cours à Nantes et à la Sorbonne, a traité de l'architecture romane religieuse en Vendômois à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle. M. Davy, chercheur à l'inventaire des Pays de Loire, a exposé ses connaissances sur la peinture murale dans la vallée de Loire

et son enseignement s'est concrétisé lors de la visite de la salle capitulaire de La Trinité et de celle de l'exposition des dessins de Mlle Trocmé au Musée de Vendôme dont « La Renaissance » a rendu compte.

M^r Rouillac, président de la Société archéologique, a montré quelles étaient les caractéristiques du mobilier et des objets d'art de l'époque, dont les formes laissent la synthèse des héritages de Rome, de Byzance et de l'empire de Charlemagne.

Au cours de la messe du dimanche matin, le Père Brossier, curé de La Trinité (et de la Madeleine), de Vendôme a, en guise d'homélie, traité avec le talent qu'on lui connaît du chant grégorien.

Accueilli par Mlle Port, les participants au colloque ont pu admirer à la Bibliothèque municipale de Vendôme un exemplaire des œuvres de Geoffroy dont l'enluminure a figuré dans le numéro de « La Renaissance » du 30 août. De précieux manuscrits l'entouraient dans les vitrines.

Mme Giordanengo, professeur de lettres, a commenté l'ouvrage qu'elle vient de publier sur « Geoffroy de Vendôme : formation intellectuelle et culture ». Nous n'écrivons pas qu'il y ait là le temps fort de ce colloque car celui-ci n'a connu que des temps forts, mais il nous paraît juste de souligner l'importance de ce travail spécialement en phase avec le thème du colloque.

Enfin, car il fallait bien dire la manifestation, deux déplacements ont encore eu lieu. Le premier, après un exposé d'une grande clarté de Mme Granboulan, chargée de cours à la Sorbonne, sur le vitrail de la Vierge de La Trinité et sur le travail du vitrail en général au XII^e siècle, a conduit l'assistance à se rendre sur place pour voir cette Vierge en majesté et lire précieusement par la conférencière de nombreux points de détail. C'était bien la preuve que, malgré le rythme imprimé aux travaux, l'attention ne s'était nullement relâchée, bien au contraire. « La Renaissance » publiera prochainement un article plus détaillé sur cette communication et cette visite.

Ce colloque, dense et réussi, montre toute l'importance des initiatives que la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois sait prendre pour mettre en valeur notre héritage chrétien et développer nos connaissances. Qu'elle en soit félicitée et remerciée.

L.B.

LYCÉE RONSARD- COLLEGE DU BELLAY

Amicale des anciens élèves

Association amicale des anciens élèves du lycée Ronsard et du collège du Bellay à Vendôme.

L'association organise son assemblée générale le dimanche 13 octobre, avec le programme suivant :

- 9 heures : visite de la ville guidée par le président d'honneur Paul Dugardin. Rendez-vous sur le parvis de l'abbatiale de la Trinité ;

- 10 heures : assemblée générale salle des Actes de l'Hôtel de ville ;

- 11 h 30 : cérémonie au monument aux morts ;

- 12 heures : apéritif puis déjeuner aux Greniers de l'abbaye, suivi d'une causerie de M. l'abbé Jean Boulay, aumônier du lycée Ronsard de 1962 à 1972.

Pour tous renseignements, s'adresser au président Paul Couvat (Tél. 54.77.50.41) et pour le déjeuner s'inscrire avant le 1^{er} octobre auprès de la trésorière Mme Menut, 516, boulevard Rocard à Vendôme (prix : 140 F).

La Renaissance du loir-et-cher

L'HYPERCOMMUNICATEUR

3, rue d'Artois,
 B.P. 124
 41005 BLOIS Cedex
 RÉDACTION :
 Tél. 54.78.12.44
 Fax 54.74.19.67

PUBLICITÉ
 ANNONCES LÉGALES :
 Tél. 56.44.72.24
 Fax 56.44.23.70

C.C.P. 530-04 D La Source

Rédacteur Départemental :
 Marcelle DAMON

ABONNEMENTS
 (prix T.T.C. au TAUX de 2,10 %)
 Un an 250,00 F
 Six mois 145,00 F
 De soutien 345,00 F
 D'honneur 455,00 F

ETRANGER

Tarif variable suivant pays

CHANGEMENT D'ADRESSE
 Envoyer la bande
 avec 5,00 F en timbres

Par amitié préfectorale,
 notre journal est autorisé à publier
 les Annonces Judiciaires
 et Légales

Directeur de la Publication :
 Bernard CATTANÉD

Imprimerie S.R.L.
 4, rue Boute-Basse
 31240 L'Union

N° C.P.A.P. : 66.289
 ISSN : 0751-6146

SARL - 99 ans -
 Société La Renaissance
 du Loir-et-Cher - 3, rue d'Artois
 41005 Blois, 2 500 F.
 Gérant : Bernard Cattané,
 Associé. A.S. Courrier
 Français - Bernard
 Cattané -
 Assoc. Stockés, Blois



VENDÔME
n° 67265

notre VIE

Mensuel chrétien du Loir-et-Cher
N° 334 – OCTOBRE 96

Le n° : 4,00 fr. – Abon. 1 an : 40,00 fr.
(soutien à partir de 50,00 fr.)

Direct. publication : R. CAILLAUD
NOTRE VIE C.C.P. La Source 1082 80 L

REG 41 MESLAY
PAYS DE



**Colloque de la Société archéologique,
scientifique et littéraire du Vendômois**

GEOFFROY LE PLUS GRAND ABBÉ DE LA TRINITÉ

Ce colloque s'est tenu à Vendôme les 7-8 septembre avec la contribution d'éminents universitaires. Il traitait d'une des grandes figures vendômoises, le plus célèbre abbé cardinal de l'abbaye de La Trinité. Peu de Vendômois savent l'importance de l'abbaye au XI^e et au XII^e siècle. Ce colloque était le bien venu.

Geoffroy est né à Angers vers 1070. Il a été élu abbé de La Trinité en 1093 et nommé cardinal en 1094 et il a gardé cette charge jusqu'à sa mort en 1132. Très cultivé et doué d'une très forte personnalité, il a porté le rayonnement de l'abbaye à son plus haut niveau. Son influence était si forte que le pape Urbain II fut heureux de trouver son soutien lorsqu'il se trouva en difficulté. En 1096, en remerciement, le pape rendit visite à Geoffroy qui le reçut en son abbaye. En 1107, Geoffroy accueillait un autre pape, Pascal II qu'il devait soutenir quelques années plus tard à Rome dans son affrontement avec Henri V, empereur germanique, qui souhaitait intervenir dans la nomination des évêques et des abbés; c'est ce qu'on appelle la querelle des investitures. Enfin, en 1120, il recevait le pape Callixte II;

La bibliothèque municipale de Vendôme a la chance de posséder une grande partie des écrits de Geoffroy rassemblés de son vivant et parvenus jusqu'à nous : lettres, sermons, traités canoniques, prières, hymnes et commentaires sur les Psaumes. Son prestige était tel qu'il se permettait de traiter d'égal à égal avec les grands de ce monde, n'hésitant même pas à les excommunier en cas de désaccord grave.

La visite nocturne de l'église abbatiale dirigée par l'abbé Couffrant et la messe célébrée le dimanche par l'abbé Brossier qui a parlé du chant grégorien à l'époque de Geoffroy ont permis de relier les chrétiens d'aujourd'hui à leurs ancêtres dans la foi.

G. B.

**"LE VENDÔMOIS
AUTOUR
DE GEOFFROY
DE VENDÔME",
ABBÉ DE
LA TRINITÉ
IL Y A 900 ANS :**

Thème d'un colloque les 7 et 8 Septembre
5ème supérieur de l'Abbaye bénédictine de
la Trinité, Geoffroy de Vendôme, bouillonn-
nant intellectuel, exerça une réelle influence
sur le pays Vendômois de la fin du 11ème
siècle. Il fit même venir deux papes à
Vendôme : Urbain II qui séjourna 11 jours à
l'Abbaye en 1096, puis Callixte II.

900 ans plus tard, la société Archéologique
du Vendômois saisit cette riche occasion pour
organiser deux journées de réflexion.
D'éminents historiens, professeurs et spécia-
listes contribueront à la haute tenue des
conférences, animations, présentations des
documents rares d'époque ou la visite savante
des vestiges architecturaux de cette
époque.

(Vitrail, peintures murales...) Un dîner médiéval aux greniers de l'Abbaye est même prévu.

Renseignements et inscription : Sté
Archéologique, Cour du Cloître, Place
Babeuf, 41100 Vendôme.

Le Petit
VENDÔMOIS

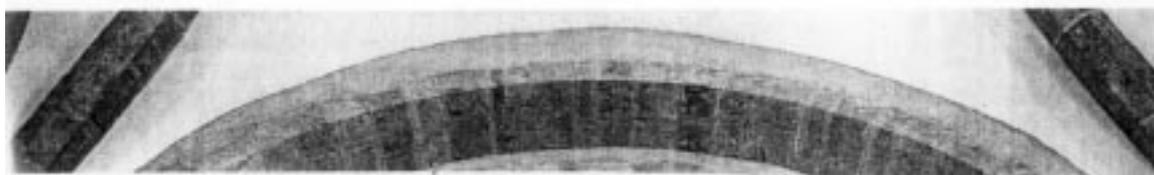
PERCHE-BEAUCE
VALLEE DU LOIR
Tirage 25 000 ex.

N°107
SEPT.
1996

Le mensuel gratuit du Vendômois - Informations - Curiosités - Publicités

57, Rue du Change - 41100 VENDÔME - Tél et Fax : 54.72.91.33

La vie diocésaine



En bref

• **Le pape à Vendôme... en 906 !** La Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois a organisé les 7 et 8 septembre un passionnant colloque sur l'abbé Geoffroy, l'un des plus grands pères abbés de l'abbaye cardinalice de la Trinité de Vendôme. L'occasion était offerte par le neufcentième anniversaire de la visite du pape Urbain II à l'abbaye de Vendôme en 906. Les conférences données par des universitaires ont permis de mieux cerner la personnalité de cet abbé hors du commun dans son contexte religieux, politique et culturel.

388



La Semaine Religieuse 127^e année
Diocèse de Blois

N° 18
ISSN 1157-6618

27 septembre 1996
12 F

GEOFFROY DE VENDÔME, 5^e ABBÉ DE LA TRINITÉ

Bibliographie

OUVRAGES DISPONIBLES A LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE,
SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

- D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993.
- Ch. BOUCHET, « Une lettre inédite du pape Calixte II », *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 1884, p. 29-40, 89-100.
- Ch. BOUCHET, « Une miniature de manuscrit du XII^e siècle », *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 1884, p. 146-158.
- L. COMPAIN, *Étude sur Geoffroy de Vendôme*, Paris, E. Bouillon, 1891.
- P. DE DÉSERVILLERS, *Hildebart et son temps*, Paris, De Périsset frères, 1876.
- A. DIEUDONNÉ, *Hildebart de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours (1056-1133), sa vie, ses lettres*, Paris, A. Picard / Mamers, Fleury, 1898.
- A. DUPRÉ, *Étude locale sur les lettres de Geoffroy, 5^e abbé de la Trinité de Vendôme*, Congrès Archéologique, Vendôme, 1872, p. 171-197.
- FOIDEVAUX, « Geoffroy de Vendôme, d'après un livre récent » (Étude sur Geoffroy de Vendôme, par L. Compain), *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 1892, p. 28-43.
- G. GIORDANENGO, « Geoffroy de Vendôme ». *Œuvres*, Sources d'histoire médiévale, publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris, CNRS Éditions / Brepols, 1996.
- G. GIORDANENGO, *La fonction d'abbé d'après l'œuvre de Geoffroy de Vendôme*, Colloque international « Robert d'Arbrissel (1045-1116) et le monde de son temps », abbaye Saint-Michel de Frigolet, *Revue d'histoire de l'église de France*, t. LXXVI, 1990.
- G. GIORDANENGO, « Scientia canonum. Droit et réforme dans l'œuvre de Geoffroy, abbé de Vendôme (1093-1132) », *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XIV^e siècles*, XXXV^e année, n° 1, janvier-mars 1992 (Université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale).
- GOFFRIDO, ABBATIS VINDOCINENSIS, *Epistolae, Opuscula, Sermones*, Paris, 1610.
- L. HALPHEN, *Étude critique sur les chartes de fondation et les principaux privilèges pontificaux de la Trinité de Vendôme*, Paris, E. Bouillon, 1901.
- L. HALPHEN, *Recueil d'Annales angevines et vendômoises*, Paris, A. Picard, 1903.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, t. I à V, Paris, Vendôme, Chartres, 1893, 1904.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Marmoutier, cartulaire blésois*, Blois, Moreau, 1889-1891.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme (in Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis)*, Paris, A. Picard / Saintes, Mortreuil, 1893.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Chartes vendômoises*, Vendôme, 1905.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Études et Documents*, t. IV : *Huitième centenaire de Geoffroy, abbé-cardinal de Vendôme (1093-1893)*, adresse prononcée le dimanche 12 novembre 1893 pour l'érection du buste de l'abbé Geoffroy, en présence de son Éminence Mgr Langénieux, cardinal-archevêque de Reims, et Mgr Laborde, évêque de Blois, Vendôme, 1882-1889, p. 323-327.
- Abbé Ch. MÉTAIS, *Études et Documents*, t. I : *Urbain II et Geoffroy I^{er}, cardinal du titre de Sainte-Prisce, 5^e abbé de la Sainte Trinité de Vendôme, Étude historique (1093-1099)*, extraits de la *Semaine religieuse du diocèse de Blois*, numéros des 9, 16 et 23 septembre 1882, Blois, Lecesne, 1882.
- Abbé Ch. MÉTAIS, « Manuscrits vendômois de la bibliothèque Philipps à Cheltenham », *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 1892, p. 162-163.
- DOM NOËL MARS, *Histoire du Royal Monastère de Saint-Lomer de Blois* (Notes de A. Dupré), Blois, Marchand, 1869, p. 379.
- H. OMONT, « Manuscrits de la bibliothèque de Vendôme », (extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1885, p. 393-493).
- Ph. G. de PASSAC, *Vendôme et le Vendômois*, Vendôme, Morard-Jahyer, 1823, p. 223-225.
- J. de PÉTIGNY, *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme, Blois, 1882.
- Abbé de PRÉVILLE, *Appréciation de l'abbé Geoffroy de Vendôme d'après ses lettres*, Congrès archéologique, Vendôme, 1872, p. 197-274.
- Abbé de PRÉVILLE, *L'abbé Geoffroy de Vendôme. VIII^e centenaire de son élection, 20 août 1093 - 12 novembre 1893*, Vendôme, Huet, 1893.
- R. de SAINT-VENANT, *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, Mignault / Vendôme, Rouilly, Chartier, 1969, p. 130-131.
- Abbé SIMON, *Histoire de Vendôme et de ses environs*, t. I, Vendôme, Henrion-Loiseau, 1834.
- Abbé SIMON, « VIII^e centenaire de Geoffroy, abbé-cardinal de Vendôme (1093-1893) », Blois, *La Semaine religieuse du diocèse de Blois*, 18 novembre 1893, p. 819-828.

Ce mémoire de maîtrise d'histoire soutenu en 1974,
 Directeur de maîtrise Monsieur le Professeur Lelong,
 s'insère très naturellement dans ce volume.

L'ÉGLISE PRIMITIVE DE LA TRINITÉ DE VENDÔME

Dominique Croyère

L'église de la Trinité de Vendôme a été fouillée en 1905 par l'abbé Plat, vicaire de cette église. Son compte rendu de fouilles a été publié dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois* du deuxième semestre de 1925. J'ai recherché en vain ses carnets de fouilles. Les archives départementales ont un dossier comprenant les brouillons des travaux faits par celui-ci mais rien sur les fouilles de la Trinité. Les archives diocésaines n'ont que la correspondance de l'abbé Plat avec l'évêché et les comptes de la paroisse pendant son ministère. La bibliothèque de la Société Archéologique du Vendômois n'a aucun dossier à son nom, et aucun membre de cette Société ne connaît de dossier comprenant ses carnets de fouilles. Je suis ensuite rentrée en relation épistolaire avec l'héritier de l'abbé Plat qui m'a répondu avoir tout légué aux archives départementales.

J'ai donc fait l'étude sur l'église de la Trinité de Vendôme à partir de son compte rendu de fouilles et des restes archéologiques de l'église primitive, insérés dans l'édifice gothique actuel.

Il reste de l'église primitive :

- les murs du transept remaniés quand celui-ci fut voûté au début du XIII^e siècle ;
- 3 baies en partie visibles situées dans les murs du transept, une 4^e baie étant cachée par un tableau ;
- 1 partie du pignon sud ;
- 2 modillons, dont l'un est intact ;
- les piles de la croisée du transept en partie conservées dans les piles gothiques. Quatre chapiteaux sont intacts, un cinquième est très mutilé.

Cette étude ne comprend pas celle du clocher qui est postérieur puisque daté de 1150.

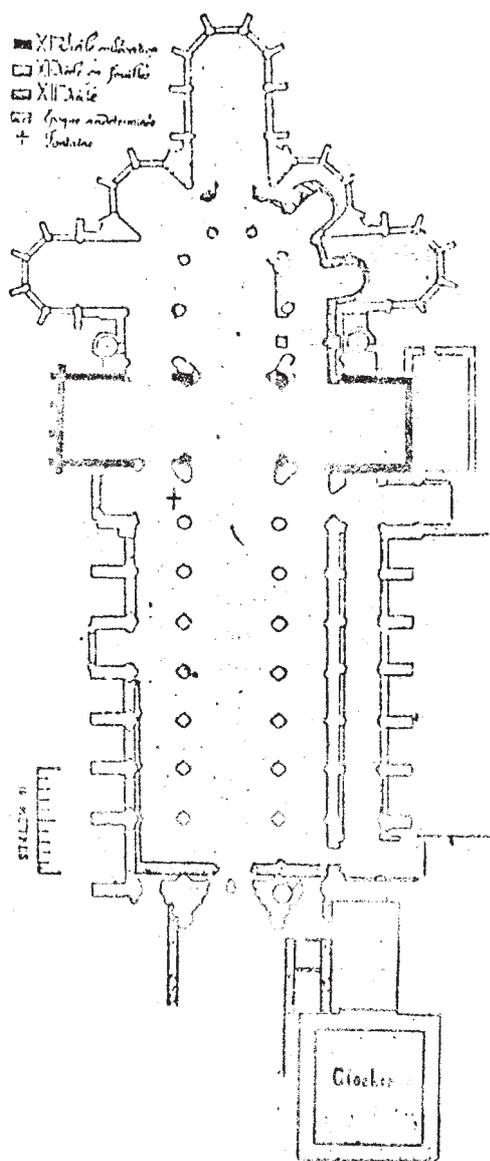
L'église n'a jamais eu de crypte.

LA FONDATION

La fondation doit se placer peu après la prise de possession du comté de Vendôme par Geoffroy Martel vers 1032.

L'abbé Métais : Cartulaire de la Trinité de Vendôme, charte 7 (1032).

Geoffroy Martel, devenu comte de Vendôme, réunit ses principaux vassaux, et sur leurs déclarations, se fait restituer les terres usurpées sur son domaine, et les donne à la



La Trinité de Vendôme, l'abbé Plat

Trinité : « Haec non longo post hoc tempore abbatiae suae tribuit. »

Charte 14 : concession par Gervais, évêque du Mans (1035-1055), en novembre 1037 de l'église de Villedieu au monastère.

La dédicace de la nouvelle église fut célébrée solennellement en présence d'un grand nombre de personnages laïcs et ecclésiastiques le 31 mai 1040 (abbé Métais, chartes 35 à 40). Pour Halphen (1), seules les chartes 35, 38 sont authentiques, la charte 35 seule étant la charte de fondation de la Trinité. La charte 38 est la charte de fondation de l'Évière d'Angers.

La charte 37 a pour but d'énoncer et de confirmer les privilèges et les possessions de l'abbaye dans le Vendômois et dans son siège primitif à Vendôme. L'abbaye est déclarée libre de toute juridiction du comte et son territoire connu sous le nom de Bourg-Neuf ne relèvera que de la justice de l'abbé. L'abbé Métais date la charte de 1047 à 1050 (2).

La charte 36 serait postérieure d'après Halphen (3).

Les moines et leur abbé Renaud avaient été demandés à l'abbaye de Marmoutier (4).

L'abbaye de Vendôme fut offerte par son fondateur à Saint-Pierre de Rome et le monastère devait par la suite rester sous la dépendance directe du Saint-Siège (Cartulaire, chartes 36, 37, 39, 40, 75, 76 et s.). Le Saint-Siège, quelques années plus tard en 1063, conféra aux abbés la dignité cardinalice au titre de Saint-Prisce sur le mont Avertin (Cartulaire, charte 164).

Le 24 février 1096, le pape Urbain II consacra l'autel du Crucifix (Cartulaire, t. II, charte 354, n. 1, p. 93-94 et L'Halphan, *Annales angevines et vendômoises*, Paris, 1913, p. 67). Cet autel était devant l'entrée du transept (5).



Contrefort-colonne du mur septentrional de la chapelle des abbés.

LA CHAPELLE DES ABBÉS

Ce fut la première chapelle construite par les moines. Elle leur aurait servi de chapelle pendant la construction de l'église abbatiale.

De la chapelle primitive il ne reste guère que le mur septentrional de la nef.

Son plan comprend une nef unique terminée par une abside. Elle mesure 12 m de long sur 7 m de large.

Elle était couverte d'une charpente. Chaque mur latéral était percé par 2 baies placées entre les 3 contreforts-colonnes.

Le mur septentrional de la nef

Il était flanqué de 3 contreforts-colonnes, dont un seul subsiste, engagés directement dans la maçonnerie sans l'intermédiaire d'un dossier.

Le contrefort restant est formé de tambours et de demi-tambours de 0,19 m à 0,24 m de haut. Ils sont reliés par des joints de 0,03 m à 0,05 m de haut, dressés au biseau, de même saillie que l'enduit qui enchâsse les moel-



Contrefort-colonne du mur septentrional de la chapelle des abbés.

(1) Halphen, *Les chartes de fondation de la Trinité de Vendôme et de l'Évière d'Angers et les privilèges pontificaux*, Paris, 1901.

(2) Métais, *De l'authenticité des chartes de fondation de la Trinité de Vendôme*, Cartulaire, t. V, p. IX à XLV.

(3) V. n. 1 ci-dessus.

(4) Halphen, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, Picard, 1906. Catalogues d'actes n° 34.

(5) J. Hubert, *Bull. des Antiquaires de France*, 1968, p. 171, n. 4.



Chapelle des abbés.



Partie occidentale du mur septentrional.

lons du mur. Le diamètre de la colonne est de 0,33 m. Elle est portée par une base circulaire, aujourd'hui disparue, de 0,61 m de haut. Elle est liée au parement de maçonnerie par des harpes en pierres de taille de moyen appareil layées obliquement, de même hauteur que les tambours et demi-tambours correspondants. Elle est terminée par un tailloir à damier sans chapiteau terminé par un biseau.

L'appareil du mur

Jusqu'à une hauteur de 1,70 m, le mur est formé par des lits horizontaux de gros moellons. Au-dessus, les moellons, disposés sans ordre, sont noyés dans un mortier très abondant, fait de sable de rivière non criblé contenant de petits morceaux de charbon. L'enduit qui recouvre ces matériaux n'est pas continu mais creusé devant chaque moellon en forme d'alvéole laissant apparaître une partie de la tête du moellon qui se trouve ainsi enchâssé dans un bourrelet saillant. C'est ce que l'abbé Plat appelle « le petit appareil alvéolé » qui se retrouve autour des baies des croisillons de l'église abbatiale. L'enduit est en saillie par rapport aux parties appareillées et se relie à elles par un biseau dressé à la truelle (6).

Les baies

Deux baies sont très bien conservées dans le mur nord de la chapelle, et sont fortement ébrasées vers l'intérieur uniquement (ébrasement de 0,80 m). A l'intérieur comme à l'extérieur, elles sont formées de carreaux taillés à l'intrados



Mur septentrional.

(6) *Congrès archéologique*, Blois, 1925, p. 273, 274.



Chapelle des abbés.



Intérieur des fenêtres du mur septentrional.

en courbe selon le dessin de la fenêtre, les autres côtés restant droits.

Les piedroits des fenêtres, à l'intérieur et à l'extérieur, sont formés de carreaux et de boutisses. Les boutisses sont prolongées par des carreaux assez longs qui dépassent dans le parement de maçonnerie.

Les fenêtres sont reliées entre elles à la hauteur des sommiers par une bande d'appareil. Cette bande d'appareil se retrouve aux églises de Toutenay (Deux-Sèvres), Parçay-Meslay, Bocé, et à la nef du XI^e siècle de Saint-Léonard de Vienne (7).

Cette chapelle est datée de 1033. Elle devait être achevée en 1040, date de la dédicace de l'église abbatiale.

LE PLAN DE L'ÉGLISE DE LA TRINITÉ

Les fouilles permirent d'affirmer que :

- non seulement les fondations, mais presque partout les murs mêmes de la construction primitive, jusqu'à une hauteur maximale de 0,80 m, subsistent sous le dallage de l'église actuelle ;
- l'église primitive ne subit aucun remaniement de plan.

Le plan est semblable à celui de l'église gothique qui lui a succédé.

Soit :

- une nef de 8 travées flanquée de bas-côtés ;
- un transept saillant sans absidiole ;
- un chœur comprenant une partie droite avec des bas-côtés et une partie en hémicycle qui est entourée d'un déambulatoire sur lequel donnent 5 chapelles rayonnantes.

On peut remarquer une irrégularité dans la plantation de la première chapelle qui suit le bas-côté du chœur qui est tout entière déviée vers l'est.

Dimensions

La nef avait une longueur à peu près égale à celle de la nef gothique, soit environ 38 m.

L'abbé Plat n'a pu dégager entièrement la chapelle axiale. La longueur totale de l'édifice ne peut donc être qu'approximative. Elle devait être un peu supérieure à 70 m.

La largeur de la nef prise sur la ligne d'axe des arcades était approximativement de 9 m.

La largeur des bas-côtés de 4 m.

La longueur du transept de 32 m.

La largeur du transept de 7 m.

La longueur d'une travée de la nef de 5 m.

Le carré du transept a 7,58 m de côté.

Largeur des chapelles du déambulatoire : 2,80 m pour l'une ; 3,13 m pour l'autre.

Largeur de la chapelle d'axe : 3,47 m (8).

On peut constater que les dimensions de la Trinité de Vendôme sont très proches de celles de Saint-Benoît-sur-Loire.

(7) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France*, p. 33, 34, 38, 89.

(8) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 97, 98, 99, 101.

Comparaison des dimensions de la Trinité de Vendôme

	<i>Trinité de Vendôme</i>	<i>Saint-Benoît-sur-Loire</i>	<i>Le Ronceray d'Angers</i>	<i>Saint-Martin de Tours</i>
Longueur totale	70 m	70 m	55,50 m	104 m
Longueur nef	38 m	36 m	30,75 m	55 m
Largeur totale	17 m	16,95 m	17,30 m	22 m
Largeur bas-côté	4 m	N : 3,45 m S : 3 m		4 m
Largeur vaisseau central	9 m	8 m		9,50 m
Largeur transept	7 m	7,75 m		18 m
Longueur transept	32 m	38,35 m	30,75 m	55 m
Longueur, travée nef	5 m	38,10 m		4 m
Largeur chapelle rayonnante à l'entrée	2,80 m 3,13 m	4,40 m 3 m		3 m
Profondeur de l'abside	Axe : 3,47 m 6 m	4,50 m		Axe : 5 m 7 m
Largeur déambulatoire et bas-côtés du chœur	3,30 m	3,30 m		4 m
Hauteur corniche	15 m	19 m : voûte croisillon	13,10 m	18 m : somme des arcades des tribunes

LA PARTIE DROITE DU CHŒUR

Il reste inséré dans la maçonnerie de la pile nord-est du carré du transept un chapiteau mutilé, comportant un motif central ressemblant à celui du chapiteau sud-est de la croisée, une volute d'angle, l'autre ayant été mutilée, et une

rangée de fouilles épannalées formant la partie inférieure de la corbeille. Ce chapiteau est bien de la même facture que les chapiteaux du carré du transept. Il termine une colonne engagée dans un dossieret. Il est tourné vers le mur nord du bas-côté du chœur. Il est situé à environ 4,50 m au-dessus du sol actuel. Ce chapiteau devait supporter un arc-doubleau qui retombait sur une pile engagée dans le mur nord du bas-côté bien que l'abbé Plat n'indique pas



Chapiteau de l'arcade géminée de la partie droite du chœur.



Chapiteau de l'arcade géminée de la partie droite du chœur.

avoir retrouvé la base d'une pile à la hauteur de cette colonne contre le mur du bas-côté nord ni contre celui du bas-côté sud.

Il a par contre retrouvé un cube de maçonnerie situé entre le pilier sud-est de la croisée et le soubassement continu qui entourait l'abside principale. Ce cube devait, d'après lui, soutenir la colonne intermédiaire de l'arcade géminée par laquelle le chœur s'ouvrait sur les bas-côtés. On peut supposer que cette arcade géminée devait retomber d'un côté sur une colonne engagée du pilier sud-est de la croisée dont le chapiteau devait être à la même hauteur que le chapiteau mutilé existant au pilier nord-est de la croisée. En face de ce cube, il a retrouvé, le long du mur du bas-côté sud, une base : un arc-doubleau devait donc exister porté par les piles situées sur le cube de maçonnerie et sur cette base. Cette base de colonne est la seule qu'il ait retrouvée le long de ce mur.

On peut conclure que la partie droite du chœur pouvait s'ouvrir sur le bas-côté par une arcade géminée, mais il se peut aussi que le soubassement continu autour du chœur ait été interrompu pour permettre un passage qui n'était pas obligatoirement couvert par une arcade géminée.

Le bas-côté devait comporter trois doubleaux bien qu'aucune base n'ait été retrouvée à droite de l'entrée de la première absidiole.

Le chœur s'ouvrant sur les bas-côtés par une arcade géminée ne se retrouve dans aucune église à déambulatoire et chapelles rayonnantes. La seule comparaison possible est avec Notre-Dame de la Couture du Mans « où la partie droite du chœur s'ouvre de chaque côté sur les collatéraux par deux arcades surhaussées retombant sur une colonne appareillée entre les deux fortes piles à ressauts dont l'une est flanquée sur deux faces de colonnes jumelles engagées » (9). Cet édifice est daté de la deuxième moitié du XI^e siècle.

LE DÉAMBULATOIRE A CHAPELLES RAYONNANTES

L'abbé Plat a prouvé par ses fouilles que le chœur de l'édifice était entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvraient cinq chapelles rayonnantes.

Les chapelles

Il n'a dégagé que l'entrée de la chapelle d'axe, mais complètement l'intérieur des deux chapelles situées à l'ouest de celle-ci.

Les chapelles dégagées mesuraient pour la première : 2,80 m et pour la deuxième : 3,15 m de largeur à l'entrée. La chapelle d'axe, un peu plus large que les autres, mesurait 3,47 m à l'entrée. Les deux chapelles dégagées étaient formées d'une partie droite allant en se rétrécissant légèrement vers l'entrée et terminées par un hémicycle. On retrouve cette même forme de chapelle à Saint-Martin de Tours (10).

L'abbé Plat signale une irrégularité dans l'implantation des chapelles. En effet, la chapelle située à l'ouest de la chapelle d'axe a son axe qui correspond au rayon de l'hémicycle de l'abside principale, mais la chapelle qui suit le bas-côté du chœur a son axe très nettement dévié vers l'est.

Aucune trace de colonnes ne fut retrouvée à l'intérieur des chapelles.

Le déambulatoire

Il mesurait environ 3,30 m de large. Les chapelles étaient séparées par un mur d'environ 3 m de long auquel

étaient accolées, de part et d'autre de l'entrée des chapelles, deux colonnes engagées sans dossier. A droite et à gauche de la chapelle d'axe le mur devenait rectiligne sur une longueur d'environ 1 m.

Le déambulatoire était séparé de l'abside principale par un soubassement continu dont l'abbé Plat n'a pu donner la hauteur, mais qu'il suppose être de même hauteur que le cube de maçonnerie situé dans la partie droite du chœur, cube dont il ne donne d'ailleurs pas la hauteur. On peut supposer comme lui que ce soubassement a dû supporter une colonnade qui portait les doubleaux de la voûte du déambulatoire qui retombaient sur les colonnes engagées dans les murs situés entre les chapelles.

L'abbé Plat a retrouvé les feuillures d'une porte qui fermait le déambulatoire à la hauteur des bas-côtés. Ces feuillures étaient larges de 0,06 m. On ne connaît pas de déambulatoire fermé par une porte, il devait plutôt être question d'une grille. Les mêmes feuillures se retrouvaient à la chapelle d'axe (11).

COMPARAISON AVEC LES ÉGLISES ROMANES A DÉAMBULATOIRE ET CINQ CHAPELLES RAYONNANTES

La Couture du Mans

(*Congrès archéologique du Maine*, 1961,
F. Lesueur, p. 124-125)

Elle comprend un déambulatoire flanqué de 5 chapelles rayonnantes demi-circulaires, alternant avec des fenêtres surmontées chacune d'un oculus. Entre les entrées des chapelles et des fenêtres, des colonnes engagées recevaient la retombée des doubleaux. F. Lesueur pense qu'elle ne peut être antérieure à la deuxième moitié du XI^e siècle (p. 124).

Saint-Martin de Tours

(*Bull. mon.*, 1949, t. CVII, p. 50)

Elle comprend un déambulatoire flanqué de 5 chapelles rayonnantes terminées en demi-cercle et flanquées chacune de 2 contreforts. Datée selon les dernières hypothèses des environs de 1100 (Ch. Lelong) (12).

Saint-Aignan d'Orléans

(F. Lesueur, *Bull. mon.*, 1957,
t. CXV, p. 176)

La crypte comprend une abside entourée par un déambulatoire à 5 chapelles rayonnantes. Il en est de même pour l'église haute.

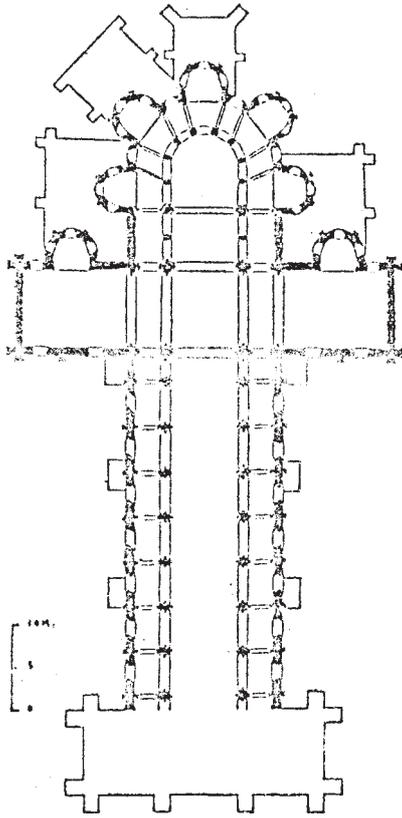
Le gros œuvre et le martyrium furent consacrés en 1029. Mais le chœur fut certainement reconstruit beaucoup plus tard.

(9) D^r Lesueur, *Congrès archéologique du Maine*, 1961, p. 124.

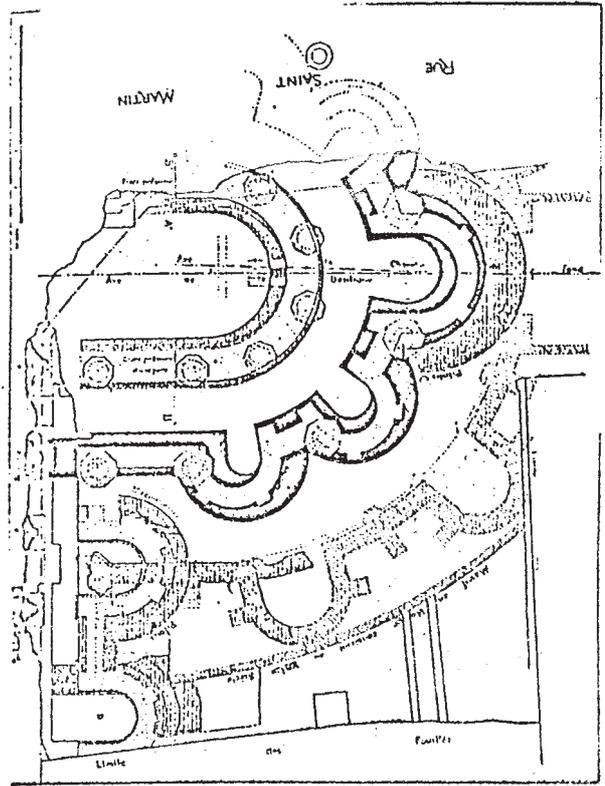
(10) F. Lesueur, *Bull. mon.*, 1949, t. CVII, p. 50.

(11) *Op. cit.*, p. 100-101.

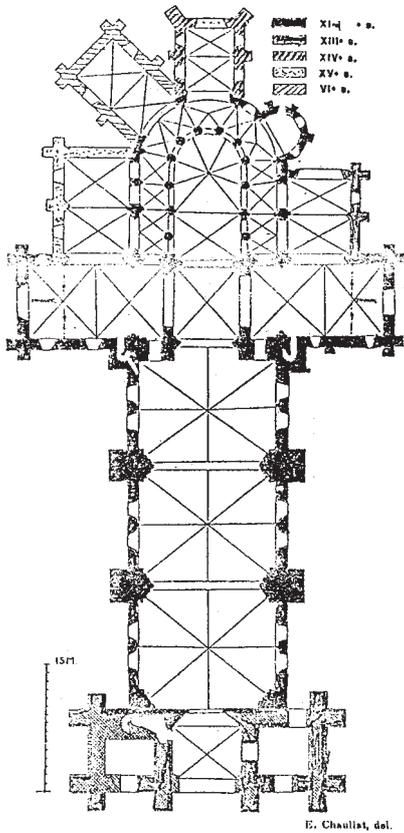
(12) « Le déambulatoire de Saint-Martin de Tours », à paraître dans *Bull. mon.*, 1974, 1.



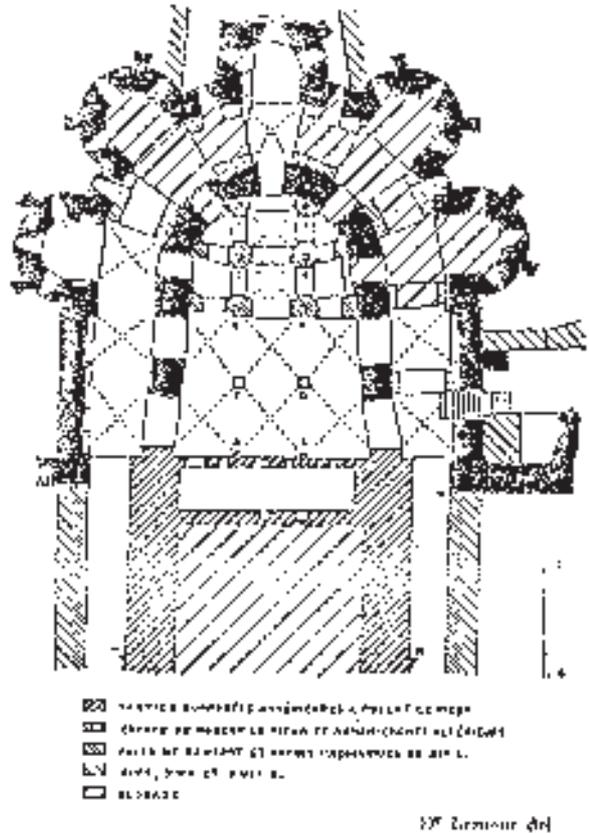
Église de la Couture au Mans.
En noir, plan restitué au XI^e siècle.
(F. Lesueur, *Bull. mon.*, 1961, 3, p. 225.)



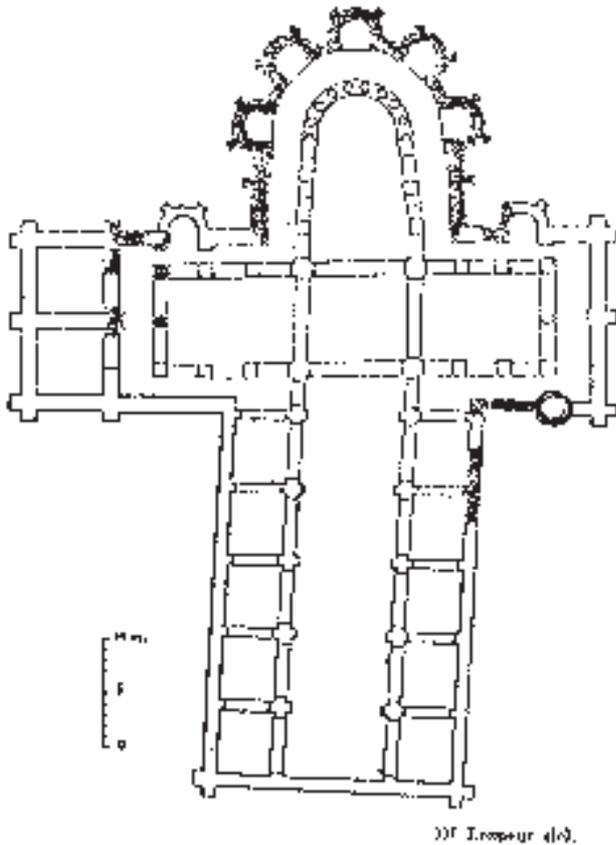
Plan des fouilles de 1886 (d'après Lasteurie).
(*Bull. mon.*, 1949, t. CVII, F. Lesueur, p. 51.)



Plan de l'église de la Couture.
(*Congrès archéologique d'Angers*, t. I, 1910, p. 282.)



Plan de la crypte de Saint-Aignan
(état actuel)



Saint-Aignan d'Orléans
Essai de restitution de l'église du XI^e siècle.
(*Bull. mon.*, 1957, t. CXV, p. 202 et 174.)

Cathédrale d'Orléans

(*Congrès archéologique d'Orléans*, 1930, p. 21 à 26)

Le déambulatoire à 5 chapelles rayonnantes est daté de la fin du XI^e siècle.

Le déambulatoire à 5 chapelles rayonnantes est l'une des particularités des grandes églises de pèlerinages dans le reste de la France. Ils sont tous datés de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle.

Saint-Martial de Limoges

Cinq absidioles sont ouvertes sur le déambulatoire, alternativement une grande suivie d'une plus petite. L'église fut consacrée en 1096.

Saint-Sernin de Toulouse

La chapelle d'axe est plus large et plus profonde. Les autres absidioles sont de forme semi-circulaire. Le chœur fut consacré en 1096, et la première campagne de travaux s'acheva en 1118 (13).

A Chuny III (Francis Salet, *Bull. mon.*, 1968, n° 3, p. 279-280)

Les 5 absidioles sont de dimensions identiques. Le chœur ne comprend pas de travée droite. Le chevet a dû être terminé vers 1115-1118.

A la Trinité de Vendôme, la travée droite est plus importante que dans les grandes églises de pèlerinage, sauf à Saint-Martin de Tours. Saint-Aignan d'Orléans présente aussi une travée droite d'une longueur presque égale à l'abside.

La forme des chapelles rayonnantes se retrouve à Saint-Martin de Tours et à Saint-Aignan d'Orléans.

La déviation des chapelles du déambulatoire à la Trinité de Vendôme peut être une incertitude dans l'implantation du chevet, mais n'est pas obligatoirement un élément d'archaïsme.

Le plan du chevet a surtout une très grande ressemblance avec celui de Saint-Martin de Tours : même nombre d'absidioles, même forme, même partie droite importante. Si l'on date le chevet de Saint-Martin de Tours des environs de 1100 (14), celui de la Trinité de Vendôme ne peut remonter à 1040 comme l'affirme l'abbé Plat (15).

LES CONTREFORTS

L'abbé Plat n'a pu reconnaître la forme et les dimensions des contreforts des murs de la nef.

Dans les bas-côtés du chœur, il a mesuré le contrefort qui butait la colonne engagée, soit 1,34 m de large et 0,48 m d'épaisseur.

Pour les chapelles rayonnantes, les fouilles n'ont pas permis de retrouver les traces des contreforts, le mur étant rasé à un niveau inférieur à celui où ils prenaient naissance. Le mur des chapelles avait une épaisseur de 1,45 m, soit une épaisseur très supérieure à celle des murs des bas-côtés qui n'avaient que 0,80 m d'épaisseur, ce qui est la preuve qu'un bahut entourait les chapelles à leur base et portait les contreforts (16).

L'abbé Plat émet l'hypothèse que ces contreforts devaient être des contreforts-colonnes, car lorsque le mur des chevets romans comporte un bahut saillant qui porte des contreforts, ceux-ci sont d'ordinaire des colonnes engagées (17) (Beaulieu les Loches, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Genou, La Celle-Bruyère, Saint-Marcel, etc.).

Les contreforts-colonnes sont très fréquents dans la vallée de la Loire (18). On les rencontre dès l'an mille au donjon de Montbazou où la partie inférieure est faite de maçonnerie, le reste étant en moyen appareil très étroit avec diverses hauteurs d'assises. Nous avons de nombreux exemples de contreforts-colonnes en Touraine : Saint-Gervais de Saunay, Villeporcher, Autrèche, Saint-Ouen près d'Autrèche, la façade de Courdemanche (Sarthe), et à la chapelle des abbés de Vendôme, etc. On les rencontre aussi en dehors de la Touraine, au chevet de Rivoire (1075), de Saint-Benoît-sur-Loire (commencé vers 1067, consacré en 1108 ?), du Ronceray d'Angers (1088-1119), à Saint-Rémi de Reims, à Charlieu.

Les contreforts-colonnes étaient soit directement engagés dans la maçonnerie du mur, soit accolés à un dossier comme à Beaulieu-ès-Loches (église datée sans preuve du

(13) M. Aubert, *Congrès archéologique*, Toulouse, 1930, p. 9-68.

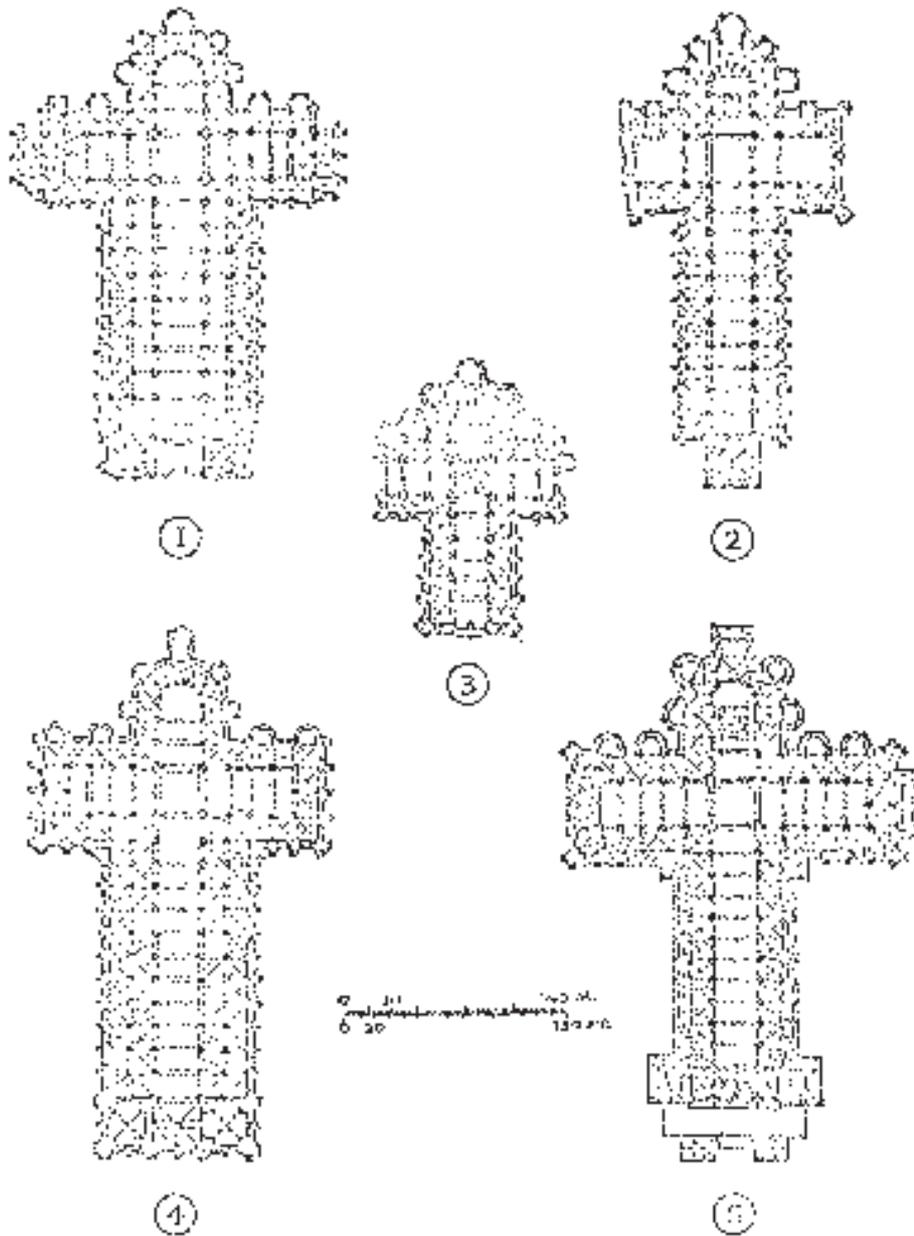
(14) Ch. Lelong, à paraître dans le *Bulletin monumental*, 1974, 1.

(15) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 95-96.

(16) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 107 à 109.

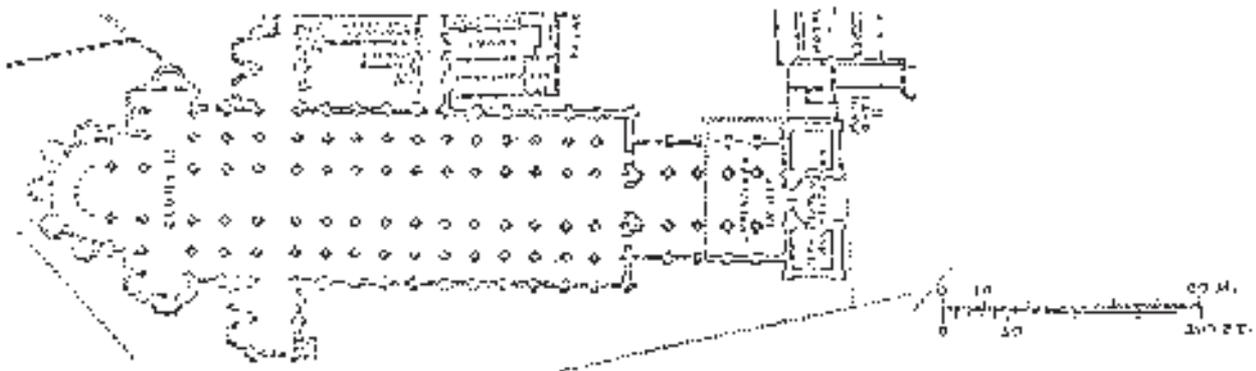
(17) *Ibid.*

(18) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France*, p. 83-84.



Plans comparatifs.

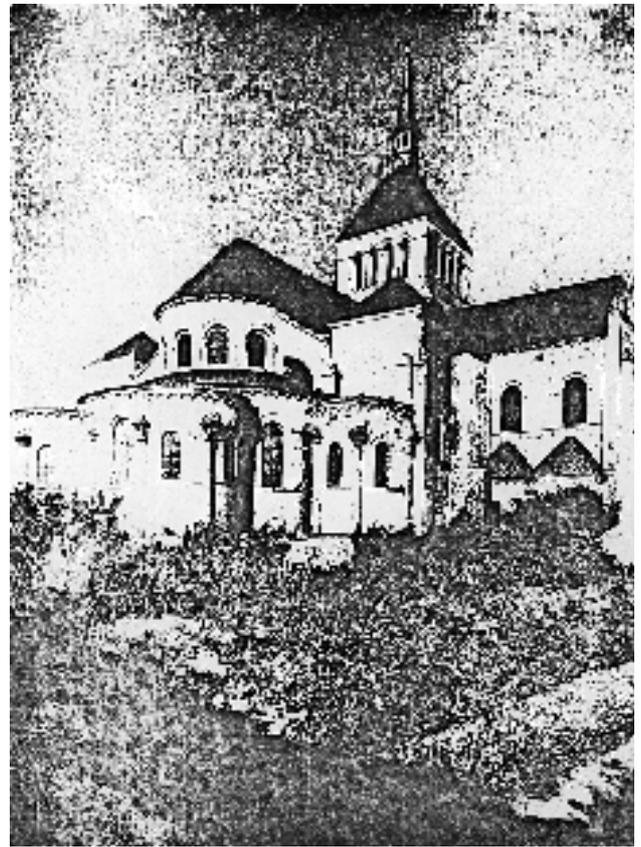
Comparative plans of the five great churches of the Pilgrimage type : (1) Tours, St-Martin (Hersey) ;
 (2) Limoges, St-Martial (Roussève) ; (3) Conques, Ste-Foi ; (4) Toulouse, St-Sernin ;
 (5) Santiago de Compostela (K. J. C.).



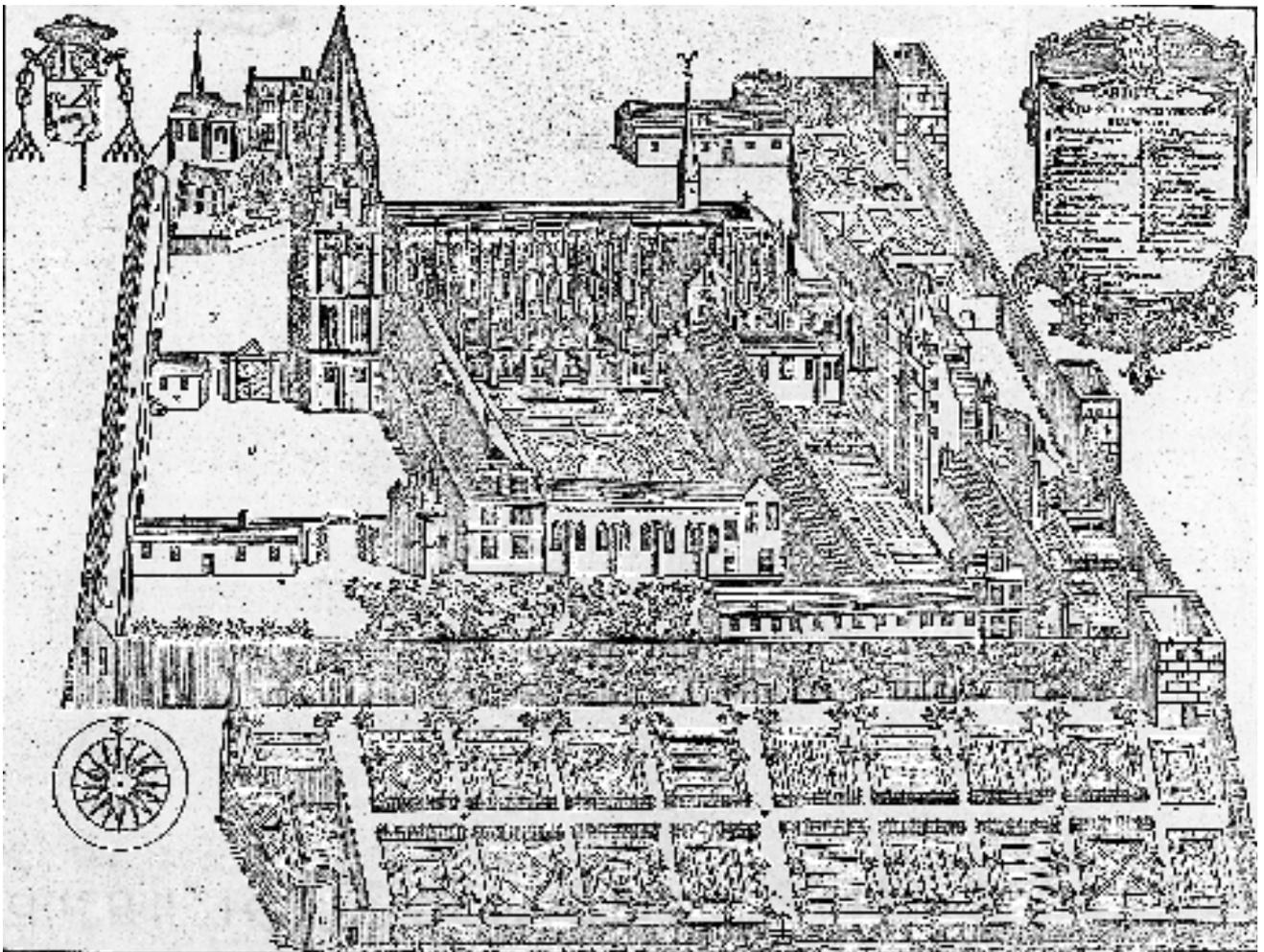
Cluny. The monastery plan in 1157 (K. J. C.) (1 : 1750).



Chevet de la chapelle Saint-Gilles de Montoire :
contrefort-colonne.



Vue du chevet de Saint-Benoît-sur-Loire.



Abbaye de la Trinité de Vendôme.

milieu du XI^e siècle) où à Saint-Aignan-sur-Cher (datée du début du XII^e siècle).

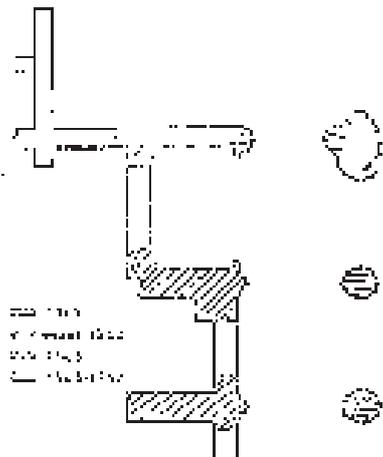
Il est très probable que le chevet de la Trinité de Vendôme ait eu des contreforts-colonnes montés sur un bahut, mais il est impossible de savoir s'ils étaient directement engagés dans la maçonnerie ou dans un dossier.

LE TRANSEPT

Dimensions

<i>Édifices</i>	<i>Longueur</i>	<i>Largeur</i>
La Trinité de Vendôme	32 m	7 m
Saint-Benoît-sur-Loire	38,95 m et 38,10 m	7,75 m
Jumièges	37,52 m	8,50 m
Saint-Étienne de Caen	37,95 m	10 m
Bernay	33,50 m	8,50 m

L'intérieur du transept de la Trinité a des murs lisses sans colonnes engagées. Il était couvert d'une charpente. Il n'avait pas de tribunes de fond de croisillon. Chaque mur latéral était percé d'une baie. Les fouilles de l'abbé Renault ont montré que le mur latéral est du transept sud, dégagé



Croisillon nord et dernières travées de bas-côtés.
L'église de la Trinité de Vendôme, G. Plat, Paris, 1934.

de ses enduits, laisse voir qu'il était percé d'une baie d'environ 3 m de largeur partant du sol jusqu'à une hauteur indéterminée. Est-ce la trace d'une absidiole de transept ou bien s'agit-il de celle qui fut rajoutée dans chaque croisillon par le maître d'œuvre qui remanie tout le transept au commencement du XIII^e siècle et qui furent détruit au XIV^e siècle pour faire place à des tourelles d'escaliers (2).

Le mur ouest était percé d'une large porte communiquant avec le cloître. Le fond de croisillon sud était égale-

ment percé d'une porte qui débouchait sur l'escalier des cellules des religieux.

La découverte d'un mur en petit appareil situé parallèlement au mur sud du transept sud et dans le même axe que celui-ci derrière un mur de la salle du chapitre gothique, permet d'affirmer qu'un bâtiment roman existait dans le prolongement du transept.

LES BAIES

Dans chaque bras du transept, derrière chacune des retombées de l'arc qui sépare les deux voûtes angevines, les traces de 2 fenêtres romanes sont encore visibles :

- mur ouest du transept nord : fenêtre visible de l'intérieur du transept mais placée actuellement derrière un immense tableau ;
- mur est du transept nord : fenêtre visible à partir des combles du déambulatoire nord. Elle est cachée en grande partie par un contrefort ;
- mur est du transept sud : fenêtre visible en montant l'escalier près de la sacristie, en passant par une lucarne sur un chenal de zinc, et en montant sur un petit toit. Elle est en partie entamée par une fenêtre ouverte du XIV^e siècle ;
- mur ouest du transept sud : la fenêtre peut être aperçue de la cour du cloître.

Ces fenêtres devaient être situées très haut par rapport à la hauteur de l'édifice puisqu'à 30 m au-dessus de l'archivolte de la fenêtre ouest du transept sud, 2 modillons romans sont encore insérés dans la paroi, ce qui élimine toute hypothèse de voûtement du transept.

Fenêtre est du transept sud

Elle est large de 1,42 m à l'intérieur des piedroits.

Les piedroits sont formés de carreaux et de boutisses. Les carreaux ont entre 0,35 m et 0,38 m de long et entre 0,20 m et 0,27 m de haut. Les boutisses mesurent entre 0,17 m et 0,20 m de long et 0,25 m de haut en moyenne. Les boutisses sont prolongées par des carreaux de moyen appareil de 0,25 m de haut et de 0,30 m à 0,35 m de long.

Les claveaux de l'arc ont une forme presque rectangulaire. Ils mesurent 0,10 m de large à l'intrados et 0,35 m de long. Ils sont séparés par des joints de 0,03 m à 0,04 m d'épaisseur.

Immédiatement sur l'extrados de l'arc, un cordon arasé de 0,13 m de large contourne l'archivolte.

Fenêtre est du transept nord

La baie du mur est du transept nord ne laisse voir qu'une partie de l'arc et 3 assises d'un des piedroits.

Les assises des piedroits ont la même dimension que ceux de la baie du mur est du transept sud. Les boutisses sont également prolongées par des carreaux qui dépassent très largement les carreaux du piedroit.

L'arc est formé de claveaux rectangulaires taillés à l'intrados en arrondi, mesurant 0,16 m en moyenne à l'extrados.

L'arc est surmonté à l'extrados d'un bandeau de pierre de 11 cm de large, séparé de celui-ci par un joint de 0,03 m. Ce bandeau de pierre se limite à l'archivolte de la fenêtre sans se prolonger au-delà.

18 bis. M. G. Renault était conservateur du musée de Vendôme.



Fenêtre est du transept sud.



Jambage de la fenêtre est du transept nord.

A l'extérieur du bandeau, l'arc est renforcé par des assises de moyen appareil de 0,20 m de haut en moyenne et de 0,40 m de long, placées horizontalement, tangentes au bandeau.

On retrouve ensuite autour des 2 baies le petit appareil alvéolé.

Les fenêtres sont complètement bouchées. Il est impossible de savoir si les arcs étaient fourrés.



Mur méridional.
Saint-Genest de Lavardin.

Jambages renforcés

Les jambages renforcés se retrouvent dans de nombreuses églises de la région (19) :

- au clocher et à la croisée de Saint-Lubin de Suèvres, sur chaque face s'ouvre une fenêtre géminée avec des jambages appareillés, où chaque boutisse est renforcée d'un carreau. La hauteur de l'appareil est de 0,17 à 0,25 m. Le reste est en maçonnerie. L'église est datée par l'abbé Plat de la deuxième moitié du XI^e siècle (20) ;
- 2 fenêtres du mur latéral et 1 fenêtre du mur du bas-côté ouest à droite du clocher, à Saint-Genest de Lavardin, ont leurs jambages renforcés d'un carreau et appareillés. L'église fut construite vers 1040 (21) ;
- Saint-Christophe de Suèvres : jambages renforcés aux fenêtres primitives, à la porte et à ce qui reste des harpes d'angle (22) ;
- à Saint-Laurent de Montoire : jambages renforcés autour des fenêtres du chœur ;
- à Saint-Patrice, la boutisse est parfois renforcée à la base de l'arc des fenêtres.

Ce procédé disparaîtra au début du XII^e siècle (23).

LES PILES

L'abbé Plat a retrouvé les *pires adossées aux murs des bas-côtés*. Elles sont formées d'un dossier saillant de 0,20 m sur le nu du mur et d'une colonne de 0,42 m de diamètre et de 0,86 à 0,88 m de demi-circonférence. Ces colonnes sont composées de tambours et de demi-tambours de 0,18 à 0,23 m de haut d'après ce qui reste de ces colonnes sur les bases déposées au musée de Vendôme. Des joints de 0,02 à 0,04 m séparent les tambours des demi-tambours.

La pile adossée au mur de la façade et recevant l'arcade de la travée était d'un plan identique mais de dimensions un peu différentes. Le dossier était saillant de 0,23 m et la colonne mesurait 0,65 m de diamètre.

L'abbé Plat n'a pas retrouvé le plan des *pires de la nef* car les restes de la construction romane sont recouverts par les fondations gothiques.

(19) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France*, p. 86.

(20) *Congrès archéologique*, Blois, 1925, p. 516-517.

(21) *Ibid.*, p. 315 à 334.

(22) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France*, p. 529.

(23) *Ibid.*, p. 86.

On peut conclure avec l'abbé Plat que les piles de la nef devaient comporter une colonne engagée vers les bas-côtés afin de recevoir l'arc-doubleau qui retombait sur les piles adossées aux murs des bas-côtés. Aucune hypothèse ne peut être émise au sujet de la face qui regardait la nef.

La pile adossée au mur de la façade permet de supposer que chaque pilier de la nef avait 2 colonnes engagées qui soutenaient les arcades des travées.

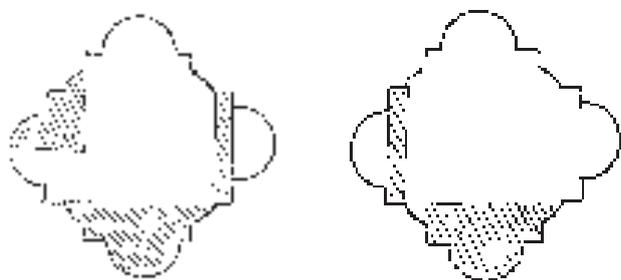
Les piles du bas-côté du chœur et du déambulatoire sont sans dossier, directement engagées dans le mur.

L'abbé Plat n'a retrouvé aucune trace des colonnes qui portaient la voûte de l'abside vers le déambulatoire aussi bien que de la pile qui devait se trouver au départ de cette abside.

Les colonnettes de la façade occidentale étaient posées en délit et avaient 0,30 m de diamètre. Leurs jambages étaient monolithes.

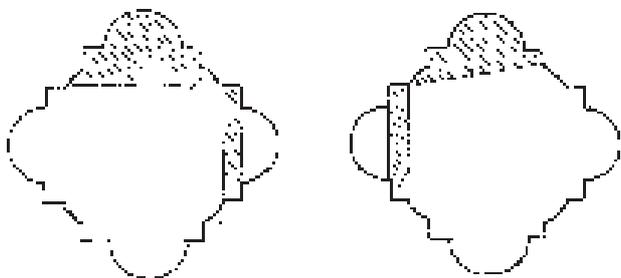
Les piles de la croisée

Elles étaient formées d'un massif cylindrique auquel étaient appuyés 4 dossier portant chacun une colonne engagée.



Pile nord-est.

Pile sud-est.



Pile nord-ouest.

Pile sud-ouest.

Parties restantes des piles de la croisée.
(Parties hachurées.)

Il est impossible de mesurer la circonférence du massif cylindrique. Les dossier sont saillants de 0,25 à 0,28 m de part et d'autre de la colonne et de 0,20 m par rapport au massif cylindrique ; 0,19 m sépare les dossier les uns des autres. La colonne engagée a en moyenne 1,16 m de tour.

L'abbé Plat suppose qu'il devait exister un clocher à la croisée si l'on considère la puissance des piles et l'existence de quelques assises romanes surmontant la corniche dans l'angle rentrant formé à l'extérieur de l'église par le mur méridional de la nef et le mur occidental du croisillon.

(24) *Bull. mon.*, t. CVII, F. Lesueur, p. 36.

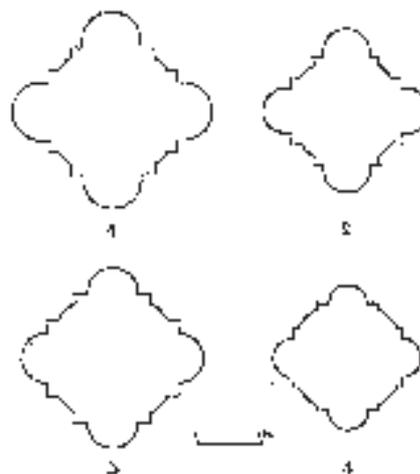


Pile nord-ouest de la croisée.

Les piles cruciformes à la croisée du transept

— A *Saint-Martin de Tours* daté du début du XII^e siècle, les piles de la croisée du transept sont composées d'un massif circulaire sur lequel 4 colonnes étaient engagées par l'intermédiaire de dossier (24).

— A *Saint-Benoît-sur-Loire*, daté de 1067-1080 (?), le clocher-porche a des piles circulaires cantonnées de 4 dos-



Piliers au transept de Saint-Martin de Tours, au porche de Saint-Benoît-sur-Loire, au transept de la Trinité de Vendôme et au transept de Sainte-Croix de Loudun.

(*Bull. mon.*, 1949, t. CVII, Saint-Martin de Tours, p. 40.)

serets dans lesquels s'engage une demi-colonne, cela pour les arcades du centre de l'édifice (25).

— A *Sainte-Croix de Loudun*, commencé en 1062, le carré du transept est formé de 4 grosses piles cylindriques flanquées de dosserets très peu saillants et de demi-colonnes engagées.

Les piles cruciformes comprenant un massif cylindrique et 4 colonnes engagées sur dosserets sont une variante régionale de la pile cruciforme composée d'un massif carré et 4 colonnes engagées sur dosserets dont l'origine serait la crypte de la cathédrale d'Auxerre commencée avant 1035, consacrée en 1057 (26).

LES BASES

Bases des colonnes de la croisée

L'abbé Plat n'a pu fouiller que les piliers est de la croisée. Les bases étaient les plus importantes de l'église. Elles comportaient :

— une plinthe basse courant autour du pilier et épousant sa forme, sauf en avant des colonnes engagées, où elle



formait un dé carré. Ce dé carré était peu saillant vers le bas-côté, le transept et l'abside, mais il avait une saillie beaucoup plus importante, de 0,40 m vers l'intérieur du vaisseau principal. L'abbé Plat ne donne aucune autre dimension de la plinthe. Il précise seulement que « le redent formé par la plinthe était rempli d'un garni de mortier incliné en glacis, comme le long des murs de la nef » ;

— « à 0,20 m au-dessus du premier biseau de mortier, les colonnes étaient portées par une plate-bande surmontée d'un autre biseau ménagé dans la pierre 5 »(27).

BASES DES PILES

Bases des colonnes dans la nef et les bas-côtés

Ce sont des bases en glacis, faites d'un talus peu incliné de 0,11 m à 0,14 m de haut, monté sur une plate-bande circulaire de 0,11 m de haut, séparées par un onglet de 0,01 m. Ces bases étaient montées sur un plateau circulaire de maçonnerie.

Saint-Genest de Lavardin présente une base circulaire formée d'un talus sur un bandeau circulaire à la colonne sur laquelle retombe l'arcade géminée entre les bas-côtés du chœur (église datée de 1040) (28).



Base des colonnes de la nef et des bas-côtés.

A la croisée et aux croisillons de Saint-Martin de Tours (daté de 1100, date encore discutée), les bases sont formées d'un simple talus reposant sur une plate-bande circulaire par l'intermédiaire d'un onglet (29) (paraissent plus récentes qu'à la Trinité).

Ces mêmes bases se retrouvent à Bernay (daté par M. Héliot de 1040-1075) (30), à la nef de Saint-Nicolas de Caen (daté de 1083-1093) (31), aux piles de la nef et des tribunes de Saint-Étienne de Caen (commencé en 1064, consacré en 1073-1077 ou 1081) (32), à la nef de la Trinité de Caen (consacré en 1064) (33), à la cathédrale d'Orléans (fin du XI^e siècle) où les bases des piliers du croisillon nord sont formées d'un simple glacis sur un socle élevé (34), à Saint-Aignan d'Orléans aux piles du transept de l'église haute (35).

La même forme de base moins bien dessinée se retrouve dans le bas-côté sud de Cormery où une base est formée d'un talus très bas monté sur une plinthe circulaire, et d'un socle carré tangent (36).

(25) *Congrès archéologique*, Orléans, 1930, p. 569-656.

(26) *Bull. des Antiquaires de France*, 26 février 1958, p. 41.

(27) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 105.

(28) Abbé Plat, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1927, p. 103.

(29) Saint-Martin, F. Lesueur, *op. cit.*, p. 36.

(30) *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1959, p. 188 à 203.

(31) *Congrès arch.*, Caen, 1908, t. I, p. 54.

(32) *Ibid.*, p. 23.

(33) *Ibid.*, p. 7.

(34) *Congrès arch.*, Orléans, 1930, p. 24.

(35) *Bull. mon.*, 1957.

(36) Ch. Lelong, *Bull. mon.*, 1966-4, p. 381.



Bases des piles du transept de Saint-Martin de Tours.



Bases des piles du transept de Saint-Martin de Tours.

Les bases des colonnes de la façade occidentale

Des colonnettes posées en délit de 0,30 m de diamètre se trouvaient de part et d'autre de l'entrée du portail occidental (voir le plan).

La base de la colonnette de droite portait sur un dé carré offrant un onglet à sa partie supérieure, une moulure circulaire, rappelant de loin la moulure dite « talon renversé » (37).

On retrouve ce même modèle de base à Saint-Benoît-sur-Loire (38).

La base de la colonnette de gauche comportait un dé carré offrant comme celle de droite un onglet à sa partie supérieure sur lequel trois tores inégaux s'étagaient sans gorge intermédiaire. Le tore du bas était un peu aplati, celui du milieu un peu plus gros que les deux autres (39).

On retrouve le même type de base au déambulatoire de La Couture du Mans où l'on a deux tores superposés sans gorge intermédiaire (40), et à Jumièges aux piles du chœur (1067) (41).

Au pilier sud-est, dans l'angle rentrant tourné du côté du sanctuaire, l'abbé Plat a trouvé une base qui ne se rapportait à aucun pilier. Il pense que cette base n'aurait eu qu'un rôle décoratif. Comme cette disposition ne se rencontre nulle part, on peut se demander si elle n'a pas été déplacée lors de la construction de l'église gothique, mais on ignore son emplacement d'origine.

Elle est formée d'une plate-bande surmontée d'une gorge entre deux onglets. Au-dessus de la gorge se trouve une scotie également surmontée d'un onglet, puis au-dessus un filet en retrait, et enfin le départ de la colonne également en retrait sur ce filet. Toutes ces moulures sont peu accentuées mais fines (42).

Cette base est comparable à une des bases de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (43) qui présente également au-dessus d'une plate-bande une gorge entre deux onglets surmontée d'une scotie séparée de la colonne placée en retrait par un filet lui-même en retrait par rapport à la scotie.

La base de la colonne qui se trouvait en face de l'arcade gémée dans le bas-côté du chœur est formée d'une plate-bande circulaire de maçonnerie de 0,66 m de diamètre surmontée d'un talus avec un filet intermédiaire et séparée du fût de la colonne par un autre filet en retrait. La base mesure 0,25 m de haut et 1,42 m de demi-circonférence à la base.

Chaînage entre les piles de la nef

L'abbé Plat a retrouvé lors de ses fouilles le mur à redents situé dans l'axe des piliers gothiques de la nef et les réunissant les uns aux autres. Le mur comportait 4 redents. La couche de ciment rouge qui formait le sol de l'église primitive se prolongeait sur le redent inférieur, ce qui prouve que celui-ci remontait à l'époque romane et constituait un chaînage plat destiné à relier les piliers romans (44).

Cette disposition se retrouve à Saint-Martin de Tours et à Bernay.

A Saint-Martin de Tours, une plate-bande court sous tous les piliers du transept. Ce même redent saillant se retrouve en avant des murs dans la nef et dans les bas-côtés. Cette plinthe avait environ 1 m de hauteur. Elle était remplie d'un garni de mortier formant glacis (45).

A Bernay, la base du dosseret et de la colonne engagée d'une pile de la nef s'appuie au niveau du dallage sur un massif de 0,45 m de côté qui se prolonge longitudinalement vers la colonne de l'autre pilier (46). Mais une rupture de liaison entre les tambours de la pile et l'appareil du mur prouverait une reprise de l'édifice après 1050, date attribuée à l'édifice (47).

(37) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 104 et 105.

(38) *Bull. mon.*, 1911, p. 77.

(39) Voir n. 37, p. 104 et 105.

(40) Voir n. 38, p. 77.

(41) *Bull. mon.*, 1928, t. 87, p. 118.

(42) Abbé Plat, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 105-106.

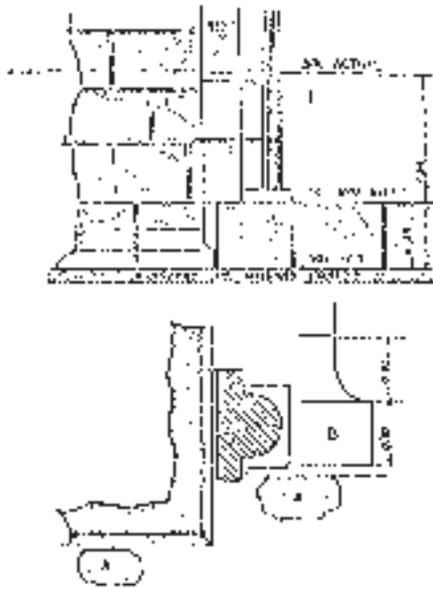
(43) Deshouillères, *Bull. mon.*, 1911, p. iv.

(44) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 103.

(45) *Bull. mon.*, 1949, t. CVII.

(46) *Congrès arch.*, Caen, 1908, II, p. 588.

(47) *Ibid.*



Fouille au pied de la nef
Église abbatiale de Bernay.
(*Congrès archéologique de Caen, 1908, p. 598.*)

LE VOÛTEMENT

On peut affirmer que le transept n'était pas voûté mais charpenté, car le cintre des fenêtres est situé à seulement 0,30 m au-dessous des modillons de la corniche. Quant à la nef, l'abbé Plat n'a pas retrouvé les bases des piles qui auraient pu soutenir la voûte, mais, si le transept était charpenté, la nef devait l'être également.

L'abbé Plat émet l'hypothèse que l'abside et les chapelles du déambulatoire devaient être voûtées en cul-de-four, comme toutes les églises de la région.

L'abbé Plat a retrouvé les bases des colonnes engagées du déambulatoire et du bas-côté du chœur, ce qui suppose l'existence de doubleaux, mais qui ne permet pas d'affirmer que le déambulatoire et les bas-côtés du chœur étaient voûtés d'arêtes ou en berceau en pénétration.

Les bas-côtés de la nef pouvaient être soit couverts d'un lambris coupé par des doubleaux, soit voûtés d'arêtes ou en berceau. Les bases retrouvées permettent seulement d'affirmer la présence de doubleaux.

A la croisée du transept, la massivité des piles permet de penser que la croisée supportait un clocher. L'abbé Plat



Croix de Pignon.
(Musée de Vendôme.)



Pignon nord.

pense que le petit chapiteau qui se trouve dans l'angle rentrant formé par les dossierets des piles serait fait pour amortir la pointe d'un pendentif. Ces petits chapiteaux ne peuvent être romans, on ignore donc comment pouvait être voûtée la croisée.

L'unique travée du chœur, bien que de même largeur que la nef, n'a pas nécessairement été couverte comme elle d'un simple lambris. L'abbé Plat compare le voûtement de cette travée avec celle de Saint-Genest de Lavardin également ouverte sur les bas-côtés du chœur par une arcade géminée, et voûtée d'un berceau buté par les berceaux des bas-côtés. La comparaison avec Saint-Genest de Lavardin, église d'une dimension très inférieure, semble difficilement pouvoir servir de référence.

L'église de la Trinité de Vendôme était donc charpentée au moins dans ses parties principales comme les grands édifices de la région qui furent voûtés bien après leur construction.

Pignon du transept sud

La trace du pignon primitif est très nettement visible dans le mur du pignon actuel.

Il est formé d'une maçonnerie de moellons recouvert d'enduit à l'intérieur de l'espace délimité par les assises de moyen appareil mises en encorbellement. Ces assises forment au sommet un angle d'environ 45°. En traversant le grenier au-dessus du musée, on arrive directement à la base du pignon. Celle-ci est soulignée par un cordon formé d'une plate-bande soulignée d'un onglet et portée par un biseau, sur lequel court une ligne de billettes légèrement déprimées.

Pignon du transept nord

Le pignon nord, très remanié, est entièrement recouvert d'enduit dans sa partie haute, ce qui ne permet pas de voir les assises en encorbellement du pignon primitif. Quatre gros contreforts se terminant en glacis, appareillés en moyen appareil doivent dater de la construction des voûtes angevines du transept. L'abbé Plat a retrouvé lors des fouilles le contrefort qui butait la colonne engagée dans le bas-côté du chœur. Il donne les dimensions suivantes : 1,34 m de large sur 0,48 m d'épaisseur. Il pense que le transept ainsi que la nef devaient être contrebutés par des contreforts semblables.

Le pignon était surmonté d'une croix retrouvée par l'abbé Plat dans les combles du croisillon nord. Elle est déposée actuellement au musée de Vendôme. Elle se compose d'un entrelacs en forme de croix à lobes pointus et ajoutés qui s'entrelacent autour de deux cercles concentriques. La face antérieure de l'entrelacs et des cercles est creusée d'une large rainure.

Charles Lelong indique (48) que, « au XI^e et au XII^e siècle, dominant les entrelacs à deux brins ou à un seul, d'un dessin très lâche aéré par de larges vides, prolongé fréquemment par des feuillages ».

« Les sculptures à entrelacs réputées jadis comme mérovingiennes, ne datent en réalité que de l'époque carolingienne ou du début de l'époque romane » (49).

On peut comparer la croix de la Trinité parmi les très nombreux exemples d'entrelacs de l'époque romane (50) et (51), à celle d'Esves-le-Moutier, croix latine décorée d'entrelacs à trois brins et d'une rosace datée du XII^e siècle (52), et à celle de la façade de Saint-Maur de Granfeuil (Maine-et-Loire) (53), église consacrée en 1096 et



La croix de l'abbaye de Saint-Maur.

(Abbé Urseau, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1898, p. 189.)

(48) *Bull. arch. de Touraine*, 1970, t. XXXVI, p. 92.

(49) Jean Hubert, *Bull. des Antiquaires de France*, 13 juin 1962, p. 116.

(50) *Ibid.*, 31 mai 1961, p. 126.

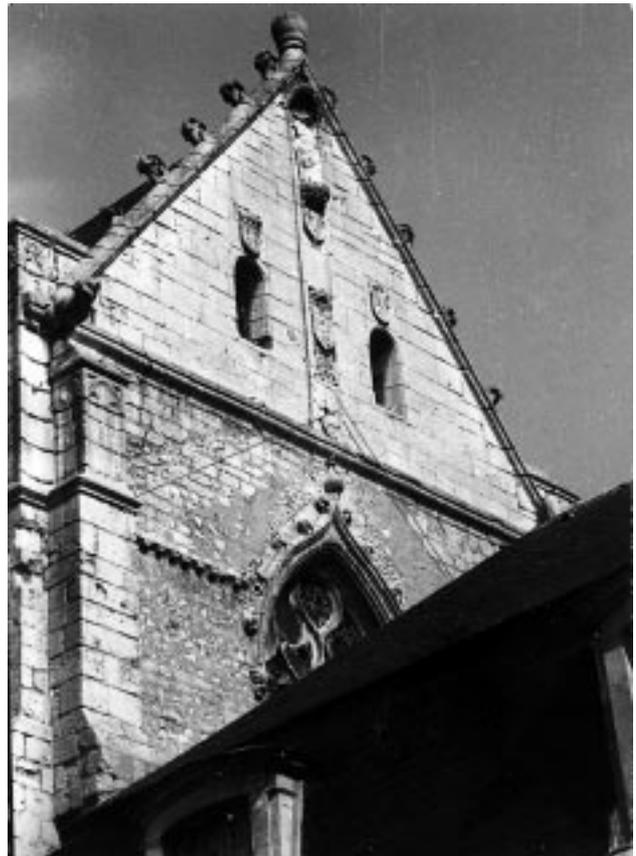
(51) Paul Deschamps, *CRAI*, 1939, p. 387-396.

(52) R. Ranjard, *La Touraine archéologique*, p. 301.

(53) Abbé Urseau, *Bull. archéologique*, 1898, p. 136.



Pignon sud.



Pignon sud.



Assises en moyen appareil.



Assises en moyen appareil.



Cordon de billettes.



Pignon sud.

en 1119. La croix serait antérieure à l'édifice (54). Elle est formée d'entrelacs à deux brins dont le motif central est très semblable à celui de la Trinité.

MURS ET FONDATIONS

« Le mur de la façade occidentale mesurait 1,10 m d'épaisseur ; celui des bas-côtés, seulement 0,80 m. Les fondations comptaient 0,54 m d'empattement et 0,45 m de profondeur. Le mur de façade avait donc une assiette de 2,18 m et le mur du bas-côté une assiette de 1,88 m. En comparaison de l'assiette, la profondeur de la fondation paraîtra très faible. Il est vrai que le sol où fut construite la Trinité est un banc de gravier qui offre la base la plus résistante. (...) »

« En avant du mur, aussi bien dans la nef que dans le bas-côté, se trouvait une plinthe ayant environ 1 m de hauteur. Le redent saillant qu'elle présentait était rempli d'un garni de mortier formant glacis, suivant une disposition que nous retrouverons aux bases des piliers de la croisée. Il se peut que cette plinthe ait existé dans le bas-côté du chœur et dans le déambulatoire, mais il fut impossible de s'en assurer, les murs ayant été détruits de ce côté au-dessous de ce niveau » (55).

ÉPAISSEUR DES MURS

La Trinité de Vendôme : mur extérieur des chapelles : 1,45 m (mur + bahut) ; mur des bas-côtés de la nef : 0,80 m.

Saint-Gilles de Montoire : mur sud : 0,90 m.

Saint-Benoît-sur-Loire : mur du chevet et du chœur : 0,90 m.

Crypte Saint-Aignan d'Orléans : mur : 1,30 à 1,60 m.

Saint-Aignan, église haute : mur extérieur : 1,45 m.

L'APPAREIL

Le petit appareil alvéolé

Les murs en maçonnerie présentent des parements de moellons dont les têtes seules apparaissent, entourées d'un enduit saillant qui les enchâsse comme dans des alvéoles irrégulières. Cet enduit est formé d'un mélange de chaux et de tuileau. Cette maçonnerie peut être vue sur le pignon sud, autour de la fenêtre est du transept sud et de la fenêtre est du transept nord (56).

On peut se demander si l'enduit alvéolé dont parle l'abbé Plat comme étant un parti pris décoratif ne serait pas dû à une mauvaise adhérence de l'enduit sur les moellons, ce qui les laisserait actuellement apparents.

Le petit appareil ne peut être un élément de datation. On le rencontre dans de nombreuses églises de la région :

La Couture du Mans : « L'étage inférieur du transept laisse apparaître un parement en petit appareil visible à l'extérieur du côté ouest » (57) (XI^e siècle).

Notre-Dame-du-Pré au Mans : les murs sont en petit appareil avec des chaînages de grand appareil aux montants des fenêtres et aux angles saillants (58).

L'abbaye de Saint-Séverin : église basse, le mur au-des-

(54) *Ibid.*, p. 140.

(55) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 101 et 102.

(56) *Bull. Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 102.

(57) *Congrès du Maine*, 1961, D^e Lesueur, p. 119 à 137.

(58) *Congrès arch.*, Angers, 1911, t. I, p. 288.

(59) *Congrès arch.*, Orléans, 1930, p. 259 à 264.

sus des arcades entre la nef et les bas-côtés est fait de moellons noyés dans un bain de mortier. Datée du XI^e siècle (59).

Saint-Martin d'Angers : au-dessus des grandes arcades du carré du transept, la maçonnerie de la tour-lanterne est en petit appareil. Datée du début du XI^e siècle (60).

Église Saint-Georges de Vendôme : datée de 1030. La partie orientale encore visible du mur nord de la nef est construite en petit appareil.

Saint-Julien de Tours : datée de 1080-1094 (61). Le petit appareil est encore visible dans le croisillon nord.

Saint-Saturnin de Blois : « Dans les combles du collatéral méridional, le mur sud de la nef est bâti sur une partie de sa hauteur et dans toute sa longueur en moellons à peine équarris de largeur inégale mais d'une hauteur constante de 10 cm disposés en assises régulièrement horizontales et noyés dans un épais bain de mortier. Cet appareil est encore revêtu par endroits d'un enduit alvéolé laissant apparaître la tête de chaque moellon » (62).

La chapelle des abbés de la Trinité de Vendôme : elle présente sur son mur septentrional le même petit appareil alvéolé qu'à l'église principale de la Trinité (voir chapitre sur la chapelle des abbés).

Saint-Serge d'Angers : les croisillons sont en partie construits en petit appareil (63).

Le moyen appareil

Les fouilles de l'abbé Renault dans le transept méridio-



Artins (Loir-et-Cher).
Croix du pignon ouest.



Ancienne église
Saint-Martin d'Angers.
Croix de pignon
carolingienne.

(60) *Bull. mon.*, 1952-3, p. 201 à 228.

(61) Ch. Lelong, Observations sur le clocher-porche de Saint-Julien, à paraître dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1975.

(62) *Congrès archéologique*, Blois, 1925, p. 83-84.

(63) *Bull. mon.*, 1961-3, p. 221.

(64) *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 1893, p. 23.

(65) *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 102.

(66) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France*, p. 20, n. 1.

(67) Abbé Plat, *L'art de bâtir en France, op. cit.*, p. 39-40.

(68) Ch. Lelong, Déambulatoire de Saint-Martin de Tours, à paraître dans *Bull. mon.*, 1974.

(69) Ch. Lelong, à paraître dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1975.

(70) *Ibid.*

(71) Abbé Pierre Renoux, *Val de Loire*, roman, p. 167.

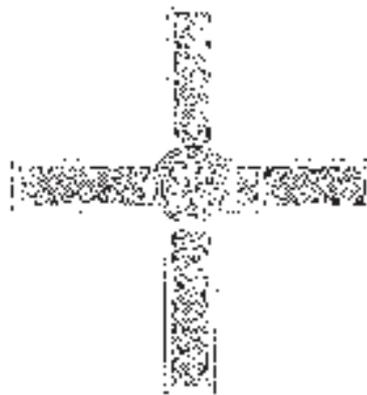
(72) Abbé Plat, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1928, p. 93.

(73) *Congrès archéologique de Blois*, 1925, p. 273-274.

(74) D^r Lesueur, *Les églises de Loir-et-Cher*, p. 49-54.

(75) *Congrès archéologique d'Orléans*, 1930, p. 21 à 26.

(76) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 102.



Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire).
Croix de pignon carolingienne
datant l'appareil
du mur méridional.



Selommes
(Loir-et-Cher).
Ancienne
croix de pignon,
aujourd'hui au
Musée de Vendôme.

(Abbé Plat, *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100*, Paris, 1939, p. 177.)

nal indiquent que « les premières assises au-dessus des fondations sont en pierres taillées régulières de moyen appareil rectangulaire, layées obliquement, garnies de larges joints en relief faits d'une sorte de ciment » (64).

L'abbé Plat précise que la plinthe de 1 m de hauteur, située au revers du mur de la façade occidentale, était appareillée. Il en est de même pour la paroi extérieure du mur de la façade occidentale. Cet appareil mesurait de 0,20 m à 0,23 m de hauteur. Les pierres étaient layées obliquement mais apparemment sans parti pris décoratif (65).

Cette taille en fougère est tout à fait exceptionnelle en Touraine. Elle est commune dans le Perche et en Normandie jusqu'au XII^e siècle. On la retrouve sur les harpes de contreforts de la chapelle des abbés et à l'église de Perrusson (66).

Les joints

Ils ont de 0,03 à 0,04 m d'épaisseur. Ils sont légèrement saillants. Leurs bords sont dressés obliquement de telle sorte que leur profil est celui d'un listel entre deux biseaux.

Les joints lisses rubanés, chanfreinés sur les bords saillants et épais disparaissent dès la fin du XI^e siècle. On les retrouve pendant tout le XI^e siècle (67) :

— Saint-Martin de Tours : daté de 1100 (date encore discutée) (68) ;

— Saint-Julien de Tours : daté de 1080-1084 (69) ;

— Cinq-Mars-la-Pile : daté de 1891 (70) ;

— Saint-Aignan-sur-Cher : daté de la fin du XI^e siècle (71) ;

— Saint-Gilles de Montoire : daté du dernier quart du XI^e siècle (72) ;

— la chapelle des abbés de Vendôme : datée de 1033-1040 (73) ;

— Saint-Solenne de Blois (74) ;

— cathédrale d'Orléans : datée de la fin du XI^e siècle (75).

Cette liste n'est pas exhaustive puisqu'on a des joints semblables dans la plupart des églises du XI^e siècle en Touraine.

Le mortier

Le mortier de la plinthe le long du mur de la nef et des bas-côtés ainsi qu'aux bases des piliers de la croisée est fait de sable du Loir non criblé et contient quantité de grains de chaux fusée ainsi que de petits morceaux de charbon. Le

mortier des joints, fait des mêmes matériaux, est plus fin (76).

LE CARRELAGE

L'abbé Renault, lors de la pose d'un calorifère, a fait des fouilles dans le transept méridional en 1893 (77).

— A 0,62 m au-dessous du niveau du sol du bas-côté actuel, il découvrait un ancien carrelage en terre cuite rougeâtre assez mince et de faible consistance. Ce carrelage reposait sur une faible couche de mortier appliquée sur un béton grossier, avec en dessous des terres rapportées.

— A 0,26 m plus bas, est apparue une nouvelle couche horizontale grisâtre très friable qui lui a semblé être un mortier ayant supporté un autre pavage disparu. D'après l'abbé Renault, cette couche serait le premier niveau du sol de l'église, car il correspond exactement à celui de la première assise de pierres taillées au-dessus des fondations, laquelle a conservé son socle en saillie.

— Sous cette tranche grise est la terre noire, humide et grasse, le sol naturel du marais fangeux épais de 1 m.

Dans la terre noire, véritable cimetière, il a trouvé deux étages de sépultures plus ou moins correctement superposés.

Quant à l'abbé Plat, il affirme que le sol primitif de l'église était constitué d'une aire uniforme de ciment rouge qui se trouvait immédiatement sur l'empattement des fondations. Ce ciment rouge était constitué d'un mélange de chaux et de tuiles assez finement broyées (78).

L'abbé Renault parle d'un ancien carrelage en terre cuite rougeâtre à 0,62 m du niveau actuel du sol. Tout en donnant une description différente, l'abbé Plat et l'abbé Renault peuvent parler du même sol. Mais l'abbé Renault donne comme carrelage primitif une couche de ciment gris situé à 0,26 m au-dessus du carrelage rougeâtre et placée exactement au-dessus des fondations.

On peut donc se demander en quoi consistait le carrelage primitif de l'édifice. Une hypothèse peut être avancée. Le transept et le chœur auraient reçu un premier carrelage qui correspondrait à la couche grisâtre découverte par l'abbé Renault. La nef terminée, il aurait fallu racheter une dénivellation de terrain entre la nef et le reste de l'édifice. Un deuxième carrelage aurait alors été mis dans tout l'édifice en fonction du niveau de la nef, ce qui aurait nécessité un comblement du transept sur 0,26 m de hauteur afin d'obtenir un sol plat.

Coupe du sol du transept sud

(D'après les fouilles de la Trinité faites par G. Renault publiées dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, en 1892, p. 22 à 36.)

La galilée

Le cartulaire de la Trinité indique que l'abbatiale possédait une « galilée » (abbé Métais, *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° X, p. 25 : « Actum Vinducini in galilae monasterii Sanctae Trinitatis, anno ab incarnatione domini nostri Jesu Christi millesimo tricessimotertio, ebdomada quadragesimae secunda »).

Cette date de 1033 est discutée par l'abbé Métais à la note 1, p. 25. Il ne peut donner une autre date (t. I, n° LXXIV, 136 : « Acta sunt hac in Galileia Vindocinencis cenobii anno MXLVII ab incarnatione Domini, ebdomada Pentecotes necdum primo completo anno quo domnus Odricus abbas factus est »).

L'abbé Métais indique (n. 2, p. 136) qu'on désignait sous ce nom l'espace compris entre la grande porte d'entrée de l'abbaye, l'église et le clocher.

Les fouilles de l'abbé Plat permettent-elles de dire que l'église de la Trinité a eu une galilée ?

Elles ont révélé deux murs parallèles entre eux prolongeant vers l'ouest les murs des collatéraux romans. Le mur sud allait rejoindre l'angle nord-est du clocher. Ses fondations se reliaient sans interruption avec celles du clocher et étaient faites des mêmes matériaux. Une assise de pierres tendres appareillées les surmontait et courait également sur celles du clocher. Les murs furent donc construits en même temps. Les substructions du porche étaient au même niveau que celles du clocher, soit à 1 m au-dessus du sol de l'église primitive. Il est très probable que ces deux murs indiquent l'existence d'une galilée construite en même temps que le clocher (daté du XII^e siècle). René Crozet émet certaines objections à la présence d'une galilée à cet emplacement : « Une tourelle d'escalier montée contre la face orientale du clocher en est étroitement solidaire ; sa corniche à métopes, d'allure antiquisante, semble bien avoir été faite pour être vue du dehors ; elle n'aurait eu aucune raison d'être si la face orientale du clocher avait été incorporée à un porche ou à l'église » (79). Il pense que les constructeurs romans auraient très bien concevoir un clocher isolé comme à Saint-Florent-lès-Saumur. Quant aux deux murs découverts par l'abbé Plat, ils auraient pu supporter « une sorte de vestibule bas ou d'atrium auquel l'unique clocher construit aurait été simplement accolé, d'où l'utilité d'une part et d'une tourelle d'escalier indépendantes de l'église proprement dite » (80).

Ces deux murs prouvent de toute façon qu'une construction existait entre la nef et le clocher. C'était soit une

(77) M. G. Renault, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 1893, p. 22.

(78) Abbé Plat, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 102-103.

(79) René Crozet, Le clocher de la Trinité de Vendôme, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 1961, p. 18-27.

(80) *Ibid.*

(81) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 130-135.

galilée avec deux clochers prévus de part et d'autre, soit un atrium bas. A l'emplacement symétrique du clocher actuel, c'est-à-dire à gauche en avant de la façade, l'abbé Plat n'a retrouvé que de larges dalles isolées établies sur une couche de béton (81).

Fondation du bâtiment claustral

Les fouilles ont mis à jour un mur perpendiculaire à la façade de l'église, construit avec les mêmes matériaux que l'église primitive. Ce mur était dans le prolongement du mur du bas-côté méridional. Il était percé d'une porte de 1,45 m de large placée non pas au milieu de la façade du bâtiment mais au point où cette façade joignait celle de l'église. Des jambages appareillés, un seul, celui de droite, conservait des joints saillants primitifs, l'autre avait été refait à une époque postérieure (82).

S'agit-il du mur d'un bâtiment claustral comme l'affirme l'abbé Plat (83) ? Une autre hypothèse peut être émise. Les deux colonnettes de la façade occidentale découvertes par l'abbé Plat sont situées au milieu des parois latérales de l'ouverture (voir plan). Elles ne laissent pas une place suffisante à un battant qui fermerait l'église (épaisseur du mur : 0,80 m, largeur des colonnettes : 0,36 m, il reste donc 0,27 m de part et d'autre des colonnettes). L'église n'était donc pas fermée, ce qui s'explique si elle s'ouvrait sur une galilée dont un des murs serait celui situé dans le prolongement du mur du bas-côté méridional. Elle a pu être reconstruite lors de l'édification du clocher.

Chapiteau sud-est

Composition : il est divisé en trois parties très distinctes de même hauteur :

- l'astragale + la partie inférieure de la corbeille ;
- la partie supérieure de la corbeille ;
- l'abaque + le tailloir.



Chapiteau sud-est de la croisée.

Astragale : tore saillant lisse assez régulier.

Partie inférieure de la corbeille : elle est formée d'une rangée de feuilles dont l'extrémité est régulièrement recourbée. Les feuilles sont très stylisées et les nervures sont creusées et tuyautées. Elle ressemble beaucoup à la collette berrichonne.

Partie supérieure de la corbeille : seule la partie centrale de la face principale et les faces latérales sont sculptées. Les angles sont formés par 2 volutes semblables à celles du cha-

(82) *Ibid.*

(83) *Ibid.*



Chapiteau sud-est de la croisée.

piteau sud-ouest resserrées par 2 anneaux juxtaposés. Les volutes d'angle terminent 2 grandes feuilles seulement épannelées. Le dé est souligné par 2 volutes affrontées, au-dessous duquel s'étend jusqu'à la frise de la partie inférieure une feuille largement étalée, tuyautée, qui se sépare en 2 parties pour encadrer une palmette.

Tailloir : il est formé d'un biseau droit surmonté d'un bandeau séparé par un listel. L'abaque a la même forme qu'aux autres chapiteaux. Le dé est rectangulaire et rejoint la corbeille au moyen d'un biseau. Il est non sculpté.

Chapiteau sud-est de la croisée.

LA DÉCORATION

— Quatre chapiteaux subsistent encore de l'église primitive. Ils sont situés sur les colonnes engagées aux quatre angles du carré du transept. Ils ont tous le schéma du chapiteau corinthien.

— Deux modillons dont un seul est intact sont insérés dans le mur est du transept sud.

Chapiteau sud-ouest

Ce chapiteau est inachevé, seule la partie droite est terminée.

Astragale : elle est formée d'un tore unique lisse assez irrégulier.

Partie inférieure de la corbeille : elle présente, en alternance avec des feuilles largement étalées et tuyautées, des bouquets de feuilles resserrés par 2 anneaux juxtaposés. Les feuilles sont très découpées et étalées. Leurs nervures sont



Chapiteau sud-ouest de la croisée.



Chapiteau sud-ouest de la croisée.

souignées et leurs extrémités légèrement recourbées. L'ensemble forme une série de palmettes.

Partie supérieure de la corbeille : elle est formée, pour la partie droite, de 2 groupes de feuilles qui se terminent en formant la volute d'angle resserrée à sa partie la plus extérieure, par 2 anneaux juxtaposés. Des feuilles tuyautées encadrent la volute. La partie gauche de la face principale a seule sa volute d'angle achevée. On devine le dessin des feuilles qui devaient l'encadrer. La partie centrale : sous le dé 2 volutes s'affrontent au-dessus d'une palmette.

La face latérale droite est formée de volutes et d'une palmette encadrée par des feuilles tuyautées.

Tailloir : il est formé d'un cavet surmonté d'un bandeau séparé par un filet. Le dé est semi-circulaire.

Chapiteau nord-est

Ce chapiteau est inachevé et seulement épannelé. Il per-



Chapiteau nord-est de la croisée.

met de voir la façon de procéder du sculpteur qui commençait par sculpter la trame des feuilles.

Astragale : tore saillant légèrement déprimé et chanfreiné.

Partie inférieure de la corbeille : elle est formée d'une rangée de feuilles d'eau épannelées, légèrement recourbées à leur extrémité.

Partie supérieure de la corbeille : seule la partie centrale de la face principale de la corbeille est sculptée. Les feuilles d'angle se terminent en 2 volutes semblables à celles des autres chapiteaux. Les volutes ne sont pas resserrées par des anneaux.



Chapiteau nord-est de la croisée.



Chapiteau nord-ouest de la croisée.

Sous le dé, 2 petites volutes s'affrontent au-dessus de 2 groupes de feuilles tuyautées recourbées à leur partie supérieure comme les feuilles de la frise du chapiteau sud-est.

Tailloir : il est formé d'un cavet surmonté d'un bandeau séparé par un filet. Le dé est rectangulaire.

Chapiteau nord-ouest

C'est le plus fouillé et le plus achevé des 4 chapiteaux du transept.

Astragale : tore lisse saillant assez régulier.

Partie inférieure de la corbeille : elle est formée de pal-

mettes dont les feuilles centrales sont plus étalées que celles des palmettes de la partie inférieure de la corbeille du chapiteau sud-ouest, tout en conservant la même technique de feuilles tuyautées et nervurées. Les palmettes sont séparées par 2 volutes affrontées saillantes.

Partie supérieure de la corbeille : le schéma est le même que celui des autres chapiteaux. A savoir : 2 volutes d'angle formées de feuilles resserrées par un anneau placé non pas à la partie la plus extérieure de la volute mais sous celle-ci. La volute est formée par les queues des feuilles qui viennent s'étaler en demi-palmettes de part et d'autre de la volute d'angle.

Le dé est sculpté de 4 petites volutes et souligné par 2 volutes affrontées, placées sous celui-ci.

Tailloir : il est formé d'un biseau légèrement concave surmonté d'un bandeau séparé par un listel. Un abaque de même hauteur que le biseau est laissé entre le tailloir et le chapiteau. Seule la partie centrale est en saillie, et forme le dé, le reste de l'abaque, sur sa face principale, est biseauté depuis les angles jusqu'au dé.

Comparaison avec le chapiteau d'Umbertus de Saint-Benoît-sur-Loire

La *composition* est très semblable :

- la partie inférieure de la corbeille est formée d'une frise de feuille ;
- la partie supérieure, de 2 volutes d'angle, séparées sous le dé par 2 volutes affrontées placées au-dessus d'un bouquet de feuilles.

Le *dessin* des feuilles est le même :

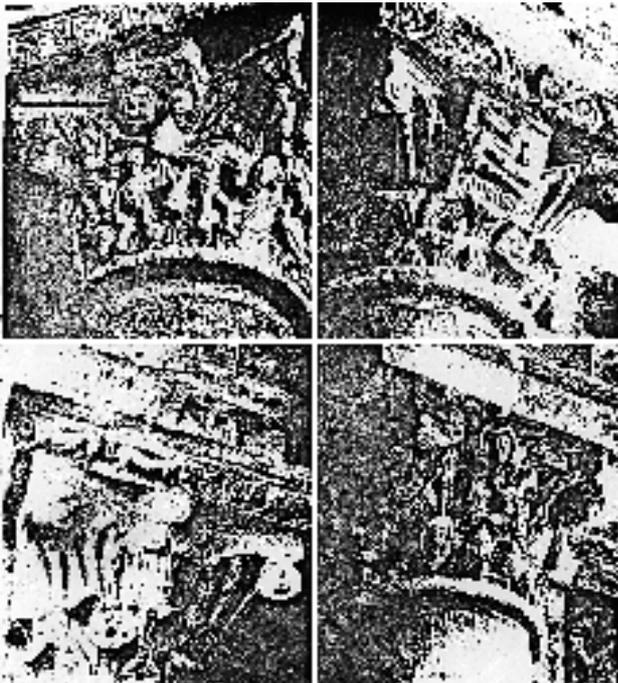


Chapiteau nord-ouest de la croisée.

- les feuilles tuyautées qui encadrent les volutes d'angle du chapiteau d'Umbertus ont le même dessin que les feuilles qui encadrent la volute d'angle du chapiteau sud-ouest de la Trinité ;
- les palmettes de la frise du chapiteau d'Umbertus sont semblables à la palmette située sous le dé du chapiteau sud-ouest de la Trinité ;
- le bouquet de feuilles situé sous les 2 volutes affrontées du chapiteau d'Umbertus, et resserré par 2 anneaux juxtaposés, ressemble beaucoup aux bouquets de la frise du chapiteau sud-ouest de la Trinité.

Le traitement des 2 chapiteaux est très proche : on retrouve les mêmes feuilles tuyautées, profondément creusées et découpées.

À la Trinité le traitement du chapiteau est moins souple qu'à Saint-Benoît. La sculpture semble plus plaquée sur le



chapiteau, le relief en est moins important et l'ensemble est plus stylisé.

Est-ce une copie de Saint-Benoît-sur-Loire ? ou les chapiteaux furent-ils sculptés avant ceux de Saint-Benoît par le même sculpteur ?

Le chapiteau d'Umbertus est daté de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle avant la consécration de 1108 (84) (dates très controversées).

Chapiteaux du clocher-porche de Saint-Benoît-sur-Loire.

N° 7 : Chapiteau d'Umbertus.

Comparaison

Cormery : on a des chapiteaux très semblables à ceux de la Trinité de Vendôme, au premier étage de la tour.

— Le tailloir est le même, formé d'un biseau surmonté d'un bandeau séparé par un listel.

— La composition est très semblable :

- mêmes volutes d'angles ;
- dé souligné par 2 volutes affrontées ;
- rangée de feuilles formant la partie inférieure de la corbeille.

— Les feuilles sont tuyautées et découpées de la même façon qu'à la Trinité. Mais le relief est plus fort qu'à Vendôme.

— L'astragale est semblable. Elle est formée par un gros tore déprimé largement débordant.

La hauteur de la corbeille est de 0,465 m, et la largeur de 0,60 m.

Cormery est daté du dernier quart du XI^e siècle, 1080 probablement (85).

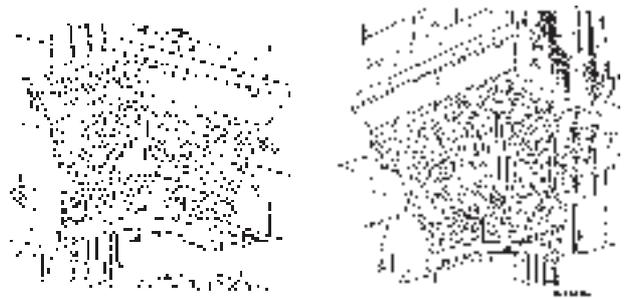
Saint-Martin de Tours : un chapiteau qui couronnait une colonne engagée d'une pile du transept est décoré de 3 rangs de feuilles d'acanthé habilement refouillées surmontant un épais astragale torique. Ce chapiteau est très comparable à ceux du transept de la Trinité de Vendôme. Saint-Martin de Tours est daté du début du XII^e siècle (86) (date discutée).

Saint-Étienne de Caen : les chapiteaux sont formés de



Chapiteau dans la crypte de la cathédrale de Rouen (1).

(1) Vestiges de la cathédrale de Rouen, *Bull. mon.*, 1927, t. 86, p. 260.



Chapiteau du croisillon nord.

Chapiteau du croisillon sud.

grosses volutes aux angles sortant d'une première couronne de feuillage. L'église est datée de 1073, 1077 ou 1081.

Cathédrale de Rouen : un chapiteau de la crypte de type corinthien est décoré de 2 rangs de feuilles d'acanthé d'où se détachent des volutes qui s'enroulent sous les angles du tailloir curviligne. Le dessin des feuilles et la composition sont très semblables à ceux du chapiteau sud-ouest de la Trinité de Vendôme.

Le Ronceray d'Angers

Les chapiteaux sont presque tous de type corinthien et ornés de deux rangs de feuilles lisses et de volutes d'angle. La frise du chapiteau du croisillon nord comporte les mêmes palmettes que la frise du chapiteau sud-ouest de la croisée de la Trinité. L'église fut incendiée en 1080, reconstruite et consacrée en 1119 (87).

(84) Denise Jalabert, *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France*, Paris, 1966, p. 88.

(85) Charles Lelong, *Bull. mon.*, 1966, p. 381 à 387.

(86) *Bull. mon.*, 1949, t. CVII, p. 75.

(87) *Congrès archéologique d'Angers*, 1911, t. II, p. 121.

(88) *Congrès archéologique de Tours*, 1949, p. 126.

(89) Abbé Plat, *Bull. de la Soc. Arch. du Vendômois*, 2^e semestre 1927, p. 103.

Beaulieu-lès-Loches (datée du milieu du XI^e siècle, date incertaine) : les chapiteaux de la nef sont formés pour la partie inférieure de la corbeille d'une rangée de feuilles épannelées, de deux voûtes d'angle, et d'une astragale torique comme au chapiteau nord-est de la croisée de la Trinité de Vendôme (88).

Saint-Genest de Lavardin (89) : les colonnettes d'une fenêtre du bas-côté nord ont leurs chapiteaux sculptés d'un feuillage très découpé et nervuré comme à la corbeille inférieure du chapiteau sud-ouest de la Trinité. Cette église est datée du début du XII^e siècle.

Selles-sur-Cher (90) : les chapiteaux à feuillage du bas-côté sud et du chœur ont la même structure que ceux de la croisée de la Trinité. Un des chapiteaux comporte dans la partie inférieure de la corbeille la même alternance de feuilles tuyautées et de palmettes qui forment deux rangées de frise. Le dé est souligné par deux volutes affrontées et les angles également par des volutes. Il ressemble beaucoup au chapiteau sud-ouest de la croisée de la Trinité. Ces chapiteaux sont datés de 1120 (91). Ils sont plus fouillés et chargés mais moins équilibrés qu'à la Trinité. D'autre part le tailloir est décoré d'une frise. Le modèle semble le même



Tour Saint-Paul de Cormery.



Chapiteau du premier étage
(Cormery).



Chapiteau du clocher-porche de Saint-Julien de Tours.



Chapiteaux de Saint-Martin de Tours.



(90) *Bull. mon.*, 1913, n° 5-6, p. 387-402.

(91) Voir n. 87, 121.



Saint-Étienne de Caen.



Saint-Genest de Lavardin,
chapiteau d'une colonnette d'une fenêtre.



Église de Selles-sur-Cher.
Chapiteaux du bas-côté sud et du chœur.
(*Bull. mon.*, 1913, p. 394.)



qu'à la Trinité, mais les chapiteaux de Selles-sur-Cher sont très certainement postérieurs.

De quelle année peut-on dater les chapiteaux du transept de la Trinité de Vendôme ?

Ils sont d'un type que l'on retrouve fréquemment dans la région comme on vient de le voir, mais qui sont tous datés de la fin du ^x^e siècle ou du début du ^{xii}^e siècle. Avant 1080, la Touraine ignore pratiquement la sculpture végétale. Les chapiteaux à feuillage de Saint-Julien de Tours, datés de 1080, sont assez frustes, alors qu'à la Tri-

nité nous avons une sculpture déjà très évaluée et parfaitement équilibrée.

On ne peut donc dater les chapiteaux d'avant 1080. Il est probable qu'ils soient même postérieurs à cette date de dix ou vingt ans.

Un problème subsiste, à savoir pourquoi les chapiteaux sont restés inachevés. Il est probable qu'on ait terminé la construction de l'église par les sculptures, les chapiteaux n'ayant été qu'épannelés au moment de leur pose.

Les tailloirs

Les tailloirs des chapiteaux de la croisée sont formés d'un biseau surmonté d'un bandeau séparé par un listel : chapiteau sud-est et nord-est, ou d'un biseau légèrement concave (cavet) surmonté d'un bandeau séparé par un listel : chapiteau nord-ouest et sud-ouest.

D'après M. Deshouillères (92), le biseau surmonté d'un filet est le type dominant au XI^e siècle. Il demeurera partout jusqu'au milieu du XII^e siècle. Il en est de même pour les



Modillon de la Trinité de Vendôme.



Chapiteau situé à droite de l'escalier de la sacristie (vu de dessous).



Chapiteau situé à droite de l'escalier de la sacristie.

tailloirs composés d'un méplat et d'un cavet. Les tailloirs des chapiteaux de la Trinité ne peuvent donc pas servir d'élément de datation.

Les modillons

Deux modillons peuvent être vus dans le mur est du transept sud, de part et d'autre de l'escalier près de la

(92) *Bull. mon.*, nos 1 et 2, Essai sur les tailloirs romans, p. 5-46.

(93) M. Crozet, *L'art roman en Berry*, p. 223.



Modillon situé à gauche de l'escalier de la sacristie.

sacristie au-dessus de la baie romane. L'un est intact, l'autre est coupé en deux par la tourelle.

Ce sont des modillons « à copeaux ». Le modillon intact à droite de la tourelle de sacristie porte sur sa face antérieure un entrelacs et sur sa tranche, une combinaison de palmettes alternativement droites et renversées. L'autre modillon devait porter le même motif.

D'après M. Crozet (93), les modillons à copeaux sont très répandus en Berry. Ils sont très rares au nord de la Loire.

On peut en voir à l'église de Saint-Gilles de Montoire où l'abside est couronnée d'une corniche très saillante ornée d'un filet sur biseau qui porte 15 modillons à copeaux sculptés. Cet édifice est daté du dernier quart du XI^e siècle.

La corniche de l'abside de Saint-Benoît-sur-Loire (commencée en 1067) est soutenue par des modillons à copeaux. (Tous les modillons de l'abside ont été refaits au XIX^e siècle, sans doute sur le modèle des anciens.)

A Saint-Julien de Tours (église datée de façon certaine de 1080-1084) (94), un modillon à copeaux est inséré dans la maçonnerie à la partie nord du chevet. Il ne comporte aucun décor sur sa tranche.

CONCLUSION

Si les fouilles de l'abbé Plat nous apportent beaucoup d'éléments pour la connaissance de cet édifice, il est regrettable qu'il ne nous ait pas laissé un compte rendu exhaustif de celles-ci. Son plan n'indique que les vestiges de l'église romane mais non les endroits précis où il a fouillé, ce qui pourrait permettre, par exemple, de savoir s'il existait une église antérieure à l'église romane. Son compte rendu de fouilles manque de précision. Il ne donne que le minimum de dimensions, ce qui rend très incomplète l'étude de cet édifice. Le plan des vestiges de l'église ne comporte d'ailleurs pas d'échelle.

Le problème essentiel est de savoir vers quelle date l'église de la Trinité de Vendôme fut construite.

Les terrains où s'élevaient les bâtiments claustraux furent acquis en mars 1033 (95). L'église abbatiale ne peut donc être antérieure à cette date. L'abbé Plat écrit (96) qu'« on a dû jeter les fondations de l'église au printemps de 1034 au plus tôt. La construction de l'église de la Trinité aurait donc dépassé en rapidité tous les autres édifices du XI^e siècle puisque, même en admettant que seuls le chevet et le transept aient été achevés lors de la dédicace (31 mai 1040), il n'aurait pas fallu plus de six ans pour mettre debout un bâtiment considérable ».

Peut-on admettre qu'en 1040 le chevet et le transept aient été construits ? Il faut d'abord remarquer qu'aucun édifice de la dimension de la Trinité n'a eu son chevet et son transept construits en l'espace de six ans. D'autre part, la date de consécration de 1040 ne peut être prise comme référence. En effet, le passage d'un grand ecclésiastique dans la région était l'occasion fournie pour une cérémonie qui pouvait ne marquer que le début des travaux ou d'un projet (97). Il est probable qu'en 1040 l'église sortait à peine de terre (98).

Certains éléments de la construction peuvent laisser penser que l'église pourrait dater du milieu du XI^e siècle comme l'appareil est les baies, mais nous avons vu que dans la région ils ne peuvent être un élément de datation. Il en est de même pour les bases en glacis que l'on retrouve jusque vers 1100 à Saint-Martin de Tours (la date de cet édifice est encore discutée). Le tracé de la première chapelle rayonnante après la travée droite du chœur montre un archaïsme dans le plan du chevet mais ne prouve pas que celui-ci remonte à 1040.

Par contre, de nombreux éléments prouveraient que la

Trinité fut construite dans la deuxième moitié du XI^e siècle, comme les dimensions de l'édifice qui sont très proches de celles de Saint-Benoît-sur-Loire (probablement commencé en 1067), la forme des piles de la croisée que l'on retrouve dans les édifices datés d'après 1062, le déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes, les joints lisses et chanfreinés qui existent partout en Touraine à la fin du XI^e siècle, et surtout les chapiteaux qu'il est difficile de dater d'avant 1080. Tout concourt à donner une date à la Trinité de Vendôme bien postérieure à 1040.

La consécration de l'autel du Crucifix par le pape Urbain II le 24 février 1096 indique que le chevet et le transept devaient être achevés puisque cet autel se trouvait devant l'entrée du transept (99).

BIBLIOGRAPHIE

- M. Aubert, L'église de Selles-sur-Cher, *Bulletin monumental*, 1913, n° 5-6, p. 387-402.
- M. Aubert, Saint-Sernin de Toulouse, *Congrès archéologique*, Toulouse, 1930, p. 9-68.
- M. Aubert, Saint-Benoît-sur-Loire, *Congrès archéologique*, Orléans, 1931, p. 569-656.
- J. Bilson, Les vestiges de la cathédrale de Rouen du XI^e siècle, *Bulletin monumental*, t. 86, 1927.
- Chanoine Chenesseau, La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, *Congrès archéologique d'Orléans*, 1931, p. 11-51.
- R. Crozet, *L'art roman en Berry*, Paris, 1932, 436 p.
- R. Crozet, *L'art en Poitou*, Paris, 1948, 286 p.
- R. Crozet, Le clocher de la Trinité de Vendôme, *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1961, p. 18-27.
- P. Deschamps, *Le décor d'entrelacs carolingiens et sa survivance à l'époque romane*, Académie des inscriptions et des belles-lettres, 1939, p. 387-396.
- F. Deshouillères, *Au début de l'art roman, les églises du XI^e siècle en France*, Paris, 1929.
- F. Deshouillères, *Éléments datés de l'art roman en France – évolution du style*, Paris, 1936, 72 p.
- F. Deshouillères, Les églises romanes du Berry, *Bulletin monumental*, 1922-1, p. 5-27.
- F. Deshouillères, Essai sur les bases romanes, *Bulletin monumental*, 1911, n° 1-2, p. 77-101.
- F. Deshouillères, Abbaye de Saint-Séverin à Château-Landon, *Congrès archéologique*, Orléans, 1931, p. 259-264.
- F. Deshouillères, Essai sur les tailloirs romans, *Bulletin monumental*, 1914, n° 1-2, p. 5-48.
- H. Focillon, Recherches récentes sur la sculpture en France au XI^e siècle, *Bulletin monumental*, t. XCVII, 1938, p. 49-72.
- G. H. Forsyth, L'église Saint-Martin d'Angers, *Bulletin monumental*, 1952-3, t. CX, p. 201-228.
- L. Grodecki, Bernay, *Bulletin monumental*, 1950, t. CVIII, p. 7.
- L. Halphen, *Études critiques sur les chartes de fondation et les principaux privilèges pontificaux de la Trinité de Vendôme*, Paris, 1901.
- Hardion et M. Dausac, Étude archéologique sur l'église de

(94) Ch. Lelong, Observations sur le clocher-porche de Saint-Julien de Tours, à paraître dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, en 1975.

(95) Abbé Métais, *op. cit.*, t. 1, charte n° 9.

(96) Abbé Plat, *op. cit.*, p. 95-96.

(97) Jean Hubert, Archéologie médiévale, dans *L'histoire et ses méthodes*, p. 231.

(98) M. Orbec, Chapiteaux de la crypte de Dyé, *Bull. des Antiquaires de France*, 1968, p. 171, n. 4.

(99) M. Orbec, *op. cit.*, p. 171, n. 4.

- Beaulieu-lès-Loches, *Congrès archéologique*, Angers, 1910, t. II, p. 91-120.
- J. Hubert, *Archéologie médiévale dans l'histoire et ses méthodes*, Paris, 1961, p. 231-233.
- J. Hubert, *Bulletin des Antiquaires de France*, 31 mai 1961, p. 126.
- J. Hubert, *Bulletin des Antiquaires de France*, 13 juin 1962, p. 118.
- D. Jalabert, *La flore sculptée dans les églises du Moyen Age en France*, Paris, 1965, 130 p.
- G. Lanfry, Fouilles et découvertes à Jumièges ; le déambulatoire de l'église romane, *Bulletin monumental*, 1929, t. 87, p. 107-137.
- G. Lanfry, La crypte romane de la cathédrale de Rouen, *Bulletin monumental*, 1936-2, p. 181-201.
- Ch. Lelong, Les vestiges romans de l'église abbatiale de Cormery, *Bulletin monumental*, 1966-4, p. 381-387.
- Ch. Lelong, Dalles sculptées carolingiennes de Monnaie (Indre-et-Loire) et de Saint-Martin de Tours, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 1970, t. XXXVI, p. 81-85.
- Ch. Lelong, Déambulatoire de Saint-Martin de Tours, à paraître dans *Bulletin monumental*, 1974-1.
- Ch. Lelong, Observations sur le clocher-porche de Saint-Julien de Tours, à paraître dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, 1975.
- F. Lesueur, *Les églises du Loir-et-Cher*, publié sous la direction de M. J. Martin-Demézil, Paris, 1969, 516 p.
- F. Lesueur, Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman, *Bulletin monumental*, t. CVII, 1949, p. 7-84.
- F. Lesueur, Saint-Aignan d'Orléans, l'église de Robert le Pieux, *Bulletin monumental*, t. CXV, 1957, p. 169-206.
- F. Lesueur, Saint-Martin d'Angers, Saint-Philibert de Grandlieu, La Couture du Mans et autres églises à éléments de briques dans la région de la Loire, *Bulletin monumental*, 1961-3, t. CXIX, p. 211-242.
- F. Lesueur, Église de la Couture, *Congrès archéologique du Maine*, 1961, p. 119-137.
- F. Lesueur, Saint-Martin de Tours, *Congrès archéologique*, Tours, 1949, p. 9-28.
- Ch. Métais, De l'authenticité des chartes de fondation de la Trinité de Vendôme, *Cartulaire*, t. V, p. IX-XLV, Chartres-Vannes, 1925.
- Ch. Métais, *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, t. I et II, Paris, 1893.
- M. Obec, Chapiteaux de la crypte de Dyé, *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1968, p. 171.
- G. Plat, L'église primitive de la Trinité de Vendôme, *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 2^e semestre 1925, p. 95-135.
- G. Plat, La chapelle des abbés de la Trinité de Vendôme, *Congrès archéologique*, Blois, 1925, p. 273-274.
- G. Plat, La Touraine, berceau des églises romanes du Sud-Ouest, *Bulletin monumental*, 1929, t. 87, p. 107-137.
- G. Plat, L'église de la Trinité de Vendôme, *Petites monographies des grands édifices de France*, Paris, 1934, 108 p.
- G. Plat, *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100 d'après des monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois*, Paris, 1939, 228 p.
- Chanoine Porée, L'église abbatiale de Bernay, étude archéologique, *Congrès archéologique de Caen*, 1909, t. II, p. 588-614.
- R. et M. Ranjard, La tour de Saint-Julien de Tours, *Bulletin de la Société Archéologique de Tours*, t. XXVIII, 1943, p. 297-307.
- R. Ranjard, *La Touraine archéologique. Guide du touriste en Indre-et-Loire*, Tours, 1930, 656 p.
- G. Renault, Rapport sur les fouilles de la Trinité, *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, 1893, p. 22-36.
- R. Triger, G. Fleury, Église de la Couture du Mans, *Congrès archéologique*, Angers et Saumur, 1911, t. I, p. 281-287.
- R. Triger, G. Fleury, Église du Pré, *Congrès archéologique, ibid.*, p. 288-290.
- Chanoine Urseau, Cathédrale d'Angers, *Congrès archéologique*, Angers, 1911, t. I, p. 161-181.
- Chanoine Urseau, Saint-Serge, *ibid.*, p. 182-190.

LISTE DES OUVRAGES EN VENTE A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Tarif T.T.C. (Frais de port en sus).

— <i>Table méthodique et par noms d'auteurs, années 1862-1992</i>	150 F
— <i>Bulletins anciens, depuis 1862</i>	par année 150 F
— <i>Bulletins anciens, depuis 1969</i>	par année 120 F
— <i>Bulletins spéciaux :</i>	
— <i>L'archéologie de la vallée du Loir vendômois (de Vendôme à Cloyes) et l'apport de la photographie aérienne (1984)</i>	150 F
— <i>Bulletin spécial Ronsard (1984-1985)</i>	150 F
— <i>L'archéologie de la vallée du Loir vendômois : le château de Fréteval et l'Acheuléen d'Artins (1987)</i>	120 F
— <i>Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier, 1647-1676, par Louis de Grandmaison</i>	150 F
— <i>Vendôme pendant la Révolution, 1789-1799, par l'abbé Ch. Métais (réédition 1989)</i>	150 F
— <i>Ronsard, les fêtes du IV^e centenaire en Vendômois, 1924</i>	50 F
— <i>Catalogue raisonné des Basidiomycètes, par L. Legué</i>	50 F
— <i>Quelques particularités sur la vie de Ronsard, par Rémy Fouquet</i>	30 F
— <i>Les peintures murales de l'église de Villers (La Chapelle-Saint-Martin), par Mlle S. Trocmé</i>	30 F
— <i>Les peintures murales de l'église de Saint-Bohaire, par Mlle S. Trocmé</i>	30 F
— <i>Les peintures murales de l'église de Saint-Arnoult, par Mlle S. Trocmé</i>	30 F
— <i>Les peintures murales de l'église d'Alluyes (E.-et-L.), par Mlle S. Trocmé</i>	30 F
— <i>Le fort de la Capitainerie à Vendôme, par M. Denizot</i>	50 F
— <i>Tableau : Généalogie des seigneurs de Fréteval (Loir-et-Cher) (XI^e-XIII^e siècles).</i>	
— <i>Chronologie des gouverneurs du château de Fréteval (XIII^e-XV^e siècles), par Claude Leymarios</i>	50 F
— <i>Tableau : Chronologies comparées des comtes de Blois, des comtes de Vendôme et des familles seigneuriales vendômoises (X^e-XV^e siècles), par Claude Leymarios</i>	50 F
— <i>Actes du 14^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 16-17-18 octobre 1987)</i>	180 F
— <i>Cassette vidéo : Le Saint-Cœur, célébration du centenaire en 1946, par le Dr Dumont et M. Bruère</i>	200 F
— <i>Poster, superbe image de Vendôme, tirage sur papier couché mat de 170°</i>	35 F
— <i>Épreuve de luxe, sur papier rivoti tradition 25 % chiffon 170°, numérotée, signée par l'artiste (Francis Bordet), tirage limité</i>	175 F
— <i>Moi Marie du Bois, gentilhomme vendômois, valet de chambre de Louis XIV, par M. François Lebrun</i>	125 F
— <i>Les cadrans solaires en Loir-et-Cher, par M. Michel Polge</i>	120 F
— <i>Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles (thèse de doctorat), par M. Jean Vassort</i>	250 F
— <i>Geoffroy de Vendôme, Œuvres éditées et traduites par Geneviève Giordanengo</i>	550 F

COUR DU CLOÎTRE – PLACE BABEUF – 41100 VENDÔME
PERMANENCE : MERCREDI DE 14 H A 17 H
ET VENDREDI DE 14 H A 16 H